FRIEDRICH HAYEK

PHILOSOPHIE, ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Sous la direction de
Gilles Dostaler et Diane Éthier



as

Collection dirigée par le GRÉTSÉ

politique et économie

N° 9
Friedrich Hayek philosophie, économie et politique

Collection dirigée par le GRÉTSÉ
Gérard Boismenu, directeur

Lizette Jalbert, directrice-adjointe

Édition
Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
2730 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal, H3T 1B7

Distribution
Diffusion Prologue
(514) 332-5860

Graphisme de couverture
Michel Lepage
(514) 678-0010

ISBN 2-89245-082-9

Cet ouvrage est publié grâce à des subventions accordées par le Fonds F.C.A.R. pour l'aide et le soutien à la recherche (administré par l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal).



© 1988 Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
Dépôt légal, 1e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

D3802093

FRIEDRICH HAYEK
PHILOSOPHIE, ÉCONOMIE ET POLITIQUE

FRIEDRICH HAYEK

PHILOSOPHIE, ÉCONOMIE ET POLITIQUE

sous la direction de

Gilles DOSTALER et Diane ÉTHIER

Politique et Économie
sous la direction du GRÉTSÉ

ACFAS

HB
101
H3 F75
1988

AVANT-PROPOS

Gilles Dostaler
et Diane Éthier

Cet ouvrage rassemble les textes des communications présentées dans le cadre du colloque «Friedrich Hayek: l'individu et la totalité», tenu à l'Université de Montréal le 29 janvier 1988.

Organisée par l'Association d'économie politique et le Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques (GRÉTSÉ), cette rencontre constituait la troisième manifestation du genre depuis 1986. La première avait pour thème «Le Travail au minimum» et la seconde «*La Théorie générale* et le keynésianisme». Les actes de ces deux colloques ont également été publiés dans la collection «Politique et économie», dirigée par le GRÉTSÉ.

Le présent ouvrage prolonge en quelque sorte le débat ouvert par la publication précédente sur le keynésianisme, tout en ouvrant la voie au colloque de 1989, qui sera consacré à Gunnar Myrdal, précurseur de la théorie keynésienne, inspirateur de la social-démocratie suédoise et récipiendaire, avec Friedrich Hayek, du prix Nobel d'économie en 1974.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce colloque et de cette publication: les auteurs des communications; les traducteurs (trices), Benoit Pépin et Marie-Josée Régnier; les présidentes et président d'atelier, Johanne Bergeron, Lizette Jalbert et Denis Monière, dont les interventions ont stimulé et enrichi les discussions; le directeur du GRÉTSÉ, Gérard Boismenu, qui a supervisé le travail exigeant de mise en page du volume; enfin, Line Arès, qui a effectué avec diligence et professionnalisme la dactylographie et le formatage des textes.

Nous remercions également l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal pour le local et les services de graphisme et d'impression qu'elles ont bien voulu mettre à notre disposition.

PRÉSENTATION

Diane Éthier

Trois raisons justifient la publication de cet ouvrage. D'une part, il nous semblait indispensable de fournir au public francophone une analyse descriptive et critique des principales œuvres philosophiques, économiques et politiques de Friedrich Hayek, étant donné que la plupart d'entre elles ne sont accessibles qu'en anglais ou en allemand et qu'il n'existe pas encore d'essai substantiel sur ces œuvres, en français. Compte tenu de cette lacune, les travaux de cet auteur prolifique demeurent, en dépit de leur intérêt, de leur polyvalence et de l'influence considérable qu'ils ont exercée sur l'évolution des sciences sociales, notamment depuis vingt-cinq ans, influence dont témoigne l'attribution du prix Nobel d'économie à Hayek en 1974, largement méconnus des lecteurs francophones.

D'autre part, il nous apparaissait nécessaire, suite à la publication, en 1987, de *La «Théorie générale» et le keynésianisme*, d'approfondir les arguments du plus célèbre adversaire de cette théorie, non seulement par souci d'objectivité, mais parce qu'après quarante années de «révolution keynésienne» les thèses de Hayek et du courant néo-libéral dont il est l'un des principaux inspirateurs, sont devenues la source de référence essentielle des administrations gouvernementales dans les États à économie de marché. Depuis le début des années soixante-dix, toutes les politiques publiques, en particulier les politiques monétaires, fiscales, budgétaires, administratives, économiques et sociales, s'inspirent à des degrés divers du néo-libéralisme. Les textes réunis ici veulent, à travers un exposé rigoureux et une évaluation parfois critique des idées centrales de Hayek, cerner les justifications théoriques de cette répudiation du keynésianisme, qualifiée par certains de «contre-révolution conservatrice».

Enfin, il nous semblait important, compte tenu des interprétations hâtives, dogmatiques et réductionnistes dont a souvent été victime l'œuvre de Hayek, de préciser tant son apport original aux sciences sociales que sa spécificité par rapport aux principales approches de l'économie politique. C'est la raison pour laquelle les contributions rassemblées dans ce volume abordent l'œuvre de Hayek dans sa totalité, étudiant successivement ses aspects épistémologiques, économiques, juridiques et politiques, tout en la comparant à celles des auteurs et écoles les plus influentes de la science économique moderne: John Maynard Keynes (G. Dostaler et A. Parguez), les courants néo-classique et rationaliste constructiviste (R. Nadeau et J. Fisette), Karl Popper (B. Caldwell), Karl Marx et Friedrich Engels (M. Lagueux), Gunnar Myrdal (J. Peltier), Joseph Schumpeter (C. Deblock et J.-J. Gislain), l'école autrichienne (K. Polanyi-Levitt et M. Mendell), le libéralisme classique (F. Houle), le mouvement néo-conservateur des Droits de propriété (D. Brunelle).

Les textes du volume sont regroupés autour de trois thèmes, présentés dans l'ordre suivant: épistémologie et philosophie, économie, droit et politique. Cet ordre n'est ni arbitraire, ni «spontané», il répond à des considérations pédagogiques. Bien que les écrits philosophiques de Hayek soient postérieurs à ses textes économiques, comme en témoigne la bibliographie de ses œuvres, à la fin de l'ouvrage, ils fondent et justifient l'ensemble de ses conceptions économiques et de ses positions politiques. Une telle présentation permet donc de mettre davantage en évidence la logique structurante et la cohérence formelle du projet hayékien.

Le texte d'introduction, signé par Gilles Dostaler, a également une fonction didactique. La première partie retrace les principaux éléments de la biographie de Hayek, éclairant ainsi les conditions objectives et subjectives qui ont déterminé son cheminement intellectuel et sa production théorique. Cette biographie est subdivisée en quatre périodes: les années viennoises (1899-1930), au cours desquelles Hayek développe ses théories sur la monnaie et les cycles économiques; le séjour à Londres (1931-1950) durant lequel il élabore sa critique du scientisme, du socialisme et du keynésianisme, s'affirmant comme un libéral radical et intransigeant; la décennie 1950-1962, au cours de laquelle il enseigne à l'Université de Chicago et exerce une grande influence sur les principaux inspirateurs de l'École de Chicago; enfin la période de Freiburg (1962 à aujourd'hui), durant laquelle Hayek approfondit les thèmes déjà investigués et voit son œuvre consacrée. La deuxième partie présente les thèses fondamentales de Hayek, abordant successivement sa théorie de la connaissance — notamment sa critique du scientisme —, ses conceptions économiques — en particulier son explication des crises économiques, radicalement différente de celle de J.M. Keynes — et ses positions politiques — les principes et les institutions qui doivent incarner l'ordre libéral et la

critique du socialisme et de ses variantes —. Ce guide de lecture vise trois objectifs: aider le lecteur à comprendre les textes, plus spécialisés, des autres auteurs et à en resituer l'objet dans l'ensemble de la problématique hayékienne; lui permettre d'aborder lui-même l'œuvre de Hayek dont les titres sont répertoriés dans la bibliographie annexée à cet ouvrage.

Le premier des quatre articles consacrés à la philosophie de Hayek, signé par Robert Nadeau, vise à cerner la position de Hayek sur les lacunes du paradigme néo-classique et les limites de l'épistémologie hayékienne. Dans la première partie, l'auteur montre que la critique hayékienne de la science économique néo-classique est fondée sur deux arguments essentiels: premièrement, la science économique ne doit pas être considérée comme une physique sociale, d'une part, parce qu'elle s'appuie sur une connaissance fragmentaire et incertaine de la réalité, d'autre part, parce que chaque science possède sa logique propre — la méthodologie de la physique ne peut donc être transposée à l'économie —; deuxièmement et conséquemment, l'économie réelle ne peut être appréhendée à travers le modèle de l'équilibre général et les formalisations mathématiques statiques et mécanistes de la conception néo-classique parce qu'elle s'appuie sur les décisions irrationnelles et subjectives des agents économiques. La théorie économique doit donc, selon Hayek, tenir compte de toutes les contraintes réelles qui déterminent la prise de décision économique au sein du marché, adopter une approche dynamique et évolutionniste plutôt que statique. Dans la deuxième partie, l'auteur insiste sur les limites de cette position épistémologique. D'une part, souligne-t-il, cette conception soulève deux problèmes complexes auxquels Hayek n'a pas trouvé de réponse satisfaisante: comment cette théorie permet-elle de passer des informations subjectives détenues par les agents aux données objectives qui déterminent leurs décisions? Comment permet-elle que se réalise une coordination entre les intérêts distincts d'une multitude d'agents individuels? D'autre part, n'est-il pas présomptueux, comme le fait Hayek, d'affirmer que la science économique néo-classique ne parviendra jamais à obtenir une information complète, fiable et scientifique sur les phénomènes économiques? Les progrès de l'informatique ne permettent-ils pas d'envisager une circulation quasi parfaite de l'information et, conséquemment, un marché coordonné au sein duquel les décisions seraient rationnelles et prévisibles?

Le deuxième texte, signé par Bruce Caldwell, traite de l'évolution des positions méthodologiques de Hayek. L'auteur subdivise cette évolution en quatre étapes: l'élaboration de sa théorie sur la monnaie et les cycles économiques, la critique du modèle néo-classique, la réfutation du scientisme et la fréquentation des idées poppériennes. Au début de sa carrière, soutient-il, Hayek s'est fait connaître par sa théorie sur la monnaie et les cycles économiques, contenue dans deux ouvrages majeurs: *Monetary Theory and the Trade Cycle*, publié pour la première fois en allemand en 1929, et *Prix et*

production, publié en anglais en 1931. Ces deux textes témoignent de l'influence déterminante du modèle néo-classique de l'équilibre général sur la pensée de Hayek, au cours de cette période. La critique de ce modèle n'intervient, selon Caldwell, qu'à la fin des années trente, alors que Hayek découvre que le problème de la coordination des décisions individuelles, au sein du marché, est évacué par la théorie de l'équilibre général. Celle-ci, en effet, présuppose que les agents ont la même connaissance et que celle-ci est objectivement vraie. Or Hayek, largement influencé à cette époque par les critiques de Ludwig von Mises sur la planification socialiste, soutient que la connaissance détenue par les agents individuels est, au contraire, fragmentaire, subjective et imparfaite. Bien qu'incapable de trouver une solution adéquate au problème de la coordination, dans un monde caractérisé par une connaissance dispersée et irrationnelle, Hayek proposera un nouveau programme de recherches pour la science économique axé notamment sur le rôle des institutions — comme agents de coordination — et l'impact de la psychologie sur la prise de décision des acteurs économiques. Cette position l'amènera, au cours de la période subséquente, à approfondir sa critique du positivisme et du socialisme et à développer une nouvelle approche subjectiviste et relativiste des phénomènes sociaux. Cette approche, conclut Caldwell dans la quatrième partie de son exposé, est différente de celle de Karl Popper. Contrairement à une opinion assez répandue, Hayek n'est pas poppérien bien qu'il ait emprunté à cet auteur son modèle hypothético-déductif et l'idée qu'une théorie doit être falsifiable pour être scientifique.

Dans le texte qui suit, Maurice Lagueux compare les positions philosophiques de Hayek et Marx. En dépit de leur antinomie irréductible, soutient-il, ces deux théories ont dénoncé les constructions rationnelles spéculatives conduisant à l'élaboration d'un modèle de société a priori — celle du socialisme utopique (pour Marx) et celle de l'économie néo-classique (pour Hayek) — et prôné une conception évolutionniste de l'Histoire, inspirée de la biologie darwinienne. Marx et Hayek ont également tenté de démontrer que la société idéale — socialiste ou libérale — ne pouvait résulter que de l'évolution historique des institutions économiques et politiques. Chez Marx cependant, cette évolution réfère à la transformation objective des rapports de production et des forces productives alors que chez Hayek, elle désigne la modification des actions humaines individuelles, fondées sur une connaissance subjective de la réalité, à travers les mécanismes du marché. La conception hayékienne de l'évolution sociale, soutient l'auteur, est finalement plus proche de la logique darwinienne que la conception marxiste puisqu'elle n'implique aucune préférence délibérée, aucun choix préalable de société. Pour Marx et Engels, la révolution et la construction du socialisme découlent, en dernière instance, d'un choix conscient alors que pour Hayek, l'instauration d'un ordre libéral résulte d'un processus spontané — la coordination naturelle

des intérêts individuels — comparable aux accidents génétiques du mouvement d'évolution/adaptation des espèces biologiques. L'approche hayékienne, conclut Maurice Lagueux, débouche cependant sur un paradoxe qui n'a pas encore été résolu: si les sociétés fondées sur le marché sont plus aptes, du point de vue de la logique darwinienne, à satisfaire les aspirations individuelles, pourquoi assiste-t-on, à notre époque, à la prolifération des sociétés socialistes et au déclin des sociétés libérales? Ce constat ne démontre-t-il pas que le recours à la logique darwinienne pour fonder la supériorité du libéralisme est discutable du point de vue méthodologique?

La contribution de Jacques Peltier conclut le premier volet de l'ouvrage, dédié aux positions épistémologiques et philosophiques de Hayek. L'auteur insiste d'abord sur le caractère antithétique des propositions théoriques de Hayek et Myrdal. Le premier associe l'avènement de l'État-providence à une servitude et propose, comme alternative à la social-démocratie, la planification d'un renouvellement du libéralisme. Ce programme, précise Peltier, ne doit pas être confondu avec celui de l'anarcho-capitalisme. L'ordre libéral dont rêve Hayek s'appuie sur un État minimal, un État dont les interventions dans différents domaines — monnaie, information, droit, environnement — visent à protéger le système de la concurrence au sein du marché. Le second, au contraire, qualifie d'utopie le retour au libéralisme pur. Pour Myrdal, l'instauration de l'État-providence était inévitable en raison des transformations subies par le capitalisme depuis la crise des années trente. Celles-ci, notamment les changements technologiques et la concentration des entreprises, exigent que l'État intervienne pour planifier l'allocation des ressources afin d'éviter une rupture des consensus sociaux et une crise du système économique. Myrdal, ajoute Peltier, est cependant conscient des limites de l'État-providence, incarnées par la centralisation excessive des décisions. Celles-ci peuvent être surmontées selon lui par une démocratisation des structures du pouvoir et une simplification des méthodes de planification. L'analyse compa-rative de ces deux paradigmes débouche sur un problème épistémologique: celui du choix rationnel entre deux approches incommensurables. Se référant à Kuhn et à Feyerabend, l'auteur soutient qu'il n'est pas possible d'effectuer un tel choix puisque les deux théories peuvent être empiriquement validées ou falsifiées. La sélection d'un modèle spécifique en science économique ne peut donc être qu'un acte de foi envers une conception idéologique, acte de foi conditionné par les valeurs culturelles et sociales de chaque individu.

Dans le premier texte consacré aux questions économiques, Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain s'intéressent à la théorie des crises de Hayek. Cette théorie, fondée sur la méthode déductive propre à la théorie économique pure, est largement inspirée, soulignent-ils, des propositions de Spiethoff, Wicksell et Böhm-Bawerk, bien qu'elle s'en démarque également à plusieurs

égards. Par exemple, si Hayek admet que les crises résultent d'un problème de surinvestissement, à l'instar de Spiethoff, il intègre dans son explication un autre facteur important de déséquilibre: le crédit. Deblock et Gislain démontrent que pour Hayek l'existence de la monnaie, en particulier de la monnaie de crédit, introduit la possibilité d'un déséquilibre entre l'offre et la demande d'une part, et entre l'épargne disponible et l'investissement d'autre part. Selon son argumentation, la disponibilité monétaire accroît l'investissement des entreprises, indépendamment du volume d'épargne disponible; ce facteur engendre à son tour une augmentation des revenus dans le secteur des industries de biens de production et un déséquilibre entre l'offre et la demande de biens de consommation, déséquilibre qui provoque une hausse du prix des biens de consommation, un transfert des facteurs de production vers ce secteur et une augmentation des emprunts des entreprises. La crise surgit lorsque les banques, voulant se prémunir contre les risques de l'inflation, augmentent les taux d'intérêt. Cette décision provoque un arrêt de la croissance et un réajustement brutal de l'économie. Selon les auteurs, cette théorie ne parvient à expliquer efficacement ni le problème des crises ni celui de la croissance, comme l'ont démontré John Maynard Keynes et Joseph Schumpeter. Mais elle conserve malgré tout un grand pouvoir de séduction en raison de sa cohérence formelle.

L'étude d'Alain Parguez compare les positions de Hayek et de Keynes sur les conditions de la croissance au sein du capitalisme. Hayek, explique l'auteur dans la première partie, est un farouche partisan de l'autérité; celle-ci constitue la condition sine qua non de l'équilibre économique et de la prospérité. Au cœur de cette notion se trouve le choix entre consommation privée et épargne de fonds pour financer les investissements des entreprises et les dépenses de l'État. L'égalité entre l'épargne et l'investissement garantit l'harmonie entre la structure de la production, la distribution de l'emploi et la répartition de la demande des ménages entre les différentes catégories de moyens de consommation. Deux règles assurent cet équilibre: l'absence de monnaie de crédit et la liberté du marché. Lorsque celles-ci sont violées, comme c'est le cas dans le cadre du keynésianisme, apparaissent des problèmes de surinvestissement et d'inflation, de déséquilibre entre les secteurs de la production et entre l'offre et la demande, qui débouchent, à terme, sur un arrêt de la croissance et une augmentation considérable du chômage. Toute société, selon Hayek, doit donc accepter de vivre selon ses moyens, c'est-à-dire différer une partie de ses dépenses de consommation afin d'accumuler l'épargne nécessaire aux investissements de l'État et du secteur privé. La deuxième partie du texte veut montrer que cette vision statique du développement économique a été complètement réfutée par John Maynard Keynes. Celui-ci, souligne Parguez, a prouvé que «dans les sociétés capitalistes modernes, le crédit remplace le fonds d'épargne du modèle classique». Il est le financement

initial de la production qui ouvre le circuit. La société, selon Keynes, crée ses moyens d'existence par la dépense que lui permet le crédit; plus elle anticipe un avenir en expansion, plus elle ose dépenser, plus elle se dote de moyens pour assurer son existence. La richesse financière d'une société est fondée sur ses investissements et non sur son épargne. Le crédit est une source de croissance et de prospérité. La rareté et l'austérité, à l'inverse, appauvrissent la société en favorisant uniquement le capital financier et les rentiers. Tout en prenant position en faveur du modèle keynésien, l'auteur conclut son analyse en insistant sur l'importance du débat Hayek/Keynes sur l'austérité. Celui-ci, souligne-t-il, a constitué une étape décisive de l'évolution de la science économique en raison du caractère rationnel et scientifique des arguments invoqués par ces deux grands penseurs.

Jacques Fisette aborde le problème de la décision chez Hayek d'un point de vue épistémologique et micro-économique. Il insiste, en premier lieu, sur le fait que la décision, définie comme un acte libre, autonome et porteur de changement social, ne peut pas, selon Hayek, être parfaitement rationnelle puisque l'information dont dispose chaque individu est fragmentaire, subjective et incertaine. La décision est donc toujours plus ou moins le résultat de l'ignorance. Cette conception, rappelle l'auteur, est tout à fait contraire à celle des rationalistes constructivistes qui croient à la possibilité, pour les agents économiques, d'obtenir une information complète, fiable et objective. Fisette démontre, en deuxième lieu, qu'en dépit de ses connaissances imparfaites, l'individu peut planifier ses décisions de manière à ce qu'il existe une certaine cohérence entre les actions posées et les fins poursuivies. Cette adéquation entre la fin et les moyens est possible parce que, selon Hayek, «l'homme peut agir conformément à des règles efficaces pour l'action sans connaître ces règles», étant donné que son expérience est fondée, sans qu'il en soit conscient, sur des normes scientifiques. Cette planification de l'action demeure cependant marquée par un haut degré d'incertitude puisque nos connaissances pratiques ne nous permettent ni de prédire, ni d'expliquer scientifiquement le comportement des autres agents individuels et sociaux. L'application de ces principes à la gestion des entreprises débouche sur la conclusion suivante: les entreprises ne sont pas en mesure, par leurs décisions administratives, de modifier les forces du marché en fonction de leurs intérêts. La fonction essentielle de l'autorité managériale est d'adapter les comportements de la firme aux forces spontanées du marché. Cette critique hayékienne de l'expertise managériale, souligne Fisette, dans la dernière section de son exposé, demeure questionnable en dépit de ses apports importants, puisqu'elle ne tient pas compte des nouvelles stratégies d'innovation et de planification des oligopoles et de leurs effets concrets sur le marché.

Dans le premier texte consacré à la pensée politique de Hayek, Kari Polanyi-Levitt et Marguerite Mendell rappellent le contexte historique des

années vingt en Europe et en Autriche. L'objectif de cette étude, soulignent les deux auteures, est de cerner les conditions économiques, sociales, politiques et culturelles qui ont influencé non seulement la formation initiale de Hayek, mais ses choix théoriques et idéologiques ultérieurs. Quatre thèmes structurent l'exposé: le déclin du libéralisme autrichien, au tournant du siècle; la naissance de la première République, au lendemain de la première guerre mondiale; l'école autrichienne d'économie et l'influence des enseignements de Ludwig von Mises sur l'évolution politique de Hayek. Les deux premiers thèmes traitent essentiellement des luttes entre conservateurs et sociaux-démocrates autrichiens au cours de la période marquée par le déclin et l'effondrement de l'Empire des Habsbourg. Selon Levitt et Mendell, l'énorme popularité des sociaux-démocrates auprès des couches travailleuses et les réformes qu'ils parvinrent à mettre en œuvre, entre 1919 et 1922, dans un contexte marqué par la révolution socialiste en Russie et en Hongrie, traumatisèrent profondément la classe moyenne à laquelle appartenaient la famille de Hayek et les intellectuels qu'il fréquentait à l'Université. Confrontée à une baisse de revenus et à une érosion de sa position sociale, en raison de l'hyperinflation, et se sentant menacée par une éventuelle victoire du socialisme, celle-ci se rangea du côté des forces conservatrices. Ces conditions expliqueraient, selon les auteures, le développement d'un courant anti-socialiste radical au sein de l'école autrichienne d'économie, notamment autour de Ludwig von Mises dont Friedrich Hayek devint l'un des partisans les plus convaincus. Les bouleversements de l'après-guerre en Europe centrale, l'influence des idées de l'école autrichienne et de Mises et l'exacerbation des débats entre sociaux-démocrates et conservateurs au cours de la période des années trente, caractérisée, en Autriche, par la montée du fascisme et la réalisation de l'Anchluss, seraient à l'origine de la philosophie anti-socialiste de Hayek, philosophie exposée entre autres dans *La Route de la servitude*. Telle est, en définitive, la conclusion qui se dégage du texte de Levitt et Mendell.

François Houle, dans le texte suivant, analyse la critique hayékienne de la justice distributive. Après avoir exposé la signification de ses concepts de justice et de liberté, il démontre, qu'en raison de son caractère dualiste, sa philosophie conduit nécessairement au rejet de l'État-providence tel qu'il s'est constitué dans les sociétés libérales par l'assimilation de cette forme d'interventionnisme au totalitarisme. À travers l'examen des notions de justice et de liberté, l'auteur montre que la théorie politique de Hayek n'est ni une simple réaffirmation des principes du libéralisme classique ni la source d'inspiration unique du néo-libéralisme. Ainsi, alors que les règles de justice découlent d'une construction rationnelle a priori chez les classiques, elles proviennent, chez Hayek, d'une longue évolution des valeurs et des conduites humaines. Sa vision de la justice est procédurale et non substantive. Les règles de juste conduite, dont les lois sont dérivées, ne sont pas fondées sur

les intérêts rationnels des individus mais sur leurs connaissances sensibles et pratiques. La justice est donc un produit de l'ordre spontané et subjectif du marché. La notion de justice distributive, prônée par l'État-providence, entre en contradiction avec cette conception, souligne l'auteur dans la seconde partie de son exposé, puisqu'elle implique une planification rationnelle de l'allocation des ressources par une organisation centralisée extérieure au marché, une intervention artificielle et autoritaire de l'État — autoritaire parce que n'émanant pas des volontés individuelles — que Hayek associe au totalitarisme. Houle insiste, notamment dans sa conclusion, sur le fait qu'en dépit de son rejet de l'État-providence, Hayek n'est ni un anarchiste — comme le laissent entendre les libertariens américains — ni un conservateur. Il est en faveur d'une démocratie limitée et élitiste dans le cadre de laquelle l'État, à travers la loi, protège les droits des individus contre le despotisme de la majorité.

La réflexion de Dorval Brunelle complète, jusqu'à un certain point, celles de trois auteurs précédents puisqu'elle traite de l'influence des idées politiques de Hayek sur le courant néo-libéral conservateur américain — en particulier le mouvement des droits de propriété — depuis les années cinquante. Deux questions orientent cette réflexion: pourquoi assistons-nous, durant cette période, à une résurgence du débat sur le droit de propriété? Dans quelle mesure ce débat a-t-il influencé l'évolution ultérieure du système économique et social américain? Après avoir distingué le courant ultra-conservateur, auquel il associe Hayek, de la droite radicale, l'auteur soutient que la venue de Hayek à Chicago, durant la période du maccarthysme, visait à contrer l'influence des socialistes et des sociaux-démocrates et à renforcer celle des néo-conservateurs. À l'instar de Ludwig von Mises et Aaron Director, invités également aux États-Unis durant cette période, Hayek aurait contribué, grâce à son influence au sein de la revue *Economica* et du Social Thought Committee de l'Université de Chicago, à l'émergence de journaux et d'associations favorables à ce courant. Brunelle présente ensuite la conception de Hayek sur le droit en insistant sur sa similitude avec celle des classiques et sur les trois éléments suivants: les règles de justice sont un produit de l'action humaine; elles ont essentiellement un caractère prohibitif, visant à sanctionner tout empiètement sur la liberté et la propriété d'autrui; toute forme d'intervention de l'État au sein du marché est contraire à la justice puisqu'elle brime les libertés individuelles qui sont le fondement des lois. Enfin, dans un troisième et dernier volet, l'auteur analyse les thèses du mouvement des droits de propriété et leur impact sur les politiques économiques et sociales reaganiennes depuis le début des années quatre-vingts, sans établir, cependant, de relation précise entre les conceptions juridiques de Hayek et cette évolution des politiques gouvernementales américaines.

Une bibliographie des œuvres de Hayek et des principaux écrits qui leur ont été consacrés, complète cet ouvrage. Les références aux publications de Hayek insérées dans les textes des auteurs renvoient au code établi dans la première section de cette bibliographie. Le lecteur désireux de retrouver une citation devrait cependant consulter en premier lieu la liste des références bibliographiques, à la fin du texte concerné, pour savoir laquelle des éditions de l'œuvre de Hayek — souvent multiples — l'auteur a utilisée.

FRIEDRICH HAYEK
SA VIE ET SON ŒUVRE*

Gilles Dostaler

L'œuvre de Friedrich Hayek a commencé à être publiée au lendemain de la première guerre mondiale. Elle n'est pas encore terminée, puisqu'on attend notamment la parution d'une nouvelle trilogie, *The Fatal Conceit: the Intellectual Error of Socialism*. Sa bibliographie compte actuellement une vingtaine de livres, autant d'ouvrages dirigés et introduits, une quarantaine de brochures, et au-delà de cinq cents articles, conférences et autres formes d'intervention[1]. La diversité de cette production ne le cède pas à son volume. Les interventions de Hayek se situent dans les domaines les plus variés: psychologie, philosophie, épistémologie, théorie économique, politique économique, philosophie politique, droit, histoire de la pensée, pour ne citer que les principaux. Il est par ailleurs assez difficile de classer rigoureusement ses travaux dans l'une ou l'autre de ces catégories. En effet, la plupart couvrent plusieurs domaines à la fois. Hayek a souvent affirmé que la spécialisation étroite empêchait d'appréhender les grands problèmes de la société. De l'économiste qui n'est qu'économiste, il a écrit qu'«il était susceptible de devenir nuisible sinon carrément dangereux» (1956a-1967a, 123)[2].

---

* Nous remercions Marielle Cauchy et Diane Éthier pour leurs commentaires qui nous ont permis d'améliorer ce texte. Nous demeurons évidemment le seul responsable des défauts du produit final.

1. On trouvera la bibliographie la plus complète des travaux de Hayek, établie par John V. Cody et John Gray, dans Gray (1986), 148-209. Voir aussi Machlup (1976), 51-59, et Streissler et alii (1969), 309-315. Les références de notre texte renvoient à la bibliographie qu'on trouvera à la fin de ce volume. La première partie présente une liste chronologique des principales oeuvres de Friedrich Hayek, et la seconde une bibliographie sélective des écrits consacrés à Hayek.

2. Dans le cas des références aux écrits de Hayek, nous omettrons généralement la mention de son nom devant la date. Par ailleurs, lorsqu'il y a, comme ici, deux dates

Par son caractère multidisciplinaire, mais aussi à cause des options tranchées de son auteur, cette œuvre a connu un destin assez singulier. Dès le début de sa carrière, après une brève période de sympathie pour le socialisme fabien, Friedrich Hayek affiche un libéralisme intransigeant et, comme il le dit lui-même, un «anti-socialisme radical». Il développe, dans le domaine de la théorie économique, des thèses qui se situent en opposition totale avec celles qu'au même moment John Maynard Keynes commençait à élaborer. Et surtout, sur le plan des politiques économiques, ses propositions sont diamétralement opposées à celles qui sont associées au nom de son rival. Or c'est le keynésianisme — du moins l'un de ses avatars — qui s'est imposé dans les années trente et quarante pour ensuite régner sans partage dans les années cinquante et soixante. Ce fut donc, pour Hayek, qu'on a alors décrit comme un dinosaure qui aurait survécu à la sélection naturelle, un long purgatoire.

Mais le triomphe vint à son tour, à qui sut attendre. Il vint avec la remise en cause du keynésianisme, tant sur le plan théorique que pratique, à partir des années soixante-dix. On redécouvrit Hayek. Le symbole de ce triomphe est l'attribution du Prix Nobel d'économie en 1974. Hayek est devenu l'un des principaux inspirateurs de ce qu'on appelle le «néo-libéralisme», en économie comme en politique. Le fait que sa dernière œuvre majeure, *Droit, législation et liberté*, en trois tomes, ait été rapidement traduite en français (1980a, 1981 et 1983a), en est l'un des signes. Mais il suffit de lire l'un ou l'autre des «nouveaux économistes» et «nouveaux classiques» pour s'en convaincre. Sur les principes, ils se contentent le plus souvent de répéter Hayek, avec moins de subtilité. Comme dans le cas de Keynes ou de Marx, on constate un appauvrissement de la formulation initiale de la pensée à sa traduction, souvent dogmatique, par les disciples. Il importe donc de revenir aux énoncés initiaux, pour éclairer les grands débats politiques, économiques et sociaux de notre temps.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons d'abord l'auteur de cette œuvre, au moyen d'une esquisse biographique dans laquelle nous situerons ses principaux écrits. Puis nous examinerons les grands thèmes de la pensée de Hayek, selon les trois axes qui figurent au sous-titre de cet ouvrage: la philosophie, l'économie et la politique. Cette séparation est évidemment arbitraire, mais nécessaire pour l'exposé. Il ne saurait être question, par ailleurs, de faire une présentation exhaustive d'une pensée complexe et chan-

---

séparées par un trait, la première renvoie à la publication initiale du texte, et la seconde à l'édition dont nous avons tiré la citation. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'un recueil d'articles de Hayek. Les deux entrées se trouvent dans la bibliographie. Par exemple, il s'agit ici de l'article «The Dilemma of Specialization», d'abord publié dans un recueil dirigé par L. D. White en 1956, et repris dans les *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, publié par Hayek en 1967.

geante. Les contributions à ce livre en analyseront beaucoup plus en détail les divers aspects, et le lecteur pourra lui-même se rendre compte de la multiplicité des interprétations possibles. Notre intention est d'offrir un guide de lecture de l'œuvre de Friedrich Hayek.

Esquisse de biographie[3]

Vienne

Friedrich August von Hayek naît à Vienne le 8 mai 1899, dans une famille d'universitaires. Son père était docteur en médecine et professeur de botanique à l'Université de Vienne. Son grand-père paternel enseignait la zoologie au même endroit, alors que son grand-père maternel était professeur de droit public à l'Université d'Innsbruck.

Il commence des études de droit à l'Université de Vienne en novembre 1918. Il obtient un doctorat dans cette discipline en 1921, mais il s'intéresse surtout à l'économie et à la psychologie. Il suit les cours de Friedrich von Wieser, le principal théoricien, avec Eugen von Böhm-Bawerk, de la deuxième génération de l'école de Vienne, fondée par Carl Menger. C'est Wieser qui l'intéresse aux problèmes reliés à la théorie de la valeur, et en particulier celui de l'«imputation», sur lequel il entreprend la rédaction d'une thèse de doctorat. Il fréquente aussi des cours de philosophie. Influencé par le physicien et philosophe des sciences Ernst Mach, Hayek rédige, en 1920, une texte intitulé «Contributions to a Theory of the Development of Human Consciousness», qui, remanié, sera publié plus de trente années plus tard sous le titre de *The Sensory Order: An Inquiry into the Foundations of Theoretical Psychology* (1952b). Hayek hésite alors entre la psychologie et l'économie et ce sont, dit-il, «des circonstances extérieures qui m'ont forcé à choisir entre les deux» (Hayek, 1984, 1).

En 1921, Hayek contribue à la mise sur pied d'un groupe de jeunes intellectuels qui se réunissent pour discuter de textes portant sur divers problèmes d'intérêt commun. Les disciplines représentées sont nombreuses et variées: économie, sociologie, histoire, philosophie, histoire de l'art, musique, psychanalyse, physique et mathématiques. Plusieurs membres de ce groupe deviendront célèbres par la suite, et la plupart rejoindront le séminaire de Ludwig von Mises, fondé en 1922 et qui réunira, jusqu'en 1934, la

3. Friedrich Hayek a lui-même rédigé quelques notes autobiographiques dans l'introduction de Hayek (1984), 1-4, datée de novembre 1982. On trouvera aussi des éléments de biographie dans les ouvrages suivants: Butler (1983), 1-13; Gray (1986), 146-147, Machlup (1976), 13-14; Nishiyama et Leube (1984), xvii-xxx. C'est le philosophe W.W. Bartley III, responsable des archives de Hayek à la Hoover Institution, qui sera son biographe officiel.

quatrième génération de l'école autrichienne. Mises, héritier intellectuel de Wieser et Böhm-Bawerk, est l'auteur de la *Théorie de la monnaie et du crédit* (1912) et de *Socialisme* (1922). Il était par ailleurs l'un des directeurs d'un organisme gouvernemental chargé de régler les dettes d'avant-guerre de l'Autriche, pour lequel Hayek commence à travailler en octobre 1921. Mises exerce, sur Hayek une influence déterminante, contribuant en particulier à éteindre ses sympathies socialisantes et fabiennes de l'époque, et devenant «pour les dix années suivantes, le guide principal dans le développement de mes idées» (Hayek, 1984, 1).

En mars 1923, Friedrich Hayek obtient un second doctorat, en science politique. Puis il décide, «à ses propres dépenses et risques» de séjourner quinze mois aux États-Unis, muni d'une douzaine de lettres de recommandation de Joseph Schumpeter, autre éminent économiste viennois. Il est assistant de Jeremiah W. Jenks à l'Université de New York, mais il suit aussi des cours à l'Université Columbia et à la New School for Social Research, où il est en contact avec le courant institutionnaliste. Il assiste aux cours de Wesley Clair Mitchell, un des principaux représentants de ce courant. Il présente un texte au dernier séminaire de John Bates Clark. Il se déclare déçu de l'état de la théorie économique aux États-Unis, mais s'intéresse beaucoup aux travaux sur les politiques monétaires et le contrôle des fluctuations cycliques associés au «Harvard Economic Service» et à la Réserve fédérale. Il commence une nouvelle thèse de doctorat sur les problèmes de stabilisation monétaire, sous la direction de J.D. Magee, mais il ne l'achèvera jamais.

De retour à Vienne en mai 1924, il publie ses premiers articles, et commence des recherches sur la théorie monétaire, à partir de son expérience américaine, en vue d'obtenir un poste à l'université. Il est intéressé avant tout par la théorie pure, mais ce sont les questions plus concrètes d'analyse factuelle qui attirent l'attention. C'est donc à l'occasion d'un article sur «La Politique monétaire des États-Unis après la reprise de 1920» (Hayek, 1925) qu'il expose, pour la première fois, le noyau de sa thèse sur les relations entre la baisse du taux d'intérêt et le surinvestissement. Dès cette époque, il critique l'argumentation de Keynes contre le retour à l'étalon-or.

En 1926, Hayek se marie, à Vienne, avec Hella Fritsch. En 1927, Mises et Hayek fondent l'Institut autrichien de recherche économique, qui se consacre à l'étude des fluctuations et des crises. Hayek en est le directeur jusqu'en 1931. À partir de 1929, il commence aussi à enseigner à l'Université de Vienne. C'est à Londres, en 1928, qu'il rencontre pour la première fois John Maynard Keynes, de seize ans son aîné, déjà l'économiste le plus célèbre d'Angleterre, et l'un des plus connus au monde. «L'impression personnelle de l'homme est inoubliable», écrit Hayek, qui rend compte ainsi de cet événement:

> I met him first in 1928 in London at some meeting of institutes of business cycle research, and though we had at once our first strong disagreement on some point of interest theory, we remained thereafter friends who had many interests in common, although we rarely could agree on economics. He had a somewhat intimidating manner in which he would try to ride roughshod over the objections of a younger man, but if someone stood up to him he would respect him forever afterwards even if he disagreed. After I moved from Vienna to London in 1931 we had much occasion for discussion both orally and by correspondence. (1966a-1978, 283)

Les activités professionnelles de Hayek l'empêchent de poursuivre au rythme qu'il souhaiterait ses recherches théoriques. Il avait alors décidé de rédiger un manuel sur la théorie et la politique monétaires, qui devait être précédé d'une longue introduction historique, à laquelle il consacrait tout son temps libre. Il publie, en 1928, «Intertemporal Price Equilibrium and Movements in the Value of Money» (1928a). Cet important travail théorique contient l'essentiel des thèses qui seront développées dans ses travaux ultérieurs, en particulier sur la relation entre les changements de prix relatifs dans le temps et l'allocation intertemporelle des ressources. Dans des passages étrangement proches de ce qu'on peut lire sous la plume de Keynes, Hayek accuse la théorie orthodoxe de faire abstraction du temps, ce qui est une erreur dans le cadre de la «considération d'une économie monétaire» (1928a-1984, 72).

C'est en 1929 que Friedrich Hayek publie, en allemand, un premier livre qui sera traduit en anglais en 1933, *Monetary Theory and the Trade Cycle* (1929a et 1933a). Il y fait une revue critique des théories non monétaires et monétaires des cycles, développant la thèse selon laquelle la cause des fluctuations cycliques réside dans des interventions monétaires qui créent des distorsions dans les relations de prix relatifs, menant elles-mêmes à une mauvaise allocation des ressources. Il condamne les politiques de lutte contre la dépression par l'extension du crédit, favorisées par Keynes et ses partisans. Ces politiques, alliées aux rigidités des marchés, ne peuvent qu'aggraver la dépression.

Londres

Lionel Robbins était à cette époque le chef de file d'un groupe d'économistes libéraux établis à la London School of Economics, alors que Keynes et ses disciples avaient leurs quartiers généraux à Cambridge. En 1931, Robbins invite Hayek à prononcer des conférences. Hayek condense rapidement, en quatre exposés, le résultat de ses recherches. Cela donne *Prix et production*,

son deuxième livre (1931a et 1975a). On lui offre un poste à la London School, où il devient le premier professeur étranger. Hayek déménage donc à Londres, où il vivra jusqu'en 1950. Il acquiert en 1938 la citoyenneté britannique, qu'il détient toujours.

En 1931, on demande à Hayek de faire la recension du *Traité de la monnaie* de Keynes, ce dont il s'acquitte en deux longs articles (1931c et 1932a; voir aussi 1931d), auxquels il dit avoir consacré beaucoup de temps. Keynes répond au premier par une critique de *Prix et production* (Keynes, 1931), qu'avait aussi critiqué Sraffa (Sraffa, 1932a et 1932b; voir aussi la réponse de Hayek, 1932c). C'est le début d'une longue controverse, qui sera marquée, en particulier, d'un intéressant échange de lettre entre Keynes et Hayek (Keynes, 1973, 257-266). Les deux auteurs y précisent leurs divergences, qui portent fondamentalement sur le rapport entre l'épargne et l'investissement. La critique de Hayek contribue d'ailleurs, autant que les discussions du «Circus»[4], à pousser Keynes à modifier ses thèses du *Traité de la monnaie* et à entreprendre la rédaction de *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Échaudé parce que Keynes avait répondu à ses critiques en disant qu'il avait changé d'idée et préparait un nouveau livre, Hayek a préféré ne pas faire de recension de *La Théorie générale*, ce qu'il a regretté par la suite.

La montée du nazisme força son éditeur à renoncer au projet de manuel sur la théorie et la politique monétaires. Hayek abandonne aussi ce projet parce que la tâche la plus urgente lui paraît être désormais celle de réfuter «la renaissance de l'erreur de la détermination de l'emploi par la demande agrégée» (Hayek, 1984, 4). Il publie une dizaine d'articles sur la théorie du capital, l'investissement et les cycles, dont plusieurs seront rassemblés en 1939 sous le titre *Profits, Interest and Investment: and Other Essays on the Theory of Industrial Fluctuations* (1939a). Il continue à développer la thèse selon laquelle le sous-emploi et la mauvaise allocation des investissements sont provoqués par des distorsions économiques causées par les interventions monétaires. Des conférences prononcées à Genève sur le système monétaire international sont publiées en 1937 sous le titre de *Monetary Nationalism and International Stability* (1937a). C'est en 1941 que paraît ce qui est à la fois la plus importante et la dernière œuvre de «théorie économique pure» de Friedrich Hayek, *The Pure Theory of Capital* (1941a), fondement théorique et première partie d'une œuvre dont la suite ne verra jamais le jour:

> But after a highly specialized effort of seven years with only half the task completed I must confess I had become so tired of it that I used the outbreak of war as an excuse to publish the first part and then to turn to

4. Il s'agit d'un groupe de jeunes disciples et élèves de Keynes qui se réunissaient régulièrement pour discuter du *Traité de la monnaie*. On y comptait, entre autres, Richard Kahn, Joan Robinson et Piero Sraffa.

> what had come to appear to me more pressing problems. (Hayek, 1984, 4)

Parmi ces problèmes, il y a d'abord le débat sur la planification et le socialisme auquel Hayek s'est trouvé mêlé dans les années trente. C'est la seconde édition du livre de Mises, *Socialisme*, qui l'a provoqué. Contre Oskar Lange et Henry Douglas Dickinson, Mises et Hayek prétendent démontrer l'impossibilité du «socialisme de marché». Hayek développe ses thèses dans l'introduction et la conclusion d'un livre qu'il édite en 1935, *L'Économie dirigée en régime collectiviste* (1935a et 1939b).

Outre cette question, qui le préoccupera jusqu'à ce jour, Hayek s'occupe de plus en plus de problèmes d'épistémologie et de théorie de la connaissance. Dans un important texte publié en 1937, «Economics and Knowledge» (1937b), il présente pour la première fois ses thèses sur la division de la connaissance, et commence à prendre ses distances par rapport à la théorie économique orthodoxe. Il abandonne, en particulier, le concept d'équilibre général développé par les économistes de tradition walrasienne. En 1935, il lit *La Logique de la découverte scientifique* de Karl Popper. Il y découvre, tant sur le plan politique que philosophique, des thèses très proches des siennes. L'année suivante, il invite Popper à présenter, dans son séminaire de la London School, *La Pauvreté de l'historicisme*. C'est le début d'une longue amitié.

En 1941, Hayek commence à publier, dans la revue *Economica*, une série d'articles sur la «contre-révolution de la science» (1941b) et ce qu'il appelle le «scientisme» (1942b, 1943a et 1944b), c'est-à-dire l'application servile, dans les sciences sociales, des méthodes des sciences naturelles. Il y critique le «rationalisme constructiviste» ou «naïf», qui prétend comprendre totalement la société et, surtout, se propose de la transformer rationnellement. Ces textes, publiés en 1952 sous le titre *The Counter-Revolution of Science: Studies on the Abuse of Reason* (1952a), contiennent le fondement théorique de son opposition au planisme et au socialisme. Cette opposition, il en offre d'autre part une version plus politique et vulgarisée dans *La Route de la servitude* (1944a et 1946a), complétée par des textes plus spécialisés rassemblés dans *Individualism and Economic Order* (1948a). Avec *La route de la servitude*, Hayek se fait beaucoup d'ennemis, mais il atteint aussi une notoriété mondiale, grâce surtout à la publication d'une version condensée dans le *Reader's Digest* (1945d).

À cette époque, la London School avait dû déménager à Cambridge, à cause des bombardements de Londres. Keynes s'est lui-même chargé de trouver un hébergement pour son ami et adversaire «idéologico-politique». Au cours de leur dernière rencontre, trois semaines avant sa mort, Keynes aurait déclaré à Hayek, selon le témoignage de ce dernier, qu'il était prêt à changer de

nouveau l'opinion publique s'il s'avérait que les mesures inspirées de ses théories, conçues pour un contexte particulier, se révélaient dangereuses dans un nouveau contexte. Selon Hayek, Keynes ne semblait d'ailleurs pas nourrir beaucoup de sympathie pour ses propres disciples (1952c-1967, 348).

Après la guerre, Hayek est très pessimiste quant à l'avenir de la liberté dans le monde. Même si, à son avis, le socialisme soviétique a cessé d'être un modèle, et que le socialisme traditionnel a vécu, cet avatar qu'est la social-démocratie est aussi dangereux. Aussi invite-t-il, en 1947, une quarantaine d'intellectuels prestigieux — économistes, juristes, historiens, journalistes — à une conférence à Mont Pélerin, en Suisse, pour discuter des principes d'un ordre libéral et des moyens de le préserver (voir sa conférence inaugurale, 1947a). Parmi les invités, on compte Maurice Allais, Milton Friedman, Bertrand de Jouvenel, Frank H. Knight, Fritz Machlup, Ludwig von Mises, Michael Polanyi[5], Karl Popper, Lionel Robbins. Ce groupe décide de perpétuer son existence, comme forum de discussion, et c'est ainsi que naît la Société du Mont Pélerin, dont Hayek sera président de 1947 à 1960, avant d'en devenir président d'honneur. La Société, qui compte environ 400 membres dans une trentaine de pays, se réunit approximativement une fois par année dans divers pays. Sa réunion de 1975 était consacrée à une évaluation des travaux de Friedrich Hayek, à la suite de l'attribution du prix Nobel (Machlup, 1976). Ce fut l'une des deux seules réunions à laquelle Hayek n'assista pas.

Chicago

En décembre 1949, Hayek quitte la London School of Economics. Ce divorce institutionnel coïncide avec un divorce personnel. Il se remarie en 1950, à Vienne, avec Hélène Bitterlich. Au printemps 1950, il enseigne à l'Université d'Arkansas. Puis en octobre 1950, il accepte un poste de professeur de sciences sociales et morales à l'Université de Chicago. Il devient aussi président du «Committee of Social Thought» de cette institution. Sa leçon inaugurale porte sur Comte et Hegel (1951b). Il est évidemment en contact avec les théoriciens de ce qu'on appelle «L'École de Chicago», tels Frank Knight, Milton Friedman, Aaron Director et George Stigler, sur lesquels il exerce beaucoup d'influence. Son séminaire, de caractère multidisciplinaire, attire plusieurs personnes.

Pendant cette période, il publie, outre de nombreux articles: *John Stuart Mill and Harriet Taylor* (1951a), *The Counter-Revolution of Science* (1952a), *The Sensory Order* (1952b), *Capitalism and the Historians* (1954), *The*

5. Il ne faut pas confondre l'auteur de *The Logic of Liberty* et son frère Karl Polanyi, l'auteur de *La grande transformation*.

Political Ideal of the Rule of Law (1955a), *The Constitution of Liberty* (1960a). Ce dernier livre, qui constitue d'une certaine manière la suite de *La Route de la servitude* est sans doute l'un de ses plus ambitieux. La préface en est datée du jour de son soixantième anniversaire, et du centenaire de la publication du *On Liberty* de John Stuart Mill. Hayek se propose d'y réexposer les fondements aussi bien philosophiques que politiques et juridiques du libéralisme, fondements qu'on a perdu de vue depuis plus d'un siècle. Il s'agit de «l'imbrication entre la philosophie, la jurisprudence et l'économique de la liberté» (1961a, 6). Hayek se pose en héritier de Mandeville, Hume, Smith, Burke, Tocqueville et Acton.

Freiburg

En 1962, Hayek commence une quatrième carrière. Il se voit offrir une chaire d'économie politique à l'Université de Freiburg, en Allemagne. Il y succède à son ami Walter Eucken, fondateur de l'«École Ordo», à la fin de la guerre, autre noyau libéral dont les membres ont fourni la base théorique du «miracle économique» allemand. Après avoir été formé à l'École autrichienne, avoir côtoyé celle de la London School of Economics, puis celle de Chicago, Hayek termine donc sa carrière avec le quatrième de ces «noyaux libéraux» qui ont résisté à l'offensive keynésienne. À Freiburg, Hayek revient à des questions de politique et de théorie économiques. Durant les sept années qu'il y passe, sont publiés, outre de nombreuses traductions de ses ouvrages antérieurs, deux livres, cinq brochures et trente articles. En 1964, il reçoit un doctorat honorifique de l'Université de Tokyo.

Nommé professeur honoraire de l'Université de Freiburg en 1969, il retourne à son Autriche natale, où il dispose aussi du poste de professeur honoraire à l'Université de Salzbourg. Ce séjour est difficile. Sa santé est mauvaise, et il se trouve isolé tant sur le plan intellectuel que politique. Il n'en poursuit pas moins un intense travail de recherche et d'écriture qui aboutit, en 1973, au premier tome de sa trilogie, *Droit, législation et liberté: Règles et ordre* (1973a et 1980a). Cet ouvrage poursuit la réflexion engagée dans *The Constitution of Liberty*. Il s'agit, après avoir posé les fondements du libéralisme, de voir comment on peut le mettre en œuvre, dans la situation actuelle. Le deuxième tome, *Le Mirage de la justice sociale* (1976a et 1981) est publié en 1976 et le troisième, *L'Ordre politique d'un peuple libre* (1979a et 1983a) en 1979.

En 1974, Hayek reçoit un doctorat honorifique de l'Université de Salzbourg. Puis c'est, de manière tout à fait inattendue, le Prix Nobel d'économie. Il le partage avec l'économiste suédois Gunnar Myrdal, qui est à tous égards aux antipodes de Hayek. En 1931, Myrdal publiait *L'Équilibre*

monétaire, par lequel il apparaît comme un précurseur de Keynes. Il fut, entre autres, un des théoriciens de la social-démocratie suédoise. L'Académie suédoise a attiré l'attention sur le caractère interdisciplinaire de l'œuvre des deux lauréats:

> A quality which Myrdal and von Hayek have in common is a well-documented ability to find new and original ways of posing questions and presenting new ideas on causes and policies. This characteristic has often made them somewhat controversial. This is only natural when the field of research is extended to include factors and linkages which economists usually take for granted or neglect. (Machlup, 1976, xvi)

Dans son exposé au banquet de réception du prix Nobel, Hayek a déclaré que si on lui avait demandé conseil avant d'instituer un prix Nobel d'économie, il l'aurait déconseillé, ajoutant que cette distinction conférait «une autorité qu'en économique aucun homme ne devrait posséder»:

> There is no reason why a man who has made a distinctive contribution to economic science should be omnicompetent on all problems of society — as the press tends to treat him till in the end he may himself be persuaded to believe. (Machlup, 1976, xviii)

En 1977, Hayek retourne à Freiburg, où il réside depuis ce temps. Il a cherché, à la fin des années soixante-dix, à organiser, à Paris, une rencontre entre libéraux et socialistes. Les textes qu'il a rédigés à cette occasion ont constitué le point de départ d'une nouvelle trilogie: *The Fatal Conceit: The Intellectual Error of Socialism*. Dans cet ouvrage, il reprend ses thèses habituelles, mais se penche en particulier sur l'évolution culturelle et les problèmes de morale. Voici comment son auteur en expose la thèse centrale:

> *The Fatal Conceit*, which is the subject of the book on which I am working, is devoted precisely to refute the erroneous belief that *Man has Made Himself*. (V. Gordon Childe, 1936). (1983c, 328)

Hayek et la philosophie

Raison et perception

Du début à la fin de sa carrière, Friedrich Hayek s'est intéressé à la philosophie et à l'épistémologie. Non seulement la méthodologie de l'économie, mais aussi celle des sciences en général, et les conditions de la perception l'ont toujours intéressé. Ses conceptions théoriques en économie comme ses positions politiques s'appuient d'ailleurs en grande partie sur sa

vision des processus cognitifs et sa théorie de la connaissance. Ainsi la conception hayékienne du marché comme sa condamnation du «planisme» dérivent de sa thèse relative à la «division de la connaissance».

À ce questionnement philosophique est aussi lié l'intérêt de Hayek pour la psychologie. Nous avons vu qu'il a d'abord hésité entre la psychologie et l'économie, rédigeant au début des années vingt un texte publié en 1952 sous le titre *The Sensory Order: An Inquiry into the Foundations of Theoretical Psychology*. Selon ceux qui ont pu avoir accès au dernier manuscrit de Hayek, plusieurs éléments en sont repris et développés dans *The Fatal Conceit*. Friedrich Hayek se considère, en ce domaine, comme un disciple du philosophe allemand Emmanuel Kant, dont il oppose par ailleurs le libéralisme au totalitarisme de Hegel. C'est au scepticisme kantien qu'on peut rattacher sa vision des processus cognitifs. Selon cette conception, l'ordre que nous trouvons dans le monde est donné par l'activité créatrice de notre esprit («mind»). La sensation est un mécanisme de décodage qui transmet de manière très abstraite l'information à propos de l'environnement externe. Il n'y a pas de catégorie fondamentale, à la Descartes. L'esprit humain est lui-même le produit d'une évolution. De là découle une conséquence très importante: le dualisme entre l'esprit et le monde physique. On ne peut expliquer totalement l'esprit, le réduire à une dimension purement physique, du moins sur le plan pratique. C'est là-dessus que se fonde la position de Hayek sur l'impossibilité d'unifier totalement la science, sa critique de ce qu'il appelle le «scientisme», aussi bien que sa thèse selon laquelle la connaissance en science sociale est fondamentalement subjective. C'est là-dessus que se fonde, aussi, la critique de l'«abus de la raison». L'attitude de l'être face au monde qu'il cherche à connaître doit en être une d'humilité. On ne peut «expliquer» complètement. Tout progrès de la connaissance nous fait surtout découvrir un peu plus l'étendue de notre ignorance.

À ce scepticisme est associé le nom de Kant, mais aussi celui d'un autre grand philosophe, dont Hayek, à plusieurs reprises, se pose en disciple, David Hume. Dès 1740, dans le *Traité de la nature humaine*, Hume a construit une théorie de la connaissance fondée sur le scepticisme et la conscience des limites de la raison, sur la base de laquelle il a élaboré une théorie de la croissance des institutions humaines qu'on retrouve chez Smith et les fondateurs de la philosophie politique libérale (1963d). On qualifie parfois d'anti-rationaliste cette attitude, mais Hayek préfère parler d'un rationalisme évolutionniste (ou «critique», pour reprendre le terme de Popper) qu'il oppose au rationalisme constructiviste (ou «naïf»).

La division de la connaissance

Hayek a développé les idées qui précèdent dès le début de sa carrière. D'autres éléments se sont précisés plus tard. Il en est ainsi, en particulier, de l'idée de «division de la connaissance». Il la formule pour la première fois en 1937, et déclare par la suite que c'est là sa découverte la plus originale. La division de la connaissance a pour Hayek le même statut, et la même importance, que la division du travail, conceptualisée par Mandeville, puis Smith. La société est caractérisée par le fait que chaque individu qui la compose ne dispose que de «parcelles» de connaissances. Les connaissances de chacun sont nécessairement très limitées. Aucun cerveau, si puissant soit-il, ne peut embrasser la totalité des connaissances à un moment donné.

À ce caractère diffus, fragmentaire, divisé de la connaissance s'ajoute une autre caractéristique importante. C'est le fait que la connaissance n'est pas que rationnelle. Il y a une autre connaissance que la connaissance rationnelle, peut-être plus importante que cette dernière. C'est une connaissance «pratique», qu'on ne formule pas scientifiquement, mais qui fonde néanmoins une partie importante de notre action et de notre vie, en particulier de notre vie quotidienne. Ainsi l'enfant, écrit Hayek, utilise-t-il les règles de la grammaire sans pouvoir les formuler, sans même en être conscient. Il est impossible d'énoncer toutes les règles de nos comportements et de nos perceptions. L'habitude, le «know-how», constituent des éléments importants de transmission de connaissances, et en particulier de ce que Hayek appelle le «transfert de règles de conduite» (Hayek, 1963a).

La complexité

Dans les années cinquante et soixante, Hayek approfondit sa réflexion en développant sa théorie des «degrés d'explication» et des «phénomènes complexes» (1955c et 1964a). Définissant, comme Popper, la science comme un système hypothético-déductif, il estime que, même en physique, on ne cherche pas nécessairement toujours de nouvelles lois, mais «l'élaboration à partir de prémisses acceptées de modèles déductifs d'argumentation (deductive patterns of argument)» qui pourront rendre compte de faits observés complexes» (1955c-1967a, 7). Il vaut mieux parler d'orientations que de prédictions.

Tout appareil, comme le cerveau humain, ne peut en effet analyser une structure du même degré de complexité que lui: par exemple un autre cerveau, ou encore la totalité de la réalité sociale. Et cette appréhension est elle-même fondée sur une théorie, qui précède l'observation. C'est pourquoi la «sociologie de la connaissance» est une entreprise impossible; on ne peut viser qu'une théorie générale de la connaissance, une épistémologie. Dans le domaine des sciences sociales, on ne peut expliquer totalement, et surtout prédire, des

événements singuliers avec certitude. Les statistiques, par exemple, sont impuissantes à traiter des formes complexes («pattern complexity»). Dans son texte de 1964, Hayek prend d'ailleurs clairement ses distances par rapport au falsificationnisme, associé au nom de Popper, dont il écrit qu'il est moins important pour les phénomènes complexes (1964a-1967a, 29).

Scientisme et ordre spontané

Hayek oppose, à sa vision de la connaissance, le «scientisme», qu'il définit comme «l'imitation servile de la méthode et du langage de la Science» (1953, 12) dans le domaine des sciences sociales. Le scientisme dérive du rationalisme constructiviste (ou «naïf»), qui s'appuie sur une confiance illimitée dans les possibilités de la raison. René Descartes est le grand responsable de cette prétention prométhéenne. La France en est la principale terre d'élection, avec les encyclopédistes, Jean-Jacques Rousseau, l'École polytechnicienne, le saint-simonisme et Comte. Mais la Grande Bretagne a été elle-même pervertie, à travers Bacon, Hobbes ou Bentham.

Le scientisme rejette le caractère subjectif et la méthode «individualiste» des sciences sociales. Il croit en l'objectivité de la connaissance scientifique dans tous les domaines. Hayek condamne ce qu'il appelle l'objectivisme scientiste, qui vise à se passer de la connaissance subjective, et qui caractérise en particulier la sociologie, dont il met en doute la pertinence. Le scientisme se caractérise aussi par son «totalisme»[6], autre vice majeur de la sociologie. Il consiste à traiter des totalités, telles la société, l'économie, le capitalisme, l'impérialisme, comme des entités, des objets nettement délimités qu'on peut connaître parfaitement. Au totalisme est étroitement associé «l'historicisme», fruit de la prétention selon laquelle on pourrait «pénétrer directement les lois de succession des ensembles immédiatement appréhendés» (1953, 116). La recherche de «lois de développement», la «philosophie de l'histoire» est la grande illusion de Hegel, Comte, Marx, Sombart ou Spengler. Le marxisme en est le principal véhicule dans les temps modernes. Au «totalisme scientiste» est d'ailleurs étroitement associé le socialisme et le «totalisme politique», ou «totalitarisme». Le scientisme croit que la civilisation est le produit de la raison. Il croit donc qu'on peut consciemment «diriger» la société, la reconstruire rationnellement. Le totalitarisme politique, dont l'évolution de la Révolution française est le meilleur exemple, est donc, pour Hayek, le fruit d'une erreur intellectuelle.

Cette erreur remonte à une distinction d'abord formulée par les Grecs, entre l'ordre naturel (*Cosmos*) et l'ordre artificiel (*Taxis*). Il existe une autre

6. C'est ainsi que Raymond Barre traduit le «collectivism» de Hayek, dans sa traduction de «Scientism and the Study of Society» (1953).

réalité, une structure mise en lumière par Mandeville dans sa *Fable des abeilles* (1705), puis décrite et analysée par Adam Smith avec la parabole de la main invisible (1776): l'ordre spontané, dont la société est un exemple. Un ordre spontané est le résultat de l'action humaine, sans être pour autant le fruit d'un «dessein» (design) conscient, sans avoir été voulu et construit rationnellement. Telles sont les grandes institutions sociales: le langage, la morale, le droit, la monnaie, le marché. Aucun esprit humain n'a consciemment planifié ces institutions, qui sont le résultat d'une longue évolution historique, et qu'on ne peut supprimer par un acte volontaire sans risquer le retour à la barbarie. Cette évolution se fait selon un mécanisme de sélection, d'essais et d'erreurs, de disparition des structures inefficaces, qui n'est pas sans ressemblance avec la théorie darwinienne de l'évolution. Cela est, pour Hayek, d'autant moins surprenant que c'est Darwin qui a emprunté aux théoriciens de l'ordre spontané ses conceptions. C'est l'économie qui a influencé la biologie, plutôt que l'inverse. Les auteurs qui ont découvert le concept d'ordre spontané[7], fondateurs de la seule véritable science sociale et concepteurs du libéralisme moderne, étaient en effet aussi économistes. L'économie est en fait la seule science sociale qui a véritablement progressé grâce à la méthode subjectiviste, au rejet du scientisme et à sa claire perception des ordres spontanés.

Hayek et l'économie

La tradition autrichienne et Keynes

La première partie de sa carrière, dit Hayek, fut celle d'un «économiste pur», et c'est parce qu'il a consacré une grande partie de sa vie à l'étude de l'économie qu'il a pu développer sa philosophie politique et écrire, par exemple, une livre comme *The Constitution of Liberty* (1960a, v).

Élève de Wieser et disciple de Mises, c'est dans la tradition autrichienne établie par Carl Menger que Hayek développe ses thèses. Cette tradition, en opposition avec la conception walrasienne qui s'imposera dans le monde anglo-saxon, et en particulier aux États-Unis, met l'accent sur le caractère temporel des processus économiques, sur les institutions, et aussi sur l'importance de la monnaie. Elle se méfie de la mathématisation à outrance de la théorie économique. Pour les autrichiens, c'est une dangereuse illusion de croire qu'on peut enfermer la réalité économique dans un système d'équations simultanées et a-temporelles.

7. Outre Mandeville et Smith, Hayek mentionne, entre autres, Hume, Ferguson et Steuart. Il se considère lui-même comme ayant ressuscité ce concept au vingtième siècle.

Dans son article de 1928, «L'équilibre intertemporel des prix et les mouvements dans la valeur de la monnaie», Hayek écrit que «toute activité économique se déroule dans le temps» (1928a-1984, 71). Dans ce contexte, la monnaie a une influence déterminante, et il ne faut pas confondre, comme le font beaucoup d'économistes, économie monétaire et économie de troc. Il y a là, les lecteurs de Keynes l'auront vu, une étonnante similitude avec les thèses avancées par ce dernier dans les travaux préparatoires à *La Théorie générale*. Le temps historique, l'incertitude, la monnaie (comme «pont entre le présent et l'avenir»), les caractéristiques spécifiques d'une économie monétaire, tels sont les divers éléments que les keynésiens «radicaux» ou «orthodoxes» (les «post-keynésiens») considèrent comme les caractéristiques propres de la théorie keynésienne (ou de la «vraie» théorie de Keynes), et le lieu de rupture avec l'orthodoxie néo-classique. Il est surprenant de voir Hayek développer les mêmes thèses et faire la même critique de l'orthodoxie néo-classique, au moment d'ailleurs où il rencontre Keynes pour la première fois. Sur cette base, Hayek construira une analyse des fluctuations cycliques diamétralement opposée à celle de Keynes, à partir de quoi les deux auteurs proposeront des remèdes radicalement opposés.

Marché et catallaxie

Le marché est, de l'avis de Hayek, une institution fondamentale, non seulement de la société moderne, mais de la civilisation. C'est un «ordre spontané», résultat non planifié de l'action humaine, fruit d'une évolution plusieurs fois millénaire. À l'origine de ce développement: le membre d'une tribu primitive qui a déposé à la frontière de son territoire un produit dont avait besoin celui d'une autre communauté, et qui trouve, le lendemain, son produit disparu mais remplacé par un autre dont il manquait. Cette parabole illustre le mécanisme de développement des ordres spontanés. C'est par expérience, essai et erreur, que s'impose graduellement le mécanisme le plus efficace pour l'organisation de la production matérielle, et donc pour la genèse de la croissance et du progrès économique.

En cela, Hayek ne dit rien d'autre que ne disent tous les économistes libéraux. Il s'en distingue, toutefois, en présentant le marché comme une institution, un processus, plus précisément, un processus de découverte, et non pas un modèle abstrait comme chez Walras, Arrow ou Debreu. De la même manière, les prix ne sont pas la solution d'un système d'équations simultanées. Pareto était lui-même conscient de l'impossibilité pratique de «résoudre» totalement le modèle d'équilibre général; on ne peut connaître et prévoir tous les prix, pour les raisons exposées dans la section précédente. C'est ce qui amènera Hayek à renoncer finalement au concept d'équilibre. Les

prix sont pour lui un mécanisme de transmission de l'information. Ils font partie d'un ordre spontané qui permet de «solutionner» une partie du problème de la dispersion de l'information. Le prix est un signal qui indique (de manière abstraite et impersonnelle, c'est ce qui fait sa «beauté», et l'oppose aux diktats du planificateur) à un individu ce qu'il doit faire, ce qu'il doit éventuellement corriger: produire plus ou moins de tel ou tel bien, avec telle méthode plutôt que telle autre; consommer plus ou moins de telle ou telle marchandise maintenant ou plus tard. Aucun autre mécanisme, et particulièrement aucune planification, ne pourrait produire ce résultat avec la même efficacité. Car il s'agit de millions de décisions et de gestes fondés sur des connaissances pratiques diffuses et dispersées entre autant d'individus.

On le voit, le terme de «marché», comme du reste celui d'«économie», recèle des ambiguïtés, et renvoie à des réalités différentes selon les auteurs. Celui d'«économie» en particulier se prête facilement à une lecture «totaliste» et «scientiste». C'est pourquoi Hayek propose, dans le deuxième tome de son *Droit, législation et liberté*, de baptiser «catallaxie» l'ordre de marché:

> De là nous pouvons former un mot moderne, *catallaxie*, que nous emploierons pour désigner l'ordre engendré par l'ajustement mutuel de nombreuses économies individuelles sur un maché. Une catallaxie est ainsi l'espèce particulière d'ordre spontané produit par le marché à travers les actes de gens qui se conforment aux règles juridiques concernant la propriété, les dommages et les contrats. (Hayek, 1981, 131)

Le verbe grec *katallattein*, à partir duquel Hayek a forgé son expression, signifie non seulement «échanger», mais aussi «admettre dans la communauté» et «faire d'un ennemi un ami». La fonction du marché dépasse ainsi l'objectif limité de l'échange des biens et des services. C'est l'ordre social entier qui est en cause. Hayek compare ailleurs le marché à un jeu, avec ses règles, avec ses gagnants et ses perdants.

Capital et intérêt

Mais c'est par son explication des crises et des fluctuations cycliques de l'économie, et par les remèdes qu'il propose, que Hayek s'est d'abord fait connaître, et qu'il s'est opposé aux thèses de Keynes et de ceux qu'il appelait les «nationalistes monétaires». Cette explication s'appuie sur sa vision des prix, et sur une théorie «autrichienne» du capital, qui remonte à Böhm-Bawerk, et que Hayek développe. Comme Böhm-Bawerk, Hayek accuse la plupart des économistes de confondre le capital comme instrument de production et le capital comme fonds destiné à procurer un revenu. Il considère

comme erroné de traiter le capital comme une donnée homogène, facteur de production dont est issu un revenu. Ici encore, il y a une surprenante ressemblance avec les critiques post-keynésienne et néo-ricardienne de la conception néo-classique du capital[8].

> [...] the attempts to explain interest, by analogy with wages and rent, as the price of the services of some definitely given 'factor' of production, has nearly always led to a tendency to regard capital as a homogeneous substance the 'quantity' of which could be regarded as a 'datum', and which, once it had been properly defined, could be substituted, for purposes of economic analysis, for the fuller description of the concrete elements of which it consisted. (1941a, 5)

Cette «description des éléments concrets en quoi consiste» le capital, c'est la conception böhm-bawerkienne du capital comme «détour de production», reprise par Hayek. Produire de manière capitaliste, c'est choisir, plutôt que de combiner directement le travail et la nature pour fabriquer des «biens de jouissance», de fabriquer un bien intermédiaire qui nous permettra plus tard d'obtenir plus de biens de consommation pour la même dépense de travail. La production capitaliste est une production indirecte, détournée. À celle-ci est associé un coût, le temps, et un avantage, l'accroissement de l'efficacité. Le coût consiste à reporter à plus tard la consommation, à la différer: telle est l'épargne. Elle est récompensée par l'intérêt, qui naît d'une surévaluation des biens présents par rapport aux biens futurs, surévaluation fondamentalement provoquée par les faiblesses de la nature humaine, l'impatience à consommer, les défaillances de l'imagination.

De l'économiste suédois Wicksell, qui inspirera aussi bien Myrdal et Keynes, Hayek reprendra par ailleurs l'idée de l'existence d'un double taux d'intérêt: le taux naturel, lié à l'efficacité plus grande des «détours de production» (ou, diraient Wicksell et les néo-classiques plus «traditionnels», à la productivité du capital); le taux monétaire, ou bancaire, fixé par les politiques monétaires et bancaires. Le deuxième serait à l'équilibre identique au premier. Mais, grâce à l'institution du crédit, il peut lui être inférieur. Cela provoque ce que Wicksell décrit comme un processus cumulatif de hausse des prix et des revenus qui ne peut à terme qu'aboutir à une crise qui inverse le processus.

8. Voir par exemple les critiques de Garegnani, Robinson et Sraffa.

Fluctuations et crises

Tous les éléments sont maintenant en place pour présenter la thèse dont Hayek donne la première formulation en 1925, et qu'il perfectionnera ensuite pendant plusieurs années. C'est l'émission excessive de monnaie par le biais du crédit qui rend possible les crises, quelle que soit par ailleurs l'impulsion initiale qui a déclenché l'expansion du crédit. C'est pourquoi Hayek, qui oppose d'abord sa théorie «monétaire» aux explications «non monétaires» du cycle, décide finalement de renoncer à cette dichotomie artificielle, compte tenu du fait que sa vision admet des impulsions initiales «réelles», et qu'elle est très éloignée du monétarisme simpliste fondé sur une vision non moins simpliste de la théorie quantitative de la monnaie. Selon cette dernière, la seule conséquence d'une hausse de la masse monétaire est la hausse du niveau général des prix, qui affecte à son tour directement et linéairement l'activité économique. On aura reconnu là, évidemment, le monétarisme de Milton Friedman, qui est très différent du monétarisme de Hayek, en autant qu'on puisse parler de monétarisme dans son cas.

Ce qui compte le plus pour Hayek, c'est l'effet micro-économique de l'expansion monétaire, négligé par le monétarisme «naïf». C'est en ce sens que la monnaie compte plus dans le modèle hayékien que dans le modèle friedmanien. Elle modifie en effet la structure des prix relatifs, l'éloignant de l'équilibre (puisque Hayek parle en termes d'équilibre dans la plupart de ses écrits sur les cycles). Cette modification a ensuite des effets sur la structure de production, ou plus précisément sur les «détours de production», qui sont trop «allongés» par rapport à un équilibre fondé en dernier ressort sur les évaluations subjectives des agents, et en particulier sur la comparaison entre le désir de consommer maintenant et d'épargner. C'est l'expression, dans le jargon autrichien, du fait qu'on alloue trop de ressources au secteur des moyens de production relativement à celui des biens de consommation. On investit trop, d'où l'expression de «surinvestissement» souvent utilisée pour caractériser la théorie hayékienne des crises.

On arrive ainsi au cœur du débat entre Keynes et Hayek, qui ressort clairement de la correspondance à laquelle nous avons fait allusion plus haut. Pour Hayek, l'expansion monétaire, en particulier par la baisse du taux d'intérêt (mesure proposée par Keynes pour sortir de la dépression) provoque en fin de compte un «surinvestissement», un déséquilibre entre l'investissement et ce que les agents souhaitent épargner. Il y aura, écrit Hayek, une «épargne forcée». Et tôt ou tard, l'équilibre devra être rétabli, par la crise suivie d'un réajustement dans la structure des prix et de la production. Cela prendra du temps, pendant lequel le chômage est l'inévitable prix à payer. Les politiques de crédit facile prônées par Keynes et ses disciples ne feront qu'aggraver la situation en retardant les réajustements. Il faut laisser le temps agir.

Pour Hayek, l'investissement est donc limité par l'épargne désirée. C'est la réaffirmation moderne de la thèse formulée par Turgot et reprise par Smith dans le deuxième livre de *La Richesse des nations*. La crise vient finalement de ce que la société cherche à vivre au-dessus de ses moyens, ce qui lui est aussi néfaste que pour l'individu. Cette thèse sera d'ailleurs combattue par Malthus, comme celle de Hayek le sera par Keynes. Pour ce dernier, en effet, non seulement l'investissement n'est-il pas limité par l'épargne, mais un excès d'épargne entraîne une baisse de la demande effective qui déprime à son tour la production, l'emploi et les revenus, et donc finalement l'épargne ex post[9]. Vertu privée, peut-être, l'épargne est un vice public. Il faut donc, par tous les moyens, stimuler l'investissement pour combattre le chômage.

La politique économique

Les conséquences sur le plan des politiques économiques sont évidemment très importantes, et l'on peut dire, de ce point de vue, que le débat Hayek-Keynes sous-tend plusieurs des grands débats actuels. Pour Keynes, la solution à la crise et à la dépression est la stimulation de la demande effective, par divers moyens, qui impliquent l'action gouvernementale. Pour Hayek, c'est l'austérité et la «gestion par le marché».

Cette austérité comprend, entre autres éléments importants, l'austérité salariale. C'est l'impossibilité d'y arriver qui fonde le pessimisme de Hayek. Le salaire est, pour Hayek comme pour les autres théoriciens néo-classiques, un prix qui doit être égal, à l'équilibre, à la productivité marginale du travail. Il ne peut être maintenu au-dessus de ce niveau d'équilibre que par une inflation, conséquence inévitable des politiques d'expansion monétaire. L'inflation est pour Hayek le principal résultat des politiques keynésiennes. Keynes croit que la crise vient de l'insuffisance de la demande effective. Mais de l'avis de Hayek, Keynes constaterait que les syndicats, disposant dans les sociétés modernes d'un grand pouvoir de coercition, peuvent résister aux baisses de salaire. Il sont ainsi responsables d'une structure salariale déséquilibrée, qui contribue elle aussi aux distorsions de la structure de la production. Sur ce double constat se fonde la politique keynésienne d'expansion monétaire qui maintient une croissance artificielle alimentée par l'inflation. L'inflation, dit Hayek, est une drogue, beaucoup plus dangereuse que la déflation. L'euphorie qu'elle provoque ne peut être entretenue que par l'ingestion de quantités de plus en plus considérables. Et le terme inéluctable est la crise, la maladie et la mort. L'inflation fait que le problème inévitable et passager de chômage qu'on a cherché à éviter ressurgira plus gravement plus tard.

9. La distinction ex ante-ex post est de Myrdal plutôt que de Keynes, qui l'a finalement adoptée.

Hayek considère aujourd'hui que le temps lui a donné raison. Il n'a cessé de dénoncer, dans ses articles, ses brochures et ses livres, les conséquences néfastes des politiques keynésiennes. Un an après l'attribution du Prix Nobel est publiée la traduction française de *Prix et production*, dont la première édition date de 1931. Dans son avant-propos, après avoir indiqué que les idées présentées dans son livre, qui furent «les principales rivales des idées de feu Lord Keynes», ont été supplantées par ces dernières qui «dominèrent exclusivement, pendant un quart de siècle, la politique monétaire et financière», il ajoute:

> Cependant de façon assez soudaine au cours des deux dernières années environ, l'attention générale s'est à nouveau tournée vers les théories présentées dans ce livre. La cause de cette attitude vient de ce que les espoirs suscités par les théories keynésiennes ont été amèrement déçus par la tournure récente des événements mondiaux pour les raisons mêmes qui sont présentées dans cette esquisse des fluctuations industrielles. Keynes s'était basé sur l'hypothèse d'une corrélation positive simple entre la demande globale et le niveau de l'emploi, et sur le fait que le chômage pouvait et devait être combattu par un accroissement convenable de la demande globale. L'application de cette théorie a non seulement entraîné l'inflation mondiale en échouant dans une prévention durable du chômage mais se trouve être à long terme la cause d'un chômage beaucoup plus important que celui qu'elle entendait combattre. (1975a, 54)

Hayek et la politique

La liberté

La philosophie politique de Friedrich Hayek est étroitement liée aux considérations qui précèdent. L'analyse économique fonde la croyance dans l'ordre spontané. Il le répète à maintes reprises, c'est par sa formation et ses recherches en économie que Hayek a été amené à comprendre la nécessité du libéralisme et l'impossibilité du socialisme. Mais l'analyse purement économique ne suffit pas à établir les fondements du libéralisme:

> Yet, though I still regard myself as mainly an economist, I have come to feel more and more that the answers to many of the pressing social questions of our time are to be found ultimately in the recognition of principles that lie outside the scope of technical economics or of any other single discipline. Though it was from an original concern with problems of economic policy that I started, I have been slowly led to the ambitious and perhaps presomptuous task of approaching them

> through a comprehensive restatement of the basic principles of a philosophy of freedom. (1960a, 3)

La liberté est donc au point de départ de la réflexion politique de Hayek. Elle est définie comme l'absence de coercition. Aucun être humain ne doit devenir l'instrument de la volonté d'un autre. Personne ne doit pouvoir décider à la place d'un autre ce qu'il doit faire, penser, dire, consommer ou produire. L'État de liberté est celui dans lequel la coercition sur quelques-uns par les autres est réduite au minimum. Elle ne peut par ailleurs jamais être totalement éliminée. La liberté, ainsi définie, ne doit pas être confondue avec la liberté politique, la liberté intérieure, ou encore la liberté comme pouvoir de «faire ce qu'on veut», comme toute-puissance. Cette dernière conception de liberté, qu'il associe en particulier à Jean-Jacques Rousseau, Hayek la nomme «liberté rationaliste» et il l'oppose à sa conception de la «liberté spontanée».

À la liberté est étroitement lié, dans l'esprit de Hayek, l'individualisme, qu'il associe à la responsabilité. Il distingue par ailleurs ce qu'il appelle un «faux individualisme», celui des encyclopédistes français, de Rousseau et des penseurs de la Révolution française, qui s'est transformé à terme en son contraire, le socialisme, le totalitarisme et le collectivisme, et un «vrai individualisme», dont les plus grands théoriciens furent Mandeville, Hume et Smith (1946b).

L'État et la règle de droit

La coercition est une menace continuelle, et il semble impossible de l'abolir complètement. De là vient la nécessité de l'État, qui est donc une institution centrale du système hayékien. L'État doit disposer du monopole de la coercition. Le simple fait qu'il puisse l'utiliser doit suffire à dissuader ceux qui seraient tentés d'user de coercition. Le monopole de la coercition est toutefois le seul dont l'État puisse disposer, même s'il lui est permis d'agir dans beaucoup d'autres domaines.

Mais l'État a tendance à outrepasser son territoire, à exercer son monopole en d'autres lieux. Il importe donc qu'il soit lui-même contrôlé, contraint et limité. Il doit l'être par ce mécanisme central de la pensée juridico-politique de Hayek: la règle de droit. La limitation du pouvoir de l'État par la règle de droit est, pour Hayek, la thèse centrale du libéralisme, bien plus que l'extension des «libertés politiques». Cette règle, celle du «gouvernement» par les lois plutôt que par les hommes, a été découverte et formulée par les Grecs. Ils lui avaient donné le nom, tombé en désuétude, d'isonomie, pour «égalité de tous devant la loi». L'isonomie est d'ailleurs un principe plus important que la démocratie, autre invention grecque.

Des Grecs, cet idéal est passé aux Romains, et en particulier à Cicéron, qui est pour Hayek l'un des plus grands précurseurs de la pensée libérale. De là, c'est par le biais des scolastiques, de Thomas d'Aquin et des scolastiques espagnols en particulier, que cet idéal a été transmis aux philosophes sociaux modernes, Hume, Kant, Smith, Ferguson et Steuart, parmi d'autres.

Dans les faits, la montée de l'État absolutiste au Moyen-Age a marqué la mise en veilleuse de la règle de droit, dont la renaissance est liée à la «Glorieuse révolution» du XVIIè siècle en Angleterre. De l'Angleterre, le flambeau du libéralisme est passé aux États-Unis. Les pères de la Constitution américaine, modèle de la règle de droit, étaient des penseurs et hommes politiques déçus par la tournure des événements en Angleterre, où la règle de droit le cédait au pouvoir absolu du parlement.

Mais c'est en France, surtout, que cette perversion de la règle de droit a atteint son point culminant. Terre d'élection du scientisme, la France est un pays dont Hayek a déjà dit qu'il n'a jamais vraiment connu la liberté. Les idéaux de la Révolution française et de la lutte contre l'absolutisme étaient axés sur la règle de droit. Mais ces idéaux furent vite oubliés, au profit du «gouvernement par les hommes», d'une nouvelle forme d'absolutisme, d'un «totalitarisme démocratique».

Car pour Hayek, la démocratie n'est pas un bien en soi, contrairement au libéralisme. Elle est une forme de gouvernement, la moins mauvaise. Mais elle peut, aussi bien que l'absolutisme, violer la règle de droit. La majorité peut exercer une coercition sur la minorité. La démocratie doit donc être soumise à la règle de droit. Hayek illustre la différence entre démocratie et libéralisme en considérant leur contraire, qui sont, respectivement, l'État autoritaire et le totalitarisme. Chaque terme peut être en effet concilié avec le contraire de l'autre: la démocratie avec le totalitarisme, le libéralisme avec l'État autoritaire.

Droit et législation

Seul un cadre juridique dominé par la règle de droit peut garantir la liberté, l'absence de coercition, le fonctionnement naturel de l'ordre spontané. Le droit, tel que conçu par Hayek, est d'ailleurs lui-même un ordre spontané, fruit d'une longue évolution. Les lois ne sont pas élaborées rationnellement par les individus. Elles sont découvertes. Les juges ont le mandat, non pas de faire la loi, mais d'appliquer, de la même manière pour tous, sans procédure d'exception, une loi préexistante, fruit d'une longue évolution. C'est par un processus de sélection que, graduellement, s'imposent les règles juridiques les plus efficaces pour assurer la liberté et la prospérité. Il en est exactement de même des règles de la morale. Hayek s'oppose donc d'une part à ce qu'il

appelle le «positivisme légal» qui vise à fonder rationnellement le droit et d'autre part à la volonté de fonder rationnellement la morale.

Un des principaux problèmes est que le mot «loi» signifie, dans les démocraties modernes, deux choses différentes: la loi comme partie du droit, ordre spontané, et la loi comme règle édictée par le gouvernement. La seconde est particulière et s'applique à des objets particuliers. Il vaudrait donc mieux parler de «législation» pour ce cas, et réserver le terme de droit pour l'ordre spontané décrit plus haut. Non seulement les deux termes sont-ils confondus dans l'esprit du public, mais le même organisme, le gouvernement, s'occupe souvent d'édicter les lois dans les deux sens. La «Constitution de la liberté» supposerait que la tâche législative et celle consistant à édicter les lois soit confiées à des organismes différents. Ces idées sont développées en propositions concrètes dans le troisième tome de *Droit, législation et liberté: L'Ordre politique d'un peuple libre.*

Socialisme et totalitarisme

La critique du socialisme constitue manifestement un axe fondamental de l'œuvre de Friedrich Hayek. Elle est à la base de sa pensée plutôt que d'en être une conséquence. Il en est ainsi pour Hayek, comme pour Smith, Ricardo, Marx ou Keynes, et tous les grands penseurs sociaux. Le choix politique précède l'argumentation théorique qui paraît, a posteriori, le fonder.

Ainsi Hayek développe-t-il ses thèses relatives à la division de la connaissance au moment même où il est engagé, aux côtés de Mises, dans le grand débat des années trente sur la possibilité d'un «socialisme de marché». Puis, simultanément, au début des années quarante, il publie les articles qui seront rassemblés dans *The Counter-Revolution of Science*, et il rédige la brochure qui le rendra mondialement célèbre, *La Route de la servitude*. Enfin, en 1947, il fonde la Société du Mont-Pélerin.

Les thèses développées dans ces divers textes sont manifestement liées. Le caractère parcellaire, dispersé, fragmenté et subjectif de la connaissance rend le socialisme impossible. Ou plus précisement, c'est ce qui rend impossible la planification économique. Il est en effet impossible à un seul esprit, si puissant soit-il, de dominer l'ensemble des informations que le marché seul peut coordonner spontanément. Dès lors, les dirigeants d'une économie planifiée devront prendre des décisions arbitraires pour déterminer ce qui doit être produit et consommé, comment les marchandises doivent être réparties, comment le travail doit être organisé. Le résultat est nécessairement moins efficace que ce que le marché produit. Et surtout, il signifie absence de liberté et coercition. La disparition de la liberté économique qu'implique la volonté de planification, entraîne automatiquement la disparition des autres

libertés. La planification mène donc, non pas au socialisme tel qu'envisagé par ses concepteurs, mais au totalitarisme combattu entre autres par les socialistes.

C'est d'ailleurs aux «socialistes de tous les partis» que Hayek dédie sa *Route de la servitude*. Il a écrit avoir rédigé ce livre à la suite de dix années de discussion avec ses amis socialistes, pour les avertir d'un danger dont ils étaient inconscients. Ce danger a des origines intellectuelles. Le socialisme n'est pas le fruit de la perversion des socialistes ou de leur soif de pouvoir. Il est le fruit d'une erreur intellectuelle. Cette erreur, nous l'avons déjà rencontrée: c'est le scientisme et le rationalisme naïf ou constructiviste. Il est à la base de la croyance dans la possibilité de concevoir rationnellement les institutions sociales et donc de les remodeler. Ainsi le droit ou la morale pourraient, selon cette conception, être démolis et reconstruits. C'est dans le saint-simonisme et la tradition de l'École polytechnique, héritiers de mouvement encyclopédiste, qu'on trouve la racine du marxisme, la plus importante manifestation moderne du scientisme et du rationalisme constructiviste.

Le nationalisme est une autre idéologie que Hayek a sans cesse combattue, tant dans ses manifestations économiques que politiques. Il est d'ailleurs étroitement lié au socialisme, et ce n'est pas par hasard qu'a pu naître un mouvement politique baptisé le «national-socialisme». Apparemment aux antipodes du socialisme marxiste, il lui est en fait, selon Hayek, étroitement lié. Tel est le danger contre lequel il veut mettre en garde ses amis socialistes et sociaux-démocrates. Deux systèmes politiques génèrent des manifestations semblables, qu'Orwell décrivait dans un roman publié la même année que le livre de Hayek[10]. Or cela n'est pas une aberration historique, mais découle de racines intellectuelles communes aux deux systèmes. Tel est le message central, aussi bien de *La Route de la servitude* que *The Counter-Revolution of Science*.

Social-démocratie et État-providence

Peu de temps après la publication de *La Route de la servitude*, Hayek écrivait que le socialisme traditionnel n'avait pas survécu à sa mise en œuvre concrète en Russie. Ce rêve n'aura duré qu'un siècle, de 1848 à 1948. C'est, désormais, le «socialisme démocratique» ou la social-démocratie qui figure à l'agenda des intellectuels progressistes, que Hayek décrit comme des «commerçants professionnels de seconde main en idées» (1949a-1967a, 178).

Or le danger est le même. L'expression de «social-démocratie» est d'ailleurs une aberration sémantique. La social-démocratie, l'État-providence, ne peuvent mener à terme qu'au totalitarisme. L'origine intellectuelle et le but se

10. Orwell a publié un compte-rendu du livre de Hayek (Orwell, 1944).

confondent. Du principal théoricien de cette utopie, John Mayard Keynes, Hayek a écrit qu'il est un «rationaliste radical» (1952c-1967a, 345), et «immoraliste» (1983c, 320). Il s'agit de reconstruire rationnellement la société. Ce à quoi renvoie, en particulier, l'expression «justice sociale», dont Hayek finit par dire qu'on devrait tout simplement l'abolir. Il choisit d'ailleurs, comme sous-titre du deuxième volet de son *Droit, législation et liberté*: *Le Mirage de la justice sociale.*

Toute tentative de modifier l'ordre spontané, fruit de la catallaxie, par une «redistribution» des revenus, une réorganisation de la production, des manipulations monétaires et toute autre mesure d'intervention gouvernementale dans l'économie[11], ne peut que mener à des distorsions, à l'inefficacité, et, surtout, à la gestion au profit des groupes les plus forts et les mieux organisés, au premier rang desquels il place les syndicats. La volonté de «justice sociale» ne peut se traduire que par une législation discriminatoire, donc par la violation de la règle de droit, qui caractérise tous les totalitarismes, autoritaires ou démocratiques.

Il n'est donc pas surprenant que Hayek consacre le dernier tiers de sa *Constitution de la liberté* à une étude de ce qu'il appelle «la liberté dans l'État-providence», sous la forme d'un réquisitoire auquel ont manifestement emprunté les penseurs du reaganisme et du tatchérisme. On y trouve d'abord une attaque en règle contre une institution à laquelle l'État, avec la complicité des intellectuels keynésiens et sociaux-démocrates, a cédé une partie de son monopole de coercition: les syndicats. Hayek ne propose pas pour autant leur suppression, mais la suppression d'un monopole de représentation qui est une violation flagrante de la règle de droit. Le système de sécurité sociale, de son côté, a outrepassé sa fonction légitime de protection des faibles et des démunis pour devenir un moyen détourné de redistribution des revenus. Il en est de même de l'impôt sur le revenu, dont Hayek propose qu'on abolisse la progressivité, qui constitue une autre violation de la règle de droit.

Conservatisme et anarcho-capitalisme

Hayek conclut *La Constituiton de la liberté* par un texte intitulé «Pourquoi je ne suis pas un conservateur?» (1960a, 397-411). Cela peut surprendre, à la lecture de ce qui précède. Conservatisme, socialisme et libéralisme sont pour Hayek les trois pôles de la pensée politique moderne. À son avis, les deux premiers sont beaucoup plus proches qu'on ne le pense, et son libéralisme est aussi éloigné de l'un que de l'autre. Comme les socialistes, les conservateurs croient à l'autorité et ne comprennent pas l'ordre spontané, le jeu des forces

11. Hayek suggère d'ailleurs de remplacer l'expression hégélienne-totalitaire «État» par celle, qui correspond mieux à la réalité, de «gouvernement.»

économiques. Ils acceptent la coercition si le but est considéré comme bon; ils sont prêts à utiliser beaucoup de moyens pour imposer leurs fins, comme les socialistes. Ils sont, comme les socialistes, nationalistes. Ils craignent le changement, alors que les libéraux sont pour le progrès, sachant qu'on ne peut prédire à l'avance l'endroit où il nous mènera. L'ennui, c'est que même le mot «libéral» a été perverti, en particulier aux États-Unis où il est utilisé pour caractériser en fait les sociaux-démocrates.

Par ailleurs, Hayek n'aime pas le mot «libertarien» et ses connotations anarchistes. L'anarchisme est pour lui une variante du totalitarisme. Et contrairement aux anarchistes et anarcho-capitalistes, Hayek donne une place centrale à l'État dans son système. Quoique limité par la règle de droit, l'État n'en dispose pas moins du monopole de la coercition. C'est lui, d'une certaine manière, qui encadre l'ordre spontané, la catallaxie qui nécessite un cadre juridique. La police, l'armée et la justice privées prônées par David Friedman et les anarcho-capitalistes sont donc inconcevables pour Hayek. Il admet aussi que l'État intervienne dans tous les autres domaines, dont celui de l'économie, à condition qu'il ne dispose nulle part du monopole, y compris dans un domaine comme celui de l'émission de la monnaie.

À la recherche d'une étiquette pour se caractériser lui-même, Hayek la trouve finalement dans le vieil héritage libéral qui est né avec la glorieuse révolution anglaise:

> The more I learn about the evolution of ideas in which I believe, the more I have become aware that I am simply an unrepentant Old Whig — with the stress on the «Old». (Hayek, 1960a, 409)

Conclusion

L'ennui pour Hayek, c'est que les deux systèmes qu'il condamne, outre le socialisme, ceux des conservateurs et des anarcho-capitalistes, s'appuient aujourd'hui sur ses idées, du moins sur certaines d'entre elles. Les autres, celles qui concernent l'organisation idéale de la société libre, relèvent, de l'aveu même de Hayek, de l'utopie. Dès 1936, dans un article consacré à un problème économique très technique, il écrivait qu'on pourra l'accuser de s'appuyer sur un idéal utopique de laissez-faire, politiquement irréalisable, ajoutant: «However, I believe that it is the task of the academic economist to represent the claims of reason without regard to wether it will have any effect in the near future» (1936a-1984, 178-179).

Si l'utopie hayékienne est irréalisable, les étapes proposées pour y arriver sont, quant à elles, réalisables. C'est le programme actuel de la plupart des gouvernements. Les mesures mises en œuvre conduisent effectivement au démantèlement de ce qu'on appelle «l'État providence», ce qui se traduit par

l'affaiblissement des syndicats, la remise en cause du système de sécurité sociale, la privatisation et la déréglementation. Ces mesures, pour le moment, appauvrissent les plus démunis et enrichissent les riches. Parmi ces derniers, elles enrichissent en particulier des rentiers qui n'investissent pas productivement ces revenus. Est-ce la voie nécessaire pour arriver à plus d'efficacité, plus de richesse et plus de liberté? Nous ne le croyons pas.

En 1944, lisant *La Route de la servitude* pendant son voyage vers Bretton Wood, Keynes écrivit à Hayek qu'il était, sur le fond, moralement et philosophiquement d'accord avec lui. Comment peut-on, en effet, accepter le totalitarisme et la coercition, comment peut-on combattre la liberté? C'est sur les moyens d'éviter cette fin que Keynes exprima très fermement son désaccord. Terminant sa lettre en disant craindre les conséquences dangereuses de la mise en œuvre de l'«agenda économique» de Hayek, il écrivait: «Your greatest danger ahead is the probable practical failure of the application of your philosophy in the U.S. in a fairly extreme form» (lettre à Hayek, 28 juin 1944, in: Keynes, 1980, 387). Il est possible, encore une fois, que Keynes ait eu raison contre Hayek. Mais nous nous engageons ici sur le fond d'un débat auquel sont consacrées certaines des interventions qui suivent.

Notre intention était, rappelons-le, de fournir un guide de lecture de Hayek. Guide partiel et partial, il va sans dire. Mais c'est au lecteur de combler la première limite et de corriger la partialité. Il faut donc lire Hayek, qu'on soit ou non d'accord avec ses propos. À cause de l'importance et de l'influence de sa pensée d'abord. Mais aussi parce que cela constitue en soi une expérience intellectuelle enrichissante. Quel que soit le degré de notre désaccord avec une pensée qui, à plus d'un égard, heurte certaines de nos convictions les plus profondes, on doit reconnaître à Hayek une grande rigueur, une immense érudition et une honnêteté intellectuelle peu commune. Il est rare, en effet, de voir un auteur s'appliquer aussi systématiquement que lui à retracer toutes les expressions précédentes des idées qu'il émet, à chercher constamment à montrer qu'il n'est pas le premier à avoir avancé telle ou telle proposition. Friedrich Hayek applique ainsi lui-même la règle de l'humilité de la raison. C'est peut-être là l'enseignement le plus utile de son œuvre.

L'ÉCONOMIQUE ET LA QUESTION DE SES LIMITES*

Robert Nadeau

Dans les remarques qui vont suivre, on trouvera moins une exégèse proprement dite qu'une franche interpellation de l'œuvre de Hayek. En fait, l'une ne saurait aller sans l'autre, car la reconstitution fidèle de la pensée véritable de quelqu'un, on le sait assez, amène avec elle de redoutables problèmes. Elle exige, en tout cas, en plus de la mise en place d'un apparat critique, une sensibilité de tous les instants aux questions cruciales et aux problèmes pressants qui ont entraîné chez l'auteur considéré ce qu'il faut bien appeler l'urgence de penser. Or, sans échapper tout à fait à la contrainte du commentaire savant, c'est d'abord et avant tout une telle sensibilité que j'espère voir opérer dans l'analyse qui suit. Il sera question ici des limites inhérentes au savoir économique, Hayek faisant de cette question sa préoccupation méthodologique centrale.

Sans doute Michel Rosier a-t-il raison de faire remarquer qu'«il est difficile de rendre compte de la position épistémologique de Hayek dans la mesure où celle-ci a beaucoup varié au fil du temps» (Rosier 1986, 688). Je crois, pour ma part, qu'il est quand même possible, malgré les révisions de jugement et les modifications de point de vue que l'on ne manque pas de trouver dans l'œuvre de Hayek, d'aller droit à l'essentiel. Il est vrai que, par exemple, Hayek paraît hésiter, entre autres choses sous l'influence directe des arguments de Popper (voir notamment Hayek 1967a, préface), entre deux thèses. Il hésite, en effet, à considérer que la différence entre sciences sociales et sciences de la nature, et tout particulièrement entre physique et

* Je remercie le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada pour la subvention accordée et j'exprime toute ma gratitude à Gérald Lafleur pour ses commentaires sur une version antérieure.

Il est clair, à mes yeux du moins, que ces trois lignes de mire rencontrent à un moment ou à un autre un même obstacle dans le champ de vision qu'elles déterminent. Car, que l'on suive Kuhn, Lakatos ou Feyerabend sur leur terrain respectif, l'on y croise inévitablement Karl Popper, et l'on doit immanquablement se colleter avec le programme du rationalisme critique. Chacune de ces trois optiques entre, en effet, directement en conflit avec celle que semblent avoir adoptée récemment d'autres économistes, entre autres Mark Blaug et Johannes Klant (Blaug, 1980 et Klant, 1984), à savoir celle qui prône une conversion au falsificationnisme pur et dur de Karl Popper. Ceux qui prêchent en faveur d'une telle conversion de la pensée économique croient sans doute favoriser ainsi la recherche de meilleures théories économiques. Sans vouloir aucunement préjuger de ce qui peut résulter de ces prises de parti et de ces confrontations sur le terrain de la méthodologie économique, il m'a paru opportun de dégager de l'œuvre de Hayek quelques éléments de discussion susceptibles de faire progresser ce débat.

Car Hayek a très rapidement pris fait et cause pour Popper et il a ouvertement adhéré au falsificationnisme. Il peut, cependant, être intéressant de souligner l'originalité de la perspective hayékienne malgré l'ascendant que la philosophie des sciences de Popper semble avoir exercé sur elle. J'aimerais, en effet, mettre en lumière, parce que la chose me paraît ne pas aller de soi comme on le verra mieux plus loin, la thèse de Hayek qui veut que ce que l'on doit rechercher en soumettant l'économique au supplice de la question épistémologique, c'est à en penser les limites. Pour Hayek, en effet, chaque science procède de sa logique propre, et chacune a des frontières au-delà desquelles son «passeport méthodologique», si l'on me prête l'expression, n'a plus aucune validité. Puisqu'il peut sembler déraisonnable qu'une science quelle qu'elle soit nourrisse des ambitions sans limites, tout scientifique, le physicien aussi bien que l'économiste, doit absolument, s'il veut être pris au sérieux, s'enquérir des confins du territoire qu'il lui revient d'explorer. Pour le dire bref, le méthodologue est, aux yeux de Hayek, un découvreur de frontières. Mais, question percutante qui suit immédiatement, qui donc ici a le droit de s'instituer traceur de bornes?

Cette interrogation a beau être périlleuse, elle mérite toute notre attention. C'est par confusion, me semble-t-il, qu'on en vient aujourd'hui à clamer régulièrement que l'on doit absolument renoncer à faire de la méthodologie, et tout particulièrement de la méthodologie économique, sous prétexte que cette discipline chercherait à dicter de l'extérieur aux scientifiques la seule et unique bonne façon de faire de la science. Je le dis d'emblée: ce n'est pas parce que la méthodologie s'intéresse à des questions normatives que, pour autant, elle formule des impératifs qui doivent automatiquement apparaître comme catégoriques. Seule une illusion d'optique laisse croire que la méthodologie économique peut s'arroger le droit de contraindre qui que ce

soit, par des diktats intransigeants, à penser de telle manière et non de telle autre. Et c'est se leurrer sur son compte que de laisser à entendre que l'épistémologue de formation croit pouvoir s'arroger le droit de condamner toute théorie qui ne lui convient pas et qu'il peut, sans risquer de paraître ridicule, émettre des pronunciamentos aussi intolérants que dogmatiques. Cette vision des choses est particulièrement éculée et complètement dépassée. Si telle était effectivement l'attitude des méthodologues, épistémologues et autres philosophes des sciences, ce que je ne crois pas être le cas en règle générale, un tel mépris procéderait d'une méprise complète de leur part.

Et pour faire le tour complet de la question et bien faire apercevoir que ma position ne va pas de soi, j'ajouterai autre chose. Si la communauté des chercheurs, toutes disciplines confondues, serait malvenue d'attendre des logiciens qu'ils lui dictent la seule et unique «bonne forme» de la pensée scientifique, il faut bien voir que la réciproque est également vraie. En effet, il serait tout à fait malséant qu'un théoricien, fût-il physicien ou économiste, se croie fondé d'imposer à cette discipline qu'est la logique appliquée des contraintes d'objets, de propos ou même de méthode. Si l'économiste ou le physicien ont le droit de définir leurs concepts comme bon leur semble, s'ils sont justifiés de traiter les questions qu'ils voudront bien librement choisir de traiter, et si seuls d'autres économistes ou d'autres physiciens comme eux ont la compétence nécessaire pour critiquer leurs hypothèses, évaluer leurs procédés et apprécier leurs résultats, c'est parce qu'ils sont des chercheurs au plein titre du terme. Et ce qui pourrait apparaître ici, à tort, comme un privilège exhorbitant n'est rien d'autre, en fait, qu'une caractéristique fondamentale de la recherche scientifique, à savoir le droit de construire soi-même ses objets, d'arrêter ses stratégies, d'élire ses problèmes, et de tirer ses propres conclusions, du moins toutes celles que l'on croit fondées.

On ne dit pas assez souvent, me semble-t-il, que le méthodologue a lui aussi le titre de chercheur: il a donc, dans son champ de compétence, le droit de faire respecter sa juridiction. Du reste, nul ne peut, même s'il se croit méthodologue patenté, rejeter du revers de la main les questions de logique sous le prétexte qu'elles n'ont aucune pertinence à l'extérieur du champ restreint de l'enquête épistémologique. Nul ne peut non plus avoir raison d'ignorer les réponses avancées conjecturalement par l'épistémologue aux questions de logique ou de méthode qu'il soulève, sous le prétexte tout aussi irrecevable que ses réponses ne donnent jamais aux savants eux-mêmes les recettes simples et infaillibles qui leur permettraient d'avoir du succès ou d'atteindre à la renommée. Comme on le voit, en matière de science et de méthodologie, le jeu de l'autonomie est un jeu qui se joue à deux, et réclamer que les uns soient libres de leurs mouvements pousse immanquablement les autres à exiger une même liberté de manœuvre. Car ce qui peut apparaître légitime pour la science doit l'être également pour la métascience.

Or, nul mieux que Hayek peut-être, du moins pour ce qui concerne les rapports entre la science économique et la réflexion épistémologique, n'a respecté autant l'intégrité de l'une et l'autre aventure intellectuelle. Parce qu'il a pu s'embarquer dans l'une aussi fébrilement que dans l'autre, et cela avec la même ampleur de vues et avec la même profondeur de perspectives, Hayek occupe aujourd'hui, aussi bien chez les économistes que chez les philosophes de l'économique, une place absolument centrale. Or Hayek assigne à la méthodologie économique la tâche complexe de réfléchir sur les limites inhérentes à la science économique. Dans la mesure où son propos alterne entre des considérations portant sur un modèle théorique particulier, à savoir celui de l'économique néo-classique, et des considérations plus générales sur le type de science que constitue l'économique, sa prise de position sur les limites de la pensée économique paraît toucher aussi bien à une question de fait, à savoir celle des limitations de la théorie néo-classique, qu'à une question de droit, soit celle des contraintes que paraît imposer à toute théorie possible l'objet même de la science économique. Parce qu'il convient de ne pas confondre ces deux points, je les traiterai séparément.

Les limitations inhérentes à l'approche néo-classique

Une première façon de s'interroger sur les limites de la science économique, c'est, bien sûr, en mettant en question les façons dont cette science se fait actuellement. A ce chapitre, Hayek partage avec les penseurs du courant autrichien l'idée que la théorie néo-classique a le défaut de ses qualités: elle constitue, sans doute, un excellent appareil analytique lorsqu'envisagé logiquement et mathématiquement, mais son formalisme poussé, pour ne pas dire extrême, en fait un schéma abstrait qui ne peut véritablement servir à simuler l'économie réelle. Il est donc facile de tomber d'accord avec James Buchanan pour dire que cette théorie envisage l'action humaine dans une perspective «mécaniciste et statique» (Lavoie, 1986) parce qu'elle est avant tout préoccupée par la mise au point de modèles schématiques de compétition parfaite, et surtout parce qu'elle ne fait jamais place à la véritable incertitude au coin de laquelle se trouve implacablement marquée la vie économique concrète. Par comparaison, l'économique autrichienne, et Hayek en est, pense l'univers économique en termes de conjonctures, de processus et d'institutions. C'est pourquoi l'entreprise et la monnaie, pour ne nommer que deux des institutions économiques les plus importantes, occupent une place prépondérante dans cet univers de discours.

Tout en se situant forcément à l'intérieur d'un cadre conceptuel que Menger et ses successeurs ont contribué à mettre en place, Hayek rejette ce que je serais tenté d'appeler l'«objectivisme» de la perspective néo-classique,

ce qui fait sans doute de lui un «subjectiviste» en matière d'économique. Cela me semble vouloir ultimement dire que pour Hayek, l'économiste doit invariablement opter pour une analyse en termes de processus de marché. Or il importe de voir, et cela me paraît être une caractéristique essentielle de la perspective hayékienne, que la notion de «marché» ici utilisée est d'emblée une notion épistémologique. Le statut de cette notion est à ce point particulier à l'intérieur de la théorie économique hayékienne qu'elle me paraît commander à elle seule, et directement, un parti pris méthodologique absolument crucial. En effet, Hayek soutient que, loin de pouvoir être décrit comme un mécanisme au sens de la théorie physique, c'est-à-dire comme une machine qui, laissée à elle-même, procéderait automatiquement à l'allocation de ressources rares et existant en quantités finies, une sorte de machine naturelle et autorégulée qui opérerait globalement dans des conditions d'information parfaite, le marché constitue plutôt une «procédure de découverte». En effet, le marché a pour Hayek une fonction première et irremplaçable, soit celle de permettre aux agents de découvrir, à leurs profits ou à leurs dépens — mais, est-il espéré, sans brimades inutiles pour les producteurs aussi bien que pour les consommateurs — la façon dont il convient d'allouer efficacement des ressources qui sont toujours, par définition, rares et désirables. Or cette procédure heuristique prend inéluctablement place dans un contexte général d'incertitude radicale, pour ne pas dire d'ignorance intrinsèque, soit celle dans laquelle tous les intervenants se trouvent toujours eu égard, par exemple, à l'état futur des besoins individuels et sociaux, ou encore à ce que sera plus tard la demande effective et à ce que sont actuellement les anticipations des agents économiques, ou enfin à ce que sera dans un futur plus ou moins lointain la quantité de biens de tous ordres qui seront réellement disponibles.

Certes, pourra-t-on objecter, on ne saurait considérer que l'école autrichienne échappe à tout mécanicisme puisque, comme je l'ai rappelé, le cadre conceptuel ou le modèle fondamental est, ici aussi, fourni par la théorie de l'équilibre général. Or cette notion d'équilibre est manifestement développée, à ses débuts du moins, sous l'influence des sciences physiques, c'est-à-dire sous l'empire de la mécanique newtonienne et sous l'emprise de la physique du dix-neuvième siècle. Ce qu'on veut être en mesure de comprendre par cette théorisation mathématique rigoureuse, c'est la connexité de toutes les actions entre elles, donc la systématicité de l'activité économique, en tout cas quand jouent les lois du marché. Mais pour Hayek, et maintenant pour tous les autres théoriciens d'obédience autrichienne, ce modèle n'est et ne peut être qu'un grand schéma général et abstrait: c'est dire que si le modèle ainsi construit est logiquement consistant, il n'est pas réaliste. Car il n'est pas, comme tel, réalisé dans le monde que nous habitons tous. Ce modèle assume, en effet, que, pour que l'équilibre tel qu'envisagé soit atteint, certaines

conditions nécessaires et idéales doivent être réalisées. Il faut, par exemple, que les agents aient une information parfaite concernant tout ce qui est pertinent pour leurs prises de décision. Il faut aussi que la recherche de cette indispensable information entraîne des dépenses négligeables et aussi que toutes les transactions effectives n'entraînent elles-mêmes aucun coût significatif, toutes conditions qui sont invraisemblables et qui, comme telles, ne sont jamais et ne seront jamais réalisées nulle part. La réalité est, en effet, tout autre. En fait, rien n'est gratuit («there's no free lunch»), et quel que soit le cours d'action que l'on privilégie et la décision que l'on prenne, tout a une valeur, qui est radicalement fonction des préférences subjectives de chacun, et tout a donc un prix, analysable, par exemple, en termes généraux de coût de renonciation.

La notion même de «processus du marché», qui est habituellement présentée par les commentateurs et par les historiens de la pensée économique comme la plus centrale parmi les notions élaborées par l'école autrichienne, notion qui se retrouve effectivement au cœur de la pensée économique de Hayek, semble exiger du théoricien de cette allégeance, par comparaison avec le théoricien d'allégeance néo-classique, qu'il prenne en considération toutes les contraintes réelles qui contribuent à définir le contexte concret dans lequel chaque décision économique est prise. Du coup, cette perspective requiert au moins la complexification du modèle de l'équilibre et oblige apparemment à troquer la conception mécanique et statique du système économique pour une conception évolutionniste et dynamique. Mais, à la limite, cette approche paraît comporter de telles exigences qu'elle donne à penser que la simulation adéquate des systèmes économiques réels est carrément impossible. Il me semble y avoir ici, chez Hayek, un jugement d'incapacité qui, s'il n'est pas interprété correctement, risque de produire une sorte de paralysie de la recherche.

Comme l'a bien fait voir Mittermaier (1986), le «mécanomorphisme» est aux sciences sociales ce qu'est l'anthropomorphisme aux sciences physiques. Les deux défauts épistémologiques sont, en un sens, tout à fait analogues. Or il revient à Hayek, plus qu'à tout autre théoricien avant lui, d'avoir brillamment mis en lumière les pièges que cachent chez le chercheur en sciences humaines les velléités d'imiter à tout prix le physicien ou l'ingénieur (voir, par exemple, Hayek 1952a et 1953). Cela étant dit, jusqu'où doit-on aller dans le rejet de ce qui a été appelé plus haut «l'objectivisme»? À l'intérieur de ce que Hayek considère être maintenant non plus «l'école autrichienne» mais simplement le «courant autrichien» (Hayek 1978, chap. 17: «The Place of Menger's *Grundsätze* in the History of Economic Thought»), un débat est en cours sur cette importante question. Tout bien considéré, la question revient en fait à se demander jusqu'où doit aller le subjectivisme en théorie économique. Certains, comme Ludwig Lachmann,

qu'on qualifie de «nihiliste», vont jusqu'à dénier l'existence d'une réalité objective indépendante des évaluations subjectives faites par les agents et aboutissent, en conséquence, à rejeter par avance la possibilité de trouver des lois économiques objectives. Ceux qui se font critiques d'une telle vision des choses (par exemple, Murray Rothbard et Israel Kirzner) sont plutôt d'avis que les fondateurs du courant autrichien, Carl Menger et Böhm-Bawerk en particulier, en accentuant la dimension subjective de la réalité économique, n'ont pas du tout voulu nier l'objectivité de cette réalité mais ont simplement voulu mettre en évidence l'idée que la théorie économique, pour progresser dans l'analyse et la compréhension des phénomènes qui la concernent, se devait d'incorporer dans la modélisation elle-même des suppositions fondamentales concernant les représentations que se font les agents du monde dans lequel ils vivent et agissent. Hayek me paraît plutôt rejoindre, dans sa vision des choses, non pas les plus radicaux mais les plus objectivistes des subjectivistes, si je puis m'exprimer ainsi.

Certes, Hayek est allé à l'école de von Mises, pour qui centrer la théorie économique sur la compréhension de l'action humaine exige justement que l'on adopte une position subjectiviste en matière de théorie économique. On pourrait croire, apparemment du moins, que le fait d'insister sur l'état proprement subjectif de l'information que détiennent les divers intervenants économiques sur le marché met en cause la notion poppérienne de «connaisance objective». C'est un leurre dont il faut rapidement se débarrasser. Car le savoir subjectivement détenu par les agents, sur lequel insiste Hayek, existe bel et bien objectivement, pour parler le langage de Popper. Une remarque semblable peut être faite concernant la nature toute subjective des préférences du consommateur dont parle la théorie microéconomique: Hayek admet aisément que ces préférences sont «révélées», pour dire les choses comme Samuelson, ce qui leur confère d'emblée un statut objectif malgré leur nature essentiellement subjective. C'est pourquoi la question vraiment redoutable que Hayek doit affronter n'est pas celle de savoir s'il existe, du point de vue de la théorie économique, quelque chose comme un monde objectif extérieur aux agents économiques eux-mêmes et irréductible à leurs croyances. Car cette dernière question, lorsqu'elle reçoit une formulation plus technique, me semble devoir être facilement tranchée si l'on considère que plusieurs des variables entrant en ligne de compte dans les propositions et dans les équations de la théorie du consommateur ou dans celles de la théorie du producteur prennent leurs valeurs dans un domaine tout autre que celui des représentations et des croyances subjectives. La théorie présuppose, en effet, qu'existent des entités objectives auxquelles réfèrent les agents et à propos desquelles ils acquièrent et échangent de l'information, qu'il s'agisse, par exemple, de connaître la disponibilité des ressources diverses ou le prix des différents biens sur le marché, ou qu'il s'agisse plutôt d'anticiper le

comportement des autres agents sur ce même marché. En ce sens, les «choses» dont parle la théorie économique, c'est-à-dire les biens, les prix, les producteurs, les consommateurs, les entreprises, etc., sont tout à fait réelles et existent objectivement, même s'il faut bien reconnaître avec Hayek que la plupart des institutions sociales et économiques n'existent que parce qu'il y a des êtres humains pour les mettre et les maintenir en place. Le fait que ces institutions résultent de l'action humaine ne veut cependant pas dire qu'elles sont, comme telles, le produit de la délibération consciente des individus et la résultante de leur concertation volontaire. Elles sont d'autant plus objectives, me semble-t-il, qu'elles doivent être conçues plutôt, suivant Hayek, comme l'effet cumulatif, non-recherché pour lui-même et radicalement imprévisible, de l'interaction des êtres humains, et donc aussi bien de leur concours que de leur rivalité. Il est donc impossible de prétendre que la «réalité économique» est tout entière de nature subjective bien que les phénomènes économiques les plus spécifiques et les plus irréductibles, comme la valeur, la préférence ou la décision d'agir, ne soient pas des «choses» objectives comme celles qu'expliquent les sciences physiques.

Il ne faudrait pas croire, par contre, que la perspective hayékienne, qui, comme on l'aperçoit, fait fond sur le paradigme néo-classique tout en en accentuant les limitations intrinsèques, va elle-même sans problème. Car deux difficultés conceptuelles apparaissent rapidement, nonobstant le fait que, parce qu'elle veut être en progrès par rapport à l'analyse néo-classique, la perspective ouverte par Hayek constitue indubitablement une contribution épistémologique majeure à la critique de l'économie politique moderne. La véritable question difficile, dans la perspective adoptée par Hayek, est double. La première difficulté est une sorte de dilemme. Elle concerne la façon dont, à l'intérieur de la théorie avancée par Hayek, on passera de la notion de «connaissances subjectivement détenues» à celle de «données objectives», cette dernière notion étant comprise dans le sens des remarques faites un peu plus haut: comment penser, en effet, qu'il puisse exister des données, ou des informations si l'on préfère, auxquelles doivent faire face tous les agents d'un même système économique ? A défaut de pouvoir assurer un tel passage, la théorie économique ne peut pas vraiment se présenter comme une science empirique au plein sens du terme: elle se présente plutôt comme une sorte de savoir privé que détiendrait chaque individu. Mais si elle y parvient, on ne voit plus ce qui pourrait, à plus ou moins longue échéance, la différencier radicalement de toutes les autres sciences empiriques, et tout particulièrement des sciences dites 'naturelles': car s'il existe quelque chose comme des 'faits bruts' pour l'économiste aussi bien que pour le chimiste ou le physicien, si différents soient ces faits, on ne voit pas pourquoi le traitement épistémologique des uns différeraient complètement de celui des autres. En

somme, ce qui rend la position méthodologique de Hayek inconfortable, c'est qu'il semble assis entre la chaise du subjectivisme et la chaise de l'empirisme.

Quant à la deuxième complication liée à la perspective de Hayek, elle concerne le concept fondamental sur lequel elle prend appui, à savoir le concept de «marché». Certes, il n'est pas évident que l'on peut parvenir facilement à expliquer que, étant donné la dispersion de l'information entre une multitude d'agents distincts et dont les intérêts à court, moyen ou long terme ne convergent pas toujours, la coordination des actions pourra néanmoins s'effectuer de manière à donner comme résultantes les multiples institutions sociales que nous connaissons et au premier rang desquelles il faut placer le système juridique sous l'empire duquel tous les marchés se créent (O'Driscoll, 1977). Ce qui rend problématique le concept de marché dans cette approche théorique des phénomènes de la vie économique, c'est qu'envisagé comme processus institutionnel, il doit immanquablement apparaître à l'analyse aussi bien comme la cause nécessaire de la coordination des actions individuelles que comme son effet, plus ou moins aléatoire et collectif, non voulu ou non recherché pour lui-même tout en étant le fruit de l'action humaine. Il n'est donc pas évident que ce à quoi la notion de marché fait référence, ce «pseudo-mécanisme» qui joue un rôle primordial dans la perspective hayékienne, soit conceptuellement clair. S'il peut sembler parfaitement acceptable de ne pas considérer cette entité qu'est le marché comme un mécanisme au sens où en identifie la théorie physique, il me paraît plus difficile d'en faire à la fois un déterminant de la prise de décision et la résultante toujours mouvante et fondamentalement imprévisible de l'entrechoc de tous les plans d'action poursuivis par les divers intervenants sur la scène du monde économique. Par contre, on y parvient aisément dans une perspective cybernétique d'autorégulation et de rétroaction, c'est-à-dire à l'aide de concepts directement empruntés aux sciences physiques, terrain sur lequel Hayek refuse néanmoins de s'aventurer.

Cette difficulté conceptuelle ne nous empêchera cependant pas d'apprécier à sa juste valeur la thèse vigoureusement défendue par Hayek: la science économique ainsi envisagée n'est pas et ne doit pas être conçue comme une «physique sociale», ne serait-ce que parce que la vie économique réelle n'est pas vraiment mathématisable si ce n'est en termes extrêmement généraux et de manière schématique. Quelques clarifications paraissent s'imposer ici. Puisqu'il est allé à l'école de von Mises, Hayek n'est pas particulièrement enclin, pas plus que son mentor, à développer une approche mathématique de la réalité économique. Mais puisque l'on ne rencontre pas, sous la plume de Hayek, de condamnation du recours aux modèles mathématiques, il faut certainement s'interroger sur la superbe ignorance dans laquelle il semble en être progressivement venu à tenir cette approche. La chose est d'autant plus importante que, comme Rosenberg l'a fait voir, on peut considérer que le

point de vue dominant depuis cent ans en économique fait de cette discipline une science qui n'est rien d'autre, finalement, qu'une pure mathématique (Rosenberg, 1983).

Quelle clé faut-il donc utiliser pour interpréter correctement ce que j'ai appelé «la perspective de Hayek»? Quiconque a un tant soit peu fréquenté l'œuvre scientifique de Hayek se convainc rapidement d'une vérité aussi élémentaire que fondamentale: nous ne vivons pas en fait dans un monde à la Arrow-Debreu. C'est une constatation négative de cet ordre, avec les conséquences qu'on peut en inférer, qui me semble constituer le moteur principal de l'argumentation hayékienne contre l'idée de développer l'économique comme s'il devait s'agir fondamentalement d'une science mathématique. Suivant Hayek, en effet, l'économiste, et surtout celui qui se veut pur théoricien, se doit d'accepter qu'aussi bien les goûts personnels des individus que les ressources et la technologie disponibles ne peuvent être considérés comme fixés une fois pour toutes. C'est pourquoi un des traits essentiels du monde social et économique réel est l'incertitude, un état de fait sur lequel des théoriciens comme Frank Knight, sous l'influence des économistes de l'école autrichienne, ont mis énormément d'insistance. Si brillante que puisse paraître la microéconomie axiomatique aux yeux de Hayek, celui-ci insiste néanmoins pour nous dire que nous devons apprendre à vivre avec le fait irrécusable qu'il n'existe pas de pattern optimal d'allocation des ressources qui soit indépendant du processus même au cours duquel les divers patterns d'allocation possibles apparaissent (Boudreaux, 1986). Or, cette situation de fait impose forcément des limitations indépassables à toute tentative de quantifier précisément les données qui pourraient permettre, même conjecturalement, de pronostiquer exactement ce que nous réserve la conjoncture économique

Non seulement les préférences et les ressources ne sont-elles pas fixes, mais il ne peut jamais vraiment s'agir à proprement parler, si ce n'est au prix d'une confusion de langage que Hayek entend justement dénoncer, de données («data») comme celles sur lesquelles se basent les sciences physiques. C'est le caractère intrinsèquement subjectif de l'univers économique des valeurs et des préférences qui empêche, à toutes fins utiles, le chercheur de pouvoir contrôler les paramètres des équations qui constituent, en économique comme dans toute science théorique, le squelette logico-mathématique des hypothèses les plus fondamentales. Il ne s'agit pas pour Hayek de prétendre ici que ces «données» sont, par nature, totalement inaccessibles: il s'agit simplement de faire reconnaître que jamais elles n'auront exactement le même statut que celui des faits expérimentaux dont traite le physicien ou le chimiste. Hayek est d'avis que l'économiste doit avoir la sagesse épistémologique de reconnaître que c'est la nature des phénomènes et des événements qu'il est intéressé ou, du moins, devrait être intéressé à expliquer qui l'empêche d'aller plus loin ou

d'être plus précis dans ses calculs (McKenzie, 1983). C'est, me semble-t-il, très exactement ce que veut dire Hayek en nous appelant à penser l'économie en termes de processus plutôt qu'en termes de mécanismes.

Le contraste entre le point de vue autrichien de Hayek et celui de l'économique néo-classique ne peut donc être, à mon sens, plus patent. La théorie néo-classique se présente comme une pure logique du choix, et cette logique n'envisage pas le choix économique, ou plus généralement l'action humaine pourrait-on dire, dans un contexte spatio-temporel réaliste. La grille d'analyse ici mise au point considère, par exemple, les prix comme constituant purement et simplement des alternatives, c'est-à-dire des choix à effectuer entre des cours d'action également possibles. Cette logique du choix n'envisage jamais les prix, ainsi que le voudrait Hayek, comme des outils permettant aux divers agents économiques de coordonner leurs actions. Elle les regarde plutôt comme ce qui sert à équilibrer le marché, c'est-à-dire à équilibrer l'offre et la demande: les prix ne sont envisagés dans ce calcul de la décision rationnelle que comme des quantités objectives pouvant figurer sans problème dans les diverses équations dont la solution simultanée amène l'équilibre allégué. C'est pourquoi l'on peut considérer que quitter l'objectivisme et adopter le point de vue subjectiviste mène inéluctablement à abandonner à son sort le programme de recherches partagé par plusieurs courants théoriques, programme encore dominant aujourd'hui et qui vise à élaborer ce que Buchanan a lui aussi appelé, à l'occasion de son adresse présidentielle à la Southern Economic Association, une «pure mathématique appliquée». Manifestement, Hayek a fait ce choix. En conséquence, l'économique ne peut ressembler pour lui à une physique mathématique du socio-économique. Et si la méthodologie économique consiste en une analyse logique des limites de cette discipline, l'économique apparaît alors, au terme d'une telle analyse, comme une sorte de calcul abstrait de ce qui est concrètement incalculable dans le détail.

Mais ici, renoncer à l'objectivisme ne veut certainement pas dire que l'on ne croit plus qu'il existe un équilibre ou plutôt, comme le dit Hayek, qui en fait une question strictement empirique, une *tendance* vers l'équilibre, c'est-à-dire un point théorique du temps futur où le prix d'un bien finit par équivaloir à son coût marginal de production. Cela ne revient donc pas, pour Hayek du moins, à rejeter du revers de la main les résultats théoriques les plus intéressants et les plus fondamentaux obtenus par des économistes entièrement commis à une approche objectiviste et purement mathématique. Cela veut dire, par contre, que la priorité en recherche n'est pas, pour Hayek lui-même, de développer des modèles mathématiques simplificateurs mais plutôt d'expliquer tant bien que mal les phénomènes irréductiblement complexes (Hayek, 1967a, chap.2: «The Theory of Complex Phenomena»), entendant par là la constitution et le fonctionnement des institutions socio-économiques, et ultimement

le processus du marché lui-même. C'est pourquoi il est probable qu'aucune loi économique ne porte jamais un jour le nom de Hayek ou d'un chercheur d'allégeance hayékienne: en règle générale, on risque très peu de trouver en science ce qu'on ne cherche pas vraiment.

Ce serait, par contre, mésinterpréter la position méthodologique fondamentale de Hayek que de considérer qu'il condamne de la sorte comme nulle et non avenue toute recherche mathématique de lois empiriques en science économique. Et aussi paradoxal que cela puisse sembler à certains égards, c'est, en fait, parce qu'il se donne pour tâche de comprendre la réalité économique *au plus près*, c'est-à-dire telle qu'elle apparaît dans toute sa complexité concrète, que Hayek prend ses distances à l'égard de la mathématisation: c'est la réalité elle-même, à tort ou à raison, qui lui paraît ne pas pouvoir se prêter à ce genre de traitement théorique. C'est donc, en un sens, par souci d'empiricité que Hayek, bien qu'issu d'une école de pensée dont l'a priorisme a certainement été la principale marque de commerce épistémologique, se croit obligé de prendre le parti d'élaborer des analyses économiques qui ne débouchent pas sur des modélisations mathématiques. Mais la thèse de Hayek peut être vue comme plus radicale encore. Hayek soutient en effet que, du fait qu'elle échappe à la sorte de traitement que seule une science mathématique du type de la physique rendrait possible, la réalité économique échappera *toujours* par quelque côté à une connaissance qui exigerait qu'on puisse la manipuler à volonté, ce qui rendrait possible que l'on puisse éprouver rigoureusement la validité des modèles à l'aide desquels on cherche à la simuler. C'est ici que, quittant la question des limites que connaît la science économique *de facto*, nous abordons celle des limites qui sont présentées par lui comme étant les siennes *de jure*.

L'économique comme science limite

J'accentuerai d'abord le contraste le plus possible. Ce qui fait qu'aujourd'hui le «mode de pensée néo-classique» est encore dominant en science économique, c'est qu'une bonne part sinon la majorité des économistes croient encore possible de mesurer objectivement les phénomènes qui les concernent. La plupart d'entre eux croient sans doute qu'on peut observer ces phénomènes sans difficulté et qu'on peut les analyser statistiquement sans détour. Plusieurs d'entre eux sont certainement d'avis qu'on ne peut, certes, prédire à l'heure actuelle mais qu'on doit pouvoir parvenir et que l'on parviendra sans doute un jour à prédire avec précision le comportement économique des individus et des groupes. Ils sont encore probablement très nombreux à croire que l'économique doit se développer comme n'importe quelle autre science théorique et expérimentale et, en conséquence, qu'il doit pouvoir être possible en principe

de soumettre à des tests empiriques une théorie visant à expliquer nomologiquement sinon l'action rationnelle de l'*homo œconomicus*, du moins l'ensemble des comportements économiques des humains et tous les phénomènes qui constituent la réalité économique. Ils sont même plusieurs à penser qu'à défaut de pouvoir nourrir de tels espoirs, l'économique ne mériterait plus le nom de «science».

Mais la perspective critique de Hayek nous oblige forcément à douter du bien-fondé de ce qui se présente ici, au mieux, comme un programme de recherches possibles et souhaitables. Sans vouloir mettre en doute l'argument qui veut que les chercheurs œuvrant dans cette direction ne soient pas au bout de leurs peines, j'aimerais néanmoins faire apercevoir que la perspective hayékienne elle-même, lorsqu'elle croit être parvenue à débouter l'adversaire de toute prétention légitime à cette sorte de connaissances positives, ne va pas elle-même sans problème. Certes, je suis le premier à reconnaître que les difficultés auxquelles sont confrontés les économistes «objectivistes» sont énormes. Si l'on suit Rosenberg, ceux-ci doivent même, en un sens, reprendre à zéro le débat qui concerne la délimitation correcte de l'objet de la science économique, tant il est vrai qu'elle s'est appuyée sur une psychologie mentaliste du sens commun dont il est facile de reconnaître qu'elle est complètement déphasée aujourd'hui (Rosenberg, 1980). En un sens, la difficulté vient du fait que tout comportement ou toute conduite ne constitue pas une action au sens économique du terme. Comme von Mises l'a bien aperçu, ne peut en fait compter comme une action véritable que le comportement qui suit une décision analysable en termes de rapports entre fins visées et moyens choisis. Or, la philosophie contemporaine des sciences sociales tout entière mène inévitablement à la constatation que le concept d'«action humaine» est extrêmement difficile, voire impossible à définir rigoureusement. Chose certaine, ce concept ne joue pratiquement plus aucun rôle dans la psychologie scientifique d'aujourd'hui, et une partie du salut méthodologique de l'économique doit immanquablement venir du renouvellement des fondements psychologiques qu'elle s'est historiquement donnés.

C'est bien pourquoi il peut paraître opportun de mettre une sourdine aux critiques que Hayek et les théoriciens du courant autrichien nous inspirent à l'égard du paradigme néo-classique. Sans vouloir diminuer d'aucune manière l'à-propos de la perspective hayékienne présentée ci-haut, il me faut insister sur une distinction qui ne me semble pas toujours bien faite dans ce débat décisif. Il n'est pas toujours très clair, en effet, que la question ici débattue, à savoir celle des limites de la pensée économique, est toujours, à bien y penser, une question de fait et ne devrait jamais être traitée comme s'il s'agissait d'une question de principe. Il ne me semble pas correct, en effet, de considérer comme une question de droit la question de savoir si, dans la progression de sa démarche, la science économique pourra ou non atteindre un

jour à plus de puissance explicative, et donc à des diagnostics plus précis ainsi qu'à des pronostics plus exacts. Si la prudence est de mise dans le cas de sciences encore balbutiantes, comme la météorologie ou la sismologie, elle est certainement requise dans le cas de sciences aux assises plus solides comme l'économique. La question n'est plus de savoir, me semble-t-il, si l'économique peut songer à devenir un jour prochain, pour dire les choses dans des termes apparentés à ceux qu'utilise Hayek, une physique mathématique du social, mais celle de savoir si, malgré que cela semble aujourd'hui très peu probable au vu des difficultés épistémologiques quasi-insurmontables que cela exige de lever, il est quand même possible et souhaitable qu'elle se développe selon de telles lignes de force. Or, si Hayek nous convainc aisément, car son point de vue est extrêmement bien documenté (Hayek, 1952a), que le fait d'avoir cru possible de «construire artificiellement» les institutions économiques n'a pas favorisé le développement de l'économique comme science mais, au contraire, lui a considérablement nui jusqu'ici, il n'en reste pas moins que, une fois prises toutes les précautions qui s'imposent, la question de savoir jusqu'où l'économique peut aller sur la voie de la théorisation empirico-mathématique n'en est pas une qui peut être décidée une fois pour toutes. Tout ici est affaire de circonstances absolument imprévisibles puisque tout est affaire de découverte scientifique. Il est, en effet, impossible de trancher d'avance et *a priori*, contrairement à ce que Hayek pourrait parfois donner à penser, la question de savoir si l'économique peut être, et jusqu'à quel point elle peut être, une étude empirique des comportements économiques effectifs, ou si elle doit à jamais se contenter d'être plutôt une réflexion plus ou moins spéculative sur la signification et les conditions de possibilité de l'action humaine individuelle et sociale. Il n'est absolument pas nécessaire, du reste, que la science économique se définisse un jour et pour toujours comme étant tout l'un ou comme étant tout l'autre. Car il serait certainement acceptable, d'un point de vue strictement épistémologique, qu'elle soit simultanément et puisse continuer à être indéfiniment une microéconomie axiomatique, une macroéconomie statistique, une logique probabiliste de la décision, une explication psycho- et sociogénétique des institutions, et également une science empirique des phénomènes économiques historiquement observés et virtuellement observables dans le futur. Aucune de ces avenues de recherches ne mène inéluctablement dans un cul- de-sac, ou si tel est le cas, nul ne saurait le dire d'avance. Car la question de savoir quelles sont les *limites de principe* de la science économique, à supposer qu'elle ait un sens, est nécessairement liée à la question de savoir ce que la science économique nous réserve dans le futur.

Karl Popper a, sur une question apparentée mais plus générale, fait valoir un argument purement logique que personne, jusqu'ici du moins, n'a cru bon de remettre en question. Cet argument me paraît pouvoir être réutilisé

dans le contexte de cette discussion, bien que ce soit ouvertement à d'autres fins que celles auxquelles Popper l'a effectivement destiné. Popper a prétendu, en effet, qu'il est logiquement impossible de prédire aujourd'hui ce que nous saurons demain: car une telle prévision exigerait, en vertu même de ce qui constitue une prédiction, que nous connaissions déjà ce que, par définition, nous ne connaîtrons que plus tard (Popper, 1956, préface). Il va de soi, en effet, que nous ne pouvons pas prédire ce que sera la science de demain puisque cela exigerait de détenir maintenant une information définie comme future. Popper tire de cet argument la conséquence implacable «qu'il nous est impossible de prédire le cours futur de l'histoire» (p. ix). Or, s'il est exact que nous ne sommes et ne serons jamais en mesure de «prédire par quelque méthode rationnelle (ou scientifique) l'accroissement futur de nos connaissances scientifiques» (p. x), il découle de cela que nous ne pouvons pas plus savoir maintenant quelles sont exactement les limites indépassables, et donc les frontières futures, d'une science, quelle que soit la science dont nous parlons. Certes, tous conviendront que nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui ce que jamais nous ne pourrons savoir. Mais justement, à moins de pouvoir démontrer que nous ne pourrons jamais posséder tel ou tel type de connaissances, la question des limites du savoir en est une de fait et de conjoncture. Dès lors, les limites cognitives d'une science comme l'économique, loin de pouvoir être tracées d'avance et, en quelque sorte, décrétées une fois pour toutes, devraient plutôt apparaître comme parfaitement contingentes et toujours susceptibles d'être repoussées.

Si ce dernier argument est juste, la seule question en litige est maintenant la suivante: trouve-t-on chez Hayek une démonstration logiquement valide que certaines questions économiques, et notamment celles qui appelleraient un traitement mathématique complexe, ne pourront jamais, en vertu d'impossibilités concevables *a priori* et non pas seulement en vertu d'empêchements pratiques et circonstanciels, trouver de réponse ? C'est ce dont, précisément, il me sera permis de douter. Le fait est que, par exemple, dans la perspective de la théorie générale des prix mise au point par Walras et Pareto, la prédiction précise et exacte de l'incidence d'un changement de prix affectant certains biens préalablement identifiés exigerait la résolution d'un nombre tellement grand d'équations qu'on est en droit de penser qu'un tel calcul est impossible à faire. Comme le remarque Hayek, «cela dépasse *pratiquement* la puissance de l'analyse algébrique» (Hayek, 1953, 131, n. 37. C'est moi qui souligne). Il est certainement légitime de se fonder sur une telle impossibilité pratique pour attirer l'attention sur certaines limitations inhérentes à la pensée économique. Mais rien ne nous empêche de croire que des difficultés qui passent encore aujourd'hui pour irréductibles ne sont pas seulement momentanées, voire épisodiques.

Les limites de la pensée dont il est ici question sont, en fait, de deux ordres qu'il importe de distinguer. D'abord et avant tout, c'est la puissance de calcul de l'être humain qui est en cause, et il faut savoir gré aux économistes d'inciter les mathématiciens à forger de nouveaux instruments et à imaginer de nouvelles méthodes de calcul. Cela étant dit, rien ne peut encore être considéré sous cet angle comme quelque chose de logiquement ou de mathématiquement impossible: et s'il fallait attendre de pouvoir recourir un jour à des ordinateurs beaucoup plus puissants que ceux que nous utilisons aujourd'hui, il n'y aurait encore là, en fait de limites à la connaissance, rien qui ne soit de l'ordre des contingences. Dussions-nous chercher pendant mille ans, il ne serait pas stupide de croire pouvoir un jour venir à bout de cette résistance. Une difficulté de cette nature n'est pour le chercheur qu'une complication de plus, si grande soit-elle: elle est toujours vue comme une contrariété temporaire, peu importe que sa durée soit courte ou longue, et elle n'est jamais conçue, avec raison, comme une barrière infranchissable. Mais ensuite, de tels obstacles épistémologiques peuvent être liés à la théorie sur laquelle on se fonde et plus précisément au cadre conceptuel qu'elle met en place. En l'occurrence ici, il s'agit avant tout de la théorie de l'équilibre général. Or, quelle que soit la théorie dont il s'agisse, chacune a sa portée et chacune ses limites. Chaque théorisation définissant son domaine de référence, chacune a *ipso facto* ses confins. Les limites dont il s'agit ici se tracent en même temps que se délimite ce que sera le contenu cognitif d'une science, et elles sont susceptibles de varier dans le temps. Comme dans le cas d'une entité géopolitique, les frontières d'une science font corps avec elle. Mais alors, il faut reconnaître que toute avenue valable nouvellement ouverte en science, si elle permet d'aller ailleurs ou plus loin que là où on se trouve déjà, comporte invariablement un terme, une limite temporelle qui peut être aussi bien un achèvement spectaculaire qu'un échec cuisant. La découverte de telles limites, théoriques plutôt que pratiques, amène un jour ou l'autre une réorientation de la recherche, un nouveau départ de la pensée vers des horizons par définition insoupçonnés et tout au plus pressentis avant d'être réellement découverts. L'histoire des sciences n'enseigne pas autre chose: une théorie nouvelle a beau permettre de solutionner des problèmes qui semblaient jusque-là insolubles et de percer à jour des énigmes qui paraissaient insondables, elle n'en génère pas moins de nouveaux problèmes insolubles qui, parce qu'ils prennent place à sa périphérie, circonscrivent le domaine à l'intérieur de laquelle cette théorie fait autorité. S'il est vrai que les difficultés qu'une théorie doit affronter sont le plus souvent liées aux déficiences des concepts que son audace nous a néanmoins valus, et, donc, s'il est correct d'envisager qu'aucune théorie n'aura jamais le dernier mot, on aurait tort de considérer qu'une science peut un jour rencontrer sur son chemin un mur qui en arrête pour toujours la démarche et qui en stoppe le progrès. Car, en fait de limites du savoir, de tels vices

rhédibitoires, lorsqu'ils sont connus, induisent au contraire les transformations historiques les plus décisives: leur importance ne tient pas seulement au fait que, dans l'univers conceptuel qui est celui d'une science à une étape de son développement, certains problèmes paraissent impossibles à résoudre, mais également au fait que toute limite de cette nature provoque la relativisation d'une conception du monde qu'on avait pu croire jusque-là absolument valable. Pas plus que les limites pratiques, donc, les limites théoriques ne sont indépassables, et elles ne paraissent telles que de l'intérieur du savoir qui surgit avec elles, un savoir qui n'est jamais qu'une figure parmi d'autres toujours possibles. Il ne pourrait y avoir de limites de principe en science que s'il était concevable que le meilleur programme de recherches mis au point dans une discipline donnée, en économique par exemple, soit déjà entièrement réalisé. Certes, s'il était concevable qu'un tel programme soit parachevé, il faudrait convenir que les connaissances acquises en ce domaine doivent être tenues pour insurpassables. Mais, pour les raisons que j'ai invoquées, cela semble impensable. Il s'agit donc au mieux d'une fiction épistémologique et au pire d'une absurdité logique.

* * * * *

L'analyse méthodologique n'est pas faite, comme je l'ai dit d'entrée de jeu, pour enseigner aux scientifiques ce qu'il faut faire et ce qu'il convient d'éviter de faire. Elle ne peut que viser humblement à faire voir à qui veut bien s'y intéresser pourquoi telle voie de recherche peut sembler fertile ou douteuse, telle sorte d'explications plus prometteuse que d'autres, et, le cas échéant, pourquoi tel argument doit être tenu pour particulièrement incongru. Lorsque le méthodologue, et il peut parfois s'agir de la même personne que le scientifique lui-même, affirme que telle règle s'applique, que telle norme est sensée, ou encore que tel principe n'est pas valable ou telle façon d'argumenter acceptable, c'est une hypothèse qu'il soumet à la discussion critique. C'est pourquoi il faut en finir selon moi avec cette vision des choses qui fait croire que la méthodologie dicte de l'extérieur aux scientifiques ce qu'il convient de faire et de penser en matière de science. Mais il faut également reconnaître qu'aucune analyse logique et épistémologique ne peut permettre de se prononcer *ex cathedra* sur ce que peuvent et doivent être aujourd'hui et demain les champs de recherche pertinents pour la science, de quelque discipline qu'il s'agisse. Nul n'a la capacité intellectuelle de borner par avance le domaine de validité des arguments que les chercheurs ont pour tâche de formuler et de fonder empiriquement, logiquement et mathématiquement. En conséquence, nul ne peut s'arroger le droit de circonscrire apodictiquement le type de traitement qu'exigent les problèmes auxquels les chercheurs consacrent leur temps de travail. De telles certitudes n'existent pas. C'est pourquoi nul ne

peut non plus prévoir à l'avance dans quel sens s'orientera la recherche future et ce que seront les découvertes scientifiques qui révolutionneront nos façons de voir et modifieront nos manières d'agir.

Certes, nul ne doute que l'unique objectif des chercheurs en économique doive être de nous permettre de comprendre les événements et d'expliquer les phénomènes qui constituent la vie économique réelle. A ce chapitre, il est possible que nos attentes soient si grandes qu'elles ne soient jamais comblées. L'économie, on le sait de plus en plus, est non seulement affaire de goûts et de préférences mais aussi, fondamentalement, affaire de cueillette et d'échange d'informations, puis affaire de décision sur la base des informations détenues. C'est sans doute pourquoi il convient de se demander, comme Hayek nous y incite, si l'information dont peuvent disposer les multiples agents économiques et les centres de décision multiples (concernant, entre autres, les biens disponibles sur le marché, les stratégies des alliés ou des concurrents éventuels, les anticipations de tous les intervenants possibles, l'état des stocks futurs, etc.) est totalisable ou si elle irrémédiablement condamnée à demeurer toujours partielle pour ne pas dire partiale. A cette question, la réponse que fournit la théorie économique actuelle est que les divers agents prennent leurs décisions en situation d'incertitude plutôt qu'en état d'omniscience. Certaines conséquences paraissent s'ensuivre immédiatement. L'une d'entre elles, avancée par Hayek, veut qu'il soit impossible de colliger, et donc de centraliser dans un même organe social, toute l'information économique qui se trouve diffuse à un moment donné du temps dans une société donnée. Hayek semble en droit d'affirmer qu'aucun mécanisme de découverte de cette information ne saurait supplanter le marché proprement dit. Mais il infère également de cela qu'il est, à toutes fins pratiques, inutile d'espérer pouvoir un jour utiliser la théorie économique à des fins «sociotechniques» véritables («social engineering»). Hayek donne à penser que jamais la science économique n'aura les moyens de dépasser le stade des «explications de principe» et celui des «prédictions de patterns». C'est pourquoi cette science devra apprendre, selon lui, à se contenter de viser à atteindre un «degré d'explication» relativement bas dans la hiérarchie des seuils épistémologiques, surtout si on en compare les exploits à ceux de la physique mathématique actuelle. Pourtant, compte tenu de l'informatisation croissante de nos sociétés et de la vitesse de plus en plus grande avec laquelle circule l'information, il n'est pas dit que Hayek ne limite pas indûment les pouvoirs d'intervention que rendra possible la croissance du savoir économique. Qui plus est, on ne saurait conclure, à partir de ce qu'est aujourd'hui la science économique, à ce que sera invariablement sa puissance explicative future. Les seules limites qu'on puisse lui reconnaître sont celles qui sont les siennes à l'heure actuelle et nul ne peut présumer qu'elles sont indépassables. La question des limites de l'économique ne peut pas être tranchée radicalement. C'est une question qu'il est

sûrement préférable de laisser ouverte, sans quoi le risque est grand de se faire reprocher un jour de l'avoir trop rapidement close.

Le message central que nous livre Hayek reste néanmoins très clair: l'économiste devra toujours se garder de jouer les apprentis-sorciers. Or, justement, je suis d'avis que l'épistémologue jouerait lui-même à l'apprenti-sorcier s'il prétendait, en prenant en considération les frontières actuelles de la science, que les limitations futures du savoir humain sont non seulement prévisibles, mais qu'elles sont même d'ores et déjà connues. Même si Hayek a raison de nous dire avec insistance que tous les espoirs épistémologiques ne sont pas actuellement permis en économique, il est toutefois sage de présumer que la plupart des seuils que connaît cette science seront un jour repoussés. Seuls ceux qui ne seront, en fait, jamais franchis dans l'histoire future pourraient être déclarés aujourd'hui infranchissables. Lesquels exactement seront reculés, et jusqu'où au juste, nul ne saurait le dire précisément à l'avance. Car nul, pas plus l'économiste que le méthodologue, ne peut prétendre détenir de preuve en ces matières.

Références bibliographiques

BLAUG, M. (1975), «Kuhn Versus Lakatos, or Paradigms Versus Research Programmes in the History of Economics», *History of Political Economy*, vol. 7, nº 4, 399-433. Repris in: S.J. Latsis (dir.), *Method and Appraisal in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, 149-180.

BLAUG, M. (1980), *The Methodology of Economics, or How Economists Explain*, Cambridge, Cambridge University Press. Traduction française sous le titre *La Méthodologie économique*, Paris, Economica, 1982.

BOUDREAUX, D. (1986), «Transaction Costs and Institutions», *Market Process*, vol. 4, nº 2, 2-5.

DE VROEY, M. (1972), «Une Explication sociologique de la prédominance du paradigme néo-classique dans la science économique», *Économie et Société*, Cahiers de l'I.S.E.A., série HS, nº 14, tome VI, nº 8, 1655-1701.

GUTTING, G. (dir.) (1980), *Paradigms and Revolutions. Applications and Appraisals of Thomas Kuhn's Philosophy of Science*, Notre-Dame, University of Notre-Dame Press.

HAYEK, F.A. (1952a), *The Counter-Revolution of Science: Studies on the Abuse of Reason*, Glencoe, Ill., The Free Press.

HAYEK, F.A. (1953), *Scientisme et sciences sociales: Essai sur le mauvais usage de la raison*, Paris, Plon, coll. «Agora», 1986.

HAYEK, F.A. (1967a), *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Chicago, University of Chicago Press.

HAYEK, F.A. (1978), *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Chicago, University of Chicago Press.

KLANT, J.J. (1984), *The Rules of the Game. The Logical Structure of Economic Theories*, Cambridge, Cambridge University Press.

LAKATOS, I. et MUSGRAVE, A. (dir.) (1970), *Criticism and the Growth of Knowledge*, Londres et New York, Cambridge University Press.

LAVOIE, D. (1986), «Editor's Notes», *Market Process*, vol. 4, nº 2, p.1.

MCCLOSKEY, D.N. (1985), *The Rhetoric of Economics*, Madison, University of Wisconsin Press.

MCKENZIE, R.B. (1983), *The Limits of Economic Science*, Boston, Kluwer-Nijhoff, 11-26.

MITTERMAIER, K. (1986), «Mechanomorphism», in: I. Kirzner, (dir.), *Subjectivism, Intelligibility and Economic Understanding: Essays in Honor of Ludwig M. Lachmann on his Eightieth Birthday*, New York, The Macmillan Press, 236-251.

NADEAU, R. (1986), «Popper, Hayek et la question du scientisme», *Manuscrito*, vol. 9, nº 2, 125-156.

O'DRISCOLL, G.P., Jr. (1977), *Economics as a Coordination Problem: The Contributions of Friedrich A. Hayek*, Kansas City, Sheed Andrews and McMeel Inc.

POPPER, K.R. (1956), *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon.

ROSENBERG, A. (1980), *Sociobiology and the Pre-emption of Social Science*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

ROSENBERG, A. (1983), «If Economics Isn't Science, What Is It?», *Philosophical Forum*, vol. 14, nos 3-4, 296-314.

ROSENBERG, A. (1986), «Lakatosian Consolations for Economics», *Economics and Philosophy*, vol. 2, nº 1, 127-139.

ROSENBERG, A. (1987), «Weintraub's Aims: A Brief Rejoinder», *Economics and Philosophy*, vol. 3, nº 1, 143-144.

ROSIER, M. (1986), «Otto Neurath et la critique du pseudo-rationalisme: leçons épistémologiques des sciences sociales», *Dialogue*, vol. 5, nº 4, 675-696.

WEINTRAUB, E.R. (1987), «Rosenberg's 'Lakatosian Consolations for Economists': Comment», *Economics and Philosophy*, vol. 3, nº 1, 139-142.

LA MÉTHODOLOGIE DE HAYEK: DESCRIPTION, ÉVALUATION ET INTERROGATIONS*

Bruce J. Caldwell

Notre projet initial était de retracer l'évolution de la pensée de Hayek sur la méthodologie, mais les limites de ce texte ne nous permettent pas de mener à bien une tâche aussi ambitieuse. Nous allons plutôt exposer brièvement les diverses positions méthodologiques avancées par Hayek au cours de sa longue carrière. Chaque description sera suivie d'une évaluation critique. Notre objectif est donc de stimuler l'intérêt pour les travaux de Hayek, et ce, par le biais d'une recherche critique.

"Monetary Theory and the Trade Cycle"

Hayek se fit d'abord connaître à l'extérieur de l'Autriche grâce à ses contributions à la théorie des cycles économiques. En 1931, la London School of Economics l'invita à donner une série de conférences sur ce sujet, ce qui lui valut, cette même année, l'obtention d'une chaire. *Monetary Theory and the Trade Cycle* (Hayek, 1929a et 1933a) contient la première moitié de la théorie du cycle de Hayek, la deuxième partie se trouvant dans *Prix et Production* (Hayek, 1931a et 1975a). Dans le premier ouvrage, Hayek tente de montrer que les *origines* du cycle économique sont monétaires, alors que dans le second il retrace les *effets* que peuvent avoir les perturbations monétaires sur les prix relatifs et sur la structure de production. Ce sont ces effets qui *constituent* le cycle.

Dans le premier chapitre de *Monetary Theory and the Trade Cycle* Hayek critique différentes explications du cycle économique. Il énonce à cet effet

* Traduction de Benoît Pépin.

trois propositions méthodologiques. L'acceptation de chaque proposition implique le rejet d'une des explications rivales du cycle. Par cette procédure d'élimination, seule sa propre théorie peut prétendre satisfaire simultanément les trois critères. Nous allons exposer les trois propositions et voir comment Hayek les utilise contre ses adversaires.

Premièrement, *toute explication pertinente du cycle économique doit être fondée sur une théorie*. Les "études empiriques" qui cherchent à découvrir des relations entre différentes séries de données ne sont fondées sur aucune théorie. Ces études ont cependant une certaine utilité. Elles peuvent servir à faire des prévisions, et permettre de découvrir des domaines de recherche qui nécessitent une investigation théorique plus approfondie. Mais elles ne sont pas elles-mêmes des théories, et on ne peut les utiliser comme "moyen de vérification" des théories existantes (Hayek, 1933a, 27-40). Hayek se sert de cet argument contre Wesley Clair Mitchell et d'autres économistes qui effectuaient des travaux empiriques durant les années 1920.

Deuxièmement, *quelle que soit la théorie utilisée, celle-ci doit présupposer la validité de la théorie standard de l'équilibre, et être compatible avec elle.* La théorie standard de l'équilibre n'est rien d'autre que l'analyse en termes d'offre et de demande dans laquelle les prix s'ajustent de façon à équilibrer tous les marchés. Hayek utilise ce résultat afin de remettre en question diverses théories non-monétaires du cycle. Pour rendre compte de l'origine du cycle, toutes ces théories doivent supposer le déséquilibre sur certains marchés. Une telle hypothèse est évidemment incompatible avec la théorie standard de l'équilibre. Et ce qui est plus ennuyeux encore, c'est le fait que ces théories doivent revenir à l'analyse conventionnelle afin d'expliquer la trajectoire du cycle.

Selon Hayek, seule l'introduction de la monnaie nous permet de nous débarrasser "de la forte interdépendance et de l'indépendance du système 'fermé' d'équilibre" (Hayek, 1933a, 44). La conséquence est claire: toute théorie valable du cycle doit être une théorie *monétaire*. Mais comment peut-on choisir parmi les diverses théories monétaires du cycle? Pour répondre à cette question, un troisième principe méthodologique est invoqué: *toute théorie acceptable du cycle doit clairement identifier le rôle joué par le changement des prix relatifs*. Les théories présentant un niveau d'agrégation trop élevé, comme les différentes versions de la théorie quantitative de la monnaie, ne parviennent pas à rendre compte de l'importance du changement des prix relatifs. Comme par hasard, seule la théorie autrichenne est apte à satisfaire ce critère.

Sur le plan formel, le raisonnement de Hayek est impeccable. C'est un exemple d'argumentation méthodologique classique. Celle-ci suppose, premièrement, l'énoncé de vos critères d'évaluation, deuxièmement, la réfutation des

théories qui ne satisfont pas à ces critères et, enfin, la démonstration que votre théorie est la seule qui réponde parfaitement à ces critères.

Qu'en est-il du fond de l'argumentation? Il dépendra de la capacité de Hayek à justifier son choix de critères méthodologiques. Malheureusement, il ne propose aucune justification!

Remarquons que la plupart des économistes ne verraient là aucun problème. Les préceptes méthodologiques les plus largement adoptées au XXè siècle (je pense ici particulièrement à ceux de Friedman) ont été *proclamés* et non *justifiés*, à moins que l'on considère comme une justification le fait d'affirmer que "c'est la façon dont la science fonctionne". Ce manque d'intérêt de la part des économistes peut être expliqué par le fait que Paul Samuelson, un de ceux qui tentèrent de justifier leurs critères, a écrit l'un des pires radotages méthodologiques de ce siècle (Caldwell, 1982, chapitres 8 et 9). Étant donné l'absence de justification, on pourrait s'interroger sur les *origines* de ces trois règles méthodologiques. La troisième (concernant les prix relatifs) trouve sa source dans l'ouvrage de Ludwig von Mises paru en 1912, *La Théorie de l'argent et du crédit*. La première (concernant la nécessité d'une théorie) fait écho à ce qu'on a appelé la "Methodenstreit"[1] et on la retrouve également dans les débats entre les fondateurs de l'économétrie. C'est le second critère, selon lequel toute théorie valable du cycle doit être compatible avec la théorie standard de l'équilibre, qui trouble le plus. Ses origines ne sont pas claires. Mais il est significatif que ce soit le seul des trois critères de Hayek que la plupart des économistes seraient prêts à accepter aujourd'hui. En effet, comme l'a récemment démontré Wade Hands (Hands, 1988), un grand nombre d'économistes utilisent le terme "ad hoc" pour décrire les théories qui ne rencontrent pas l'exigence de compatibilité avec la théorie standard de l'équilibre. Robert Lucas va même jusqu'à citer les premiers travaux de Hayek pour appuyer la nouvelle macroéconomie classique (Lucas, 1981,215-216). L'ironie de tout cela, c'est que Hayek soit demeuré attaché aux premier et troisième critères, abandonnant graduellement le second.

La transformation de Hayek

Nous avons décrit ailleurs en détail la nature et les causes de l'évolution de la pensée de Hayek au cours des années trnete (Caldwell, 1988b). Nous nous contenterons de rappeler ici les points saillants de cette évolution.

1. Hayek en vint à considérer "le problème de la coordination" comme le problème central de toutes les sciences sociales. Il formula le problème ainsi:

1. La "Guerre des méthodes" avait opposé, à la fin du siècle dernier, les membres de l'école historique allemande, en particulier Gustav Schmoller, et les fondateurs de l'école autrichienne d'économie, au premier rang desquels Carl Menger . **[note des éditeurs]**

"How can the combination of fragments of knowledge existing in different minds bring about results which, if they were to be brought about deliberately, would require a knowledge on the part of the directing mind which no single person can possess?" (Hayek, 1937b, 54).

2. Il en conclut qu'il existe un problème de coordination parce que la connaissance est dispersée et subjective.

3. Conséquemment, étant donné que la théorie standard de l'équilibre repose sur l'hypothèse que tous les agents ont la même connaissance et que celle-ci, qu'elle concerne des états passés, présents ou futurs de la réalité, est objectivement vraie, le problème de la coordination ne peut pas se poser dans un tel monde. Ainsi, les hypothèses de la théorie standard de l'équilibre obscurcissent le problème central des sciences sociales.

4. Hayek remplaça l'hypothèse de la connaissance parfaite par l'hypothèse d'une connaissance dispersée et subjective, pour ensuite redéfinir l'équilibre en termes de compatibilité entre les anticipations des agents. Mais au début des années quarante, il perdit espoir de trouver une solution analytique au problème de savoir comment un tel équilibre peut être atteint.

5. Il se consacra plutôt à une tâche plus pratique, celle de construire ou de décrire les formes institutionnelles qui pourraient le mieux encourager (ou le moins entraver) la coordination des projets des agents.

6. Les implications méthodologiques de tout cela dépendent des deux manières dont on peut définir la science économique. Si la science économique est limitée à la construction de modèles formels (théoriques, mathématiques) d'équilibre, elle est alors incapable de traiter adéquatement le problème de la coordination. Par contre, si cette science souhaite résoudre ce problème, elle devra étendre son champ d'activités et entrer dans des domaines qui ne relèvent habituellement pas de l'analyse théorique. Hayek favorisa une telle ouverture sur de nouveaux domaines.

Cette évolution fut importante pour le développement de la théorie autrichienne parce qu'elle marqua l'émergence d'un programme de recherches distinct. Parmi les caractéristiques de ce programme, notons l'emphase mise sur le subjectivisme, l'utilisation d'une approche procédurale pour décrire les activités du marché, l'importance accordée à l'ubiquité de l'ignorance et de l'erreur dans la prise de décision et l'accent mis sur le rôle de coordonnateur que jouent les entrepreneurs, le mouvement des prix et les institutions au sein du marché. Cette approche se distingue nettement des modèles du courant néo-classique dominant. Ce dernier favorise l'utilisation de modèles statiques ou dynamiques d'équilibre qui supposent l'existence d'agents parfaitement rationnels, lesquels détiennent soit une information parfaite, soit une information complète sur les probabilités de répartition des résultats de leurs actions. Leur refus d'adopter de tels modèles et leur refus de participer à la révolution économétrique a rapidement conduit les autrichiens à être évincés

du courant dominant. De plus, *La Route de la servitude* de Hayek et la position méthodologique "a prioriste" de von Mises ont été considérées par la majorité des chercheurs modérés comme étant l'œuvre de réactionnaires dogmatiques. La longue période de repli dans l'ombre commençait.

Quelle fut l'impulsion de base de l'évolution de la pensée hayekienne? Nous soutenons dans notre article qu'il s'agit du débat sur la planification socialiste. Bien sûr d'autres facteurs ont pu avoir quelque influence. Par exemple, l'incapacité de Hayek dans *The Pure Theory of Capital* de découvrir de nouvelles perspectives par l'utilisation de sa nouvelle définition de l'équilibre l'a sûrement convaincu des limites de l'analyse en termes d'équilibre. Mais il semble clair qu'à partir de 1933, son ardeur à réfuter le socialisme n'a pratiquement jamais diminué d'intensité.

Pourquoi sa révolution a-t-elle consisté à remplacer l'hypothèse de l'information parfaite par l'hypothèse de la connaissance dispersée et subjective? Le subjectivisme provient sans doute de Carl Menger, dont Hayek fit connaître les travaux à ses collègues anglo-saxons dans un compte-rendu paru en 1934 dans *Economica.* (Hayek, 1934c). La notion de connaissance dispersée pose plus de problèmes. Hayek notera dans "Economics and Knowledge" que la "division de la connaissance" fait écho à la notion classique de division du travail (Hayek, 1937b, 50). Sans doute en raison de la grande dépression, d'autres économistes se penchaient sur des sujets comme la formation des anticipation et sa relation avec le cycle économique. Oskar Morgenstern, le successeur de Hayek à l'*Institute Für Konjunkturforschung*, publia en 1928 un ouvrage sur les limites de la prévision. Morgenstern soutenait que les prévisions étaient souvent invalidées parce que différents agents dans l'économie possèdent différents "points d'orientation", lesquels sont des variables (comme les taux d'intérêt ou certains prix) contrôlées par les agents. Lorsque ces variables subissent des changements, les agents modifient leur comportement (Morgenstern, 1928). Il y a donc plusieurs causes qui peuvent expliquer l'intérêt de Hayek pour la dispersion de l'information.

Hayek affirme dans "Economics and Knowledge" que la "logique pure du choix" est constituée de tautologies et qu'elle est vraie a priori. Nous verrons plus loin que Hayek estime que la proposition voulant que la structure de l'esprit humain soit la même pour tous les homme est également une proposition que l'on connait a priori. Est-ce que ces positions font de lui un "a prioriste" à la von Mises? Nous croyons que non. Dans les deux exemples mentionnés, le terme "a priori" signifie "analytique", dans le premier cas, et "connu comme étant vrai par introspection", dans le second. Mises, pour sa part, utilisait le terme "a priori" d'une façon différente. Il affirmait que les axiomes de la praxéologie étaient apodictiquement certains et que n'importe quelle dérivation logiquement valide de ces axiomes conservait la même certitude. Hayek n'a jamais utilisé le terme de cette façon. En effet, il distingue

clairement les tautologies de l'équilibre pour l'individu de la "question empirique" de l'équilibre pour la société, question dont la réponse dépend de l'état de la connaissance. Bien qu'il ait rarement critiqué Mises directement, et même s'il utilise occasionnellement le terme "a priori", nous croyons que sur le terrain de la méthodologie Hayek n'est pas un disciple de von Mises et ne l'a jamais été.

Dans ses premiers travaux, Hayek avait insisté sur le fait que toute théorie valide du cycle économique doit se référer à la théorie standard de l'équilibre. Or la transformation de Hayek consista à découvrir que la théorie de l'équilibre est incapable de fournir quelque éclairage que ce soit sur le problème de la coordination. Cela signifie-t-il que Hayek rejeta ses positions antérieures? S'il ne l'a pas fait (et rien n'indique que Hayek ait pu désavouer sa théorie du cycle), doit-il être accusé d'inconsistance? Bien qu'il ne se soit jamais prononcé directement sur ce point, nous soupçonnons que sa réponse aurait pu être la suivante. La théorie de l'équilibre peut parfois être utile. Par exemple, la théorie de l'équilibre général fait clairement ressortir l'interdépendance qui caractérise tous les marchés. Elle est également utile à une analyse du cycle. Ses limites apparaissent lorsque surgissent les questions relatives à la coordination. En pareil cas, il est plus utile de voir le marché comme un processus que de le présenter comme un système statique d'équilibre général. Cela aurait été la réponse de Hayek. Qu'elle soit ou non satisfaisante est une autre affaire. Si on considère que le cycle économique est lui-même le résultat des problèmes d'information, sa réponse ne satisfera sans doute personne.

"Scientisme et sciences sociales"

Durant la guerre, Hayek publia dans *Economica*, revue dont il était rédacteur en chef, deux textes importants en méthodologie. Le premier était un essai historique intitulé "The Counter-Revolution of Science" (Hayek, 1941b). Hayek y examinait l'évolution et l'interpénétration mutuelle du positivisme et de la pensée socialiste tels qu'ils se présentèrent en particulier en France. Le "scientisme" est le produit de ces deux influences. La critique que fit Hayek de cet amalgame de doctrines, ainsi que ses recommandations sur ce que doit être une méthodologie propre aux sciences sociales, se retrouvent dans un second article, "Scientism and the Study of Society" (Hayek, 1942b, 1943a et 1944b).

Au XVIIIè siècle, alors qu'elles étaient dans la première phase de leur développement, les sciences sociales (alors appelées sciences morales, ou philosophies sociales) adoptaient généralement des méthodes appropriées à leur objet. Mais les réussites obtenues par certaines sciences naturelles au cours du siècle dernier en amenèrent plus d'un à penser que les sciences

sociales, si elles étaient désireuses de connaître les mêmes succès, se devaient de suivre les mêmes méthodes. Le but de Hayek fut de démontrer que le scientisme, cette "imitation servile de la méthode et du langage de la science" (Hayek, 1953, 12) est une doctrine préjudiciable aux sciences sociales, précisément parce que l'objet des sciences sociales diffère fondamentalement de celui des sciences naturelles. Les chapitres essentiels de l'essai de Hayek sont le troisième (dans lequel il décrit les caractéristiques de l'objet des sciences sociales) et le quatrième (dans lequel il dévoile les méthodes appropriées à l'étude des phénomènes sociaux).

Hayek part de la prémisse que la structure de l'esprit humain est partout la même. Il veut dire par là que nous avons des "opinions", comprenant vraisemblablement des perceptions et des croyances, sur la base desquelles nous agissons. Nous savons que cela est vrai pour nos propres actions (probablement par introspection), et nous supposons que les actions des autres s'expliquent par les opinions qu'ils ont. L'expérience nous a démontré que cette supposition est généralement fondée; mieux encore, elle a prouvé que les actions des autres seraient incompréhensibles sans cette assertion.

Nos actions sont donc déterminées par nos opinions, et ce sont ces opinions qui constituent les données des sciences sociales. Que pouvons-nous dire à leur sujet? D'une part, les opinions *ne sont pas observables*. Nous savons qu'à l'instar des autres nous avons des croyances parce que nous sommes dotés des mêmes structures mentales. Mais nous ne pouvons pas observer les opinions elles-mêmes; seules les actions qui en découlent sont observables. C'est en ce sens que les données des sciences sociales sont *subjectives*. D'autre part, nous reconnaissons que bien que les structures mentales des individus ne diffèrent pas, leurs croyances, elles, diffèrent: *la connaissance est dispersée*. Enfin, toutes les croyances des individus n'ont pas besoin de correspondre aux faits objectifs de la réalité. Les actions sont toujours basées sur des croyances, mais *les croyances peuvent être vraies ou fausses*. Ce qui importe lorsqu'on explique le comportement des autres, ce n'est pas l'idée que *le chercheur* se fait de la réalité, mais bien l'idée que s'en font les acteurs eux-mêmes. Toute méthodologie appropriée doit reconnaître ces caractéristiques fondamentales des données des sciences sociales.

Après avoir expliqué la relation qui existe entre les "opinions" et les actions, Hayek dût ensuite identifier *quelles* sont les croyances qui causent les phénomènes sociaux. Au début du chapitre quatre, il fait une distinction cruciale entre les idées constitutives et les idées spéculatives. Les idées *constitutives* sont celles qui, parce qu'elles sont détenues par les agents, provoquent l'avènement d'un phénomène social. Par exemple, si un groupe d'agents changent d'opinion (constitutive) à propos de la qualité d'un bien, le résultat est la modification de son prix. Les idées *spéculatives* sont celles que les gens (agents et scientifiques) développent pour s'expliquer ce qui a causé

un phénomène donné. Les diverses théories de la valeur, celles qui expliquent pourquoi les prix relatifs changent, sont des idées spéculatives. Ce qui est essentiel c'est que les idées constitutives existent et sont la cause des phénomènes sociaux indépendamment de l'existence ou du contenu des idées spéculatives. Pour cette raison, elles sont les plus fondamentales. Hayek rattache ensuite la distinction constitutif- spéculatif à trois principes méthodologiques.

1. On doit éviter l'erreur scientiste commune qui consiste à traiter les entités collectives contenues dans les visions spéculatives populaires comme des "faits" des sciences sociales. Le chercheur en sciences sociales doit toujours partir des idées constitutives qui guident les individus dans leurs actions. Hayek qualifie ce principe d'"individualisme méthodologique". Parce que les idées constitutives ne sont pas observables, l'objectivisme du scientisme refuse de s'appuyer sur elles; il leur préfère plutôt des entités collectives comme l'économie, le capitalisme, ou la société. Cela est ironique quand on sait que ces entités n'ont pas d'existence réelle; ce ne sont que des éléments des théories spéculatives populaires.

2. À partir des idées constitutives qui nous sont familières, nous élaborons jusqu'aux phénomènes sociaux plus complexes. Avec un peu de chance, nous pouvons découvrir certains principes de cohérence structurelle dans les phénomènes complexes. Hayek appelle cela la méthode "synthétique" ("compositive"), expression empruntée à une annotation de Carl Menger. Il remarque également qu'en sciences naturelles le processus est habituellement inversé. Dans ce cas ce sont les phénomènes complexes qui sont familiers, et on doit travailler "à rebours": on commence l'analyse avec eux pour en inférer les éléments plus simples, souvent inobservables, qui amènent le système à se comporter de façon caractéristique.

3. Parce que le chercheur en sciences sociales n'a habituellement qu'une connaissance limitée des phénomènes complexes, il n'est "presque jamais" en mesure "de prédire l'issue exacte d'une situation particulière; il ne pourrait jamais les confirmer par une expérimentation contrôlée - bien qu'elles puissent être infirmées par l'observation d'événements qui, selon la théorie, étaient impossibles" (Hayek, 1953, 60). Souvent le mieux que nous puissions faire c'est "(d')expliquer le principe qui produit certains phénomènes" (Hayek, 1953, 61).

Dans les chapitres suivants, Hayek fait une critique détaillée de l'objectivisme, du collectivisme et de l'historicisme qui caractérisent l'approche scientiste. Il met constamment l'emphase sur l'erreur qui consiste à croire que toute véritable institution sociale doit avoir été consciemment conçue, une erreur souvent commise par ceux qui adoptent "une mentalité d'ingénieur-planificateur". Plusieurs des institutions sociales les plus importantes, telles le langage, la monnaie, le marché ou le code moral, sont celles qui sont le

résultat de l'action humaine, mais non pas d'un dessein ("design") humain. Hayek considère en effet que l'objectif fondamental des sciences sociales est l'explication des conséquences non voulues de l'action humaine. Il croit qu'une approche synthétique basée sur l'individualisme méthodologique est la méthode appropriée pour accomplir une telle tâche.

Scientisme et sciences sociales est le plus important ouvrage méthodologique de Hayek, et ce, pour deux raisons. Premièrement, il tente d'y justifier son choix de préceptes méthodologiques en les reliant à l'ojet d'étude des sciences sociales. Deuxièmement, tous les écrits postérieurs de Hayek sur la méthodologie ne font virtuellement qu'approfondir les thèmes que l'on retrouve dans cet essai; rien de vraiment important n'a été ajouté entre-temps. Certains poppériens ne seront pas d'accord avec le deuxième élément. Nous y reviendrons.

La caractérisation de la problématique des sciences sociales proposée par Hayek est profondément autrichienne. Les agents individuels agissent intentionnellement; les actions sont basées sur des "opinions"; les opinions ne sont pas observables, donc subjectives; l'erreur est possible; la connaissance est dispersée; toute explication pertinente des phénomènes sociaux doit reposer sur ces fondements. Comment doit-on évaluer ces arguments?

Selon les critères standard d'évaluation, la théorie de Hayek est plus "réaliste", au niveau de ses hypothèses, que la théorie néoclassique. Les néoclassiques qui suivent la méthodologie instrumentaliste de Friedman ont une réponse toute faite: les théories sont des instruments, de sorte que la question du réalisme de leurs hypothèses est non pertinente. Le critère clé est la capacité à prédire et la théorie néo-classique est conforme à ce critère. La simplicité est également importante et la théorie néoclassique est plus simple que n'importe laquelle de ses rivales plus réalistes. On le voit, Friedman, à l'instar de Hayek dans *Monetary Theory and the Trade Cycle,* a maîtrisé la forme classique de l'argumentation méthodologique. L'évaluation méthodologique va rarement plus loin. Cependant, des développements récents permettent d'entrevoir un progrès ultérieur. Ces développements peuvent être perçus comme des tentatives de fonder les concepts autrichiens en recourant à d'autres disciplines.

Le plus controversé de ces développements est la tentative, faite par un groupe de jeunes autrichiens de l'Université George Mason, de donner à la pensée autrichienne un fondement herméneutique, interprétatif. Bien qu'encore à ses débuts, ce mouvement a provoqué la colère de certains autrichiens traditionnels pour qui le terme "herméneutique" évoque des associations désagréables. Moins controversée et moins développée est la suggestion de G. O'Driscoll et M. Rizzo (1985) de fonder les concepts autrichiens sur la sociologie du "sens commun" de Alfred Schütz. Un troisième exemple est l'argument récemment développé par Ulrich Witt (1987) voulant que la pensée

autrichienne pourrait tirer profit de l'infusion d'idées venant de la psychologie. Nous croyons qu'il est prometteur de chercher à asseoir la pensée autrichienne sur les découvertes d'une autre discipline. Cependant, des précautions doivent être prises quant au choix de cette discipline fondatrice.

Il y a une partie de l'argumentation développée dans *Scientisme et sciences sociales* que nous ne pouvons pas accepter. Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir une ligne de partage étanche entre les idées constitutives et les idées spéculatives. Il est évident que certaines théories spéculatives possédées par les agents, qu'elles soient religieuses, morales, ou même qu'elles portent sur les systèmes sociaux, peuvent affecter leur comportement. Si tel est le cas, certaines idées spéculatives seraient également des idées constitutives, et elles devraient en ce sens être incluses dans "les données des sciences sociales". Nous pensons que Hayek accepterait cette critique puisque dans ses derniers écrits il ne met plus l'accent sur la distinction constitutif-spéculatif. Sa principale fonction consiste à réfuter une idée qui a peu de crédit aujourd'hui, du moins chez les économistes: la notion selon laquelle les entités collectives ont une existence réelle et indépendante.

Plusieurs des autres thèmes mentionnés sont repris dans les travaux ultérieurs de Hayek, par exemple: l'individualisme méthodologique et la méthode "synthétique", par lesquels nous construisons les agrégats à partir des individus, sont les méthodes appropriées pour l'économique; la complexité des phénomènes sociaux impose des limites à notre pouvoir de prédiction et à notre habileté à tester des théories; l'explication des principes est souvent le maximum que l'on puisse faire; notre premier objectif est d'expliquer l'ordre social spontané, non voulu, résultat de l'action humaine, mais non consciemment planifié. Ces idées constituent le noyau de la méthodologie de Hayek, et une évaluation complète nécessiterait l'examen minutieux de chacune d'entre elles. Une brève évaluation pourrait contenir les interrogations suivantes:

1. L'approche de Hayek est-elle essentiellement decriptive ou prescriptive? Dans le premier cas, est-ce une description correcte de la pratique? Par exemple, Jeremy Shearmur (1987) soutient que la méthode effectivement suivie par les économistes est "résolutive-compositive" ("resolute-compositive"): nous partons de phénomènes de grande échelle que nous cherchons à comprendre, ou de problèmes dont nous cherchons la solution. Si la méthodologie de Hayek est prescriptive, est-il capable de fournir des exemples sur la manière de l'utiliser correctement?

2. Pourquoi les chercheurs en sciences sociales doivent-ils se limiter à l'étude des conséquences non voulues de l'action humaine?

3. Les tentatives pour concevoir consciemment les institutions sociales sont-elles toujours vouées à l'échec? Si oui, que penser de la tentative de Hayek de concevoir une constitution de la liberté, dans le livre du même nom

(Hayek, 1960a)? Plus généralement, comment concilier les éléments constructivistes et évolutionnistes que l'on trouve dans la pensée de Hayek?

4. Les membres de la tendance subjectiviste radicale de l'école autrichienne reconnaissent que le marché a une fonction de déstabilisation autant que de coordination. Autrement dit, comment résoudre la tension entre le travail de Hayek et celui de Ludwig Lachmann? (Pour quelques références, voir Boettke, Horwitz et Prychitko, 1986).

Hayek et Popper

S'il existe une opinion répandue au sujet du développement de la méthodologie de Hayek, c'est bien celle selon laquelle il aurait adopté la philosophie falsificationniste de son ami Karl Popper. Cette thèse s'appuie sur plusieurs évidences. Hayek a lu *La Logique de la découverte scientifique* en 1935. Ils se sont rencontrés pour la première fois lorsque Popper a présenté une version préliminaire de *La Pauvreté de l'historicisme* au séminaire de Hayek à la London School of Economics durant l'année académique 1935-1936. Hayek mentionne le falsificationnisme de Popper dans sa célèbre conférence de 1936, "Economics and Knowledge" (Hayek, 1937b). Hayek fut responsable de la publication, pendant la guerre, de la version finale de *La Pauvreté de l'historicisme* dans *Economica*, et il obtint un poste pour Popper à la London School of Economics. Durant les années cinquante et soixante, tous les articles méthodologiques de Hayek contenaient de nombreuses références aux idées de Popper, et le recueil d'articles de Hayek, *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, est dédié à Popper. Enfin, ce qui n'est pas la moindre des choses, Hayek se déclare lui-même poppérien (Weimar. 1982, 323).

La vérité est à notre avis beaucoup plus complexe. Nous croyons qu'il y a eu influence mutuelle, osmose, entre ces deux grands esprits, et l'interpénétration de leurs idées est difficile à démêler. L'avenir dira si on peut répondre à ces questions, lorsque les chercheurs étudieront les archives actuellement rassemblées à la Hoover Institution, sous la direction du philosophe W.W. Bartley III, qui sera le biographe officiel tant de Hayek que de Popper.

Mais notre objectif dans ce texte est de stimuler l'intérêt pour les travaux de Hayek. Dans ce but, nous allons, de manière polémique, avancer une interprétation de la relation Popper-Hayek qui contredit directement l'opinion répandue. Nous soutiendrons que Popper a eu peu d'influence sur Hayek, mais que Hayek a grandement influencé Popper. Dans le domaine des sciences sociales, Hayek n'est pas poppérien. Popper est un hayékien. Voici les preuves de cet énoncé:

1. Dans *Monetary Theory and the Trade Cycle*, Hayek énonce ses positions au sujet des limites du travail empirique. La plus importante est celle selon laquelle le travail empirique ne peut être utilisé pour tester une théorie. Plutôt, "It is only in a negative sense that it is possible to verify theory by statistics. Either statistics can demonstrate that there are phenomena which the theory does not sufficiently explain, or it is unable to discover such phenomena" (Hayek, 1933a, 34). Hayek accepte la théorie comme donnée. La recherche empirique peut mettre en évidence des domaines dans lesquels il y a plus de travail à faire; une théorie peut n'avoir qu'un domaine limité. Cela implique que les "réfutations" ne nous forcent pas à rejeter une théorie, mais seulement à réduire nos prétentions quant à son champ d'application.

2. Il y a peu d'évidence d'une influence quelconque de Popper sur la méthodologie de Hayek avant les années 1950. Sa référence à Popper dans "Economics and Knowledge" consiste en une note en bas de page, dont il nous a dit qu'elle fut rajoutée au moment de la correction des épreuves. Le texte de cet article ne montre aucune empreinte poppérienne. Plus encore, Popper n'est jamais mentionné dans *Scientisme et sciences sociales*. Cela est étrange. À ce moment, Hayek connaissait déjà les idées de Popper énoncées dans *La Pauvreté de l'historicisme*. À certains endroits, l'analyse de Hayek aurait pu être enrichie par une référence à Popper. Par exemple, sa discussion laborieuse de la signification du terme "explication" (Hayek, 1953, 17-18) aurait grandement bénéficié d'un bref coup d'oeil au développement de ce sujet par Popper dans la quatrième partie de *La Pauvreté de l'historicisme*. De plus, Hayek s'oppose à la thèse de l'unité de la science dans *Scientisme et sciences sociales* alors que Popper l'adopte dans *La Pauvreté de l'historicisme*.

3. Popper cite Hayek au moins seize fois dans *La Pauvreté de l'historicisme*. La forme d'explication que Popper approuve pour les sciences sociales, qu'il qualifie de "méthode zéro" ou d'explication "par la logique de la situation" est une généralisation de la méthode de la sceince économique. Enfin, dans son long chapitre sur l'unité de la méthode scientifique, Popper émet certaines réserves sur les sciences sociales qui "clearly reduces the significance, interpretability, and testability of measurements" (Popper, 1957, 143). Tout cela témoigne d'une influence hayékienne sur les idées de Popper à propos des sciences sociales.

4. Dans les années 1950 et 1960, Hayek fait souvent l'éloge de Popper. Mais invariablement, il souligne que les sciences sociales, parce qu'elles traitent de phénomènes complexes, sont confrontées à des limites qu'on ne trouve pas dans les sciences naturelles. Hayek est au mieux un falsificationniste minimaliste. (Voir Caldwell, 1988a pour plus de développements à ce sujet).

5. Hayek a emprunté de Popper le modèle hypothético-déductif de l'explication scientifique, et l'idée qu'une théorie doit en un certain sens être

falsifiable pour être scientifique. Étant donné la position sur les limites de la recherche empirique maintenue par Hayek depuis la fin des années vingt, son acceptation de la seconde idée peut paraître problématique. Les bénéfices de l'acceptation du critère de démarcation de Popper ne devraient pas être oubliés: ils permettent d'attaquer ses ennemis comme non scientifiques. Cette déclaration de Hayek est à la fois instructive et révélatrice;

> [...] in a way, I was a Popperian before he published *The Logic of Scientific Discovery*. We were both, in the 1920's, constantly arguing with two types of people-Marxists and Freudians- who both claimed that their ideas were, in their nature, irrefutable. Now the claim that a scientific theory should be beyond the possibility of refutation is of course, very irritating. This led Popper to the conclusion that a theory that cannot be refuted is, by definition, not scientific. When Popper stated that in detail, I just embraced his views as a statement of what I was feeling. (Weimer and Palermo, dir., 1982, 323)

Même si on peut m'accuser d'exagération dans l'exposé qui précède, il y a, dans la relation entre les idées de Popper et de Hayek sur la méthodologie des sciences sociales, des tensions non résolues qui méritent une attention étroite. Nous conclurons par cette remarque sibylline: la science économique a encore beaucoup à apprendre de Popper, mais cela ne sera possible que lorsque nous découvrirons quel Popper (ou plus précisément quels poppériens!) il faut lire.

Références bibliographiques

BOETKE, P., HORWITZ, S. et PRYTCHITKO, D. (1986), "Beyond Equilibrium Economics: Reflections on the Uniqueness of the Austrian Tradition", *Market Process*, vol. 4.

CALDWELL, B. (1982), *Beyond Positivism: Economic Methodology in the Twentieth Century*, Londres, Allen & Unwin.

CALDWELL, B. (1988a), "Hayek the Falsificationist? A Refutation", *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, vol. 6.

CALDWELL, B. (1988b), "Hayek's Transformation", *History of Political Economy*, vol. 20.

HANDS, D.W. (1988), "Ad Hocness in Economics and the Popperian Tradition", in N. de Marchi (dir.), *The Popperian Legacy in Economics...And Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press.

HAYEK, F.A. (1933a), *Monetary and the Trade Cycle*, New York, Harcourt Brace; 1è éd. allemande, 1929.

HAYEK, F.A. (1937b), "Economics and Knowledge", in Hayek (1948a), 33-56.

HAYEK, F.A. (1942b, 1943a, 1944b), "Scientism and the Study of Society", en trois parties, repris in Hayek (1952a).

HAYEK, F.A. (1948a), *Individualism and Economic Order*, Chicago, University of Chicago Press.

HAYEK, F.A. (1952a), *The Counter-Revolution of Science*, Glencoe, Illinois, The Free Press.

LUCAS, R. (1981), *Studies in Business Cycle Theory*, Cambridge, M.I.T. Press.

MORGENSTERN, O. (1928), *Wirtschaftsprognose: Eine Untersuchung ihrer Voraussetzungen und Möglichkeit*, Vienne.

O'DRISCOLL, G. et RIZZO, M. (1985), *The Economics of Time and Ignorance*, Oxford, Basil Blackwell.

POPPER, K. (1957), *The Poverty of Historicism*, Boston, Beacon Press.

SHEARMUR, J. (1987), "The Compositive Method in Economics", manuscrit.

WEIMAR, W. et PALERMO, D., dir. (1982), *Cognition and the Symbolic Processes*, vol. 2, Hillsdate, N.J., Erlbaum Associates.

WITT, U. (1987), "On How to Deal with Subjectivism: A Suggested Reorientation in Austrian Economics", manuscrit.

«ORDRE SPONTANÉ» ET DARWINISME MÉTHODOLOGIQUE CHEZ HAYEK*

Maurice Lagueux

> Les buts des actions sont voulus, mais les résultats qui suivent réellement ces actions ne le sont pas, ou s'ils semblent, au début, correspondre cependant au but poursuivi, ils ont finalement des conséquences tout autres que celles qui ont été voulues.
>
> Friedrich Engels

Aussi étonnant que cela puisse paraître quand on songe à la distance idéologique qui sépare Hayek de Marx, il peut être très éclairant de rapprocher ces deux auteurs. Non seulement ont-ils, chacun à son époque, prêté une égale attention à la question des conditions requises par l'élaboration d'une science des phénomènes sociaux, mais c'est, pour l'essentiel, contre un même adversaire qu'ils ont fait porter leurs efforts dans la lutte épistémologique engagée en vue de faire prévaloir l'approche scientifique qu'ils privilégiaient, chacun pour leur part. Engels — dont les vues ne se distinguent guère de celles de Marx, du moins sur les questions qui nous intéressent ici — désignait cet adversaire du nom de «socialisme utopique» tandis que Hayek lui réservait plutôt le nom de «rationalisme constructiviste». Même si l'extension du concept de Hayek déborde largement celle du concept de Engels, on peut parler, ici, d'un «même adversaire» car, quand on s'intéresse spécifiquement à l'analyse des sociétés, cette différence d'extension devrait retenir moins l'attention que le fait que Marx et Engels adressaient au

* L'auteur tient à remercier Robert Nadeau et Daniel Gougeon pour leur lecture attentive d'une première version de ce texte et pour les remarques utiles qu'elle leur a inspirées.

socialisme utopique une critique à peu près identique à celle que Hayek dirigeait contre le «rationalisme constructiviste».

Ce que se sont vu reprocher les adeptes respectifs de l'une et l'autre de ces doctrines, c'est bien, en effet, de prétendre naïvement qu'un ordre social ne saurait résulter que d'une *construction* faite à partir d'un modèle d'abord conçu en pensée par quelque présumé concepteur de mondes meilleurs. En tout cas, Engels entendait bien, pour sa part, ne pas tomber dans ce genre de naïveté et c'est pour cela qu'il a pu écrire les lignes citées ici en exergue, qui anticipent, presque avec des mots identiques, l'une des thèses centrales de Hayek (Engels, 1885, 426; Hayek, 1967a, 96).

On ne s'étonnera donc pas de voir Hayek, tout comme Marx ou Engels, opposer à ces conceptions téléologiques du social une argumentation qui, plus ou moins explicitement, s'apparentait à celle qui avait assuré la victoire de Darwin sur ses adversaires créationnistes. Il est facile de comprendre pourquoi les écrits de Darwin, malgré l'agacement que leur inspirait «la lourdeur bien anglaise» qui était censée les caractériser, n'avaient pu qu'enthousiasmer Marx et Engels. Ce dernier explique déjà à Marx, dans la lettre où il lui fait part de la découverte de cet auteur, ce qui le rendait si attrayant pour quiconque est épris de scientificité: «Il y avait, souligne Engels, encore un côté par lequel la téléologie n'avait pas encore été démolie: c'est maintenant chose faite» (Marx-Engels, 1973, 19). De même, tout en ne manquant pas de rappeler que Darwin avait lui-même puisé son inspiration dans un concept développé par les sciences sociales, c'est également la vanité de l'approche téléologique de ceux qui voyaient dans tout ordre social le fruit d'un astucieux «arrangement» que Hayek dénonçait au moment où il faisait valoir, à son tour, un argument fondé sur une sorte de sélection naturelle (Hayek, 1973a, 10 et 22-23).

Il ne s'agira, toutefois, pas ici de poursuivre systématiquement ce rapprochement inhabituel entre Hayek et Marx mais bien plutôt d'examiner la place qu'occupe dans la pensée de Hayek cet argument fondé sur la sélection que, pour faire bref, j'appellerai désormais «l'argument darwinien». S'il sera encore ici question de Marx, ce ne sera que pour mieux faire ressortir l'originalité, mais aussi les difficultés, de la pensée de Hayek en la matière. Plus précisément, il s'agira de montrer que Hayek s'est appuyé sur un argument darwinien de façon plus cohérente et plus systématique que Marx, mais que cela même devait, dans son cas, compliquer d'autant plus les choses au moment où il allait exposer ses vues sur la société libérale. Mais revenons d'abord à Marx.

Le darwinisme de Marx

Marx savait bien que, pour réaliser le socialisme, il ne s'agissait pas de faire appel à la bonne volonté de chacun, même si, comme tous les socialistes, il espérait ardemment l'avènement de ce mode de production. Il entendait montrer que les conditions de réalisation d'une telle société pouvaient, par contre, résulter d'un mouvement historique qui devait permettre, tout à la fois, la mise en place, par le capitalisme, des forces productives requises par la société socialiste, l'effondrement progressif de cette société capitaliste et la formation d'une classe sociale capable de réaliser une société authentiquement socialiste. Quand, toutefois, on se permet ainsi de faire libéralement appel à une aussi heureuse conjoncture, on est tenu d'expliquer au nom de quoi on peut penser qu'elle a des chances de se réaliser. Ce qui a fait la force de Marx, c'est de s'être bien gardé, au moment de rencontrer cette exigence, d'invoquer de fades arguments téléologiques et d'avoir recours plutôt aux vertus explicatives d'un mécanisme d'adaptation et de non-adaptation.

Les individus, expliquait-il, cherchent à satisfaire leurs besoins, tout en aboutissant, comme l'observait Engels, à des résultats contraires à ceux qu'ils visaient. Pour n'évoquer, à titre d'exemple, qu'un célèbre passage du *Manifeste*, la bourgeoisie croit travailler à son propre enrichissement, mais, ce faisant, elle accentue les «contradictions» qui entraîneront la chute du capitalisme, de telle sorte qu'elle produit bien plutôt ainsi «ses propres fossoyeurs». Le capitalisme sera donc renversé au profit d'un socialisme mis en place par la classe prolétarienne, parce que la propriété privée, sur laquelle ce capitalisme repose, se montrerait de moins en moins adaptée aux forces productives dont il avait jusque là favorisé le développement. Il est vrai que Marx et Engels avaient l'habitude d'exprimer cette «non-adaptation» en recourant au concept de «contradiction» dont la saveur hégélienne venait opportunément souligner la profondeur de leur vision transhistorique; mais, pour bien montrer que leur façon de raisonner relevait proprement de cette «science» dont ils se réclamaient inlassablement depuis 1845 et non d'une «idéologie allemande» un peu fumeuse, ils n'ont pas hésité, dès qu'ils ont pris connaissance de l'œuvre de Darwin, à proclamer qu'on trouvait rien de moins chez ce théoricien de l'évolution des espèces que le «fondement historico-naturel de [leur propre] conception» (Marx-Engels, 1973, 20).

Cet enthousiasme ne devrait toutefois pas nous leurrer, car le matérialisme historique n'est, à vrai dire, qu'une argumentation pseudo-darwinienne. Marx et Engels, malgré leur hostilité à l'égard du socialisme utopique, sont, en un sens, demeurés foncièrement «rationalistes constructivistes». Entendons par là que, s'ils dénonçaient volontiers la naïveté des socialistes utopiques qui croyaient pouvoir bâtir le socialisme en n'importe quelles circonstances et s'ils assuraient que seule une longue évolution historique pouvait mettre en

place les *conditions de possibilité* d'une telle entreprise, ils n'en estimaient pas moins que la société meilleure qu'ils entrevoyaient ne pouvait être réalisée que grâce à l'action consciente et concertée d'êtres humains résolus à la construire. Comment pourrait-on penser autrement quand on sait que la formation d'une classe suffisammment «conscientisée» pour animer cette action constituait la principale de ces «conditions de possibilité» que seul un long processus historique était censé réaliser. C'est donc bien à tort qu'on reproche parfois à Marx de prôner, sur le plan théorique, un déterminisme radical qui viendrait contredire sa pratique révolutionnaire, puisque sa théorie déterministe (qui le rapprochait de Darwin) ne visait qu'à rendre compte du seul contexte qui, à ses yeux, pouvait rendre la pratique révolutionnaire possible. Bref, le révolutionnaire «constructiviste» devait à point nommé prendre le relais du théoricien scientifique. Chez Marx, sinon chez certains de ses disciples, la volonté de dégager scientifiquement les mécanismes spontanés de la formation des sociétés n'a jamais étouffé la volonté radicale de renverser, pour les remplacer par une société meilleure, les sociétés antérieures dont l'avènement se trouve expliqué «scientifiquement».

S'il met fortement l'accent sur l'adaptation ou la non adaptation des sociétés, le matérialisme historique n'est pas vraiment fondé sur un mécanisme de sélection et n'entretient, à tout prendre, qu'un rapport analogique avec la sélection naturelle. Il ne s'agit pas tant de montrer que seules les sociétés les mieux adaptées ont pu survivre que de faire voir comment les obstacles à la réalisation du socialisme (exploitation, division du travail, propriété privée, sous-développement des forces productives, etc.) ont pu être abolis au cours de l'histoire. Alors que toute l'entreprise de Darwin visait à enrayer la vieille habitude qui consistait à mesurer les autres espèces à l'aune de l'espèce humaine, chez Marx, c'est toujours, en dernier ressort, la perspective d'un socialisme à construire qui permet de situer dans leur juste perspective les autres modes de production. Bref, quoi que son fondateur ait pu en penser, le matérialisme historique conserve tous les caractères d'une philosophie de l'histoire. Malgré son hostilité à l'endroit du socialisme utopique et son engouement pour les idées de Darwin, Marx n'en demeure pas moins «constructiviste», comme le suggère discrètement sa façon même d'opposer l'homme et l'animal dans un passage fameux du *Capital:* si l'abeille, guidée par son instinct, peut confondre «l'habileté de plus d'un architecte», «ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche».

Le darwinisme de Hayek

Hayek, pour sa part, n'aurait sans doute pas dénié l'existence d'une telle différence entre l'homme et l'animal, mais, sans doute parce qu'il prend plus au sérieux que Marx l'importance de l'argument darwinien pour l'analyse des sociétés, ce qui l'intéresse surtout c'est moins la différence que la ressemblance que l'on peut observer entre le comportement des hommes et celui des abeilles. Ce qu'il trouvait si génial dans la fameuse *Fable des abeilles* de Bernard de Mandeville, c'est justement que la société humaine qui y est mise en scène ne fonctionne de façon harmonieuse qu'à condition que les hommes se laissent guider par leurs instincts, un peu à la manière des abeilles, et non par leurs conceptions généreuses à la manière des architectes. Qui plus est aux yeux de Hayek, Mandeville allait jusqu'à invoquer, dans ce qui est devenu la deuxième partie de son célèbre ouvrage, une sorte de *mécanisme de sélection* pour expliquer le paradoxe qu'il avait si brillamment exposé, puisqu'il soutenait clairement que les lois les meilleures n'auraient pas été mises en place, pour reprendre les mots de Hayek, «through the design of some wise legislator but through a long process of trial and error» (Hayek, 1967b, 185-186). Beaucoup plus que celle de Marx, la conception fondamentale de Hayek, qui trouve son origine chez Mandeville, comporte une composante franchement darwinienne.

Pour Hayek, donc, la sélection compte vraiment. Ce qui lui paraissait le plus important, toutefois, c'était de briser la dichotomie entre le «naturel» et l'«artificiel» qui remonte à l'Antiquité et qui aurait rendu impossible toute véritable analyse du social (Hayek, 1967b, 180, 185 et 1967a, 96). Le propre du social serait, en effet, d'être un produit de l'action humaine — produit qu'on aurait donc tort de considérer comme *naturel* — sans avoir pour autant un caractère *artificiel*, puisqu'il ne s'agit nullement du produit d'un acte intentionnellement pensé et voulu. Si l'action humaine, vraiment intentionnelle, réalise parfois des arrangements parfaitement artificiels qui peuvent être admirables, les sociétés humaines prises globalement seraient trop complexes pour être régies autrement que par un ordre purement «spontané». Aux yeux de Hayek, Adam Smith avait compris la chose depuis longtemps et c'est pour cela qu'il présentait le marché comme une institution qui permettait, bien mieux que l'aurait fait la bienveillance mutuelle des agents économiques, de répondre aux besoins de chacun d'eux, de façon aussi efficace que si une «main invisible» avait veillé à coordonner la multitude de décisions indépendantes que ce marché exigeait. Manifestement, tout comme c'était le cas pour Marx, quand il s'agissait de montrer que les conditions de possibilité d'une société socialiste allaient être mises en place en vertu d'un processus historique dont le déroulement échappait aux agents historiques eux-mêmes, il s'imposait, ici

encore, de prouver d'abord qu'une thèse qui débouchait sur des résultats aussi merveilleusement bienvenus pouvait néanmoins conserver quelque crédibilité.

Or, ici encore, seule la logique darwinienne pouvait permettre de neutraliser le scepticisme fatalement généré par l'évocation de tels résultats. Pour qui fait appel à la sélection naturelle, il n'y a pas lieu, en effet, de s'étonner de ce que tant de sociétés aient eu la bonne fortune de trouver l'instrument qui a permis la coordination des décisions prises en leur sein. Si une coordination aussi admirable est ainsi assurée entre les activités des individus, c'est qu'une institution sociale — le marché qui est une résultante historique de multiples expériences «spontanées» — a été sélectionnée aux dépens d'autres institutions moins efficaces, parce qu'elle se trouvait justement être mieux adaptée que d'autres et, de ce fait, plus susceptible d'assurer survie et développement aux sociétés qui l'ont adoptée. Nul ne saurait s'étonner de rencontrer des marchés bien rodés et bien adaptés dans un monde où, justement, ont plus de chances de survivre les sociétés qui, à la suite d'essais et d'erreurs poursuivies pendant des millénaires, auraient su se doter, fût-ce par pur hasard, de tels marchés capables de garantir leur fonctionnement efficace.

Quoiqu'il en soit du caractère plus ou moins systématique de l'usage qu'ils en ont fait respectivement, pour Hayek, comme pour Marx et Engels, l'intérêt de «l'argument darwinien», c'est de conférer un tour parfaitement «scientifique» et nullement téléologique à l'analyse d'un processus institutionnel qui, autrement, n'aurait débouché que «comme par enchantement» sur un résultat considéré bénéfique. À défaut de reposer sur un argument de ce genre, la prétention qu'un processus historique met fort heureusement en place les conditions de possibilité d'une société meilleure, de même que la prétention qu'existe un «ordre spontané» qui produit, sans même qu'on l'ait voulu, des résultats plus satisfaisants que ceux que pourraient obtenir les planificateurs les mieux armés, risqueraient d'être mises sur le compte d'un optimisme certes compréhensible mais, somme toute, assez naïf. De telles prétentions ne manqueraient pas de provoquer la méfiance que suscitent infailliblement les propos optimistes des inventeurs d'utopies qui, comme chacun sait, finissent généralement par sombrer dans le ridicule.

L'ambiguïté de la «sélection des institutions»

Le recours à un argument darwinien pose toutefois un problème sérieux aux théoriciens qui, tel Marx ou Hayek, ambitionnent de transformer la société à l'aide même de leurs analyses. Je ne pense pas tant, ici, au fameux problème du déterminisme que l'on oppose souvent à ceux qui, pour rendre compte des phénomènes sociaux, invoquent des mécanismes qui ont fait leur preuves en sciences naturelles. Apporter une explication de caractère «mécanique» ou

«biologique» à un phénomène social ou psychologique n'est pas équivalent à évacuer toute possibilité de libre intervention, puisqu'on n'a aucune raison sérieuse de penser que l'action libre s'insère mieux dans un monde chaotique que dans un monde régi par une sorte de loi. Ce n'est donc pas parce qu'ils suggèrent qu'il est possible de comprendre le *mécanisme* qui assure le succès de tel ou tel type de société que Marx et Hayek devraient s'interdire de *prôner* la révolution socialiste ou la mise en place d'un régime strictement libéral. C'est, plus subtilement, non pas au niveau des faits expliqués mais au niveau des *normes* invoquées que le recours à l'argument darwinien risque de venir pervertir l'engagement politique de ces penseurs. Voyons comment.

Dire qu'un organisme moins bien adapté ne peut survivre n'implique pas qu'il *méritait* de disparaître ou, plus exactement, qu'il y aurait lieu de *favoriser* sa disparition, d'ailleurs inévitable par hypothèse, au profit d'organismes mieux adaptés. De même, dire qu'une société moins bien adaptée ne peut survivre n'implique pas qu'elle mérite de disparaître ou, plus exactement, qu'il y aurait lieu de favoriser sa disparition, également inévitable par hypothèse, au profit de sociétés mieux adaptées. La sélection ne permet pas d'établir quelle structure sociale est *préférable*, pas plus qu'elle n'aurait pu permettre à Darwin d'établir que l'humanité est une espèce qui doit dominer les autres, du fait qu'elle se montre prodigieusement bien «adaptée». Darwin, toutefois, pouvait s'abstenir de se prononcer sur de telles questions puisque le processus de sélection qu'il invoquait était strictement *naturel* et qu'il n'avait donc pas à évaluer les interventions humaines qui pourraient contribuer à modifier les espèces. Même si l'on a compris, peu à peu, qu'une explication de l'évolution par la sélection laissait place à de nombreuses formes d'intervention — ce qui a ouvert les problèmes aigus auxquels la bioéthique fait face aujourd'hui —, la contribution propre de Darwin pouvait, sans rien perdre de son intérêt, n'être considérée que du point de vue explicatif. L'œuvre de Darwin, en effet, est intéressante parce qu'elle parvient à apporter une solution originale et passablement convaincante à un problème qui a intrigué l'humanité depuis toujours. Comment *expliquer* l'existence d'espèces dotées d'organes aussi admirablement adaptés? On était tenté d'invoquer une intervention consciente pour y arriver, mais comme on ne pouvait supposer que cette intervention fût le fait de l'homme, on pouvait être amené à faire appel à une intervention de Dieu. Or, ce que l'argument darwinien suggère, c'est qu'il n'y a pas de raison concluante de voir un effet de la sagesse de la Providence dans le fait que ce sont précisément les organismes ou les sociétés les mieux adaptés qui subsistent au terme d'une très longue période d'essais et d'erreurs, puisque ce résultat, improbable en apparence, s'explique de façon parfaitement logique par la sélection naturelle.

En sciences sociales, par contre, il est beaucoup moins vraisemblable que l'on soit sidéré de la sorte par l'*existence* de structures qui fonctionnent

bien, pour la simple raison qu'il n'est pas évident d'emblée que de telles structures fonctionnent si bien. En somme, pour qu'il soit pertinent de montrer que l'origine de telles structures peut s'expliquer, il faut d'abord montrer qu'il y a dans l'existence même de ces structures quelque chose qui demande à être expliqué. On s'en convaincra aisément dans le cas de la problématique marxiste, puisque le socialisme qui est censé permettre aux hommes de se réaliser n'existait justement pas à l'époque de Marx, qui n'invoquait un argument darwinien que pour rendre compte de l'avènement *futur* de conditions qui devraient le rendre enfin possible. Quant à l'argumentation de Hayek, elle ne se situe pas non plus en terrain aussi ferme que celle de Darwin. Si le marché peut passer pour une merveille aux yeux des économistes libéraux, il paraît être pur laisser-aller aux yeux de leurs adversaires. On n'a donc pas à s'étonner si libéraux et anti-libéraux ne s'emploient pas également à rendre compte, chacun à leur façon, de l'existence même de ce marché, alors que darwiniens et créationnistes s'entendent au moins pour reconnaître que les espèces dites supérieures sont dotées de ressources prodigieuses dont on s'affaire justement, de part et d'autre, à expliquer l'origine. Tout au plus, la problématique de Hayek est-elle plus proche de celle de Darwin que ne l'était celle de Marx, puisque les marchés ont au moins l'avantage d'exister et surtout d'exister sans qu'on les ait explicitement voulus, de telle sorte qu'il y a un sens à se demander comment on peut en expliquer l'origine à partir de processus inconscients.

Tant que le problème se réduit — pour Hayek et pour ses lointains devanciers, Bernard de Mandeville et Adam Smith (Hayek, 1967b, 180, 185) — à expliquer qu'une chose aussi merveilleusement adaptée que le marché puisse exister, sans qu'il soit besoin, pour y arriver, de faire appel à la sagesse ou à la prévoyance de qui que ce soit, il n'y a pas de doute qu'un argument de type darwinien peut jouer un rôle déterminant. Seulement, on l'a vu, il faut d'abord établir que ces marchés méritent bien d'être considérés comme aptes à favoriser le bon fonctionnement des sociétés. Bref, avant d'expliquer l'avènement de structures efficaces, il faut montrer que les structures sont vraiment efficaces. Mais comment l'établir de façon plus convaincante qu'en attirant l'attention sur le fait que les sociétés qui y eurent recours n'ont pas manqué de prospérer? Par opposition à ce qui prévaudrait si l'on parlait du socialisme, cette option est d'autant plus tentante quand on a affaire au marché que l'efficacité est la principale qualité qu'on lui prête et la prospérité le fruit qui est censé en résulter.

Mais si les sociétés libérales ont pu être «sélectionnées» dans l'histoire parce qu'elles étaient efficaces et prospères, n'est-on pas légitimé de penser que les sociétés les plus efficaces et les plus prospères sont celles qui savent le mieux s'adapter aux divers contextes et, par là, assurer leur survie? Cette façon de voir consacrerait toutefois, aux dépens de tout autre critère non relié

au mécanisme de sélection, l'adaptation et la capacité de survie comme critères de bon fonctionnement des sociétés. Or le monde actuel, divisé *grosso modo* entre des régimes prétendus socialistes et des régimes économiquement «mixtes» peut, lui aussi, être décrit comme le résultat largement non voulu d'un long processus d'essais et d'erreurs et comme un résultat, somme toute assez stable, auquel on peut concéder d'assez bonnes perspectives de survie. Si les mérites propres de la société libérale expliquent qu'elle ait pu se diffuser mieux que d'autres en Occident au cours de la première moitié du XIXe siècle, que faut-il penser du fait que, par la suite, le mouvement «spontané» de l'Histoire a favorisé plutôt des sociétés mixtes ou même des sociétés socialistes? Si la sélection assure survie et prospérité aux sociétés les mieux adaptées, pourquoi ne pas préférer les plus stables des sociétés actuelles à une société libérale dont les timides avatars historiques n'ont pas fait preuve d'une longévité tellement remarquable? Pourquoi, quand on vante la supériorité des structures spontanées, s'entêter à faire la promotion de législations (privatisation, dérèglementation, charte des libertés individuelles, etc.) qui, si elles étaient vraiment essentielles à une société mieux adaptée, auraient dû s'imposer d'elles-mêmes comme les rejetons les plus résistants parmi ceux qu'ont engendrés tant d'essais et d'erreurs dans la longue histoire de l'humanité?

De façon quelque peu analogue, certains marxistes russes, en s'appuyant également sur le critère de l'adaptation, ont été amenés — ce qui leur a valu une sévère rebuffade de la part de Marx lui-même — à conclure que le capitalisme le plus exploiteur était encore préférable au mode de production communautaire qui le précédait en Russie, parce qu'il était plus évolué et mieux adapté aux nouvelles forces productives. D'autres se seraient inquiétés de ce que la suite de l'histoire réserve à un monde socialiste, puisqu'une contre-révolution pourrait toujours, pour se justifier, se réclamer d'une meilleure adaptation à un contexte nouveau qui lui aurait permis de réussir. Mais ici encore, faire grief de cela à Marx serait lui prêter des conclusions qu'il aurait jugées absurdes. Rien ne serait plus injuste, en effet, de faire de lui une sorte de héraut du progrès qui prendrait systématiquement le parti de l'avenir du seul fait que celui-ci sera forcément plus «évolué» que le présent.

Or Hayek, tout autant que Marx, s'est refusé à tirer mécaniquement des conclusions de l'application qu'il faisait aux sciences sociales d'un argument de type darwinien. À vrai dire, il ne pouvait pas recourir et il n'a pas vraiment recouru aux critères de l'adaptation et de la survie pour établir qu'une structure comme le marché *est* effectivement apte à favoriser efficacement le bon fonctionnement de la société. Si une telle structure pouvait, à ses yeux, résulter de l'évolution spontanée des sociétés, on ne pouvait en conclure que toute évolution devait forcément déboucher sur une structure de ce type. Il serait donc tout aussi injuste de voir en Hayek une sorte d'apologète inconditionnel du *statu quo* qui justifierait le présent du seul fait qu'il serait le fruit

d'une longue évolution ou même d'une longue tradition. Le marché, selon Hayek, ressemble bien plutôt à une structure fragile qui ne s'est réalisée qu'imparfaitement dans l'histoire concrète et que les essais et erreurs de l'humanité ont risqué de détruire tout autant qu'ils sont parvenus à la mettre en place. C'est une structure qui n'a pu prendre forme que parce que des gouvernants ont su imposer, par de «sages lois», les «règles du jeu» qui pouvaient seules assurer son bon fonctionnement (Hayek, 1967b, 185; 1973a, ch.3). Bref, pour Hayek comme pour Marx, il importait, sous peine de tomber dans l'évolutionnisme social le plus grossier et sous peine de devoir renoncer à toute vision politique digne de ce nom, de ne pas se laisser envahir par la logique de l'argument darwinien qui, pourtant, les avait si bien servis quand il s'agissait de se débarrasser de la finalité. Mais peut-on se dégager de l'emprise de cette logique une fois qu'on y est engagé? Hayek, en tout cas, parce qu'il s'y était engagé de façon plus radicale et, en un sens, plus cohérente, ne pouvait s'en dégager aussi allègrement que Marx.

Il ne pouvait manifestement pas suivre le même parcours que Marx, puisque les deux voies d'évitement que ce dernier avait empruntées pour y arriver débouchaient précisément sur ce que toute la philosophie hayékienne repoussait avec le plus d'acharnement. Hayek ne pouvait, en effet, reconnaître à la structure sociale associée au marché libre une sorte de qualité paradigmatique qui permettrait de mettre en perspective par rapport à elle les autres types de société qui se sont développées dans l'histoire, puisqu'il aurait alors commis une faute très grave à ses yeux, que Marx, on l'a vu, n'a pas su éviter et qui consiste à se laisser séduire par le charme intellectuel d'une philosophie de l'histoire. Il ne pouvait davantage alléguer sans plus que, une fois certaines conditions remplies, il appartient aux libéraux de prendre le relais de l'histoire et, dans leur sagesse, de faire adopter les «sages lois» que les mécanismes économiques, laissés à eux-mêmes, risqueraient de ne pas parvenir à mettre en place de façon stable, puisqu'il aurait sombré alors dans un vice encore plus grave, soit celui qu'il dénonçait justement sous le nom de «rationalisme constructiviste». Le problème, pour Hayek, restait donc entier. Comment, au moment d'évaluer les mérites respectifs des divers types de société qui s'affrontent dans le monde moderne, pouvait-il mettre en veilleuse le mode darwinien d'argumentation qui avait tant contribué à asseoir scientifiquement son analyse? Et s'il ne le faisait pas, comment échapper à cette sorte de désacralisation du marché libre sur laquelle débouchait fatalement une sélection au regard de laquelle seule l'aptitude à survivre pouvait vraiment compter?

Hayek, dans son analyse sociale, mettait particulièrement en évidence l'extrême complexité des décisions à prendre et l'ignorance dans laquelle se trouvent forcément les décideurs à l'égard de la plupart des variables qui affectent ces décisions. C'est dans ce contexte qu'il était amené à faire opportunément appel à un mécanisme de sélection naturelle. Vu l'ignorance relative de

ceux qui étaient en mesure de les établir, les règles qui peuvent seules permettre à un ordre social de fonctionner malgré une telle complexité ne pouvaient être mises au point avec l'intention expresse d'obtenir les résultats qu'elles ont rendus possibles mais, ajoute alors Hayek, «those people who happened to adopt suitable rules developed a complex civilization which then often spread to others» (Hayek, 1973a, 50). Voilà qui est assez convaincant, mais qui ne nous dit pas ce que doivent être ces «suitable rules», de telle sorte que le même argument pourrait être repris par les défenseurs tant des sociétés mixtes que des sociétés socialistes, qui semblent s'être diffusées avec un succès tout aussi éclatant et qui, elles aussi, *ne ressemblent guère à ce que leurs promoteurs voulaient en faire.*

Pour fonder de façon plus concluante les mérites propres de la société libérale, Hayek, comme tous les penseurs libéraux, devait revenir à l'argument traditionnel qui reposait sur la logique des intérêts et était déjà celui d'Adam Smith, d'ailleurs présent en germe chez Bernard de Mandeville. C'est en cherchant à satisfaire son propre intérêt que chacun peut contribuer au bien commun puisque, dans une société où les échanges sont bien réglés, le profit de chacun, en tant qu'offreur de bien ou de service, dépend du degré auquel il contribue à la satisfaction des demandeurs. Seulement, pour cela, il faut que les échanges soient bien organisés, il faut que de «sages lois» aient déjà été établies. Or il semble bien qu'on ne puisse compter sur un processus vraiment spontané pour assurer le maintien des sociétés fondées sur de telles lois puisque l'histoire nous apprend que ces sociétés n'ont pas su se maintenir en place et qu'elles ont généralement été ou bien renversées par des révolutions socialistes ou bien perverties par une évolution vers une société mixte. Reste donc à conclure, avec Hayek d'ailleurs, qu'il faut veiller à instaurer ou à réinstaurer les «sages lois» qui leur auraient permis de donner leur plein rendement. Mais en s'engageant sur cette voie, ne risque-t-on pas de trahir, petit à petit, les principes anti-constructivistes que véhiculait si bien l'argumentation «darwinienne» laissée à elle-même?

Si, en effet, une véritable société libérale est une structure aussi fragile qui ne peut être maintenue en place que moyennant la sagesse de gouvernants capables d'imposer de «sages lois» et de résister au mouvement «spontané» de groupes plus ou moins populaires qui finiraient autrement par faire triompher des sociétés mixtes ou franchement socialistes, cette société libérale, à l'avènement de laquelle Hayek se consacre, peut-elle encore être présentée comme un ordre «spontané»? Si ces autres sociétés, qu'elles soient mixtes et socialistes, résultent historiquement, elles aussi, d'une série d'interventions qui peuvent être perçues comme autant d'essais et d'erreurs — puisque ces interventions ne sont rien d'autre que des réactions politiques adoptées par des dirigeants totalement incapables d'entrevoir, à l'avance, la véritable nature des sociétés dont ils favorisaient seulement l'avènement — en quoi se

distinguent-elles, sur ce plan du moins, des sociétés reposant sur un ordre spontané? Sans doute les dirigeants qui s'en tiennent à restaurer les «sages lois» que requiert le libéralisme ont-ils été *instruits* par une expérience antérieure de marchés qui avaient été mis en place sans avoir été voulus par personne, mais cette sagesse repose-t-elle vraiment sur une autre sorte d'«instruction» que celle dont se réclament les interventionnistes et les révolutionnaires de tous les âges qui, eux aussi, prétendent généralement se laisser guider par l'examen d'une histoire passée qui n'a pu que se développer «spontanément»?

Deux types de spontanéité et deux types de sélection

Le jeu d'oppositions sur lequel repose l'analyse de Hayek semble ici se défaire quelque peu. L'«arrangement rationnel» se démarque moins clairement de l'«ordre spontané» et, du coup, ce qui est carrément «artificiel» ne se distingue plus aussi nettement de «ce qui résulte de l'action des hommes sans avoir été intentionnellement voulu par eux». Dans le premier tome de *Law, Legislation and Liberty*, Hayek aborde, indirectement à vrai dire, le problème ici posé. Il y propose, en effet, une distinction cruciale entre spontanéité d'un ordre social et spontanéité du processus qui a permis de le réaliser: «it is at least conceivable that the formation of a spontaneous order relies entirely on rules that were deliberately made. The spontaneous character of the resulting order must therefore be distinguished from the spontaneous origin of the rules on which it rests, and it is possible that an order which would still have to be described as spontaneous rests on rules which are entirely the result of deliberate design.» (Hayek, 1973a, 45-46). On comprend, dès lors, que l'origine d'une société socialiste puisse être, en principe, tout aussi spontanée que celle d'une société libérale et qu'une démarche hautement consciente puisse, en principe, aboutir à la mise en place d'une société de marché apte à fonctionner spontanément. Il n'y a là aucune contradiction puisqu'un fonctionnement spontané suppose des conditions de possibilité et que rien n'exclut que ces conditions soient mises en place consciemment. De même qu'on pouvait bien concéder à Marx que les conditions de possibilité d'une action *consciente* (la révolution) peuvent être réalisées *spontanément* (la bourgeoisie n'est pas consciente de produire ses «propres fossoyeurs»), de même, on peut inversement concéder à Hayek que les conditions de possibilité d'un ordre *spontané* puissent, éventuellement, être *consciemment* mises en place.

La thèse de Hayek semble être que ces conditions de possibilité sont d'abord réalisées spontanément, mais que, une fois instaurées dans l'histoire, elles doivent être défendues et améliorées par des interventions fort conscientes, ce qui permet alors à cette société consciemment protégée de fonctionner, au jour le jour, en tirant à nouveau parti des vertus de la spontanéité. Il n'y a

certes pas là de contradiction, mais une sorte de hiatus est introduit entre deux niveaux où se manifeste la spontanéité et, partant, entre deux niveaux où peut s'exercer un mécanisme de sélection. Le premier, c'est celui qui assure la mise en place des règles sur lesquelles se fonde une société, le second, celui qui résulte du fonctionnement même de cette société, si tant est que, une fois mises en place, ces règles permettent un fonctionnement spontané. Or c'est apparemment en laissant s'ouvrir cet hiatus que Hayek a pu échapper à l'emprise de l'univers darwinien.

Pour comprendre à la fois comment un tel problème a pu se poser et quelle est la signification de cette sorte de hiatus, il faut, une fois de plus, comparer la situation propre aux sciences sociales à celle, fort différente, qui prévaut en biologie. En contexte biologique, on l'a vu, une intervention visant à «améliorer» une espèce animale est parfaitement possible, mais cette intervention, si erratique soit-elle, se situe à un tout autre niveau que les mutations qui sont responsables de l'évolution spontanée. En sciences sociales, par contre, les interventions des gouvernants interventionnistes *n'ont pas un statut fondamentalement différent* de celles des agents historiques considérés comme agents «spontanés» puisque ces derniers ne peuvent agir autrement qu'en «intervenant» au niveau qui leur est propre. Ces interventions de gouvernants sont tout aussi erratiques que les autres et elles donnent également lieu, par conséquent à des résultats non voulus. Sans doute, les interventions de ceux qui, à l'aube des temps modernes, ont introduit des législations dont les marchés ultérieurs allaient tirer parti étaient-elles «spontanées», en ce sens du moins qu'elles n'étaient pas dictées par une théorie du marché un peu explicite, mais, tout autant que les interventions plus tapageuses des gouvernants interventionnistes, elles n'en étaient pas moins dictées par des visées quelconques que, dans un cas comme dans l'autre, l'histoire à venir allait se charger de contrarier et de réorienter.

Aussi, si l'on adoptait les critères qui prévalent en biologie, toutes les «interventions» politiques se trouveraient rabattues au sein d'une histoire où elles devraient prendre place dans une interminable série d'essais et d'erreurs. Il n'y aurait pas alors telle chose que des interventions non «spontanées». Il ne serait donc pas possible, dans un tel contexte, de *caractériser* une structure sociale par sa spontanéité. Seules seraient alors pertinentes des considérations relatives à l'adaptation et à la survie des structures sociales, mais, sur ce terrain, une société socialiste qui parvient à se perpétuer répondrait mieux à ce critère qu'une société de marché qui y parviendrait moins bien. Objecter là-dessus que, si la société de marché a fini par succomber, c'est parce qu'on l'a dénaturée à force d'interventions qui ont détruit la spontanéité de son fonctionnement, n'aurait littéralement aucun sens puisque toute vie sociale ne serait que tissu d'interventions plus ou moins spontanées. Pour qu'on puisse à nouveau parler d'interventions qui se démarquent des actions spontanées, il

faut mettre la sélection naturelle entre parenthèses et distinguer, parmi les agents historiques, ceux que leurs pouvoirs exceptionnels nous incitent à classer, un peu arbitrairement, parmi les intervenants «non spontanés».

Il est vrai qu'on pourrait choisir de faire porter l'attention moins sur la spontanéité de l'*origine* d'une société libérale que sur la spontanéité des *décisions* prises *au sein* d'une telle société, spontanéité que l'on pourrait alors opposer au caractère consciemment planifié des décisions prises au sein d'une société centralisée. Pour rendre compte de l'efficacité des résultats obtenus par une société qui s'en remet ainsi à des décisions aussi spontanées, les défenseurs du libéralisme pourraient faire appel à nouveau à un argument darwinien: étant donnée la concurrence, seuls pourront éviter la faillite les entrepreneurs qui offrent des services de manière telle que leur profit s'en trouve *de facto* maximisé, de telle sorte que les entrepreneurs qui pourront demeurer sur le marché seront ceux qui se seront ainsi comportés, et donc ceux qui auront su répondre efficacement aux attentes des demandeurs. Mais la spontanéité ainsi «restaurée» ne serait pas du même type que la première et le mécanisme de sélection qu'elle suppose serait manifestement différent de celui dont Hayek dégageait les caractères pour les opposer à ceux de la sélection biologique qu'à ses yeux les adeptes du «darwinisme social» auraient transposés à tort aux sciences sociales. En effet, pour Hayek, la sélection qui joue un rôle significatif en sciences sociales, d'une part, agit sur les *institutions* et les *pratiques* sociales plutôt que sur les individus et, d'autre part, assure la transmission des caractères par le biais de la *culture* plutôt que par celui de l'hérédité (Hayek, 1973a, 23). Or, la première de ces caractéristiques s'applique bien au processus qui permettrait de sélectionner spontanément les règles qui régiront une société — qu'elle soit libérale, mixte ou socialiste, rappelons-le — mais non pas au processus de décision «spontanée» qui est rendu possible *au sein* d'une société libérale. Dans le premier cas, ce sont bien les institutions et les pratiques sociales régies par de telles règles qui sont sélectionnées dans la mesure où elles se montrent plus aptes à se perpétuer. Dans le second cas, ce sont, au contraire, des *individus* (ceux qui maximisent leur profit) qui sont sélectionnés en ce sens que ce sont eux, en tant qu'habiles entrepreneurs, qui survivent en évitant la faillite.

Ce n'est pas le lieu ici de discuter cette thèse sur les mécanismes qui rendent compte du caractère rationnel des décisions économiques qui est une thèse de Alchian (Alchian, 1950) beaucoup plus que de Hayek. Expliquer le *fonctionnement* du marché par la sélection des individus entrepreneurs — par opposition à expliquer la *genèse* de ce marché par la sélection des institutions — consiste simplement à analyser en termes darwiniens la concurrence que rend possible la société libérale. Celle-ci permettrait de tirer maximalement parti du processus qui sélectionnerait, en les propulsant à l'avant-scène économique, les *individus* ayant assez de flair pour répondre effectivement aux

besoins rentables. Mais il faudrait reconnaître alors que cet hypothétique marché — hypothétiquement libéré des imperfections qui empêchent les marchés «spontanés» d'exercer efficacement une telle sélection à tous les niveaux — devrait être mis en place ou, en tout cas, maintenu en place assez «artificiellement» grâce aux interventions en ce sens d'un pouvoir politique convaincu des avantages de ce type d'ordre social. *Du seul point de vue de son origine*, on l'a vu, cette société libérale ne serait guère plus spontanée qu'une société «planifiée» instaurée par des révolutionnaires convaincus, pour leur part, des avantages d'un autre type d'ordre social.

Quoi qu'il en soit, cependant, de l'intérêt qu'il y a à recourir à un argument darwinien pour rendre compte, par la sélection des individus entrepreneurs, du fonctionnement d'un marché *bien réglé*, il semble que, pour décrire le fonctionnement de *n'importe quel* marché, on peut à tout le moins faire appel à une forme affaiblie de l'argument darwinien qui suggérerait seulement qu'un certain progrès résulte forcément d'une séquence d'essais et d'erreurs, du fait que les erreurs, contrairement aux réussites, tendent à ne pas être répétées. S'il est indéniable qu'on touche là un des traits qui contribue largement à expliquer l'efficacité des marchés, il faut néanmoins admettre que, *au niveau de généralité où se situe alors l'argument*, les sociétés mixtes ou socialistes bénéficient aussi des avantages de ce genre de «sélection», dans la mesure où ceux qui y prennent des décisions peuvent aussi et prétendent aussi, fût-ce beaucoup plus lentement et beaucoup plus lourdement, apprendre à tirer parti de leurs erreurs.

* * *

Les penseurs libéraux peuvent soutenir, bien sûr, qu'une société libérale est, à tel ou tel égard, supérieure à une société socialiste ou à une société mixte, dans la mesure où ils s'appuient sur des considérations logiques ou empiriques. Ils peuvent même montrer que le marché tend à tirer maximalement parti d'une sorte de sélection qui s'apparente à la sélection darwinienne. Il est douteux, cependant, qu'ils puissent bénéficier des avantages d'une argumentation proprement «darwinienne» pour déterminer, sans faire intervenir de considérations téléologiques, quel type d'institution sociale est le plus susceptible de répondre aux attentes d'une société. Le libéralisme de Hayek, il est vrai, est loin de reposer essentiellement sur ce genre d'argument «darwinien», mais il importait de souligner que le fait que la sélection soit un processus qui est spontanément associé à la concurrence et spontanément opposé à la planification (comme processus de détermination des caractéristiques d'un univers à venir) ne devrait, en aucune façon, justifier un préjugé favorable aux sociétés fondées sur le marché, puisque la dimension anti-téléologique de la

sélection ne peut intervenir de façon décisive au moment où entre en jeu le choix des institutions.

Peut-être aurait-il été plus facile, en considérant, ne fût-ce que très sommairement, les thèses de Hayek sur l'origine du droit, de mesurer le danger idéologique qui est attaché à l'ambiguïté qui entoure une notion aussi suggestive que celle de «spontanéité». Hayek rejette, avec raison, les conceptions positivistes du droit parce qu'elles ne permettent pas de faire place à la notion de «justice» (Hayek, 1967a, 102). Il suggère, par contre, que le droit formé spontanément peut, de ce fait — en ce sens qu'il est un arrangement mieux *adapté* aux conditions objectives que les autres arrangements possibles qui ne se sont pas développés —, offrir, à tout le moins, une sorte de critère négatif de justice (Hayek, 1967a, 103). Pourtant si le droit *naturel* a pu traditionnellement être perçu comme fournissant un critère de justice, c'est que la nature était associée à une sorte de législateur divin et non pas parce qu'il est «spontané» ou même parce qu'il se serait imposé en vertu d'une sorte de sélection naturelle. La seule qualité de *spontanéité* ne véhicule aucunement en tant que telle quoi que ce soit qui puisse fonder un jugement de valeur portant sur l'«ordre social» ou sur la «justice».

Les ambiguïtés sur les rapports que des concepts positifs comme ceux de «sélection» et de «spontanéité» entretiennent à l'égard de concepts proprement normatifs comme ceux d'«ordre social supérieur» et de «justice» sont si omniprésentes — surtout là où les frontières du positif et du normatif sont obscurcies par l'existence et le voisinage d'autres concepts eux-mêmes ambivalents comme ceux d'«ordre», d'«efficacité» ou de «nature» — qu'il n'était sans doute pas superflu de s'arrêter, afin d'en préciser un peu plus la signification pour les sciences sociales, sur les notions de «sélection naturelle» et d'«ordre spontané» qui occupent une place si importante et, à bien des égards, si éclairante dans l'analyse hayekienne des sociétés.

Références bibliographique

ALCHIAN, A.A. (1950), «Uncertainty, Evolution and Economic Theory», *Journal of Political Economy*, vol. 58, 211-221.

ENGELS, F. (1885), *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, in: K. Marx et F. Engels (s.d.), II, 389-438.

HAYEK, F.A. (1967a), *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Chicago, The University of Chicago Press.

HAYEK, F.A. (1967b), «Dr. Bernard Mandeville», in: C. Nishiyama et K.R. Leube, (dir.) (1984), 176-194.

HAYEK, F.A. (1973a), *Law, Legislation and Liberty*, vol. 1, *Rules and Order*, Chicago, The University of Chicago Press.

MARX, K. et ENGELS, F. (1973), *Lettres sur les sciences de la nature*, Paris, Éditions sociales.

MARX, K. et ENGELS, F. (s.d.), *Œuvres choisies*, en deux volumes, Moscou, Éditions du Progrès.

NISHIYAMA, C. et LEUBE, K.R. (dir.) (1984), *The Essence of Hayek*, Hoover Institution Press, Stanford University.

HAYEK OU MYRDAL: LA ROUTE DE LA SERVITUDE OU LA ROUTE DE LA LIBERTÉ?

Jacques Peltier

Hayek et Myrdal ont reçu conjointement le prix Nobel d'économie en 1974. Un extrait de l'annonce officielle de l'Académie royale des Sciences, reproduit dans Machlup (1976, xv), nous apprend qu'ils ont commencé leurs recherches en théorie économique pure dans les mêmes champs de spécialisation: la théorie des fluctuations économiques et la théorie monétaire. Par la suite, ils ont tous deux élargi leurs discours théoriques afin d'inclure les phénomènes considérés exogènes par la plupart des économistes. Le prix leur a été décerné en grande partie pour leurs analyses pénétrantes de l'interdépendance des phénomènes économiques, sociaux et institutionnels.

Nous voulons ici tenter de comparer et de choisir rationnellement entre les discours de ces deux prestigieux économistes. Pour ce faire, nous allons présenter une reconstruction schématique portant sur les explications des changements aux niveaux économiques, sociaux et institutionnels qui sont apparus dans l'évolution de nos sociétés dites avancées et sur les prédictions touchant leurs futurs possibles.

Nous voyons que pour Hayek, à cause de l'intervention et de la planification étatique, nous sommes passés de l'État libéral à l'État providence. Cette troisième voie entre le libéralisme et le totalitarisme est pour lui utopique et, si rien n'est changé, nous conduit vers la servitude. Mais un effort de planification de type hayékien peut nous faire retrouver le chemin de la liberté.

Par contre, pour Myrdal, à cause de crises internationales, de facteurs technologiques et du comportement rationnel des agents eux-mêmes, nous nous sommes éloignés progressivement de l'économie libérale. L'intervention étatique n'a fait que créer une certaine justice et une certaine harmonie nous

faisant évoluer inconsciemment vers l'État providence, ce qui pour lui est un progrès manifeste, malgré ses problèmes évidents. Pour ce qui est de l'avenir, un retour à l'État libéral est utopique. Mais par une planification myrdalienne, l'État providence peut être rationalisé et simplifié, et nous pouvons espérer arriver à un désengagement de l'État, à une décentralisation des décisions, à une véritable démocratie.

Nous allons en premier lieu expliciter ces visions contradictoires des routes de la liberté ou de la servitude. Par la suite, nous tenterons de trouver des critères permettant d'effectuer un choix entre ces deux discours. Partant de l'analyse de certains des concepts clefs employés nous conclurons à l'impossibilité de choisir au seul niveau empirique. Nous dirons donc qu'il existe une incommensurabilité au moins partielle entre ces deux discours, et qu'un choix ne peut se faire qu'en fonction des valeurs et des philosophies sociales sur lesquelles ils reposent. Nous proposerons finalement que nous sommes en présence d'une situation similaire en science économique chaque fois que le choix doit se faire entre des discours provenant de paradigmes ou programmes de recherches différents.

Hayek: la route de la servitude ou la route de la liberté?

Partant de *La route de la servitude* de Hayek, nous reconstruisons le discours théorique suivant:

Le passage de l'État libéral à l'État providence

Hayek considère que les fondements du libéralisme se retrouvent en particulier dans l'institution des marchés libres qui, théoriquement, permet à tous d'être libres de produire, d'acheter et de vendre tout ce qui peut être produit et vendu, et aux prix déterminés par les forces du marché. Donc tous les efforts de contrôle de prix et de quantités d'un bien en particulier enlèvent à la concurrence son pouvoir de coordination effective et de guide fiable des actions individuelles. Le principe fondamental du libéralisme est donc d'employer, autant que faire se peut, les forces spontanées de la société et le moins possible la coercition.

Il n'y a pas de facteurs objectifs hors de notre contrôle qui rendent inéluctable l'abandon des marchés libres et nécessitent son remplacement par des interventions de l'État.

Il est dénué de fondement de croire que la technologie tend à éliminer la concurrence. La conclusion que les avantages de la production de masse doivent inévitablement détruire la concurrence doit aussi être rejetée. L'efficacité des grands établissements n'est pas démontrée. La tendance vers le monopole

ne provient pas de facteurs technologiques mais bien de la collusion entre les entreprises, et des politiques gouvernementales la favorisant au lieu de la prohiber.

La tendance à la planification ne résulte pas non plus de faits objectifs car la complexité croissante de l'appareil économique n'exige pas la planification afin d'éviter le chaos; au contraire le chaos n'est évité que par la concurrence.

L'explication fondamentale de l'abandon des marchés libres provient du mythe rationaliste de la planification et de l'engineering social. Il provient du refus au niveau moral d'accepter les réponses données par le marché aux problèmes économiques fondamentaux de toute société, et de cette fausse croyance que la planification est nécessaire pour éviter le chaos dans nos sociétés devenues si complexes.

Ce ne sont donc pas des nécessités objectives, mais des politiques gouvernementales et le mythe de la planification provenant du rationalisme et favorisant l'engineering social qui ont résulté dans la constitution de l'État providence.

L'État providence, l'impossibilité d'une troisième voie

L'État providence est rationalisé par ceux qui le promeuvent comme une troisième voie entre le marché libre et le totalitarisme, mais en fait il n'existe pas de troisième voie. Le socialisme démocratique, cette grande utopie des dernières générations, est impossible. De plus, il produit des effets fondamentalement pervers car on ne peut combiner la concurrence et la planification sans que le système ne cesse d'opérer comme un guide efficace dans l'allocation des ressources.

La tendance croissante dans cet État est de toute nécessité de s'appuyer sur la coercition administrative et la discrimination ainsi que la promotion des contrôles directs et la création d'institutions monopolistes. Donc, même si les buts sont louables, les instruments employés pour y arriver sont incompatibles avec une société libre.

Ce socialisme démocratique voulu par l'État providence est précaire, instable, et miné par les contradictions internes. Il produit partout des résultats non prévus qui nous font progresser sur la route de la servitude.

La planification de l'utopie? vers un renouveau du libéralisme

Il ne s'agit pas pour le libéral d'accepter le système tel qu'il est, la règle du laissez-faire lui est étrangère. Il s'agit de créer délibérément un système ou la

concurrence fonctionnera d'une façon aussi bénéfique que possible. Pour sortir de cette route de la servitude, il nous faut planifier un renouveau de l'État libéral.

C'est bien de l'engineering social basé sur les principes suivants:

Il faut remplacer la planification en vigueur dans l'État providence qui est contre la concurrence et tend à la détruire par une planification de la concurrence qui la rendra effective.

Il faut faire usage le plus possible des forces de la concurrence comme moyen de coordonner les efforts humains et non laisser les choses telles qu'elles sont. Là où la concurrence effective peut être créée, c'est la meilleure façon de guider les efforts individuels.

La planification de l'État est aussi nécessaire afin de créer et de soutenir les institutions pré-requises au bon fonctionnement d'un système concurrentiel, entre autres: l'institution de la monnaie, un système d'information que les entreprises privées ne peuvent pas produire complètement, et un ensemble de lois appropriées.

Dans les cas de nécessité de contrôles des externalités telles que les problèmes environnementaux résultant de la pollution croissante, l'État doit aussi intervenir afin de trouver un substitut à la régulation par le mécanisme des prix. De plus, il n'y a pas de tabous contre des restrictions aux méthodes de production à condition que ces restrictions affectent tous les producteurs potentiels également et qu'ils ne soient pas employés pour contrôler de façon indirecte les prix et les quantités. Des limites aux heures de travail son acceptables ainsi qu'un système extensif de services sociaux.

Nous devons donc réaliser que le renouveau du système libéral n'est pas affaire de laissez-faire. Il requiert une transformation de toute la société par une planification étatique créant les institutions nécessaires à la concurrence et proposant des politiques économiques qui lui sont compatibles. Seulement, dans les cas où cela s'avère impossible, d'autres modes de gestion économique sont envisagés.

Ce libéralisme est le système idéal parce qu'il est le seul pouvant gérer efficacement la société tout en soutenant à long terme une véritable démocratie.

Myrdal: la route de la liberté ou la route de la servitude?

Nous référant à *Beyond the Welfare State* de Myrdal nous avons reconstruit le discours théorique suivant:

Le passage de l'État libéral à l'État providence

Pour Myrdal, le marché libre décrit par la théorie libérale est une situation idéalisée qui n'a jamais existé dans sa pureté théorique. Au départ, seul existait un État quasi libéral, avec pauvreté de masse, grande rigidité sociale et très grande inégalité des opportunités. Nous nous sommes éloignés de plus en plus de cette conception théorique et de son incarnation historique à cause de multiples facteurs:

- des facteurs internationaux tels les guerres, la grande crise des années trente et la fin du système d'étalon-or.
- Des facteurs technologiques. Les changements technologiques produisant des économies d'échelles et donc une baisse des coûts de production font en sorte que la grandeur optimale des firmes dans un marché déterminé met en péril les pré-requis de la conception traditionnelle de la concurrence pure.
- Des facteurs de rationalité économique. Nonobstant les changements technologiques, les agents ont trouvé à leur avantage économique de s'unir, de se regrouper avec d'autres pour pouvoir influencer le marché que ce soit au niveau des entreprises ou des travailleurs. Cette rationalité des agents n'est autre que celle postulée par le libéralisme; elle s'exprime non seulement dans la recherche de collusion mais plus profondément dans le refus d'accepter les solutions données par les forces aveugles du marché.

L'interaction de tous ces facteurs devient un processus cumulatif typique de causalité circulaire si cher à Myrdal et résulte dans la possibilité pour les agents économiques d'influencer les marchés. Nous pouvons dire que les courbes d'offre et de demande ainsi que les prix ont perdu progressivement leurs caractères de conditions données et objectives postulées par la théorie libérale (ce qu'ils n'ont jamais eu totalement dans la réalité) pour devenir des entités politiques.

Dans cette vision l'intervention de l'État n'est pas responsable de la fin des marchés libres.

L'État n'a pas le choix, les changements sont irréversibles, Il n'y a pas de retour possible aux marchés libres. Nous ne pouvons rendre les gens moins rationnels et moins sophistiqués. Un retour vers le libéralisme exigerait une 'déséducation' de la population.

Étant donné cette impossibilité d'un retour en arrière il n'y a eu qu'une seule solution possible, soit accepter la tendance à l'organisation des marchés et prendre des mesures afin de réguler son cours dans l'intérêt public afin que l'ordre et l'équité soient protégés, ce qui a impliqué historiquement la constitution de l'État providence.

L'État providence: la possibilité de la troisième voie

Nous faisons face à un système économique où de plus en plus la négociation collective remplace le marché. À la limite tous les prix et les salaires, en fait toutes les courbes d'offre et de demande sont en un sens politiques. Étant donné l'inégalité des rapports de force dans la structure des marchés, les résultats peuvent s'avérer néfastes pour la société tout entière; l'État doit donc agir afin de promouvoir un développement plus acceptable et plus harmonieux dans l'organisation de tous les marchés.

Dans cette vision, les mesures à prendre sont celles de l'intervention de l'État et par la suite de la planification.

Le rôle de l'État dans ce système en est un d'arbitre des négociations et de contrôle des compromis afin qu'aucun ne puisse indûment exploiter les autres étant donné sa position de pouvoir dans le marché.

L'intervention de l'État dans nos pays n'a pas été le résultat d'une décision consciente de planification mais a graduellement précédé la planification. La planification est un développement non planifié et, ironie de l'histoire, a été l'alternative la plus libérale au chaos créé par les interventions non coordonnées et désorganisées de l'État.

Planifier veut dire simplifier, coordonner, rationaliser.

Il faut créer une harmonie, mais une harmonie autre que l'harmonie libérale. En fait une harmonie plus grande a été atteinte par l'État providence résultant de la coopération et de la négociation collective. C'est une harmonie créée par des interventions et par la coordination de ces interventions; ce n'est pas l'harmonie naturelle des vieux philosophes et théoriciens libéraux.

Dans ce système la plupart des gens ont de bonnes raisons de se sentir plus libres et non moins libres malgré toutes les règles touchant tous les marchés. Ces règles n'ont pas été édictées par un dictateur mais déterminées démocratiquement. Elles ont en général donné des droits nouveaux à la masse du peuple.

Mais l'État providence ne peut continuer dans la même voie d'accumulation d'interventions gouvernementales. Il nous faut planifier une autre utopie.

La planification de l'utopie?
vers un nouveau libéralisme

Cette utopie a un but réel. Le remplacement de l'intervention de l'État.

Dans cette phase, nous arriverons à une diminution graduelle de l'intervention directe de l'État en incitant les individus à prendre en mains leurs intérêts propres à l'intérieur des règles déterminées par l'État.

L'État providence de demain réaliserait un type de société qui dans plusieurs de ses fondements aurait profondément satisfait les premiers philosophes libéraux.

Bien que la planification soit continuellement nécessaire à cause de la croissance du volume des interventions, le but de la planification dans l'État providence est de simplifier et de liquider les vieilles interventions et de leur substituer quelques politiques englobantes en laissant à la coopération et à la négociation collective des gens eux-mêmes dans les communautés et les organisations le soin de régler les normes pour vivre ensemble.

Quelle route choisir? Problématique du choix.

Afin de faire ressortir les critères possibles de choix entre ces discours nous examinerons plus précisément certains concepts employés dans les deux, tels que marché, planification, libéralisme, État providence, valeurs sociales. Nous verrons qu'ils sont si imprégnés de valeurs différentes d'une vision à l'autre que ces mêmes concepts, en apparence, se définissent différemment au niveau empirique. Si les règles de correspondance empiriques sont réellement différentes d'un discours à l'autre, nous sommes en présence d'entités différentes. Si tel est le cas, en fonction des valeurs acceptées par un observateur, ce qui semble être la même évolution historique peut être interprétée de façon à falsifier ou à corroborer l'un ou l'autre des discours. D'où l'impossibilité de choisir au niveau empirique et la nécessité d'avoir recours à des critères non empiriques afin de pouvoir comparer les discours en présence.

Les concepts employés et leurs implications

LE CONCEPT DE MARCHÉ

Dans la vision hayékienne, le marché a un fondement épistémologique (Gray, 1984). Le marché est une institution incontournable parce que seule cette institution peut colliger les connaissances éparses nécessaires au comportement rationnel des acteurs. Face au marché, la seule alternative, la planification, ne peut être efficace car elle ne peut recueillir les données requises pour l'évolution rationnelle du système. De plus, tout essai de planification partielle ou décentralisée n'est qu'un pas vers la planification centralisée même si cette évolution n'est pas voulue par les auteurs, et cette planification centralisée est la négation même de la liberté.

Ce marché, qui remplit son rôle épistémologique, est donc une institution qui fait en sorte que les acteurs — les acheteurs et les vendeurs — ne peuvent affecter les prix; ils sont des 'price takers'. Dès que les acheteurs ou

les vendeurs sont en collusion, le marché ne peut plus remplir adéquatement son rôle épistémologique et l'évolution rationnelle du système économique est compromise.

Dans la vision myrdalienne, le marché où les acheteurs et les vendeurs n'ont pas d'influence sur les prix n'est qu'un mythe. Dans l'évolution de nos sociétés les agents sont entrés en collusion pour arriver à effectuer un certain contrôle sur les prix.

Dans ces conditions, nous pouvons dire que de toute façon l'offre et la demande ne sont pas des fonctions objectives mais politiques. Elles ne garantissent en aucun cas l'allocation optimale des ressources et une certaine justice dans la répartition de ces mêmes ressources, car les rapports de forces peuvent produire des résultats aléatoires. La rationalité économique ne peut dans ces conditions être rétablie que par l'État jouant le rôle d'arbitre et créant une certaine harmonie pour contrer le chaos créé par le marché lui-même.

Donc de quoi parlons-nous lorsque nous parlons du marché? Du marché myrdalien ou du marché hayékien? Ce sont deux concepts différents.

Pourquoi cette fonction épistémologique du marché telle que vue par Hayek ne se retrouverait-elle que dans une approximation du libéralisme? Il faut bien se rappeler que même pour Hayek de multiples interventions étatiques sont requises afin que le marché puisse jouer son rôle. Il faut entre autres des lois d'un certain type. Le marché, même chez Hayek, requiert pour opérer de l'information étatique, des lois qui empêchent la collusion entre les agents, des lois qui empêchent les syndicats de contrôler l'offre de travail dans une entreprise.

LE CONCEPT DE PLANIFICATION

En ce qui a trait à la planification, nous voyons aussi des conceptions différentes.

Pour Hayek, la planification veut habituellement dire le remplacement du marché par un système d'ordres, de régulations, de censures, de coercition qui vont produire une certaine allocation des ressources en fonction d'une philosophie sociale déterminée par l'État. La coercition est l'essence même de la planification, même si elle est démocratique; elle va à l'encontre des droits et des libertés fondamentales des individus. On ne peut maintenir la planification partielle de l'État providence; elle est instable, elle débouche sur le totalitarisme.

Pour Myrdal, la planification ne peut se définir que par la simplification et la rationalisation des interventions étatiques devenues nécessaires à cause des efforts de contrôle du marché par les agents économiques.

La planification n'est pas définie à l'Ouest comme l'a soutenu Hayek. Elle ne vient pas remplacer le marché ni la liberté; au contraire elle crée les

conditions qui vont permettre au marché contrôlé de remplir son rôle épistémologique ainsi qu'une allocation plus acceptable des ressources en fonction des valeurs d'une société. La planification n'est qu'un autre mot pour simplification et rationalisation des interventions gouvernementales.

Cette planification n'a pas été voulue en soi. Elle résulte des efforts de rationalisation devenus nécessaires à cause des interventions éparses de l'État nécessitées par les agents économiques devenus plus rationnels et s'efforçant de contrôler les prix sur les marchés.

Donc deux conceptions différentes de la planification. De quoi parlons-nous lorsque nous parlons de planification?

Vision hayékienne: une seule planification est valable, c'est celle qui se fait avec le marché, c'est-à-dire celle qui fait en sorte de rétablir la loi du marché lorsque celle-ci a été remise en question par les agents économiques ou par l'État. Il va de soi qu'il n'est pas accepté que le marché, pour Hayek, évolue vers le monopole sous l'impulsion d'une nécessité objective: que ce soit l'évolution de la technologie, ou la baisse des coûts de production (les économies d'échelle) résultant des changements technologiques. Quant aux interventions des acteurs il faut les contrer. Pour une fois on ne peut attribuer ces actions à la main invisible. La rationalité de la part des entrepreneurs ou des travailleurs les portant à s'unir doit être arrêtée pour le plus grand bien du système et de la liberté individuelle. Cette planification est tout à fait possible puisqu'aucun facteur objectif ne rend inévitable l'évolution vers un marché contrôlé.

Myrdal considère cette planification vers le libéralisme d'antan, postulant entre autres un marché libre, comme une pure utopie. Une fois achevée l'évolution de la société vers les marchés contrôlés en lieu et place des marchés libres (par exemple le marché du travail par un appareil de négociation) demander un retour en arrière est impossible. L'évolution est surtout venue par un changement de valeurs, une fin aux tabous de la main invisible, un refus des solutions apportées par le marché libre. Les tabous brisés, il n'y a plus de retour en arrière possible.

La planification myrdalienne ne détruit pas les marchés contrôlés par les acteurs; elle ne fait que leur rendre leur potentiel épistémologique tout en faisant évoluer la société vers une plus grande harmonie.

LE VÉRITABLE LIBÉRALISME

Pour Hayek, le libéralisme est un système fondé nécessairement sur le marché libre, c'est-à-dire un marché ou seul le jeux de l'offre et de la demande va déterminer les prix. Cela n'empêche aucunement la société, par certaines politiques, de faire en sorte qu'un revenu minimal soit donné à tous à condition que les politiques interfèrent le moins possible avec le marché.

Il faut comprendre que ce marché libre est instable. S'il a été le résultat des forces aveugles de l'évolution il ne l'est plus depuis longtemps. Au vingtième siècle ce marché a été remplacé par les interventions de l'État. Il nous faut maintenant un retour à des politiques visant à recréer le marché. La planification avec et pour le marché est valable et permet de maximiser les libertés individuelles.

Pour Myrdal, ce retour en arrière est impossible à cause des changements de valeurs. Les agents économiques sont devenus rationnels comme le postulait la théorie économique, et comme résultat le marché tel que postulé par la théorie est tombé. Le libéralisme pourrait peut-être se retrouver dans une société 'communiste'.

Le véritable libéralisme se retrouvera dans l'avenir lorsque la planification dans le sens d'une rationalisation des interventions gouvernementales aura réussi à le créer. Il répondra aux attentes d'une plus grande justice et d'une plus grande liberté.

L'État providence est instable pour Hayek. Il se dirige vers le totalitarisme, évolution historique vue en Allemagne. IL n'y a pas d'arrêt. C'est un des résultats non voulu de la planification.

Pour Myrdal, l'après État providence est une tout autre possibilité. Il y a possibilité de se diriger grâce à une planification plus efficace à un État véritablement libéral. C'est, comme il le dit, une utopie mais une utopie qui peut devenir une réalité si elle est bien pensée et transformée en politiques économiques qui vont produire, par la décentralisation, une véritable démocratie.

Quelle est la véritable nature de l'État providence? Comment distinguer empiriquement ces concepts différents si imprégnés de théorie.

LES VALEURS SOCIALES

Dans le discours hayékien, le problème de la survie du marché libre en est un de valeurs sociales qui font en sorte que les résultats du marché libre ne sont pas facilement acceptables moralement. Mais comme ce marché est le fondement de la liberté, s'il y a contradiction entre les résultats du marché et les valeurs sociales, ce sont ces dernières qu'il faut changer: «greed is ok». La recherche de l'intérêt personnel et donc du profit jouent un rôle positif et nécessaire dans notre société.

Les lois promulguées doivent suivre une forme certaine. Elles doivent s'appliquer sans exception et sans savoir au préalable à qui elles vont s'appliquer. Aucune loi discriminatoire (même une discrimination positive) ne doit être acceptée.

Pour Myrdal, le problème de la survie de l'État providence en est aussi un de valeurs sociales. Tous dans l'État providence se sentent plus libres même s'ils ont plus de contraintes; mais ces contraintes sont jugées

équitables. Le problème fondamental de l'État providence est l'inflation qui se produit essentiellement lorsque les agents font des demandes qui dépassent les capacités productives. La solution au problème réside fondamentalement dans le changement des valeurs: grâce à l'éducation, une démocratie plus avancée fera naître un tabou empêchant les agents d'exiger plus que ne peut produire le système. Ce sera la concrétisation encore plus avancée de l'harmonie sociale.

Hayek et Myrdal nous révèlent donc qu'en cas de contradiction entre le système de valeurs des agents et les nécessités de réalisation de la philosophie sociale postulée par les discours, la solution réside non seulement dans le changement du système social mais dans le changement des valeurs des agents. Il faut créer des hommes nouveaux ayant de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements.

Ces nouvelles valeurs sociales qu'il faut créer sont différentes d'un discours à l'autre.

Conclusion: les possibilités de choix

Nous prétendons avoir démontré que les deux discours en présence font usage de concepts tels que marché, planification, libéralisme, État providence, valeurs sociales, qui sont définis différemment de l'un à l'autre. Si tel est le cas, nous ne sommes plus dans le même univers et le test empirique ne peut être que problématique. Les prévisions empiriques ne sont pas comparables.

Comment savoir quelle est la route de la liberté ou de la route de la servitude? Et ne peut-il pas y avoir d'autres mondes possibles au niveau théorique et empirique, d'autres routes de la liberté ou de la servitude.

D'une façon plus générale, il semble que le choix entre tous les discours en sciences économiques, faisant partie de paradigmes ou de programmes de recherches différents, est aussi soumis aux mêmes problèmes au niveau du test empirique. C'est en ce sens que nous disons incommensurables les différents programmes de recherches en science économique.

La place du test empirique dans ce choix entre les discours n'est jamais déterminante. La théorie empirique est toujours appréciée d'un point de vue instrumentaliste, c'est-à-dire pouvant aider par une politique économique à transformer le monde en fonction des diktats de l'idéologie.

Bien que nous ne croyons pas à la possibilité de choix définitif entre les théories à partir de tests empiriques de vérification, ou de falsification, si les prédictions de deux théories empiriques portant sur le même problème sont corroborées, laquelle choisirons-nous? C'est bien celle qui nous aidera à promouvoir les valeurs ou la philosophie politique que nous partageons.

Si une théorie économique empirique se présente, je puis la refuser si je crois qu'elle est falsifiée, ou tout simplement, si elle n'est pas falsifiée, la

déclarer sans intérêt si elle n'a pas de place dans une stratégie de politiques économiques compatibles avec ma philosophie sociale, mon paradigme ou mon programme de recherche. Elle demeure, elle continue sa vie de théorie économique empirique mais inutile pour moi pour la solution de mon problème.

Prenons par exemple la problématique de l'inflation. Il existe plusieurs théories empiriques dont on peut tirer certaines politiques économiques pour solutionner ce problème. Dans une vision hayékienne, nous allons procéder par la voie monétaire. Selon une certaine interprétation de la théorie quantitative de la monnaie, la politique monétaire doit empêcher les augmentation trop fortes du crédit et du stock de monnaie en circulation afin de ne pas provoquer l'inflation, considérée comme un phénomène purement monétaire. Certes, nous pouvons tous trouver de nombreuses raisons pour rejeter cette affirmation empirique mais le débat, à ce niveau, ne semble jamais être résolu. Il semble être non concluant.

Myrdal, face aux mêmes réalités empiriques, ne pourra jamais accepter la règle monétaire rigide qu'il dit dépassée depuis la fin de l'étalon-or. Il va donc privilégier, comme solution à l'inflation, l'éducation et la démocratie, car la solution ne peut apparaître que lorsque les groupes en présence n'exigeront pas plus que ce que le système peut à tout moment produire. C'est là une vision post-keynésienne, selon laquelle l'inflation est le résultat d'une lutte pour le partage du revenu. Il faut donc essayer d'imposer ou de négocier des politiques de revenus qui deviendront obligatoires. Le projet de Myrdal consiste à faire accepter ces conditions par l'éducation et la démocratie.

Les deux théories peuvent être empiriquement corroborées, mais le choix entre les deux va dépendre de la permissivité de ma philosophie sociale. Je n'accepterai pas une théorie corroborée. Si elle va à l'encontre de ma philosophie sociale. Je m'efforcerai de trouver une autre théorie empirique dont les implications de politique économique me permettront de faire progresser ma philosophie sociale.

Mais alors, comment les changements de paradigmes s'opèrent-ils? On ne le sait pas définitivement, mais avec Kuhn (1972), nous disons qu'un acte de foi est requis, un acte de conversion dans une conception du monde qui nous semble plus adéquate.

Que pouvons-nous dire sur l'état des possibilités de choix en général en science économique? Le fait qu'il n'existe pas d'algorithme de choix en science économique a été, à notre avis, rigoureusement démontré par Caldwell (1982).

Si tel est le cas, nous disons qu'en général lorsque les politiques économiques en présence procèdent de théories dites empiriques ayant un même pré-requis de philosophie politique, les concepts employés auront des connotations empiriques similaires et dans ce cas, le choix est possible car les

communautés scientifiques en présence pourront peut-être s'entendre sur les critères empiriques et non empiriques à privilégier.

Mais lorsque les programmes de recherches sont en opposition au niveau des pré-requis de philosophie politique, les mêmes concepts théoriques employés auront des connotations empiriques différentes et les communautés scientifiques en présence, divisées entre plusieurs paradigmes ou programmes de recherches, ne pourront jamais s'entendre sur le résultat des tests empiriques. Nous sommes normalement, en science économique, dans un contexte d'incommensurabilité à la Feyerabend (1982, 65-70).

En effet, de façon générale, le choix entre les discours issus de paradigmes ou programmes de recherches différents ne pouvant se faire exclusivement au niveau empirique, il doit prendre en compte des jugements de valeurs, qui ne sont pas seulement méthodologiques comme le voudrait Blaug (1982, ch.5), mais qui incluent aussi des jugements de valeurs dérivés de croyances dans des conceptions différentes de philosophie sociale.

Références bibliographiques

BLAUG, M.(1982), *La Méthodologie économique*, Paris, Economica.

CALDWELL, B. (1982), *Beyond Positivism*, Londres, Georges Allen & Unwinn.

FEYERABEND, P. (1982), *Science in a Free Society*, Londres, Verso.

GRAY, J. (1984), *Hayek on Liberty* , Oxford, Basil Blackwell.

HAYEK, F.A. (1944a), *The Road to Serfdom*, Chicago, University of Chicago Press.

KUHN, T.S. (1972), *La Structure des révolutions scientifiques* , Paris, Flammarion.

MACHLUP, F. (dir.) (1976), *Essays on Hayek*, New York, New York University Press.

MYRDAL, G. (1960), *Beyond the Welfare State*, New Haven, Yale University Press.

LE CRÉDIT ET LA THÉORIE DU CYCLE ÉCONOMIQUE CHEZ HAYEK

Christian Deblock et
Jean-Jacques Gislain

L'origine des crises économiques a toujours posé à la théorie économique un véritable défi. L'un des premiers, sans doute, à s'intéresser à la question et aussi à poser le problème de la dichotomie qui pouvait exister entre la théorie pure et les faits fut Sismondi. La théorie des crises de surproduction qu'il développa ne manqua pas de susciter de vifs débats au sein de l'école classique, notamment entre Malthus et Ricardo. Marx lui-même s'inspirera de Sismondi pour répondre à Ricardo et développer une théorie endogène des crises économiques.

Les travaux de Juglar, qui fit en ce domaine œuvre de pionnier, sur les crises périodiques et l'influence de l'école historique allemande contribuèrent au développement, à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, d'une abondante littérature sur l'origine des cycles économiques et sur le lien qu'il était possible d'établir entre ces derniers et la nature particulière du développement dans les économies industrielles. Tout en se faisant une niche bien à elle dans la littérature économique, cette littérature ne parvint jamais vraiment à établir le lien avec la théorie pure et à apporter la réponse au problème que posait l'existence des crises économiques. C'est plutôt en parallèle à la théorie économique pure que les théoriciens des cycles économiques développeront leurs analyses.

Les efforts les plus sérieux pour en arriver à une théorie déductive du cycle économique et combler ainsi le fossé qui s'élargissait de plus en plus entre la théorie pure et une littérature toujours plus abondante sur les mouvements économiques seront surtout entrepris du côté de l'école autrichienne, ou plutôt du côté des écoles autrichiennes. C'est dans ce contexte qu'il faut situer

les travaux de Hayek dans les années vingt et la théorie monétaire du surinvestissement qu'il proposera.

La théorie que proposait Hayek pour expliquer l'origine des crises ne manquera pas de susciter de vifs débats tant elle semblait paradoxale de prime abord, ce que Hayek lui-même admettra. N'était-il pas en effet paradoxal de considérer l'apparition des crises comme inéluctable dès lors que se développe dans le cours du cycle la demande pour les biens de consommation (Sraffa, 1932)? Comment expliquer que la demande de biens de consommation puisse exercer une influence aussi négative sur la production des biens de production puisque, non seulement ceux-ci servent à produire les biens de consommation mais que, de surcroît, ils dépendent directement de la demande en provenance des industries de biens de consommation (Hansen et Tout, 1933)? Comment défendre une théorie du cycle qui soit aussi éloignée de l'observation des faits (Tinbergen, 1942; Wilson, 1940)? Pourquoi donner autant d'importance à certains phénomènes peu significatifs et laisser dans l'ombre tout le débat sur le postulat de l'équilibre et du plein emploi (Kaldor, 1942)?

Avec la publication de la *Théorie générale* de Keynes et la diffusion de ses thèses sur le lien entre le chômage et la faiblesse de la demande et l'excès d'épargne, les thèses de Hayek sur le surinvestissement et le rôle du crédit dans le développement des crises économiques tomberont rapidement dans l'oubli. La comparaison entre les deux auteurs s'impose presque naturellement tant leurs thèses sont opposées: surinvestissement et excès de consommation chez l'un, faiblesse de la demande effective et excès d'épargne chez l'autre; fatalisme devant les crises chez l'un, conviction de pouvoir y remédier chez l'autre. La comparaison est inévitable. La comparaison c'est toutefois avec Schumpeter que nous nous proposons de la faire: partant l'un et l'autre d'un même cadre théorique, celui de Böhm-Bawerk, et privilégiant l'un et l'autre dans leur analyse la même variable, le crédit, les deux auteurs sont parvenus à des résultats diamétralement opposés sur la nature des cycles économiques. Facteur de perturbation et de déséquilibre chez Hayek, le crédit apparaît au contraire dans la théorie du développement de Schumpeter comme la variable qui permet à l'auteur de sortir de l'équilibre stationnaire du circuit économique de la théorie autrichienne et de passer à une analyse dynamique du développement: mis au service du développement industriel et de l'innovation, le crédit va être l'élément qui va permettre à l'Entretrepreneur de réaliser les grands desseins que Schumpeter lui prêtera!

Le drame de Hayek a été, dira Hicks (Hicks, 1967, 210), de rencontrer sur sa route Keynes. Peut-être son drame a-t-il été aussi de rencontrer sur sa route Schumpeter et sa vision un peu plus optimiste de l'évolution économique.

Questions de méthode

«All things are subject to the law of cause and effect» (Menger, 1871, 56) C'est par cette assertion d'ordre méthodologique très signifivative que Carl Menger, fondateur de l'école autrichienne, débute ses *Fondements de l'économie politique*. Hayek ne déroge pas sur ce point de méthode crucial pour l'école autrichienne en se lançant dans le grand débat des années vingt sur l'origine des fluctuations économiques et la récurrence des crises économiques.

Dans ce débat on peut distinguer trois grands courants de pensée: un premier courant de pensée qui, à la suite des travaux de W.C. Mitchell aux États-Unis et de K. Singer en Allemagne, privilégie la méthode empirique et le recours aux baromètres de conjoncture; un second courant qui, au contraire, privilégie la méthode déductive et la recherche d'une théorie explicative du cycle économique qui soit conforme aux principes fondateurs de la théorie économique pure; et enfin, un troisième courant, dont Wageman et l'Institut de conjoncture de Berlin seront les plus illustres représentants, qui, préconisant la constitution d'une nouvelle discipline, la «sémiologie économique» (Coenen, 1964, 44), s'efforcera de développer des méthodes et des concepts propres à rendre compte de ce phénomène particulier que pouvait constituer l'alternance des phases de prospérité et de récession. C'est au second courant qu'il faut rattacher Hayek, à côté de tous ceux qui, comme R. Strigl, F. Machlup, L. von Mises, O. Morgenstern, s'efforceront d'appliquer comme Hayek lui-même l'écrira, «les méthodes et les résultats de la théorie pure de l'équilibre à l'élucidation des phénomènes dynamiques plus concrets» (Hayek,1935b, 350).

Pour Hayek, en effet, il ne saurait y avoir de théorie des cycles distincte de la théorie économique pure et de méthode d'investigation autre que déductive. Si l'étude du cycle économique présentait pour lui un intérêt indéniable, ce n'était que dans la mesure où il lui semblait possible de lui trouver une explication à partir de la théorie pure. Fortement impressionné lors de son séjour aux États-Unis par les méthodes quantitatives et les progrès réalisés dans la recherche statistique (McCloughry, in Hayek, 1984), Hayek entrevoyait clairement la possibilité d'enrichir la théorie économique et de tirer profit des résultats de l'observation économique et des nouvelles méthodes d'investigation développées par les «conjoncturistes» pour ainsi mieux rendre compte de la dynamique concrète de l'économie.[1] Une théorie des cycles pouvait dans cette perspective expliquer plus concrètement l'alternance des périodes d'expansion et de récession ou encore expliquer pourquoi, sous certaines conditions, une situation de fort chômage pouvait apparaître. Il

1. Ce sera l'une des raisons qui conduiront Hayek à proposer la création d'un institut de conjoncture. Voir à ce sujet Etienne Coenen (1964) et Roy McCloughly dans: Hayek (1984).

serait même possible d'en arriver à certaines recommandations d'ordre politique susceptibles d'éviter que les périodes de prospérité ne dégénèrent pour inéluctablement mener à une dépression qui ne pourra être que de la même ampleur que le boom. Il ne pouvait cependant être question d'envisager le cycle économique autrement qu'en prenant pour référence une situation d'équilibre. La crise perçue comme déséquilibre ne peut être dans la perspective de Hayek que la conséquence inévitable d'une situation de désordre (tout comme le chômage ne peut être que la résultante d'une mauvaise allocation des ressources) dont il s'agira non seulement de trouver les facteurs endogènes originels mais aussi les raisons qui empêchent l'économie de réagir rapidement, par le système d'autorégulation des prix et des quantités, à une situation de déséquilibre artificiellement créée.[2] Comme le dira Hayek lui-même, «It is the task of trade cycle theory to show under what conditions a break may occur in that tendency towards equilibrium which is described in pure analysis- i.e. why prices, in contradiction to the conclusions of static theory, do not bring about such changes in the quantities produced as would correspond to an equilibrium situation» (Hayek, 1933a, 70-71).

Ce qu'il convient donc de mettre en lumière dans une théorie du cycle économique, ce sont les facteurs de perturbation propres au système économique existant qui rendent temporairement ineffectifs les mécanismes de rééquilibrage du système et qui font en sorte que lorsque ces derniers entrent en œuvre, il est trop tard (Hayek, 1933a, 65).

Les crises apparaissent dans ces conditions comme la conséquence inévitable d'une situation de déséquilibre qui prend naissance au moment de la reprise économique. Par contre, et ceci reste la contrepartie du postulat de l'équilibre en situation de concurrence, même tardive, la restauration de l'équilibre, la remise en ordre du système économique en quelque sorte, est pour Hayek inévitable. Il arrive un moment dans le cycle où le déséquilibre lui-même va mettre en branle les forces de réajustement qui n'autorisent plus dès lors d'intervention extérieure. Si dans une certaine mesure, notons le, il est toujours possible pour les autorités d'intervenir durant la phase d'expansion pour amortir l'amplitude du cycle, arrive le moment inéluctable où cette intervention devient non seulement inutile mais néfaste. Une fois les forces de réajustement en branle, le cycle doit aller jusqu'à son point d'aboutissement,

2. "L'existence de capacités oisives n'est donc en aucune façon une preuve de l'existence d'un excès de capital et d'une insuffisance de la consommation; au contraire, c'est un symptôme de notre incapacité à utiliser pleinement les équipements existants parce que la demande courante de biens de consommation est trop pressante pour nous permettre d'investir des services productifs courants dans des processus longs pour lesquels (en raison des "mauvaises affectations du capital") nous disposons de l'équipement durable nécessaire" (Hayek, 1975a, 168).

la crise. Une crise qui doit aller jusqu'à son «terme naturel» (Hayek, 1975a, 171).[3]

La citation de Menger que nous avons donnée plus haut nous permet aussi d'insister sur une autre particularité de la démarche déductive d'Hayek, la recherche de causalités indirectes et non pas directes.

À bien des égards la théorie du cycle que va développer Hayek se ressent de l'influence de la théorie du surinvestissement de Spiethoff (Spiethoff, 1923) et de celle de la théorie du cycle du crédit d'Hawtrey. Lui-même reconnaîtra cette influence, mais pour mieux s'en démarquer.[4] Mais, tout en admettant l'existence de relations causales entre la quantité de monnaie et les prix ou entre le surinvestissement et la rareté de capital, Hayek rejette par contre les conceptions globalistes et mécaniques qui voudraient «établir des relations causales directes entre la quantité totale de monnaie, le niveau général de l'ensemble des prix et éventuellement la production totale» (Hayek, 1975a, 62-63) comme c'est le cas des théories monétaires du cycle économique ou à l'inverse comme c'est le cas des théories du surinvestissement «à la Spiethoff», qui voudraient expliquer le cycle économique à partir des «variations spontanées de l'épargne» sans apporter d'explication plausible des raisons de ces variations (Hayek 1933a, 78-79). C'est cela que Hayek se fait fort d'élaborer: une «théorie monétaire dualiste» du cycle économique (Pribram, 1983, 485-7) fondée sur la recherche déductive mais non mécanique et non globalisante des facteurs endogènes qui vont contribuer dans une économie concrète aux déformations de l'appareil de production et au déséquilibre temporaire entre l'investissement et l'épargne.

Or comme il ne peut y avoir de causalité directe entre les grands agrégats économiques, la construction déductive ne peut que s'orienter vers l'examen des causalités indirectes liées aux caractéristiques même de notre système économique contemporain. Deux types de *causalités indirectes* seront logiquement considérées: les causalités indirectes découlant des *détours matériels et temporels* de la *production* nécessaires pour, à partir d'une quantité donnée de moyens originels de production, produire plus de biens de consommation et les causalités indirectes *monétaires* qui découlent de la *médiation des échanges monétaires* et de la possibilité qu'ont les banques de créer de la monnaie. C'est

3. "It is perfectly conceivable that monetary influences would always give rise to a "falsification" of relative prices and a misdirection of production unless certain conditions were fullfilled, eg. (1) the flow of money remained constant, *and* (2) all prices were perfectly flexible, and (3) in the conclusion of long-term contracts in terms of money, the future movement of prices were approximately correctly preducted" (Hayek, 1984, 161).

4. Hayek revient sur les théories de Spiethoff dans le chapitre 2 de *Monetary Theory and the Trade Cycles*. Il saluera l'apport de Spiethoff dans un article publié peu après la mort de ce dernier.

l'interaction de ces causalités indirectes et des comportements économiques auxquelles elles donnent lieu que va étudier Hayek.[5]

Les filiations: Spiethoff, Wicksell et Böhm-Bawerk

Reconnaissons à Hayek le mérite de donner clairement ses filiations; en particulier ses filiations avec Spiethoff, Böhm-Bawerk et Wicksell.

Spiethoff (1923) avait développé dès le début des années vingt une théorie du cycle économique qui allait très rapidement devenir la théorie de référence de tous les travaux sur la conjoncture en Allemagne et en Autriche. Cette théorie ne pouvait manquer d'intéresser Hayek en raison de l'importance qu'attachait cet auteur aux déformations de la structure de production et aux effets de prix.[6]

Pour Spiethoff, en effet, l'alternance des phases d'expansion et de récession pouvait s'expliquer par le décalage temporel entre la croissance des industries produisant les biens de consommation et celles produisant les biens de production au moment de la reprise et par le passage d'une situation d'abondance à une situation de rareté sur les marchés des fonds prêtables. Si c'est la demande d'investissement qui donne le signal de la reprise économique, c'est par contre la demande pour les biens de consommation qui donne pour Spiethoff le signal du retournement. La crise devient inéluctable dès lors que stimulées par l'expansion des industries situées en amont, les industries de biens de consommation commencent à leur tour à se développer. La demande générée par les revenus supplémentaires ne manquera pas alors d'exercer une pression sur l'allocation des facteurs de production au détriment des industries situées plus en amont et de réduire l'épargne disponible pour les investissements. De là une situation de surproduction dans les industries produisant les biens de production et une situation de rareté sur les marchés des capitaux.

Nous retrouverons dans la théorie du cycle que proposera Hayek le même schéma explicatif que celui proposé par Spiethoff. La crise tire son origine

5. Notons que, pour Hayek, la méthode "individualiste" et la théorie "subjective", grâce à leur prise en considération des comportements individuels, sont ce que les théories économiques ont produit de mieux pour rendre compte du développement du cycle économique. Et comme d'autre part, on ne peut affirmer que les grandeurs agrégées de la théorie quantitative de la monnaie ont une influence sur les décisions des individus, cela permettra à Hayek d'écrire que "si la théorie monétaire essaie encore d'établir des relations causales entre agrégats ou moyennes générales, c'est à cause de son retard sur le développement de la science économique en général. En fait, ni les agrégats ni les moyennes n'interagissent, et il ne sera jamais possible d'établir entre eux des relations systématiques de causes à effets, comme on peut le faire pour des phénomènes individuels, des prix individuels, etc. J'irai même jusqu'à affirmer que compte-tenu de la nature même de la théorie économique, des moyennes ne peuvent jamais constituer un lien dans son raisonnement" (Hayek, 1975a, 63).

6. Voir à ce sujet, Coenen (1964).

chez Hayek comme chez ce dernier dans le surinvestissement et dans l'insuffisance de l'épargne qui en découle. Toutefois, il convient de se rappeler pour éviter toute confusion que contrairement à Hayek dont les prétentions sont de trouver, de manière déductive, une explication causale du cycle en prenant appui sur la théorie pure, Spiethoff s'inscrit dans la tradition de l'école historique allemande et même dans la tradition de l'école marxiste si l'on en juge d'après les filiations qui existent entre sa théorie et celle de Tougan-Baranowsky (Deblock, 1982). Spiethoff tient compte des facteurs historiques et de l'environnement institutionnel. Aux yeux de Hayek, la théorie de Spiethoff ne peut donc apporter une explication causale de l'origine des déséquilibres économiques puisqu'elle doit faire intervenir des facteurs externes à l'économie. En outre, le crédit, élément permissif du développement du cycle pour Spiethoff ne joue qu'un rôle passif alors qu'il s'agit d'un élément caractéristique du désordre de notre système économique pour Hayek. En effet, pour ce dernier un système économique où la monnaie est élastique va réagir aux impulsions qui viennent du secteur productif en accordant des crédits supplémentaires au-delà de ce qui serait permis si la seule source des fonds prêtables ne provenait que de l'épargne volontaire des agents économiques.[7] C'est là toute la différence entre ce qui se passe dans une situation d'économie réelle avec une monnaie neutre où c'est la décision volontaire des agents économiques de réduire leur consommation qui détermine en dernière instance l'investissement, et donc par le fait même le passage à des formes de production plus capitalistiques, et une situation d'économie réelle avec une monnaie de crédit où les banques, disposant du pouvoir de création monétaire, peuvent temporairement maintenir un écart favorable à l'investissement entre le taux d'intérêt monétaire et le taux d'intérêt «naturel» que Hayek qualifiera de taux d'équilibre. Il rejoint ici Knut Wicksell (1898 et 1913-22) dont il reprendra le cadre analytique tout en se démarquant cependant radicalement de ce dernier quant à l'utilisation que l'on peut en faire.

Il faut en effet noter que pour Wicksell (comme pour Hayek d'ailleurs) une économie théorique a-monétaire tendrait, conformément à la conception de l'équilibre général de Walras, spontanément vers une situation d'équilibre où le taux d'intérêt nominal correspondrait au taux d'intérêt naturel, ou ce qui revient au même, vers une situation où l'investissement correspondrait à l'épargne disponible:

> In a barter economy, interest forms a sufficient regulator for the proportional development of capital goods and consumption goods,

7. "By creating additional credits in response to an increased demand, and thus opening up new possibilities of improving an extending the production, the banks ensure that impulses towards expansion of the production apparatus shall not be so immediately and insuperably balked by a rise of interest rates as they would be if progress were limited by the slow increase in the flow of savings" (Hayek, 1933a, 178).

> respectively. If it is admittted that, in the absence of money, interest would effectively prevent any excessive extension of the production of production goods, by keeping it within the limits of the available supply of savings, and that an extension of the stock of capital goods which is based on a voluntary postponement of consumers' demand in the future can never lead to disproportional extensions, then it must also necessarily be admitted that disproportional developments in the production of capital goods can arise only through the independance of the supply of free money capital from the accumulation of savings (Hayek 1933a, 91-92).

La citation est longue mais elle résume la thèse principale que défendra Hayek, fidèle en ceci à Wicksell: l'existence de la monnaie, et particulièrement la monnaie de crédit introduit non seulement la possibilité d'un déséquilibre entre l'offre et la demande globales de biens mais aussi entre l'épargne disponible et l'investissement projeté.[8] Avec le crédit bancaire cette possibilité de déséquilibre se trouvera accentuée puisqu'à moins que le taux d'intérêt monétaire ne s'ajuste continuellement sur le taux d'intérêt naturel ou réel, ce qui est quasiment irréalisable, les niveaux des prix et des investissements vont inévitablement varier selon le signe de la différence entre les deux taux.

Si Hayek va partager les vues de Wicksell sur l'équilibre en situation amonétaire et sur le rôle perturbateur du crédit, il récusera cependant une bonne partie des conclusions que devait tirer ce dernier (et que devait d'ailleurs reprendre à son compte Keynes) de l'analyse des déséquilibres monétaires. Préférant plutôt suivre sur le terrain monétaire von Mises (1912) et les thèses défendues par celui-ci sur l'influence que pouvait exercer les taux d'intérêt sur les prix relatifs, Hayek va affiner la théorie des détours de production développée par Böhm Bawerk (1888). C'est la troisième filiation.

De Böhm-Bawerk, Hayek retient deux idées: la première, que «pour produire plus de biens de consommation à partir d'une quantité donnée de moyens originels de production il faut accepter d'attendre assez longtemps» (Hayek, 1975a, 102); et la seconde, que la production passe par une succession de stades de production où à chaque étape du processus sont introduits de nouveaux moyens originels de production pour produire une quantité toujours plus grande de produits intermédiaires et finalement déboucher, au dernier stade de la production, sur la production des biens de consommation.[9]

---

8. "The determining cause of cyclical fluctuations is, therefore, the fact that on account of elasticity of the volume of currency media the rate of interest demanded by the banks is not always equal to the equilibrium rate, but is, in the short run, determined by considerations of banking liquidity" (Hayek, 1933a, 179-180).

9. Hayek parle des moyens originels de production pour désigner la terre et le travail; et des facteurs de production pour désigner la terre, le travail et le capital. Les trois facteurs de production reçoivent un revenu sous forme, respectivement, de rente, de salaire et d'intérêt. Les biens de production se différencient des biens de consommation dans la

«Un trait essentiel de notre système de production "capitalistique" moderne, écrira Hayek, est qu'à tout moment la part des moyens originels de production disponibles employés pour obtenir des biens de consommation dans un futur plus ou moins lointain est beaucoup plus importante que celle qui est utilisée pour satisfaire des besoins immédiats. Ce mode d'organisation de la production permet, en allongeant le processus de production, d'obtenir une plus grande quantité de biens de consommation à partir d'un montant donné de moyens originels de production» (Hayek, 1975, 102). En somme plus le «triangle» des valeurs qui sert à représenter le détour de production est allongé, c'est-à-dire plus la période de production est longue ou ce qui revient au même plus est grand le nombre de stades successifs de production, plus la structure de production va être capitalistique et permettre de produire une plus grande masse de biens de consommation. Le caractère capitalistique de la production dépendra de deux facteurs: le comportement des entreprises à l'égard de l'investissement et la décision d'épargner des agents économiques. En fait, plus forte sera la demande de biens de production et ainsi plus les agents économiques accepteront de reporter leur consommation, plus capitalistique sera alors la structure de production. C'est à ce niveau que se pose le problème de l'équilibre dès lors que l'on tient compte de l'existence de la monnaie, et surtout de la possibilité d'une création monétaire «ex nihilo» par les banques.

Hayek distingue deux cas de figure selon qu'il y ait ou non possibilité de crédit. Dans un cas comme dans l'autre nous partons d'une situation d'équilibre pour une quantité donnée de moyens originels de production.

En situation d'inexistence de crédit, ce qui constitue le premier cas de figure, le choix qu'ont les individus de consommer immédiatement leur revenu ou de reporter à plus tard leur consommation (épargne) va déterminer l'affectation des facteurs de production entre les différents stades de la production et, par le fait même, modifier ou non le caractère capitalistique du processus de production. Toute décision de la part des individus d'épargner aura pour effet heureux de permettre, avec la même quantité de moyens originels de production, la production d'une plus grande quantité de biens de consommation au terme d'un processus transitoire d'ajustement. Ce processus d'ajustement plus ou moins spontané s'opère en deux temps.

Dans un premier temps, le report à plus tard d'une partie de la consommation a pour effet de rendre disponibles des fonds que les entrepreneurs pourront utiliser à des fins d'investissement. Ce déplacement des ressources disponibles, donc des moyens originels de production, vers les secteurs produisant les biens intermédiaires entraînera un allongement du processus de production (création de nouveaux stades intermédiaires) dont l'ampleur

---

mesure où ils sont directement ou indirectement utilisés pour produire ces derniers. Les produits intermédiaires sont constitués de tous les biens de production qui ne sont pas des moyens originels de production.

dépendra des modifications survenues dans les prix relatifs et du différentiel entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'équilibre. Il y a passage à des méthodes de production plus capitalistiques dont l'effet se fera sentir, mais dans un deuxième temps, sur la production finale de biens de consommation. Un nouveau système de prix relatifs va s'établir et une nouvelle situation d'équilibre va apparaître sur les marchés. Le système économique aura cependant gagné en efficacité; les individus disposant pour une même quantité de monnaie pouvant obtenir une plus grande quantité de biens de consommation.

Dans le second cas de figure, soit celui d'une économie dotée d'un système bancaire, il n'en va plus tout à fait de même. Les possibilités de perturbation se trouvent accrues et amplifiées par le privilège qu'ont les banques de créer de la monnaie et ainsi de financer l'investissement au-delà de ce que permettrait l'épargne volontaire des agents économiques. En effet, si les mêmes relations causales indirectes entraînent comme dans le cas précédent la déformation de la structure de production et la modification des prix relatifs, le crédit disponible va entraîner une extension disproportionnée des détours de production et perturber le mécanisme régulateur des prix relatifs. Pour reprendre Hayek, «l'expansion du crédit conduit à une affectation erronée des facteurs de production, du travail en particulier, en les dirigeant dans des emplois qui cessent d'être rentables» (Hayek 1933a, 57).

Le nœud du problème vient ici du fait que, d'un côté, les banques peuvent indûment offrir des fonds prêtables à des taux d'intérêt nominaux inférieurs au taux réel, et de l'autre, les entreprises incitées par l'écart favorable entre les deux taux vont investir au-delà de ce qui serait possible si la seule source des fonds provenait de l'épargne volontaire. Dès lors qu'il y a possibilité de création monétaire, autrement dit d'avoir une offre de monnaie beaucoup plus élastique, il y a possibilité de perturbation des mécanismes régulateurs. Devant la demande de fonds supplémentaires, et aussi longtemps que les ratios de liquidité le permettent, les banques vont réagir non pas en modifiant les taux d'intérêt, ce qu'elles éviteront de faire pour des raisons de concurrence, mais en augmentant l'offre de monnaie. Disposant de ces fonds, les entreprises investiront en se livrant à une surenchère pour acquérir les moyens originels de production puisque, par hypothèse, ne l'oublions pas (et cela constitue une forte limitation théorique de la portée du modèle primitif de Hayek) nous nous trouvons en situation initiale d'équilibre de plein-emploi. Avec le déplacement des facteurs vers l'amont, il y aura allongement du processus de production mais de manière artificielle.

Les tensions vont commencer à se développer à partir du moment où les revenus créés en amont, pour rémunérer des facteurs de production de plus en plus rares, vont s'orienter vers les biens de consommation sans qu'ils ne puissent trouver sur le marché une offre suffisante. Les prix relatifs vont se modifier cette fois-ci en faveur des biens de consommation. Il en résultera une

nouvelle affectation des facteurs de production vers les industries produisant les biens de consommation. Pour éviter un rétrécissement forcé du processus de production et les risques de surproduction dans les stades les plus éloignés de la production, les entreprises n'auront d'autre choix que de se tourner vers les banques pour obtenir des crédits supplémentaires. Cette solution ne peut être que temporaire: les banques ne peuvent prêter qu'en proportion de leur réserves disponibles et commencent à restreindre un crédit devenu beaucoup trop risqué. Avec le tarissement des fonds prêtables et le relèvement des taux d'intérêt monétaires, l'investissement va diminuer et provoquer le réajustement brutal de l'économie.

Ainsi, on peut le voir en comparant les deux cas de figure, le système économique réagira différemment selon qu'il y a ou non crédit. Dans le premier cas, l'épargne détermine l'ampleur des transformations du système productif. Elle en est l'élément initiateur tout autant que la contrainte. Quant au processus d'ajustement lui-même il dépend du mécanisme régulateur des prix relatifs dans la mesure où les modifications dans la grille des prix sont à la fois la conséquence et la cause des changements survenus dans les comportements des agents économiques. Au terme du processus d'ajustement toutefois, le système retrouve sa situation d'équilibre à la différence près que cette situation d'équilibre est supérieure à celle qui prévalait antérieurement puisque le système économique aura gagné en intensité capitalistique pour le plus grand bénéfice du consommateur. Dans le second cas, au contraire, l'existence du crédit permet de contourner durant un certain temps la contrainte de l'épargne *volontaire* en créant une situation d'épargne *forcée* (Hayek, 1932e). De l'existence même du crédit naît la possibilité d'une situation de surinvestissement qui à un moment ou à un autre va venir se heurter au mur des fonds prêtables. Dès lors que les mécanismes régulateurs se trouvent perturbés une situation de déséquilibre peut se développer, et cela avec d'autant plus d'intensité que réagiront les agents économiques aux signaux erronés donnés par le marché, jusqu'au moment inévitable où la contrainte des réajustements s'imposera. De ce second cas de figure, Hayek peut donc tirer deux conclusions fondamentales pour l'analyse des cycles économiques. La première, d'ordre théorique, qu'il n'est guère possible d'éviter l'alternance des phases de surinvestissement et de sousinvestissement dans un système économique dont l'une des caractérisques est d'avoir une monnaie fiduciaire. Et la seconde, plus politique celle-là, que s'il est possible de tempérer l'amplitude du cycle économique par une politique monétaire durant la période d'expansion, il ne saurait cependant être question d'intervenir une fois le processus de réajustement amorcé lorsque les taux d'intérêt monétaire commencent à monter dans la phase annonciatrice de la crise. Une chose est sûre, l'ampleur de la crise, donc des réajustements nécessaires, sera en proportion de l'ampleur des déséquilibres accumulés durant la période d'expansion!

Une théorie monétaire du surinvestissement

Kaldor (1942), dans un article extrêmement critique, a pu reprocher à Hayek d'avoir, en cherchant à répondre aux vives controverses qu'avait pu susciter la publication de la version anglaise en 1933 de *Geldtheorie und Konjonkturtheorie* (1929a) suivie la même année de la version revue et corrigée de *Prices and production* (1931a), produit dans un nouvel ouvrage publié en anglais en 1939 *Profits, Interest and investment* (1939a) une version de la théorie du cycle tout à fait différente, pour ne pas dire contradictoire (Kaldor, 1942, 149) de la première version. Hayek s'en est lui bien défendu dans la réponse qu'il a donné à Kaldor (Hayek, 1942c). Le fait demeure cependant qu'il existe bel et bien *deux* versions de sa théorie du cycle, une première où l'accent est mis sur le crédit comme facteur causal des perturbations dans l'économie, et une seconde où l'accent est plutôt mis sur les effets réels de substitution entre le capital et le travail. Ces deux versions restent cependant complémentaires l'une de l'autre (Machlup, 1974). Les contradictions que nous pouvons trouver soit dans la première version de la théorie (Schmidt in Hayek, 1975) soit entre les deux versions (Kaldor, 1942) ne doivent pas nous faire perdre de vue, et c'est là que réside la grande originalité de la théorie de Hayek, que si les facteurs monétaires causent le cycle économique, ce sont les facteurs réels qui en déterminent le profil (Machlup, 1974, 504). Ce que vient peut-être préciser davantage la seconde version c'est la nature des changements d'ordre réel qui vont entraîner le retournement du cycle durant la période d'expansion.

Rappellons en effet ce que nous avons déjà dit plus haut: Spiethoff, qui sert à Hayek de référence, n'est parvenu à mettre en lumière ni le rôle actif joué par le crédit dans la déformation de la relation existante entre le secteur des biens de production et le secteur des biens de consommation, ni les facteurs d'allumage de l'effet de ciseaux observé tout au long du cycle économique entre l'investissement et l'épargne. La réponse à ce problème se trouve dans l'écart qui existe en début de cycle économique, et qui se maintient pendant un certain temps, entre le taux d'intérêt réel d'équilibre et le taux monétaire nominal. Cet écart dû à la reconstitution des réserves (épargnes) par les banques durant la période de récession peut être maintenu par la possibilité qu'ont ces dernières d'accroître le volume des moyens de paiement pendant un certain temps sans devoir relever les taux d'intérêt. Cette réaction du marché monétaire par les quantités et non par les prix à une demande des entreprises a pour effet de créer ce que Schumpeter a pu appeller une «prime à l'expansion» (Schumpeter, 1954, 1108). Encouragés par les conditions de crédit favorables et les taux de rendement élevés sur les nouvelles opportunités d'investissement, les entreprises vont accroître leurs investissements. Cette demande nouvelle aura pour effet d'entraîner une modification des prix relatifs en faveur

des industries produisant les biens de production intermédiaires et donc, par le fait même, de créer les conditions favorables au déplacement des facteurs de production des stades les plus avancés de la production finale vers les stades les plus éloignés. Il en résultera un accroissement de l'intensité capitalistique du procès de production dont les effets ne se feront sentir que durant le deuxième temps du cycle économique, soit lorsque les revenus générés par les secteurs en amont du processus de production vont s'orienter vers les industries produisant les biens de consommation. C'est à partir de ce moment-là, c'est-à-dire à partir du moment où l'expansion atteint à son tour les industries produisant les biens de consommation, que le mouvement de balancier va commencer à opérer pour entraîner inéluctablement l'économie vers la crise.

En effet, les revenus générés dans les stades intermédiaires de la production vont se transformer en une demande de biens de consommation à laquelle ne pourront faire face les industries qu'en attirant vers elles les facteurs de production qui avaient été déplacés dans la première phase de l'expansion vers les stades éloignés de la production. Les industries produisant les biens de consommation pourront, en intégrant les productions intermédiaires, commencer à tirer les fruits de l'accroissement de l'intensité capitalistique durant la première phase de l'expansion mais pas suffisamment pour pouvoir faire face au surcroît de demande qui s'achemine vers elles.

La pression de la demande de biens de consommation va entraîner la hausse des prix et modifier la structure des prix relatifs en leur faveur. Les industries de biens de consommation pourront alors faire de la surenchère aux industries produisant les biens intermédiaires et attirer vers elles les facteurs de production nécessaires à la production supplémentaire; facteurs de production que les industries en amont s'efforceront de retenir en cherchant à maintenir la demande pour leurs produits. Cela présupposerait deux choses: des fonds disponibles et des investissements. Du côté des fonds prêtables les entreprises se heurtent graduellement à la réduction de l'épargne et à l'épuisement des réserves bancaires disponibles. La raréfaction des fonds disponibles finira par contraindre les banques, devenues attentives à la situation de leurs réserves et au plus grand risque d'accorder de nouveaux crédits, à relever leurs taux d'intérêt. Du côté des investissements la modification défavorable des prix relatifs et notamment des prix des facteurs de production, du travail en particulier, va entraîner la diminution du rendement réel sur les capitaux investis et détourner les entreprises de l'investissement, donc engendrer une situation de surproduction dans les industries produisant les biens intermédiaires. Le processus de repli des investissements s'accélérera lorsque l'écart, jusque là positif, entre le rendement réel des capitaux et les taux d'intérêt monétaires deviendra négatif.

En somme, dans le schéma explicatif du cycle économique que propose Hayek, l'économie fluctue selon un mouvement *structurellement* amplifié et aggravé par les déformations des détours capitalistes de production déterminés

par le signe et la tendance prise par l'écart entre le taux d'intérêt d'équilibre et le taux d'intérêt nominal, écart dont l'existence tient au fait que sur la courte période, le taux d'intérêt demandé par les banques est déterminé en situation d'offre de monnaie élastique par des considérations de liquidité financière (Hayek 1933a, 180). Le crédit rend possible le boom en rendant cependant inévitable la crise économique.

Dans ce que Kaldor a pu appeller sa deuxième version de la théorie des cycles économiques, Hayek propose une explication plus complète, mais aussi plus controversée du cycle économique.

Tout en conservant le noyau dur de sa théorie, Hayek va mettre l'accent, dans les versions plus avancées de sa théorie du cycle économique, sur les taux de profit et sur l'incidence que peuvent avoir les variations des prix relatifs des facteurs de production sur le choix des techniques de production. Cela lui permettra non seulement d'avoir une explication plus précise du passage du boom à la crise (et vice versa) mais aussi de relâcher certaines contraintes qu'il s'était imposé dans les premières versions de sa théorie quant au plein emploi des ressources (Haberler, 1941, 481; Hayek, 1939a, 6).

Parmi les critiques qui avaient été formulées dans la controverse qui avait suivi la publication de sa première version de la théorie (Sraffa, 1932; Hansen et Trout, 1933) l'une d'entre elles portait sur les variations des taux d'intérêt et leur incidence sur la structure de production. Indépendamment de la question de savoir si la crise trouvait son origine dans le sous-investissement et la faiblesse de la demande effective (Keynes) ou dans le surinvestissement et la surconsommation (Hayek), le problème était de savoir si on pouvait effectivement envisager le cycle économique et l'alternance des phases à partir de l'hypothèse de l'allongement et du retrécissement des périodes de temps nécessaires à la production des biens de consommation. En somme la question était de savoir si le cycle était attribuable à l'alternance des techniques de production et à l'«effet d'accordéon» dans les méthodes de production («Concertina-effect», Kaldor, 1942, 153) ou aux variations dans le stock de capital et dans la production de biens de consommation? Autrement dit, y a-t-il oui ou non un lien entre le cycle économique et les variations dans l'intensité capitalistique de la production? Pour Hayek, la réponse demeurera, en dépit des nombreuses critiques qui lui seront formulées, oui! Dans la mesure où il convient de tenir compte de l'effet de substitution dans les techniques de production. C'est ce qu'il appellera l'«effet-Ricardo» (Hayek, 1942a, 1969b) après que Schumpeter ait parlé de l'«effet-Hayek» (Schumpeter, 1939).

À ceux qui prétendaient que la demande de biens de consommation devait entraîner la demande pour les biens de production (effet d'accélération), Hayek objectera, et continuera d'objecter comme le confirme sa réponse à Hicks (Hicks, 1967), que cela n'est pas possible en raison de l'existence d'un mécanisme préventif qui viendrait empêcher l'effet de liaison prétendu. La demande

de biens de consommation doit, pour lui, inévitablement entraîner la chute de la demande pour les biens d'investissement pour des raisons qui tiennent en partie aux quantités données de facteurs de production que se répartissent les deux secteurs de production de l'économie et en partie aux effets de prix sur cette répartition. Ce que Hayek appelle l'effet-Ricardo c'est le fait qu'un changement dans le niveau général des salaires par rapport aux prix des produits entraîne un changement dans la rentabilité relative des entreprises et dans les méthodes de production utilisées dans des proportions qui dépendront du degré d'utilisation relative du facteur travail. Dans sa forme générale l'effet-Ricardo nous dit ceci: une augmentation générale des salaires par rapport aux prix des produits (ou à l'inverse une diminution) va réduire (ou augmenter) la rentabilité des industries ou des méthodes de production utilisant beaucoup de capital davantage que de celles qui en utilisent moins (Hayek, 1942a, 129).

Dans le cours de l'expansion la hausse des revenus en provenance des industries produisant les biens d'investissement entraîne, nous l'avons vu plus haut, une hausse de la demande pour les biens de consommation à laquelle ne peut vraiment faire face l'industrie. La hausse des prix entraîne une augmentation du taux de profit dans les industries fabriquant les biens de consommation et encourage ces dernières à investir. Toutefois, comme la hausse des prix est générale, le salaire réel va baisser et entraîner, par effet de substitution entre le capital et le travail, le passage à des méthodes de production moins «capitalistiques». L'effet de substitution du travail au capital a donc pour conséquence de réduire le montant de capital requis par unité de production et ainsi par le fait même de réduire la demande de produits intermédiaires. Au sommet du cycle économique on assisterait ainsi avec la baisse du salaire réel, au retrécissement de la structure de production, tandis que durant les périodes de crise, avec la hausse du salaire réel, on assisterait au phénomène inverse.

Le problème du cycle économique reste cependant la même dans cette version plus élaborée de la théorie que dans la précédente: «When it was said before that we are dealing with a position of disequilibrium this meant precisely that we had to deal with two sets of forces tending to fix the same price (or rather the same relationship between two groups of prices) at different figures. On the one hand we have a given output of consumers' goods (only slowly variable) and a given propensity of the people to spend a certain proportion of their income on consumers' goods, which together would for each volume of employment (and therefore of total income) determine a definite ratio betwen the prices of commodities and the prices of all factors; and, on the other hand, we have an infinitely elastic supply of money which tends to determine the prices of factors in a certain fixed relation to the prices of the products which is different from that determined by the first set of factors» (Hayek, 1942a, 142). De cela Hayek arrive au

résultat paradoxal mais logique, que dans les conditions données de départ, l'effet d'accélération ne peut jouer et qu'au contraire, plus forte sera la demande de biens de consommation plus forte sera la chute dans les industries de biens de production.

Hayek et Schumpeter

La théorie de Hayek dans ses deux versions reste peu convaincante. Son élégance n'a cependant pas manqué de fasciner les milieux académiques des années 1930 et faute de convaincre, elle a au moins eu pour effet de susciter de nombreux débats et de nombreuses controverses sur les rôles respectifs de l'investissement et de la consommation sur le cycle économique. C'est une théorie qui reste fidèle à l'esprit et à la méthode de l'école autrichienne et en ce sens si le drame de Hayek (Hicks, 1967; Machlup, 1974) sera de trouver sur sa route Keynes qui fera paraître celui-ci comme un théoricien attardé de l'épargne forcée et de la neutralité de la monnaie (Schmidt, 1975), il faut lui reconnaître une rigueur méthodologique indéniable. Sur ce point Hayek se démarque très nettement de la plupart des autres théoriciens du cycle économique, en particulier de ceux qui, à l'instar du Comité d'Harvard, privilégiaient les méthodes empiriques comme la formule des baromètres. Par contre c'est aussi cette même rigueur méthodologique, finalement très dogmatique, qui empêchera Hayek de se pencher sérieusement sur la validité de ses hypothèses de départ et sur le réalisme de sa théorie. C'est aussi cette rigueur méthodologique qui l'amènera à donner une importance démesurée à certains phénomènes comme l'influence des taux d'intérêt et des prix relatifs sur la déformation de la structure de production et l'allocation des ressources et à rejeter toute théorie du cycle autre que déductive. Il n'est donc pas surprenant dans ces conditions que les milieux académiques, rapidement lassés par les débats, se soient tournés vers des théories moins formalistes certes, mais plus prometteuses dès lors qu'étaient relâchées certaines hypothèses sur les conditions d'équilibre (Keynes) ou qu'il était admis que l'étude du cycle économique demandait une méthodologie particulière (Wageman). Le jugement de Kaldor sur ce point est sévère mais somme toute assez juste sur le fond: par son désir de chercher à convaincre que la rareté du capital était la cause ultime des crises économiques et la cause directe du chômage, Hayek ne cherchait plus à convaincre que lui-même (Kaldor, 1942, 176).

Peu plausible pour expliquer l'alternance des phases d'expansion et de récession, la théorie de Hayek le serait-elle davantage pour expliquer les problèmes de la croissance, en particulier l'inflation de notre temps? Cette hypothèse a été avancée pour la première fois par Hicks (1967) et reprise par Machlup (1974), ami personnel de Hayek. L'argument invoqué par Hicks

serait à l'effet que la théorie de Hayek ne serait pas une théorie du cycle du crédit mais plutôt une théorie anticipatrice des théories contemporaines de la croissance économique et de l'inflation. Ou pour prendre le problème autrement: avec le temps, Hayek n'aurait-il pas eu raison sur Keynes lorsqu'il s'agit d'expliquer les problèmes de la croissance, en particulier ceux causés par l'inflation?

Qu'il s'agisse d'expliquer le cycle économique ou la croissance économique, Hayek part dans le fond de l'idée assez simple que la seule manière d'accroître la production et d'en améliorer l'efficacité c'est encore d'accroître l'épargne volontaire, autrement dit d'accepter le report à plus tard d'une partie de la consommation présente. Toute tentative de déroger à ce principe, et le crédit, nous l'avons vu, permet d'y déroger, ne peut que conduire à des situations de désordre artificiel dont la crise ne pourra être que la seule issue possible. Sur ce point Hayek ne s'écarte pas de la tradition de l'école autrichienne pour qui, dans une situation d'économie «réelle», il ne peut y avoir de croissance sans épargne volontaire et non forcée, c'est-à-dire sans une certaine forme d'abstinence pour une consommation future plus importante. Cette condition demeure dans une économie monétaire; et ceci, même si la monnaie est indissociable de cet élément perturbateur qu'est le crédit. Sur la longue période, à moins d'intervention externe, ce sont les conditions d'équilibre entre l'épargne et l'investissement qui vont déterminer le rythme de la croissance et assurer pour une quantité donnée de moyens originels de production, le plein emploi des ressources. Le profil de la croissance reste soumis sur la courte période à l'alternance des phases de boom et de récession mais sur la longue période l'économie va évoluer le long d'un sentier de croissance qui nous est donné par le niveau d'épargne. C'est aux crises qu'il incombe de ramener continuellement l'économie sur ce sentier «naturel» dont elle a tendance tout aussi naturellement à s'écarter dès que la prime à l'investissement apparaît sur les marchés monétaires.

La conception qu'a Hayek de la croissance économique, indépendamment du fait qu'il fait abstraction des changements d'ordre institutionnel qui peuvent survenir dans le cours même de la croissance, ne va guère au-delà de la *statique comparative*. On reste à l'intérieur d'une sorte d'état stationnaire dont l'économie ne peut s'échapper que s'il y a épargne ou que si, temporairement, le crédit vient jouer le rôle que devrait jouer l'épargne. L'innovation est présente dans la théorie de Hayek (tout comme l'entrepreneur d'ailleurs comme chez Schumpeter auquel Hayek fait de nombreux emprunts sur la question) mais sa fonction n'est que secondaire dans le schéma de la croissance; elle n'apparaît que parce qu'il y a passage à des méthode de production plus capitalistiques. L'économie transite au terme d'un processus d'ajustement plus ou moins spontané d'une situation d'équilibre donnée à une autre situation d'équilibre qui ne sera supérieure à la précédente que dans la mesure où il y a eu

allongement du processus de production et accessoirement, innovation. Or est-il possible d'étudier le changement économique uniquement à partir des conditions économiques qui prévalent à un moment donné? Cette question, Schumpeter se l'était posée plusieurs années avant Hayek pour justement rejeter la statique comparative des schémas circulaires de l'école autrichienne pour privilégier une conception de l'évolution économique («development») qui introduise la possibilité de discontinuités spontanées dans le processus même de la croissance.

Tout distingue Schumpeter de Hayek sur la question de la croissance. Pour Schumpeter le problème de l'évolution économique ne peut avoir de réponse que si la théorie est capable d'expliquer comment, de l'intérieur même du système économique, surgissent et se transmettent ces changements spontanés et discontinus qui viennent bouleverser la routine circulaire de l'échange. Tout le problème est là «...we do not ask: what changes... have actually made the modern economic system what it is? nor what are the conditions of such changes? We only ask, and indeed in the same sense as theory always asks: how do such changes take place, and to what economic phenomena do they give rise?» (Schumpeter, 1934, 61). La dynamique interne du changement, c'est dans l'innovation et son vecteur, l'entrepreneur, que Schumpeter la trouve. Seulement pour pouvoir combiner différemment, puisque c'est bien de celà qu'il s'agit lorsque nous parlons de productions nouvelles ou de productions à partir de méthodes nouvelles, il faut que l'entrepreneur (celui qui combine différemment) puisse disposer des nouveaux moyens financiers nécessaires pour arracher des combinaisons routinières de production les deux facteurs de production que sont le travail et la terre dont lui-même va avoir besoin pour produire. Ces moyens financiers ne peuvent venir de l'épargne qui est déjà immobilisée dans les productions existantes; *ils ne peuvent venir que du crédit*.

Le crédit n'apparaît donc plus dans une conception dynamique du changement économique comme un élément de perturbation mais au contraire comme l'élément décisif qui va autoriser l'innovation. «The essential function of credit in our sense, écrira Schumpeter,consists in enabling the entrepreneur to withdraw the producers's goods which he needs from their previous employments, by exercising a demand for them, and thereby to force the economic system into new channels. Our second thesis now runs: in so far as credit cannot be given out of the results of past enterprise or in general out of reservoirs of purchasing power created by past development, it can only of credit means of payment created *ad hoc*, which can be backed neither by money in the strict senses nor by products already in existence»

(Schumpeter,1934, 106). C'est l'entrepreneur qui force le changement mais c'est le crédit, utilisé à des fins productives, qui le rend permissif.[10]

Nous n'insisterons pas davantage sur la théorie bien connue de Schumpeter de l'évolution économique et la théorie du cycle économique qui en découle. Ce que nous voudrions simplement faire remarquer en guise de conclusion, c'est que la grande différence entre Hayek et Schumpeter[11] tient non seulement à la manière différente d'envisager le changement économique mais aussi à la manière différente d'envisager la monnaie et le crédit.

La conception hayékienne de la monnaie reste très classique au sens où celle-ci n'est avant tout qu'un instrument d'échange. Bien que critique des théories quantitatives de la monnaie Hayek ne s'écarte cependant pas fondamentalement de ces dernières sur la signification à attacher à la monnaie. La monnaie a beau avoir une incidence sur la structure de production par l'entremise des prix relatifs, celle-ci ne sera rien d'autre qu'un numéraire et un moyen de paiement. Inévitablement se profile derrière cette conception de la monnaie, l'idée de *monnaie-marchandise*. Pas de monnaie sans crédit reconnaît Hayek mais aussi faudrait-il immédiatement ajouter, pas de monnaie sans référence à quelque chose de tangible qui soit la contrepartie de la production. La citation donnée plus haut est on ne peut plus claire: d'un côté nous avons la production avec ses déterminants propres; de l'autre la monnaie avec les siens. De cette *dichotomie* naît la possibilité de déséquilibre (premier cas de figure); de l'apparition du crédit naît la possiblité que les prix monétaires s'écartent des prix réels (deuxième cas de figure).

La conception schumpetérienne de la monnaie est tout à fait différente. Elle apparaît dès le départ comme une reconnaissance de dette. La monnaie et le crédit ne font qu'un dans cette conception financière de la monnaie. Avance sur une production future, la monnaie revient à son point de départ pour être détruite au terme d'un processus complet de production / consommation. Le processus de création monétaire se confond avec le processus de création des biens tout comme le processus de destruction monétaire se confond avec le processus de destruction des biens créées par leur consommation. Dans la dynamique de l'accumulation du capital, le capital n'est rien d'autre qu'un fonds de pouvoir d'achat, composé de monnaie et d'actifs calculés en monnaie

10. "Cette variation des prix relatifs aux différents stades de la production tend inévitablement à modifier les perspectives de profit aux différents stades, ce qui à son tour tendra à provoquer des modifications dans l'emploi des biens de production disponibles" (Hayek, 1975a, 14).

11. Pour Schumpeter, l'inflation va apparaître dans les premiers temps de l'expansion dans la mesure où le détournement des facteurs de production et les délais nécessaires à la réalisation des nouvelles combinaisons de production engendrent des tensions sur l'offre disponible. Il ne s'agit toutefois que d'une situation temporaire. L'économie doit retrouver un certain état d'équilibre dès lors que les productions nouvelles se présentent sur le marché ou que les techniques de production nouvelles se diffusent dans l'économie.

(Schumpeter 1934, 120). Rien ne peut lui correspondre dans le flux circulaire de l'échange parce que c'est un concept spécifique au développement économique! En somme, et ce sera notre conclusion, le fossé qui existe entre la conception *monétaire* du crédit qui est celle de Hayek et la conception *financière* de la monnaie qui est celle de Schumpeter n'est rien d'autre que le fossé qui existe entre une économie qui tourne sur elle-même sur une base élargie et une économie qui, pour se développer, doit innover et se transformer.

Références bibliographiques

BÖHM-BAWERK, E. (1888), *Théorie positive du capital*, Paris, Giard, 1929.

COENEN, E. (1964), *La Konjonkturforschung en Allememagne et en Autriche, 1925-1933*, Louvain, Nauwelaerts.

DEBLOCK, C. (1982), *Taux de profit et accumulation du capital; la problématique de la croissance et des crises chez Marx et la théorie des ondes longues*, Montréal, Thèse Ph.D., Université de Montréal.

HABERLER, G. (1941), *Prosperity and Depression. A Theoretical Analysis of Cyclical Movements*, Genève, Societé des nations, troisième édition.

HANSEN A. et TOUT H. (1933), «Annual Survey of Business Cycle Theory: Investment and Saving in Business Cycle Theory», *Econometrica*, vol. 1, n° 1.

HAYEK, F.A. (1932e), «A Note on the Development of the Doctrine of 'Forced Saving'», *Quarterly Journal of Economics*, vol. 47, novembre, 123-133; in: Hayek (1939a).

HAYEK, F.A. (1933a), *Monetary Theory and the Trade Cycle*, New York, Augustus M. Kelley, 1966.

HAYEK, F.A. (1935b) «Price Expectations, Monetary Disturbances and Malinuestments», in: G. Haberler, *Readings in Business Cycle Theory*, Philadelphie, The Balkiston Company, 1944, 350-366; in: Hayek, 1939a.

HAYEK, F.A. (1939a), *Profits, Interest and Investment: and Other Essays on The Theory of Industrial Fluctuations*, Clifton, Augustus M. Kelley, 1975.

HAYEK, F.A. (1942a), «The Ricardo Effect», *Economica*, n.s., vol. 9, n° 2, 127-52; in: Hayek, 1948a, 220-254.

HAYEK, F.A. (1942c), «A Comment on an Article by Mr. Kaldor: "Professor Hayek and the Concertina Effect», *Economica*, n.s., vol. 9, n° 36, novembre, 383-385.

HAYEK, F.A. (1969b), «Three Elucidations ot the 'Ricardo Effect'», *Journal of Political Economy*, vol. 77, n° 2, mars-avril, 274-285; in: Hayek, 1978, 165-178.

HAYEK, F.A. (1975a), *Prix et production.*, Paris, Calmann-Levy.

HAYEK, F.A. (1984), *Money, Capital and Fluctuations: Early Essays*, Chicago, The University of Chicago Press, (publié sous la direction de Roy McCloughry).

HICKS, J. (1967), «The Hayek Story», in: *Critical Essays in Monetary Theory*, Oxford, Oxford University Press, 203-215.

KALDOR, N. (1942), «Prof. Hayek and the Concertina Effect», *Economica*, n.s., vol. 9, n° 4, 148-176.

MACHLUP, F. (1974), «Friedrich von Hayek's Contribution to Economics», *The Swedish Journal of Economics*, vol. 76, n° 4, 498-531.

MENGER, C. (1871), *Principles of Economics*, New York, New York University Press, 1976.

MISES, L. (1912), *Theory of Money and Credit*, Londres, J. Cape, 1934.

PRIBRAM, K. (1983), *Les Fondements de la pensée économique*, Paris, Économica, 1986.

ROBBINS, L. (1934), *The Great Depression*, Londres.

SCHMIDT, C. (1975), «Préface», in: Hayek (1975a), 9-50.

SCHUMPETER, J.A. (1934), *The Theory of Economic Development*, New York, Oxford University Press, 1974.

SCHUMPETER, J.A. (1939), *Business Cycles*, New York, McGraw Hill.

SCHUMPETER, J.A. (1954), *History of Economic Analysis*, New York, Oxford University Press, 1976.

SPIETHOFF, A. (1923), «Busines Cycles», *International Economic Papers*, n° 3, 74-171, 1953.

SRAFFA, P. (1932), «Dr. Hayek on Money and Capital», *Economic Journal*, vol. 42, 42-53.

TINBERGEN, J. (1942), «Critical Remarks on some Business Cycle Theories», *Econometrica*, vol. 10, 129-146.

WICKSELL, K. (1898), *Interest and Prices*, New York, Augustus M. Kelley, 1965.

WICKSELL, K. (1913-1922), *Lectures on Political Economy*, deux volumes, New York, Macmillan, 1935

WILSON, T. (1940), «Capital Theory and the Trade Cycle», *Review of Economic Studies*, vol. 7, n° 4, 169-180.

HAYEK ET KEYNES FACE À L'AUSTÉRITÉ

Alain Parguez

Keynes écrivit que les hommes de la pratique, gestionnaires, experts, technocrates, sont beaucoup plus esclaves des idées reçues que conscients de leurs vrais intérêts matériels. Nul ne doit les croire quand ils invoquent l'inexorable nature des choses, les terribles contraintes, pour justifier leur action et la soustraire au débat. Leur politique est esclave d'une vision du monde qu'ils tirent des écrits de ceux qui ont vulgarisé et abaissé la pensée des classiques d'antan[1]. Ce texte de Keynes nous permet de comprendre la raison de la course à l'austérité qui est la loi et les prophètes des politiques économiques de l'Occident depuis la fin des années soixante. L'austérité est la nouvelle tentation de l'Occident qui vend peu à peu son dynamisme pour assouvir ce rêve de retour à une société régie par l'ordre de la nature. Vouloir l'austérité pour un gouvernement et ses experts c'est forcer la société à vivre selon ses moyens réels ou naturels en se soumettant à la loi de l'épargne préalable. Au cœur de l'austérité, il faut constater le choix indépassable entre la consommation privée et la formation du fonds qui finance la dépense d'investissement et la dépense publique. Ce fonds est l'épargne; pour investir plus et pour que l'État puisse dépenser plus, il faut retrancher sur la consommation; il faut épargner plus! Il faut empêcher la société de se soustraire au partage du revenu entre jouissance présente et fonds d'épargne. Par l'austérité, la politique économique cherche à forcer tous les agents à toujours équilibrer leurs comptes. Nul ne doit pouvoir rester en déficit, que ce soient les ménages, les entreprises, les gouvernements.

1. Pour un bel exemple de la vulgarisation, voir le Manifeste des 33, *Resolving the Global Economic Crisis: After Wall Street*, Institute for International Economics, décembre 1987, Washington.

D'où provient cette croyance en l'austérité sinon d'une idéologie qui peu à peu s'est diffusée dans les groupes dirigeants, telle nous dirait Keynes, la Sainte Inquisition. Cette idéologie reflète non les opinions des classiques anciens mais celle de celui qui fut et reste le plus grand adversaire de Keynes, Hayek. Que l'austérité soit devenue l'idéologie dominante des gestionnaires, experts, hauts fonctionnaires, en cette extraordinaire contre-révolution intellectuelle, ne faut-il pas découvrir que sans jamais avoir été de vrais keynésiens, les hommes de la pratique sont maintenant de vrais hayékiens?

Commencé au début des années trente, le débat entre Keynes et Hayek est fondamental: son enjeu est l'austérité. Croire en l'austérité n'est légitime que si l'on croit dans la vérité de la théorie hayékienne du capital; elle seule peut justifier l'austérité. Quiconque accepte la théorie keynésienne du capital est forcé de nier l'austérité et d'en concevoir tous les effets pernicieux.

* * *

Hayékiens tous ceux qui veulent abolir la crise par le retour à l'ordre de la bonne gestion, qu'ils soient «de droite» ou «de gauche». Hayékien, le commandement de la gestion rigoureuse! Un texte peu connu justifie ce jugement; Hayek achève sa grande œuvre économique, *The Pure Theory of Capital*, par la dénonciation du scandale que cause *La Théorie générale*:

> Although the technocrats and other believers in the unbounded productive capacity of our economic system do not yet appear to have realised it: what he [Keynes] has given us is really that economics of abundance for which they have been clamouring so long. (Hayek, 1941a, 374)

Hayek conclut le réquisitoire par l'énoncé du péché ultime contre la raison économique. Dans *La Théorie générale*, pour représenter l'économie capitaliste, Keynes *construit* le Modèle "which is based on the assumption that no real scarcity exists" (id.).

Le principe n'est-il pas pour tous les économistes que

> Ultimately [.....] it is the rate of saving which sets the limits of the amount of investment that can be succesfully carried through (Hayek, 1941a, 393)

L'épargne est la contrainte absolue; pour un quantum de travail donné, elle est la limite de ce que la société peut investir pour son équipement. L'épargne est la rareté réelle, celle que veut ignorer Keynes. Hayek en cette proposition synthétise toute la théorie du capital qu'il élaborait depuis 1930. Elle est le principe fondateur des politiques économiques d'austérité.

1. La politique économique n'est justifiée que si elle assure, sinon le maintien des sociétés dans l'état d'ordre naturel, du moins leur convergence sur cet état. Le régime naturel d'une société est celui où tous les agents ne peuvent pas désobéir aux commandements de la raison. Tous savent que le champ de leur action est limité par la loi de la rareté; tous reconnaissent qu'ils ne sont pas libres de leurs anticipations; tous prévoient un avenir qui est *enchaîné* au passé de la société. Quand tous les acteurs du marché croient en leur impuissance à agir sur le cours de la société, tous croient au marché, tous font confiance au système des prix, celui-ci doit donc exister pour coordonner les choix. Nul ne peut savoir ce que sont les prix d'équilibre, l'essentiel est qu'ils existent. La société gravite autour du sentier d'équilibre de plein emploi des ressources productives.

En cet état, en chaque moment la société partage son revenu entre sa consommation et son épargne. Ce revenu est la valeur réelle ou naturelle des services producteurs, disons du travail pour simplifier. La consommation est la part de ce revenu qui achète les biens de consommation pour lesquels aucun décalage n'existe entre la dépense du revenu et la livraison. Du point de vue des acheteurs, tout se passe comme si les entrepreneurs répondaient instantanément à leur commande. L'épargne hayékienne est celle de la théorie autrichienne du capital; elle évalue la commande des biens de consommation dont la période de production est assez longue pour que les acheteurs perçoivent le temps qui s'écoule entre la dépense et la livraison. L'épargne de Hayek se définit par trois propriétés:

P_I C'est une dépense du revenu, un achat, sur les marchés des biens futurs.

P_{II} C'est la valeur réelle présente des biens de consommation qui seront livrés dans le futur au terme de leur période de production.

P_{III} C'est le quantum de capital-argent récupéré par les entreprises pour payer les services producteurs (travail) appliqués aux activités de production *longues*.

Cette dernière propriété explique le rôle crucial de l'égalité entre l'épargne et l'investissement. Énoncer l'égalité signifie que les entreprises ne peuvent investir dans le maintien ou la transformation de l'équipement que ce que les propriétaires des services, les ménages, acceptent d'épargner. L'égalité assortit les anticipations des entreprises à celles des ménages. Elle garantit l'harmonie entre la structure de la production, la répartition du travail et la structure de la demande des ménages, sa répartition entre les différentes catégories de moyens de consommation. *L'égalité de l'épargne et de l'investissement est la condition d'existence de l'équilibre, de l'ordre*. Est-elle avérée, la société ne peut investir que le fonds qu'elle a pu prélever sur son revenu par son abstinence. Étant

donné la valeur que les propriétaires de service attribuent au temps, elle se reflète dans le taux réel de l'intérêt, en chaque moment de l'histoire de la société, le fonds de capital est la ressource rare qui limite l'action de tous. Tous les acteurs sont conscients de la rareté; ils savent qu'ils ne peuvent échapper au choix entre la jouissance présente et la jouissance future. Tous agissent en reconnaissant leur impuissance; le marché existe. Réciproquement, concevoir l'existence d'une société soumise au marché est reconnaître que l'investissement est enchaîné à l'épargne réelle.

2. Dans la société naturelle, la monnaie existe mais elle est neutre. Sa circulation ne doit jamais rompre l'égalité de l'investissement et de l'épargne réelle. La monnaie neutre est la monnaie qui ne permet pas à la société de croire qu'elle peut se soustraire au choix entre présent et futur. Hayek en déduit une propriété qu'il énonce déjà dans sa controverse avec Keynes au début des années trente[2]: *la condition nécessaire et suffisante d'existence de l'égalité de l'investissement et de l'épargne réelle est l'inexistence de la monnaie de crédit.*

Beaucoup mieux que les néo-classiques d'inspiration walrasienne, Hayek comprend que lorsque les banques consentent leur crédit aux entreprises, au gouvernement, aux ménages elles créent de la monnaie sans aucune épargne préalable. Hayek est sur ce point d'accord avec Keynes. Dans leur fonction de crédit, les banques ne sont jamais des intermédiaires financiers. Elles créent du capital à dépenser en acquisition de services producteurs ou de marchandises. La monnaie créée par les banques, banques commerciales, banque centrale, l'est par essence ex nihilo.

Leur désaccord porte sur le rôle de cette création de monnaie par le crédit. Elle est *normale* selon Keynes; elle est la seule source de capital à dépenser par les entreprises. C'est le sens du *finance motive*[3]. Pour Hayek elle est *anormale* puisqu'elle permet aux acteurs de se soustraire à la loi de l'épargne préalable. Elle abolit l'égalité nécessaire de l'investissement et de l'épargne réelle; elle permet aux acteurs de croire que tout est possible; elle bloque le mécanisme des prix.

L'alternative est ou bien la possibilité du marché, ou bien la monnaie endogène de crédit. Pour protéger le marché, Hayek doit exclure la monnaie de crédit. En niant la théorie du fonds d'épargne, Keynes du coup exclut le marché comme processus de coordination, ce qui le force à reconnaître explicitement ou implicitement le rôle normal du crédit bancaire.

La monnaie naturelle de Hayek se conçoit comme un fonds circulatoire permanent dont la quantité est pour toute la société, une *donnée*, une *contrainte* sur son fonctionnement. En logique, le quantum du fonds est exogène

2. Leur controverse ne concernera que la théorie du crédit développée dans le *Treatise*. Keynes renoncera à convaincre Hayek qui ne peut pas comprendre Keynes.

3. Sur le *Finance Motive*, voir Parguez (1985a) et Graziani (1987).

par rapport à toutes les anticipations des agents, entreprises, ménages et bien sûr État. Les entreprises ne peuvent dépenser que le fonds récupéré par la vente de leur production aux ménages; les ménages ne peuvent dépenser en achats que le revenu payé par les entreprises; la circulation est un cycle parfaitement *clos* qui se reproduit à l'identique de période en période sans jamais être brisé par une création de pouvoir d'achat. Pour que le marché existe il faut que le fonds d'investissement soit rare; pour qu'il le soit, il faut rejeter le crédit; abolir le crédit est imposer la rareté du fonds circulatoire. Que la monnaie soit *rare*, voilà le sine qua non de l'existence du marché selon Hayek.[4]

3. En son régime naturel, la société est en plein emploi de tous services producteurs. Aucun chômage vrai, aucun chômage involontaire ne se conçoit. Constater un chômage involontaire révèle que la société a quitté son état naturel car ses acteurs ont cru pouvoir échapper à la rareté, ils ont pensé qu'ils pouvaient «vivre au-dessus de leurs vrais moyens». Par cet aphorisme, Hayek entend que les entreprises, le gouvernement, les ménages ont usé du crédit pour échapper au choix entre présent et avenir. *Le chômage involontaire est le fruit du crédit, la misère d'aujourd'hui a sa cause dans le refus, naguère, de l'austérité*. Hayek énonce ces deux propositions dès 1931; elles sont le cœur de sa théorie générale de la crise.

Livrés à eux-mêmes, les acteurs privés souffrent du choix entre présent et futur qui leur est imposé. Ils ne perçoivent pas les bienfaits de l'ordre naturel; ils ne constatent que le sacrifice qu'il exige. Les ménages attendent le régime qui concilierait consommation présente et enrichissement futur. Les entreprises espèrent qu'elles pourront *librement* anticiper l'avenir par leur investissement. Les banquiers rêvent d'un état où ils pourraient développer leur activité, cessant d'être les humbles notaires qu'ils sont dans la société naturelle où ils ne peuvent que mettre en rapport épargnants et investisseurs. Hayek insiste surtout sur l'impatience des gouvernants qui veulent se donner les moyens d'orienter la société.

L'instauration d'un régime de monnaie de crédit permet de canaliser les aspirations à la liberté d'initiative. Pour clarifier la vision hayékienne, imaginons une société en son cours naturel. En sa Banque, elle devient la Banque Centrale, l'État décide de créer la monnaie nécessaire à sa dépense; il autorise les banques à créer de la monnaie pour les dépenses des entreprises.

Naguère, État et entreprises se partageaient le fonds de capital prélevé sur le revenu. La part de l'État est l'impôt; elle évalue le capital à dépenser pour assurer le maintien des activités que l'État prend en charge au nom de l'intérêt général; l'impôt est une épargne prélevée par le Souverain pour le compte du corps social; cette épargne paye le travail qu'il faut mobiliser pour produire les services collectifs requis par le marché. Généralisée, l'égalité fondamentale

4. Sur la théorie de la monnaie essentielle, voir Parguez (1984).

hayékienne s'énonce: *la société ne peut dépenser pour son investissement productif et ses services collectifs que ce qu'elle accepte de retrancher sur sa consommation présente. Si elle veut sans s'appauvrir plus de services collectifs, elle doit sacrifier encore plus sa consommation présente en consentant à la hausse de l'impôt.*

Par déficit, Hayek entend l'excès de la dépense sur les ressources réelles ou naturelles. Le déficit *évalue* en chaque pôle du circuit le financement qui n'est pas conforme au marché. En état naturel, les déficits sont tous nuls: le compte des entreprises est en équilibre, leurs dépenses sont égales aux recettes issues des achats des ménages; le compte des ménages est en équilibre, ils dépensent leur revenu; nul est le déficit du compte de l'État qui dépense juste ce qu'il prélève par l'impôt. La règle de l'équilibre budgétaire n'est qu'un corollaire de la loi de la rareté.

En tous les pôles, maintenant, des déficits apparaissent. Pour mesurer la suspension de la loi de la rareté, Hayek fait abstraction du déficit des ménages; ils ne font que consentir à l'abondance.

Le compte du gouvernement est déficitaire. L'État finance les nouveaux services publics par la création de monnaie centrale. Le déficit évalue le revenu qu'il faut payer pour attirer le travail nécessaire à la mise en œuvre. Les banques offrent aux entreprises tout le capital qu'elles veulent à un taux d'intérêt beaucoup plus faible que l'ancien taux d'intérêt de référence, le taux d'intérêt naturel. D'après nos hypothèses sur le désir de liberté des entrepreneurs, ils saisissent l'occasion de s'endetter envers les banques car ils parient sur des taux de profit beaucoup plus élevés que le taux monétaire de l'intérêt s'ils réalisent tous les projets d'investissement qu'ils devaient ajourner. Le compte des entreprises devient déficitaire pour le montant du capital emprunté qui est une pure création monétaire. Il évalue le revenu que doivent payer les entreprises pour mobiliser le travail nécessaire à la construction des nouvelles activités de production. La création de monnaie est identique à la somme des déficits; elle évalue l'excès de la dépense effective sur les moyens réels de dépense, le fonds d'épargne; elle est un capital sans valeur, un gonflement frauduleux du fonds de capital, une *inflation de capital*.

4. Hayek peut énoncer le crime ultime de Keynes: niant la rareté, il doit préconiser l'inflation comme le moyen d'accession à l'abondance. La règle de toute politique se réclamant de Keynes serait de vouloir l'inflation pour enrichir la société! *Or de l'inflation ne peut sortir que la misère*, cette proposition achève la théorie hayékienne de l'austérité. Elle signifie que pour lutter contre l'appauvrissement, le chômage durable en est une marque, il faut lutter à outrance contre la seule poursuite de l'inflation.

La démonstration que donne Hayek de son grand théorème anti-keynésien comporte deux temps: d'abord Hayek veut prouver que l'inflation de capital engendre des situations de pénurie, des raretés artificielles; ensuite il s'efforce

de prouver que l'intensification de ces pénuries débouche *tôt ou tard* sur le manque d'emploi, le chômage.

Le travail est transféré de la production des biens de consommation purs, ceux qui n'impliquent aucun sacrifice, vers le nouveau secteur public et vers le nouveau secteur d'investissement. Pour opérer ce transfert, force est de réduire la production de biens de consommation pure. Hayek ne conçoit aucune exception à ce changement dans la répartition du travail. La société fonctionnait au plein emploi en régime naturel; à cet effet mécanique s'ajoute la volonté des entreprises de transférer l'emploi vers les activités où elles parient sur les plus forts taux de profit. Évaluée aux prix d'équilibre, l'offre disponible de biens pour la consommation présente diminue brutalement. Or, par hypothèse, les ménages n'ont pas réduit leur demande réelle, évaluée aux prix naturels, de biens de consommation pure. Tout au contraire, puisque la loi de la rareté est mise entre parenthèses, ils se refusent à toute compression de leur consommation réelle. Les ménages sont rationnés puisque sur le marché des biens de consommation pure, l'offre réelle disponible est très inférieure à la demande. Le marché s'équilibre fictivement par la hausse des prix monétaires des biens de consommation qui absorbe le supplément de revenu des ménages. Cette inflation de prix révèle la pénurie dont sont victimes les consommateurs; en termes réels, selon les prix naturels, ils s'appauvrissent pour avoir consenti à l'abondance. Plus la société a voulu ignorer la loi de la rareté, plus elle accepte de vivre au-dessus de ses moyens, plus les pénuries se généralisent.

La société est confrontée à une alternative: ou bien elle accepte l'austérité; ou bien elle s'y refuse. Consent-elle à l'austérité, qu'elle met en œuvre la politique qui peut seule abolir les pénuries. Il s'agit de bloquer la création de monnaie et pour le compte de l'État et pour celui des entreprises. Ni le gouvernement, ni les entreprises ne peuvent plus augmenter leur déficit. Le changement dans la structure des prix avertit les entreprises que c'est dans la production pour la consommation courante qu'elles peuvent anticiper les profits les plus élevés. Les entreprises transfèrent le travail des projets d'investissement qu'elles abandonnent vers la production de biens de consommation pure. Pour que disparaissent les pénuries, il faut que le secteur public libère le travail qu'il avait accaparé. L'austérité impose une deuxième mesure: la réduction des dépenses publiques, le démantèlement de l'État interventionniste.

Supposons que l'idéologie de l'abondance soit si enracinée que la société refuse l'austérité. Les économistes sont si keynésiens qu'ils conseillent aux gouvernements de combattre les pénuries par une politique d'expansion plus dynamique. Alors, l'État augmente son déficit et, incitées par les banques qui baissent encore plus le taux monétaire de l'intérêt, les entreprises accroissent le leur pour poursuivre ou étendre encore leurs projets d'investissement. Le refus de l'austérité plonge la société dans un désordre croissant, Hayek le

qualifie d'Économie du Desperado. Les pénuries se généralisent puisque la contradiction entre la structure de l'offre anticipée et celle de la demande s'amplifie toujours plus. La répartition du travail est de moins en moins conforme aux désirs des consommateurs. L'offre réelle des moyens de consommation pure s'effondre sur tous les marchés alors que les ménages refusent toujours de comprimer leurs désirs puisqu'ils croient encore que tout est possible. L'inflation cumulative de capital cause des hausses de plus en plus fortes des prix des biens de consommation qui va de pair avec l'appauvrissement réel des ménages.

Tôt ou tard, tous demandent le retour de l'abondance réelle. Pour abolir la pénurie, il faut abolir l'inflation de capital. L'austérité doit être draconienne:

— L'État doit immédiatement annuler son déficit en augmentant l'impôt qui capte le revenu monétaire en excès et en commençant à réduire ses dépenses. Le démantèlement de l'État keynésien prendra du temps.
— La Banque centrale doit changer de politique monétaire en forçant les banques et à ne plus créer de monnaie et à exiger le remboursement des crédits. Le taux monétaire de l'intérêt augmente suffisamment pour supprimer toute incitation à maintenir les projets d'investissement en cours et même les équipements déjà achetés grâce au crédit.

L'emploi effectif diminue immédiatement, le chômage involontaire apparaît, le théorème anti-keynésien est prouvé, selon Hayek. Le chômage toujours est le fruit des pénuries que cause la fausse allocation du travail qui résulte des politiques keynésiennes d'abondance consacrant le refus de la loi de la rareté. Par austérité, il faut entendre la politique qui empêche les acteurs de se soustraire à la rareté. Hayek peut énoncer que *la seule politique de plein emploi est l'austérité*:

I. Menée assez tôt, elle arrête l'inflation de capital et empêche l'apparition du chômage ou limite celui-ci.
II. Une fois le chômage apparu, l'austérité force la société à ajuster sa défense à son fonds réel. Peu à peu, les entreprises reconstruisent l'équipement permettant de satisfaire les désirs des ménages, ce qui fait disparaître les pénuries et rétablit le plein emploi.
III. Jamais il ne faut privilégier la lutte contre le chômage au détriment du combat contre l'inflation. Arrêter l'inflation est permettre le retour à l'ordre naturel qui implique le plein emploi.

* * *

Que la doctrine de l'austérité semble aller de soi aux dirigeants prouve que Hayek avait tort de désespérer, lui qui résumait son enseignement en un ultime avertissement

> I am fully convinced that before we can return to reasonable stability, not to mention lasting prosperity we must exorcise the keynesian incubus. (Hayek, 1978, 209-210)

qui vise Keynes mais surtout tous les vrais keynésiens qui combattent l'austérité. La théologie nous enseigne que le Malin peut se faire passer pour Dieu pour nous perdre. Les experts qui montrent aux Princes les joies de la purification du corps social perdent ceux qu'ils veulent sauver.

Quiconque entend la théorie keynésienne du capital révoque en doute l'enchaînement qui justifie l'austérité:

1	2	3	4	5	6
Au début était .... l'ordre	Désir de → liberté	Refus de → l'austérité	Crédit →	Inflation →	Pénurie de marchandises puis d'emploi

Au début n'était pas l'ordre: Keynes démontre que le circuit classique hayékien ne peut pas servir de modèle aux sociétés qui sont des économies d'entrepreneurs, des économies capitalistes qui se sont affranchies des contraintes de l'ancien monde agraire et féodal. La loi et les prophètes de ces sociétés modernes est que la monnaie est leur sine qua non, leur condition d'existence. Aussi bien dans le *Treatise*, que dans ses travaux d'après *La Théorie générale*, et même en celle-ci, les premières versions en font foi (Parguez, 1985b), Keynes place la monnaie au cœur du modèle des économies de production et cette monnaie est une *monnaie de crédit*. Plus aucun doute n'est possible[5]: Keynes ébauche le circuit dynamique; il comprend que ce que les entreprises doivent dépenser pour assurer la production, le capital des classiques, est en chaque état du système créé par le crédit consenti par les banques aux anticipations des entreprises; le capital n'est pas un fonds préexistant accumulé par l'abstinence; le capital est le flux de monnaie créé par les banques pour opérer le financement initial de la production qui ouvre le circuit. Dans l'économie des sociétés modernes, le crédit remplace le fonds d'épargne du modèle classique qui disparaît. Nié le fonds d'épargne, niée la loi hayékienne de la rareté: en sa dépense présente, la société ne peut pas être

5. Après les travaux contemporains sur le *finance motive*, on ne peut plus nier que Keynes ait maintenu la position développée dans le *Treatise*, la monnaie apparaît par le crédit. La démonstration de Graziani (1987) est définitive.

limitée par l'épargne issue de son abstinence. L'adage «Il faut vivre selon ses moyens», «On ne peut distribuer que le grain qu'on a moulu» caractérise un monde agraire régi par l'accumulation par tribut levé par le Souverain, il est faux dans la société moderne: *la société crée ses moyens par sa dépense permise par le crédit; plus elle anticipe un avenir en expansion, plus elle ose dépenser, plus elle se dote de moyens pour assurer son existence.*

Quand Keynes et Hayek s'opposent sur l'épargne, ils ne se comprennent pas, car par épargne, ils ne conçoivent pas le même phénomène! Selon Keynes, par épargne globale (au sens de *La Théorie générale*) il faut entendre la richesse financière que la société retire du circuit. Cette épargne évalue le profit total des entreprises gonflé de l'augmentation du stock de créances acquises par les ménages, salariés et rentiers. L'épargne globale apparaît égale à ce que les entreprises en leur tout ont dépensé en plus des frais de la production courante; elle apparaît toujours égale à l'investissement qui évalue ce que la société dépense pour assurer sa production future. L'épargne macro-économique évalue la contrepartie en termes de capital financier de l'investissement. Elle se matérialise pour boucler le circuit, elle est son financement final. L'épargne concrète de Keynes est d'une autre nature que l'épargne hayékienne:

I. Pour Hayek, l'épargne est causale, pour Keynes elle est finale et résiduelle. La société ne peut retrouver en richesse financière que ce qu'elle veut investir, abstraction faite du gouvernement.
II. Pour Hayek, plus la société retranche sur sa consommation, plus elle est riche. Keynes nous convainc du contraire: plus les ménages compriment leur consommation pour acquérir de la richesse financière, plus ils réduisent le profit, plus ils forcent les entreprises à augmenter leur stock de dettes. À satiété Keynes insiste sur la vraie nature de l'épargne-abstinence: ce n'est pas la commande sur un marché à terme de biens de consommation, c'est l'acquisition de créances qui a pour contrepartie une dette qui s'accroît.
III. Hayek conçoit l'épargne comme le support de la rationalité. Keynes nous prouve que plus la société désire épargner, plus elle veut accumuler de la richesse financière en elle-même sans accroître sa dépense, plus elle fuit devant la dépense, *moins elle est rationnelle.*[6]

L'ordre hayékien n'existe pas; vouloir s'en affranchir par le crédit n'est pas la marque du rejet de la rationalité; tout au contraire, vouloir être hayékien en recherchant la croissance de la richesse financière, voilà la preuve que les agents, entreprises, rentiers, jouent contre les lois du système, *la marque de leur irrationalité.*

6. Keynes a beaucoup insisté sur ce désir d'épargne. Quand toute la société veut épargner, *elle veut l'impossible*, la lune ... dirait Keynes.

Le crédit n'est pas l'inflation; jamais le crédit ne peut être la cause de la fausse allocation du travail dénoncée par Hayek; le crédit n'est pas la raison de l'économie de pénurie qui, pour Hayek, explique l'apparition du chômage. La politique d'austérité entend forcer le corps social à se soumettre au joug de l'épargne préalable. Keynésiens, nous savons maintenant que les règles hayékiennes vont aggraver les maux qu'elles voulaient atténuer:

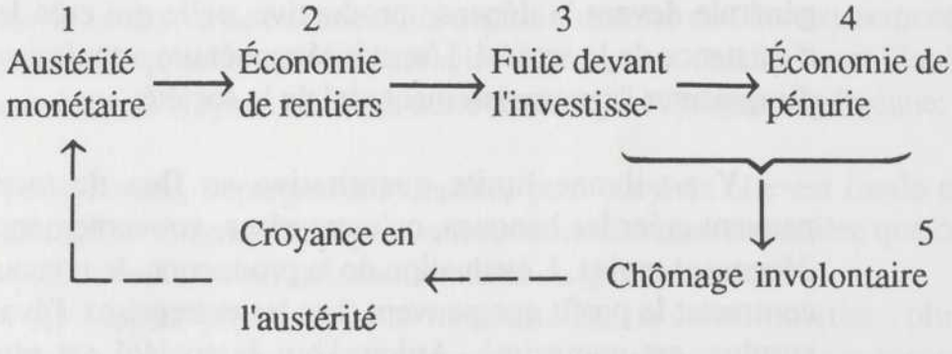
I. Jamais Keynes n'a nié que les gouvernants pouvaient mettre en œuvre une politique hayékienne d'austérité monétaire. Dans *La Théorie générale*, la Banque centrale réussit à imposer la rareté monétaire. La monnaie n'en devient pas pour autant exogène; l'hypothèse de Keynes ne nie pas que la monnaie soit toujours essentielle; elle consacre le triomphe des rentiers qui, par l'intermédiaire de la politique monétaire, imposent leurs vues au corps social. Imposer la rareté dans la création monétaire amplifie la fuite générale devant la dépense productive, celle qui crée les moyens d'existence de la société. L'austérité monétaire a toujours pour effet d'augmenter l'appauvrissement réel de la société:

— Y a-t-il une limite quantitative au flux de monnaie que peuvent créer les banques, qu'entreprises, gouvernement, ménages dépensent moins. L'évaluation de la production, le revenu social, se contracte; le profit que peuvent tirer les entreprises, l'évaluation du surplus, est comprimé. Aujourd'hui la société est plus pauvre, mais surtout elle va s'appauvrir de plus en plus. Dépensant moins pour l'investissement, les entreprises ne peuvent plus accroître l'équipement dont pourra disposer la société. La société aura de moins en moins de moyens réels d'existence; s'interdisant la dépense, elle laisse diminuer le tas de grains à moudre.

— L'austérité monétaire va-t-elle de pair avec la hausse des taux d'intérêt par décision de la Banque centrale, que son effet désastreux est renforcé. La hausse des taux peut directement inciter les entreprises à dépenser moins; surtout, elle augmente le rendement du capital financier pur, le revenu des rentiers, la classe qui détient la plus grande part du stock de créances et contrôle les «marchés financiers»; augmenter les taux d'intérêt est, pour Keynes, enrichir les rentiers au détriment de tous les producteurs, vrais entrepreneurs et salariés. Plus croît la richesse des rentiers par rapport aux gains des producteurs, plus, Keynes nous avertit, l'appauvrissement réel grandit. L'acquisition de créances absorbe une part croissante des paiements courants des entreprises, ce qui réduit encore plus le profit disponible. Le drame est que les rentiers sont des agents très

hayékiens! Par nature, ils sont portés à l'abstinence car leur soif de richesse financière est insatiable. Plus ils sont riches, plus ils veulent s'enrichir en jouant à la hausse les prix des titres sur les marchés financiers. Keynes envisage l'effet ultime de l'austérité monétaire à la Hayek, la pure économie de rentiers où les marchés financiers sont en inflation galopante. Les prix des titres montent alors que la société s'appauvrit. Cette inflation de capital[7] nourrit l'enrichissement fictif des rentiers. Les entrepreneurs veulent leur part: ils dépensent en acquisition d'actions sur le marché ce qu'ils ne dépensent plus en actifs réels.

— Par l'austérité monétaire, le gouvernement subventionne les rentiers. Il devient le rentier-en-chef qui plonge la société dans le désespoir d'une économie du Desperado, selon l'inexorable enchaînement



déclenché par les experts qui conseillent aux princes une politique hayékienne pour réagir au constat d'un chômage allant de pair avec la baisse du profit. La trop faible dépense productive expliquait ces maux. Le remède les exaspère. Pour Hayek, le refus de l'austérité déclenche le processus du Desperado. Keynes nous en montre l'origine dans l'austérité.

II. Force est d'en déduire qu'il faut rejeter la politique hayékienne de suppression des déficits. Elle était le cœur de la vision hayékienne de l'austérité. Elle marquait le clivage entre Hayek et les monétaristes[8], entre l'austérité scientifique et l'austérité vulgaire. Selon Hayek, les monétaristes ne veulent que sauver le régime de monnaie de crédit. Lui, il veut l'abolir. Les monétaristes acceptent les déficits si la norme de croissance monétaire est respectée. Hayek n'accepte aucun déficit; en tout déficit il voit à l'œuvre «The

7. La théorie de l'inflation de capital est développée dans le *Treatise*. Elle est l'enjeu du débat avec Hayek.

8. Sur ce point, Hayek a *beaucoup* insisté, voir Hayek (1978), 194 et sq.

Keynesian Incubus»; il faut extirper les déficits par une politique active, la gestion rigoureuse des comptes des entreprises, du gouvernement surtout (et le cas échéant des ménages). Appliquée aux entreprises, la rigueur doit leur permettre de fonctionner comme si la société concrète était le modèle idéal. Elle leur assure la jouissance d'un fonds concret de capital qui dans la société capitaliste existante est l'image du fonds abstrait du circuit classique. Hayek ne conçoit que deux sources de financement sain, les incarnations du fonds abstrait, les émissions d'actions sur les «marchés financiers» et le profit. Pour assainir, il faut accroître avant toute dépense, le fonds issu de ces sources de finances. Une partie remboursera la dette; l'autre financera la reprise des dépenses d'investissement conformes au marché.

Pour augmenter les émissions d'actions, il faut la croissance préalable de l'épargne à long terme; elle exige la contraction des achats de consommation. Seule la compression du coût du travail peut engendrer le profit requis. Hayek en déduit la nécessité de la flexibilité du marché du travail. Aucun assainissement n'est possible sans la suppression des blocages qui empêchent le taux de salaire sinon de diminuer du moins d'augmenter moins vite que la productivité. L'austérité salariale est le sine qua non de l'assainissement dans la société concrète. Est-elle interdite par le pouvoir des syndicats que l'appauvrissement s'amplifie. Hayek rend responsable de la rigidité les gouvernements qui soutiennent les syndicats par les politiques keynésiennes de plein emploi.

> I did then believe that a short process of deflation might break that rigidity of money wages (....). This seems to me still an indispensable condition if the market mechanism is to function satisfactorily. But I no longer believe that is is practically possible to achieve this in this manner (....). *The Keynesian dream is gone even if its ghost continues to plague politics for decades*. (Hayek, 1978, 206-207)

Pour assurer la flexibilité du coût du travail, il faut que l'État se soumette à la rigueur. Pour abolir son déficit, il doit renoncer aux dépenses inutiles au regard du marché. La déflation budgétaire libère le travail que détournait l'État. Brutalement, le chômage croît. La résistance des syndicats est emportée; le coût du travail baisse, ce qui engendre l'augmentation requise du fonds de capital. La reconstruction de l'économie peut être rapide si l'austérité budgétaire est assez draconienne!

L'orthodoxie budgétaire de Hayek n'est pas celle des économistes vulgaires. Elle résume toute sa théorie du capital. Prouve-t-on avec Keynes que cette théorie est fausse, l'orthodoxie financière n'est plus bénéfique, elle aggrave l'ampleur de la crise. Keynes n'est pas, comme le pense Hayek, un «inflationniste», vulgaire partisan d'une intervention sans limite de l'État qui serait payée par la *deficit spending* (Hayek, 1978, 231). Toute la théorie hayékienne de la rigueur se condense en une théorie du profit dont on peut donner deux énoncés, H_I et H_{II} *interdépendants*

H_I Le profit varie en raison inverse du coût du travail.
H_{II} Le profit varie en raison inverse de la dépense de consommation.

Puisque l'investissement est égal au fonds disponible dans l'économie purgée du crédit, H_I et H_{II} impliquent le fameux théorème anti-keynésien

H_{III} Pour augmenter l'investissement conforme au marché, il faut réduire la consommation salariale.

Hayek raisonne dans l'économie concrète d'entrepreneurs, non, il le dit, dans le modèle abstrait. Or cette économie est régie par la loi du circuit keynésien. Nous en déduisons avec Keynes toutes les propriétés du profit capitaliste concret, elles précisent le cœur de la théorie du profit énoncée déjà:

K_I Si le montant de l'épargne des ménages ne change pas, la baisse du coût du travail *jamais* n'augmente le profit. Elle change sa répartition: le profit se contracte dans les entreprises qui produisent pour les achats des ménages. *H_I est faux.* Hayek confond l'économie capitaliste et l'économie de tribut. *Le profit n'est pas l'image du fonds abstrait classique.* Leur nature est radicalement différente.

K_{II} Si la baisse de la consommation va de pair avec la hausse de l'épargne financière, le profit global *baisse*. Le fonds propre tant désiré s'*évanouit*. H_{II} est faux.

K_{III} En générale, l'austérité salariale ne peut pas entraîner l'expansion de l'investissement. H_{III} est faux.

Keynes rejette en raison la doctrine de la flexibilité du coût du travail, c'est l'un des grands enjeux de *La Théorie générale* qui est oublié par beaucoup

des keynésiens vulgaires[9]. Pour Keynes, assurer la flexibilité à la Hayek du coût salarial amplifie la crise, rendant la fuite devant la dépense productive *irrésistible*. Elle renforce l'économie de rentiers par deux effets:

— Elle accentue la redistribution en faveur des rentiers car la rigidité à la baisse des taux d'intérêt va de pair avec la flexibilité à la baisse des coûts salariaux.
— Elle permet aux entreprises et aux rentiers d'anticiper la hausse de la marge de profit. Tous jouent la hausse des prix des actions et l'investissement apparaît de moins en moins rentable (Parguez, 1987).

Keynes est conscient du péril. Aussi condamne-t-il toute politique de rigueur appliquée aux comptes des entreprises. Être obsédé par des déficits comptables est la preuve qu'on ne peut accéder à la science positive de l'économie. Le jugement s'applique à ceux qui sont hantés par le déficit du gouvernement. Tels les auteurs du Manifeste des 33 qui s'affolent car

> The United States primarily because of the sharp increase in the federal deficit since 1981, has been spending more than can be financed by its inadequate savings. (Manifeste des 33, 1987, 1)

La vraie nature de déficit du gouvernement apparaît dans le circuit keynésien, l'ordre hayékien révoqué en doute. Ce fameux déficit évalue l'excès de la dépense ou injection brute du gouvernement sur le quantum de revenu dont il prive par l'impôt les autres agents. Le déficit évalue la dépense nette du gouvernement dans le circuit; cette dépense est initiale comme la dépense des entreprises; elle s'ajoute à l'investissement pour former l'excès de l'injection ou dépense totale initiale sur le paiement des frais de la production courante. Aux termes de la logique, vouloir annuler le déficit du gouvernement parce qu'il est une injection ou création nette de monnaie est vouloir annuler l'investissement qui, lui aussi, est une injection ou création nette de monnaie. En aucun moment du circuit keynésien, le déficit public ne peut être trop grand par rapport à l'épargne:

— Selon Keynes, l'épargne est toujours résiduelle. Elle l'est quand le gouvernement existe. Le déficit est une création nette de monnaie qui n'exige aucune dépense préalable.
— L'épargne globale est toujours identique à l'injection nette centrale. La société retrouve en richesse financière ce qu'elle accepte de

9. Ceux qui use du modèle IS-LM ou ceux qui ont fait une lecture clowérienne de Keynes.

dépenser en plus des frais courants de production. De cette identité qui est économique et non comptable au sens vulgaire, on déduit trois propriétés anti-hayékienne du déficit du gouvernement:

K_{IV} La somme du fonds propre des entreprises et de l'épargne financière des ménages apparaît égale à la somme de l'investissement et du déficit public.

K_V Le fonds propre apparaît égal à l'excès de l'injection nette totale, l'investissement gonflé du déficit public, sur l'épargne des ménages.

K_{VI} L'épargne financière des ménages apparaît égale à la somme des déficits comptables des entreprises du gouvernement.

K_{VI} signifie que jamais le déficit du gouvernement n'entraîne de déséquilibre sur un marché financier. Keynes n'a cessé de dénoncer cette *Treasury View* qui possède toujours les fonctionnaires du Trésor. K_V signifie que par sa dépense nette, le gouvernement *contribue* à l'évaluation de ce qui est produit. Il est source d'un profit qui ne dépend pas des fluctuations de la dépense nette privée. K_V nous interdit de lire dans le déficit une dépense excessive! K_{IV} nous donne la preuve définitive de la proposition anti-hayékienne: *par son déficit, l'État empêche la soif de richesse des rentiers de déprimer exagérément la dépense productive privée. Il supporte la charge de l'endettement à la place des entreprises!*

Injustifiée, la déflation budgétaire à la Hayek ne peut être que catastrophique, c'est le cœur du message keynésien. Elle appauvrit la société puisqu'elle comprime l'évaluation de sa production. La sortie dynamique de la crise est encore moins concevable! La fuite en avant vers l'économie de rentiers est encore plus éperdue. La rigueur crée des chômeurs qui ne pourront pas être employés par un secteur privé aux esprits animaux rentiers. Hayek et Keynes ont bien de l'État des conceptions différentes, ni l'un ni l'autre ne sont pour autant optimistes quand ils considèrent l'action des dirigeants:

— Hayek voit dans l'État la source du mal qui induit en tentation. Sauf à réformer en profondeur l'État, sa politique vise à déstabiliser la société. La rigueur est le sine qua non de cette contre-réforme anti-keynésienne.

— Pour Keynes, l'État est intégré au circuit. Il subit les lois du circuit. S'il assure des activités, c'est par délégation du corps social. Supprimer des activités publiques est, en général, appauvrir la société. Les dirigeants politiques ne sont pas plus rationnels que les entrepreneurs, plutôt moins pense Keynes. La rigueur, l'austérité est leur *tentation* car ils croient ainsi accroître leur pouvoir sur

le corps social. La rigueur n'est pas le triomphe de l'initiative privée, du jeu dynamique. Elle associe bureaucratie et financiers pour soumettre la société à la rareté. Keynes a toujours redouté cette fascination des gouvernants pour la rareté. Seule une réforme profonde peut conjurer ce péril. Abolir l'économie de rentiers et abolir l'État bureaucratique, c'est la tâche que Keynes confie à ceux qui continueront son combat.

* * *

Le débat Hayek-Keynes sur l'austérité est une étape décisive du cours de la science de l'économie. Au regard des économistes du *mainstream*, Hayek est un géant qui achève la théorie classique. Hayek et Keynes peuvent dialoguer car ils parlent de science et ne se perdent pas dans de futiles disputes algébriques. Le drame d'aujourd'hui est la disparition du débat. La plupart des économistes, surtout en France, ou fuient le débat ou sont plus hayékiens que le maître, sans comprendre la portée de son œuvre. L'ombre de Hayek hante les hommes de pouvoir et des media; le spectre de Keynes est conjuré. Aujourd'hui comme en 1930, la société peut choisir sa réaction à la déflation financière: hayékienne, elle accentue l'austérité; elle se perd! Keynésienne, elle refuse de faire ce que lui dicteraient les marchés, l'austérité. La sortie de la crise se conçoit. Du débat retirons une ultime leçon: il n'y a d'autre rareté que celle que l'on veut s'imposer. De Keynes entendons ce dernier enseignement.

Références bibliographiques

GRAZIANI, A. (1987), «Keynes' Finance Motive», *Économies et sociétés, monnaie et production*, vol. 4, nº 9.

MANIFESTE DES 33 (1987), *Resolving the Global Economic Crisis: After Wall Street*, Washington, Institute for International Economics.

HAYEK, F.A. (1941a), *The Pure Theory of Capital*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

HAYEK, F.A. (1978), *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

PARGUEZ, A. (1981), «Ordre social, monnaie et régulation», *Économie appliquée*, nº 2-3.

PARGUEZ, A. (1984), «La Dynamique de la monnaie», *Économies et sociétés, monnaie et production*, vol. 1, nº 4.

PARGUEZ, A. (1985a), «*La Théorie générale* ou "la révolution inachevée dans la théorie du capital et de la monnaie"», in: A. Barrère (dir.), *Keynes aujourd'hui*, Paris, Économica.

PARGUEZ, A. (1985b), «À l'origine du circuit dynamique dans le circuit de *La Théorie générale*, l'investissement et l'épargne sont identiques», in: R. Arena et A. Graziani (dir.), *Production, circulation et monnaie*, Paris, Economica.

PARGUEZ, A. (1987), «Introduction à l'économie de rentiers», in: *Économies et sociétés, monnaie et production*, vol. 4, nº 9.

HAYEK ET LA DÉCISION

Jacques Fisette

En introduction d'un exposé qu'il était invité à faire sur le rationalisme, Hayek faisait remarquer que la critique de certaines expressions lui paraissait particulièrement difficile à cause de la multitude de sens qu'elles prennent dans l'esprit des gens et dans le langage de tous les jours. À propos de la planification par exemple, il écrit qu'il semble aller de soi que nous réfléchissions avant d'agir, que nous nous donnions des objectifs clairs et cherchions des moyens efficaces pour les atteindre. Toute activité économique, poursuit Hayek, est décision de planification à propos de l'usage des ressources pour des finalités concurrentes; comment un économiste pourrait-il s'opposer au projet de rendre ces décisions les plus rationnelles possibles? (Hayek, 1967a, 82).

Pour entreprendre la critique des croyances entourant un concept il paraît donc nécessaire en premier lieu de circonscrire les représentations spécifiques du concept que l'on compte critiquer, et ensuite entreprendre de découvrir les réalités empiriques que ces représentations recouvrent. C'est l'approche qu'utilise généralement Hayek et que je compte suivre ici.

Décider c'est l'acte de choisir ou de sélectionner entre différentes alternatives. L'acte de décision et le comportement humain en général se distinguent l'un de l'autre dans la mesure où la décision suppose un choix libre et non déterminé. La décision bénéficierait d'une sorte d'autonomie par rapport aux déterminismes du comportement humain au sens large; il pourrait être contradictoire de parler d'une théorie déterministe du processus décisionnel à moins de prétendre que la décision est déterminée au même titre que toutes les actions humaines. Lucien Spez écrit à propos de la décision:

> L'individu concret et ses actions singulières, ses décisions relèvent du domaine de l'imprévisible du «rien n'est impossible» en un mot de la

> liberté, de son acception de libre choix contrevenant, quand elle est de qualité, à la nature offensive des lois. Image de l'homme de génie, du redresseur de torts, du grand guerrier. Culte de la personnalité ... Imagerie de Napoléon refaisant l'Europe ou du génial Staline bâtisseur d'une société radieuse (Sfez, 1981, 9).

Hayek aborde plusieurs dimensions de cette question de l'autonomie de la décision; il analyse à certains moments, dans les ouvrages que j'ai consultés, le détail du fonctionnement de notre esprit lorsque nous identifions et sélectionnons des alternatives d'action, mais il s'intéresse aussi à l'image que les rationalistes proposent de la connaissance et de la réalité, et à l'autonomie qu'ils accordent au processus décisionnel.

> Le rationalisme est la doctrine qui assume que toutes les institutions utiles à l'humanité ont eu dans le passé et auront dans le futur à être inventées en pleine conscience des effets désirés qu'elles devraient produire; qu'elles sont légitimes dans la mesure où il est possible de montrer les effets particuliers qu'elles produiront dans toute situation et que cela est préférable aux effets qu'aucun autre arrangement aurait pu produire ... que nous avons le pouvoir de modeler nos institutions et produire les résultats escomptés ... que la raison ne doit pas laisser les mécanismes automatiques joués quand elle peut déterminer à l'avance les résultats escomptés par l'action consciente (Hayek, 1967a, 85, notre traduction).

Pour les rationalistes constructivistes la décision peut, si certaines conditions cognitives sont rencontrées, être un instrument de changement social et de libération des déterminismes qui affectent le comportement humain. Les recherches de Hayek tendent plutôt à montrer que l'imagerie rationaliste sert à masquer notre ignorance fondamentale des résultats des actes que nous posons individuellement ou collectivement d'une part, et d'autre part, le faible apport de la raison théorique à la résolution de problèmes pratiques.

Rationalités du comportement

Les réflexions sur le concept de décision sont intimement liées aux réflexions sur le concept de comportement rationnel; je retiendrai ici, pour organiser ma propre recherche sur Hayek, deux définitions concurrentes du comportement rationnel, définitions qui ne sont pas explicites dans les ouvrages que j'ai lus de Hayek, mais qui découlent plutôt des recherches de Latsis (1983) et Simon (1976) sur le déterminisme situationnel et le behaviorisme économique.

Pour les tenants du déterminisme situationnel, le comportement humain est substantivement rationnel quand il est approprié à l'atteinte des finalités

poursuivies dans les limites imposées par les conditions et contraintes d'un environnement donné (Simon, 1976). C'est l'approche traditionnelle du comportement humain en micro-économie: la conduite humaine est orientée vers une finalité, un but (en-dehors des comportements réflexes qui sont par définition désorganisés cognitivement) et les individus sont équipés cognitivement ou programmés pour faire le plus avec les ressources et les opportunités qui s'offrent à eux pour rencontrer cette finalité. Ainsi l'acteur économique a un but, généralement postulé, de maximisation ou d'optimisation des résultats, et il est substantivement rationnel c'est-à-dire qu'il connaît parfaitement l'environnement dans lequel il opère et les conséquences de toutes les actions qu'il envisage entreprendre. La décision porte sur le rejet ou l'acceptation d'une série d'actions identifiées jusqu'à ce que soit retenue l'action optimale (Morgenstern, 1967, 134).

Pour le behaviorisme économique, le comportement est rationnel quand il est la résultante d'une délibération appropriée; la rationalité procédurale dépend non pas des résultats de la décision mais du processus qui la génère (Simon, 1976, 131). Le behaviorisme rejette donc le postulat que l'action économique est commandée par l'objectif de maximisation dans l'atteinte des fins poursuivies et le postulat que l'action peut être déduite de l'objectif de maximisation; on s'applique plutôt à observer le comportement effectif des décideurs (Machlup, 1974, 4).

J'aimerais montrer jusqu'à quel point Hayek se démarque du concept de rationalité substantive du comportement économique et en particulier comment, pour Hayek, le fondement du comportement humain réside dans la capacité de l'homme à suivre des règles plutôt que des prescriptions déduites de la raison ou, en d'autres termes, d'une connaissance substantive des conséquences des actions retenues par le décideur.

Nos actions, écrit Hayek, forment un pattern rationnel et cohérent non pas parce qu'elles sont décidées comme partie d'un plan unique conçu à l'avance mais parce que dans chaque décision successive nous limitons l'étendue des choix par les mêmes règles abstraites (Hayek, 1967a, 190).

Alors que les rationalistes constructivistes voient la décision en pleine connaissance des circonstances particulières comme un substitut à l'adhérence à des règles globales existantes, Hayek voit dans l'adhérence à ces règles, l'expression de la rationalité et une condition au succès des actions entreprises. L'homme, que ce soit l'homme de la rue ou le scientifique, n'a pas les capacités prévisionnelles que lui attribuent les rationalistes parce qu'il ne dispose ni des informations ni des outils d'interprétation de l'information qui lui permettraient de connaître à l'avance les réactions de la nature et de ses semblables à ses propres actions. Hayek s'intéresse particulièrement aux problèmes relatifs à l'acquisition et au traitement de l'information et aux capacités de l'homme à tirer de l'information des instruments efficaces de résolution de

problèmes pratiques ou de changement social planifié. Loin d'être des éléments acquis sur lesquels le décideur peut compter, la qualité des informations collectées et des outils d'interprétation constituent les obstacles majeurs à la prise de décision substantivement rationnelle. Hayek montre les limites structurelles de la connaissance humaine et dénonce les prétentions manipulatrices et technologiques des rationalistes constructivistes. Pour lui le savoir théorique ne permet pas un contrôle effectif des actions entreprises par les décideurs à quelque niveau que ce soit: individuel, organisationnel, politique.

En mettant l'accent sur les processus d'intéraction sociale et sur l'adhérence aux règles abstraites de comportement, Hayek est assez proche du concept de rationalité procédurale tel que défini auparavant. Nous verrons qu'il s'en démarque à plusieurs égards en ce que pour lui la perception et l'apprentissage sont eux-mêmes déterminés et ces déterminismes limitent considérablement la capacité «d'initiative» des individus même au niveau des règles et procédures de prise de décision et d'intéraction. Si ces règles sont rationnelles ce ne sont pas parce qu'elles sont le fruit d'une démarche théorique (inductive ou déductive) mais parce qu'elles résultent d'un long processus d'adaptation aux conditions changeantes de l'environnement.

Critique de la rationalité substantive

Le calcul rationnel peut n'être qu'un problème trivial dans certaines circonstances c'est-à-dire quand la réponse substantivement rationnelle à un problème est instantanément évidente. Hayek donne cet exemple. Vous avez à déterminer le niveau de production optimal d'une entreprise; on postule que vous être parfaitement informés du système de préférences des consommateurs, des coûts et moyens de production disponibles. Un calcul simple montrera qu'il faut produire jusqu'à ce que le coût marginal de production soit égal au revenu marginal. Malheureusement poursuit-il ce n'est pas le genre de problème économique auquel nos sociétés font face aujourd'hui, les connaissances des circonstances sont dispersées et incomplètes et souvent contradictoires, le problème économique ne peut être comment allouer des ressources données à des usages, si «données» signifie données à une personne particulière capable d'en décider (Hayek, 1945a, 519).

La rationalité procédurale intervient précisément dans ces situations où l'acquisition de l'information et son traitement sont complexes et entravent le processus décisionnel. Herbert Simon propose trois champs de questionnement découlant de ces problèmes relatifs à l'information (Simon, 1976, 132):

- les problèmes d'apprentissage et d'acquisition de l'information
- les procédures qui permettent d'établir les alternatives d'action et d'opérer des choix quant aux solutions à apporter à un problème

- l'établissement de lois généralisables dérivées d'une séquence d'événements observés et la capacité de prévoir les événements subséquents.

À partir de ces trois champs de questionnement proposés par Simon, je tenterai de faire ressortir comment Hayek se démarque des positions rationalistes. Auparavant j'aimerais faire une remarque sur le postulat de l'omniscience de l'agent économique. Le postulat de l'omniscience permet d'éviter l'ensemble de ces questions relatives au traitement et à l'interprétation de l'information et dans la mesure où les problèmes rencontrés appellent des solutions cognitives, omniscience et omnipotence sont synonymes. Les rationalistes constructivistes ne postulent pas l'omniscience mais que la connaissance objective fournit l'instrument permettant d'atteindre l'idéal de rationalité substantive:

> [...] ils croient que l'homme est capable par son intelligence d'organiser sa vie avec succès sans l'aide de personne d'autre que lui-même [...] il est capable de coordonner ses activités à travers une évaluation explicite des conséquences de toutes les alternatives d'action qu'il envisage et en pleine connaissance de toutes les circonstances (Hayek, 1967a, 89, notre traduction).

Apprentissage

Hayek regrette que soit oublié trop souvent qu'il n'existe pas que la connaissance dite scientifique et qu'il existe aussi «toute la connaissance non-organisée qui génère l'action individuelle dans le quotidien [...] la connaissance technique de celui qui opère une machine, conduit une automobile [...] tout un ensemble de connaissances informelles acquises partout dans le monde [...] et issues de l'intéraction entre les gens, et entre les gens et le monde naturel [...] la connaissance non-organisée ne peut être considérée comme purement irrationnelle et sans intérêt pour la décision» (Hayek, 1945a, 521).

Ainsi les connaissances et processus d'apprentissage menant aux décisions de tous les jours ne sont pas forcément organisés à l'image de la connaissance scientifique; il existe aussi tout un savoir empirique de la pratique que chacun accumule tout au long de sa vie et qui peut s'avérer efficace dans l'atteinte des objectifs poursuivis par le décideur. Celui-ci n'a pas par ailleurs forcément conscience qu'il dispose de ce savoir, et de la nature de ce savoir.

> Ce qui est perçu (par les rationalistes) comme l'invention de la raison est en fait le résultat d'un long processus évolutif [...] évolution de règles qui gouvernent non seulement nos actions mais notre perception du monde et en particulier des actions des autres (Hayek, 1963a, 323, notre traduction).

C'est d'abord sur ces règles qu'est fondée l'action individuelle et collective. Hayek donne quelques exemples: l'enfant qui parle grammaticalement ne connaît pas les règles de la grammaire mais il comprend tout de même les nuances de ce qu'on lui communique à travers les règles grammaticales; l'enfant peut même être en mesure de corriger certaines erreurs grammaticales en écoutant quelqu'un parler. C'est que l'enfant reconnaît des configurations ou des conventions d'un type particulier sans comprendre les règles sous-jacentes qui les organisent. Ainsi pour Hayek notre pensée est guidée par des règles dont nous n'avons pas forcément conscience et qui sont transmises par la culture (Hayek, 1967a, 86).

Une des caractéristiques de l'apprentissage de l'homme est cette capacité de reconnaître et d'imiter des ensembles de mouvements complexes, processus lui-même renforcé par un autre processus que Hayek appelle «processus de contagion», lequel se produit dans toute forme de vie en groupe et qui suppose une sorte d'identification de nos propres mouvements aux mouvements observés (Hayek, 1963a, 325). Le processus d'apprentissage est pour Hayek un processus d'identification et d'imitation de gestes, de mouvements, de postures que nous sommes cependant incapables de décrire, non pas parce que les mots appropriés nous manquent, mais parce que nous ne connaissons pas les éléments qui composent les patterns observés et la manière dont ces éléments sont reliés entre eux (Hayek, 1963a, 326).

Cette méconnaissance rend-t-elle impossible toute anticipation quant à l'efficacité des actions entreprises à atteindre des résultats escomptés? Pas nécessairement puisque l'homme peut agir conformément à des règles efficaces pour l'action sans connaître ces règles. Hayek utilise un autre exemple: le joueur de billard. Considérons le problème de prévoir, avant chaque tentative, la direction que prendra une boule de billard frappée par un joueur expert. Pour ce faire, on pourrait établir une série de formules mathématiques déterminant quelles directions doivent suivre les boules pour que le joueur cumule le plus de points possibles, et comment les boules restantes après chaque jeu devraient être positionnées etc. Les formules seraient assez complexes et devraient tenir compte de plusieurs variables. On pourrait tout de même faire des prédictions basées sur l'hypothèse que le joueur de billard connaît ces formules, comme s'il savait scientifiquement avec quelle intensité il doit frapper les boules, sous quel angle etc. (Hayek, 1963a, 322).

L'expert ici suit des règles non formulées qu'il comprend mais qu'il ne connaît pas explicitement, son savoir-faire consiste à agir conformément à des règles sans être informé des éléments précis et explicites qui composent ces patterns de mouvements. Ce savoir-faire est un savoir subjectif, mais tout de même efficace comme instrument dans l'atteinte des objectifs poursuivis.

Résolution de problèmes

L'homme pour résoudre les problèmes qu'il rencontre quotidiennement fait davantage appel à un savoir pratique qu'à un savoir théorique. Cet énoncé est généralisable à la plupart des activités professionnelles aux prises avec des problèmes sociaux, économiques ou politiques. En effet Hayek reproche aux rationalistes de traiter la décision comme si nous agissions en connaissance de tous les faits pertinents et comme si la tâche nécessaire pour résoudre un problème était toujours purement intellectuelle (Hayek, 1967a, 89). Pour Hayek la décision de choisir telle ou telle alternative d'action est une décision pratique toujours fondée sur un savoir incomplet mais qui traite ce savoir disponible comme s'il était complet et certain. La résolution de problèmes pratiques n'implique pas dans l'esprit de Hayek une démarche qui viserait une compréhension complète et causale des problèmes et des résultats des actions envisagées. Pile ou face peut aussi être une méthode qui permet de décider entre des alternatives d'action. Il reproche aux rationalistes de confondre le processus d'investigation intellectuelle d'un objet et le processus de prise de décision quant aux actions à entreprendre pour modifier cet objet ou le manipuler.

La raison peut seulement nous aider à identifier par exemple des options alternatives, les valeurs morales en conflit dans un environnement social donné, mais elle ne fournit aucune connaissance qui justifie la prétention rationaliste de modifier ces valeurs ou les manipuler à des fins spécifiques (Hayek, 1967a, 87). Hayek croît plutôt que la raison doit accepter ces valeurs dans toute leur diversité, et ne pas chercher à en inventer de meilleures:

> Il n'existe aucune intelligence individuelle capable d'inventer les règles les plus appropriées parce que ces règles, qui sont le résultat d'une longue évolution de la société, emmagasinent l'expérience de plusieurs tâtonnements (trial and errors) qu'aucune intelligence individuelle ne peut acquérir. (Hayek, 1967a, 87, notre traduction)

Les règles existantes ne sont pas le produit de l'intelligence théorique ou du génie humain mais le résultat de l'évolution des pratiques:

> Pour Hayek ces règles de conduite n'ont pas été développées comme les conditions reconnues pour l'atteinte d'une finalité connue, mais ont évolué parce que les groupes qui les pratiquent eurent plus de succès avec elles. (Latsis, 1983, 129, notre traduction)

D'aucune manière la raison peut se substituer aux règles issues de l'évolution des pratiques comme mode d'organisation de l'action individuelle ou collective. Cela ne signifie pas que le savoir pratique est un bien distribué

uniformément dans la société et qu'il n'existe pas de savoirs plus fiables ou des pratiques plus éclairées que d'autres. Certains individus, entrepreneurs, fonctionnaires, professionnels, peuvent connaître mieux que d'autres les types d'actions à mener pour améliorer une situation jugée problématique dans leurs sphères d'activités respectives. Mais pour Hayek ils ne disposent pas d'un savoir vérifié, résultat de recherches scientifiques qui puisse se substituer à leur jugement et à leur savoir pratique pour prendre des décisions. Les connaissances scientifiques sont insuffisantes en particulier en ce qui concerne l'évaluation des résultats futurs des actions immédiates, et l'individu n'a d'autre choix que de faire appel à son jugement et reconnaître que les résultats de ses actions sont toujours accompagnés d'incertitudes. Machlup écrivait, à propos de la pratique des conseillers économiques, une phrase qui me semble traduire l'idée de Hayek là-dessus:

> The economic adviser practices an art, not because his recommendations serve certain ends desired by people committed to certain values, but rather because his recommendations presuppose so much more than economic science: politics, sociology, psychology, diplomacy [...] as well as diagnostic judgment, prognostic, flair, intuition and inventiveness. (Machlup, 1969, 108)

L'évolution des valeurs morales pose un problème important à propos de l'évaluation des résultats des actions anticipées. Toutes les actions alternatives envisagées par le décideur doivent être évaluées dans leurs dimensions morales; même s'il était possible de déterminer toutes les valeurs morales présentes dans une société au moment de la décision, il est impossible d'évaluer les résultats de l'action à partir des valeurs morales qui auront cours dans l'avenir. La pratique du droit illustre cette impossibilité. «En droit sont en effet établis des régistres qui classent les actions comme permises ou défendues mais il faut des juges pour interpréter beaucoup de situations ou pour dégager des principes» (Morgenstern, 1967, 138). Il est impossible d'échapper à l'incertitude quant aux conséquences morales de nos actions et ces conséquences ne peuvent être connues qu'a posteriori et, comme on le verra, statistiquement. La conclusion qu'en tire Hayek est donc toujours la même:

> la seule manière de donner à notre vie un ordre quelconque c'est d'adopter certaines règles générales ou principes et adhérer strictement à ces règles que nous avons adoptées en faisant place aux nouvelles situations comme elles arrivent (Hayek, 1967a, 90, notre traduction).

Interprétation et prédiction

Au sein d'une culture donnée, les gens partagent tous un savoir tacite, des anticipations, des informations apprises dont ils n'ont pas conscience. MacIntyre écrit, à propos des régularités du comportement social, «les gens structurent leurs activités en terme de journée normale de travail, ils se lèvent à peu près à la même heure, ils s'habillent, se lavent, mangent, vont au travail [...] les restaurateurs savent à quel moment les gens viendront déjeuner [...] les trains, les autobus passent à des endroits connus pour prendre des passagers [...].» (MacIntyre, 1984, 102).

Nous reconnaissons ces patterns ou ces régularités dans les comportements humains sans que l'on puisse véritablement les expliquer; la perception de ces patterns ne fournit pas une explication de ces régularités mais soulève plutôt le problème de l'explication (Hayek, 1963a, 332). Les rationalistes proposent de les reconstruire rationnellement, de prévoir les comportements à l'avance et de les manipuler éventuellement. MacIntyre résume en quelques mots la logique rationaliste:

> As an observer, if I know the relevant laws governing the behavior of others I can wherever I observe that antecedent conditions have been fulfilled predict the outcome. As an agent, if I know these laws I can wherever I can contrive the fulfilment of the same antecedent condition produce the outcome (MacIntyre, 1984, 84).

Mais quelles sont ces conditions antécédentes «données» à l'individu au moment d'agir ou reproductibles par les décideurs en vue d'organiser le changement social? Pour Hayek ces données sont essentiellement constituées de perceptions subjectives que se font les décideurs ou les scientifiques des actions des autres. Hayek parle d'ailleurs d'intelligibilité plutôt que d'explication des actions humaines; ce problème se pose tout autant pour l'acteur au moment d'agir, quand il s'interroge sur les actions des autres ou sur leurs réactions éventuelles aux actions qu'il anticipe prendre, que pour l'observateur scientifique qui interprète les actions des agents économiques. Pour Hayek il n'y a pas d'objectivité possible ici au sens d'une interprétation externe à l'objet étudié. La question est plutôt de déterminer ce qu'il faut et combien il faut partager avec les autres pour que leurs actions soient intelligibles et signifiantes a posteriori pour l'observateur (Hayek, 1963a, 338).

La capacité d'un observateur à interpréter l'action des autres repose sur son propre engagement dans les règles guidant les comportements étudiés une sorte de «Knowledge by acquaintance» (Hayek, 1963a, 338). Notre capacité à reconnaître l'action des autres comme suivant des règles spécifiques présuppose en effet que les règles qui guident notre perception et nos propres actions soient les mêmes que celles qui guident la conduite des actions que

nous cherchons à interpréter. L'intelligibilité de l'action des autres suppose nécessairement une ressemblance entre l'interprète et l'interprété. Il n'y a par ailleurs aucune procédure qui permettent de déterminer si dans un cas particulier notre compréhension du sens de l'action des autres est correcte (Hayek, 1953, 19).

De plus il est absurde, comme le prétendent les rationalistes, d'imaginer que les scientifiques et les décideurs puissent concevoir leurs propres actions et leurs perceptions différemment des actions et des perceptions qu'ils veulent expliquer ou manipuler chez les autres. Le projet technologique de manipulation du comportement humain à partir d'une connaissance des lois qui gouvernent le changement social supposerait en effet que les manipulateurs s'affranchissent au départ de ces lois. Ces lois sont médiatisées par les intentions et désirs des individus dont on cherche à comprendre les actions; ces intentions sont inaccessibles à l'observateur, ce sont les actions des autres que nous observons et non leurs intentions. Hayek propose d'opérer l'interprétation de ces actions à partir des règles sociales que partagent acteurs et observateurs et qui constituent le «background» à partir duquel on peut tenter de spécifier ce que quelqu'un est en train de faire quand il agit. Hayek met l'accent encore ici sur les pratiques sociales qu'observateurs et observés partagent.

Ce type d'interprétation n'a rien d'une explication causale du comportement; elle rend simplement intelligible le comportement des autres «en élucidant les signifiants qui supportent des pratiques sociales spécifiques» (Fay, 1977, 78). Pour reprendre l'analogie proposée par Hayek, dans l'apprentissage d'une langue il faut au départ reconnaître les règles qui organisent les signes, les mots de façon cohérente et systématique; la reconnaissance de ces règles cependant ne permet pas de prévoir ou de contrôler l'action spécifique des autres ni de se libérer soi-même de ces règles. L'interprétation ne permet aucune emprise sur le comportement des autres et n'augmente pas les capacités prévisionnelles de l'observateur des événements singuliers.

L'usage des statistiques illustre aussi les difficultés que rencontre l'observateur à expliquer les événements singuliers. Hayek écrit à ce propos: «les statistiques considèrent le problème des grands nombres essentiellement en éliminant la complexité dans le sens de multiplicité des relations entre éléments individuels, en traitant délibérément les éléments individuels comme s'ils n'étaient pas systématiquement connectés. La méthode statistique permet de simplifier la tâche en substituant un attribut simple à l'ensemble des attributs individuels inatteignables dans la collectivité» (Hayek, 1964a, 339). Or pour Hayek, on vient de le voir, ce sont précisément ces attributs différents et les relations entre les éléments individuels qui importent. Machlup donne un excellent exemple des limites prédictives des statistiques; supposons un chan-gement dans les conditions de la conduite automobile, pluie par exemple, qui modifie les conditions de la chaussée ou de la vision... la théorie

permet de prévoir que le traffic ralentira et que les accidents seront plus fréquents mais ne permet pas de prédire comment un conducteur pris individuellement se comportera, s'il aura un accident, s'il ralentira sa conduite etc. La prédiction tiendra seulement s'il y a un grand nombre d'automobilistes sur la route: si le nombre est petit une recherche behaviorale sera nécessaire (Machlup, 1967, 6).

Les généralisations tirées des statistiques ne permettent pas aux scientifiques de prévoir le comportement des éléments singuliers composant un système complexe et ne disent rien sur les causes des comportements en question. Le décideur, préoccupé par les réactions des autres aux actions qu'il compte entreprendre, dispose donc de peu de connaissances théoriques pour fonder ses actions et opérer ses choix. Il dispose d'abord d'un bagage de connaissances pratiques déterminées elles-mêmes par les pratiques sociales caractérisant un environnement donné dont il ne peut s'affranchir et qu'il partage avec les acteurs dont il cherche à prévoir les réactions. Ces réactions il ne les connaîtra toujours qu'a posteriori, et s'il peut les anticiper c'est grâce à son jugement et à son expérience. Les outils théoriques ne lui fournissent aucune certitude quant aux résultats de ses actions.

Logique administrative et logique de marché

La rationalité procédurale a été définie comme rationalité des processus qui mènent à la décision plutôt que comme atteinte effective des résultats anticipés de l'action. Les modèles d'organisation formalisent cette rationalité à partir d'éléments empiriques issus de recherches behaviorales appliquées à l'analyse du comportement des décideurs dans les entreprises. Ces recherches permettent aux entreprises de se transformer et d'améliorer les instruments déployés par chacune d'elles pour collecter et traiter l'information nécessaire à la prise de décision.

Le déterminisme situationnel part de l'hypothèse, ou postule tout simplement, que le comportement de l'entreprise ou des agents économiques est déterminé par la structure du marché; l'entreprise prend pour acquis les attributs du marché et cherche à maximiser son rendement à partir des facteurs dont elle dispose: elle est un centre passif de décisions au sens où elle s'adapte aux mouvements du marché. L'organisation est déterminée de l'extérieur et sa survie dépend de sa capacité d'adaptation aux contraintes et aux changements dans son environnement économique. S'il existe une tension entre logique du marché et logique bureaucratique ou administrative, cette tension réside principalement du côté de l'entreprise, dans l'obligation permanente d'ajuster ses structures formelles à l'évolution du marché. La relation inverse semble impossible; la logique administrative ne peut forcer délibérément les marchés

à se transformer en fonction de ses propres intérêts, à moins d'internaliser certains des éléments qui composent un marché au sein de sa propre structure administrative.

Hayek ne met pas en cause le caractère essentiellement «adaptatif» des structures organisationnelles aux structures de marché. Il faut en fait parler ici de survie de l'entreprise dans un environnement par définition hostile qui la rejettera si elle ne se conforme pas aux règles éprouvées du milieu. Le mécanisme des prix transmet aux décideurs les informations pertinentes sur ces règles et il établit un seuil minimal d'efficacité qui permet d'éliminer les entreprises les plus faibles au profit des plus fortes. L'efficacité relative des structures organisationnelles des entreprises est certainement un élément important qui déterminera la capacité de survie d'une entreprise sur le marché. Hayek parle peu de ces structures, si ce n'est pour les opposer à l'ordre spontané ou la «catallaxy» (Hayek, 1968a, 258), mais il est clair que pour lui la planification d'entreprise est essentiellement un problème d'adaptation aux changements dans des circonstances particulières de temps et de lieux. L'entreprise doit disposer d'une structure formelle apte à capter les informations pertinentes sur les conditions de l'action dans un environnement donné, et dans la mesure où ces conditions ne sont jamais figées et prévisibles, la mécanique organisationnelle joue un rôle fondamental dans la survie de l'entreprise, non pas comme déterminant de l'action mais comme «instrument d'apprentissage».

> Cette appareillage technique de traitement de l'information s'occupera d'assurer que les décisions prises au niveau logistique de l'entreprise se réalisent et fournira à ce même niveau les informations nécessaires pour prendre, réorienter ou changer les décisions. (Aglietta et Brender, 1984, 56)

La structure organisationnelle constitue le support du processus décisionnel et comme instrument d'apprentissage elle permet à l'entreprise d'opérer dans les conditions d'incertitude qui caractérisent l'environnement; l'argument majeur demeure cependant que c'est l'environnement qui sélectionne les caractéristiques obligées des organisations. Celles-ci doivent tendre à se conformer aux variations observées (permanentes dans un environnement donné) les plus susceptibles d'assurer sa survie dans les nouvelles conditions créées par ces variations. La survie de l'entreprise dépendra donc de sa capacité à identifier et à imiter les variations les mieux adaptées à l'environnement dans lequel elle opère, et cela en mobilisant de façon permanente toutes les connaissances techniques et pratiques dont l'entreprise dispose.

Une théorie explicative et prédictive de ces variations est impossible, pour Hayek, parce qu'elle supposerait que l'on dispose d'une connaissance de tous les déterminismes du comportement humain; on remarque à cet effet que

les théories des organisations ne cherchent pas à expliquer ces variations mais bien à les répertorier a posteriori. Dans l'esprit de Hayek, pour ne prendre que cet exemple, ces structures formelles ne sont qu'un ensemble de règles apprises par les individus et les organisations, leur émergence est inexplicable et impersonnelle; elles reflètent l'évolution des pratiques des entreprises. Les concepts abstraits sur ces structures développés par les scientifiques sont perpétuellement en retard sur ces pratiques.

L'intelligence des preneurs de décisions au plan organisationnel se limite donc à reconnaître des variations dans les configurations présentes dans un environnement et à tenter de s'y conformer. Les décideurs sont incapables d'initiatives susceptibles de modifier consciemment les structures de marché. Les concepts de stratégie et d'innovation sont absents du modèle hayékien d'interprétation de l'action des entreprises, tout comme d'ailleurs de l'action individuelle ou politique. Machan explique ainsi cette absence:

> If human action essentially follow rules which have emerged by the impersonal process of natural selection then the idea that some rules are to be obeyed or implemented, some to be avoided, or that some political system are to be eschewed others to be implemented, all these general ideas about what we should or should not do simply cannot make sense. (Machan, 1979, 277, notre traduction)

Les études historiques récentes sur l'histoire de l'entreprise tendent à démontrer que la position de Hayek là-dessus est trop radicale en particulier en ce qu'elle ignore le problème de l'émergence des variations qui se produisent dans les structures de marché. Les études sur les stratégies d'entreprises et l'innovation organisationnelle témoignent à ce propos des capacités d'initiative des entreprises non seulement au niveau de leur structure interne mais aussi au plan des variations des structures de marché. Je prendrai ici quelques exemples tirés de la littérature américaine (voir Levitt, 1976 et Brooks, 1980).

Du modèle «T» au Big Mac

On s'entend aujourd'hui pour reconnaître que l'innovation majeure, introduite par Henry Ford dans l'industrie automobile, n'est pas tant la chaîne de montage que l'idée de créer une demande solvable capable d'acheter ses produits et permettre ainsi à son entreprise de hausser les niveaux de production et de réaliser des économies d'échelle. Vendre moins cher, vendre davantage tout en rentabilisant l'équipement en haussant les salaires des ouvriers et leur permettre ainsi d'acheter ce qu'ils produisent. La chaîne de montage permettait ultimement de parcelliariser des tâches et de remplacer le personnel qualifié par du

personnel non qualifié et moins rémunéré; mais ce processus ne pouvait être engagé dans les usines de Ford que si la demande permettait d'amortir ces équipements. Il fallait imaginer une stratégie qui viendrait perturber ou transformer cette demande, ou exprimé autrement, sortir du cadre formel de l'entreprise et produire les variations nécessaires dans l'environnement pour augmenter la capacité d'absorption des produits par le marché. On exagère peut-être en parlant du génie de Ford mais il demeure que ses actions visaient non seulement la structure organisationnelle de l'entreprise mais les rapports sociaux établis de consommation.

Les supermarchés sont aussi un triomphe commercial de l'innovation managériale sur les anciennes habitudes de consommation; il est maintenant possible de faire son panier de provision de la semaine, d'acheter les outils ou des accessoires pour l'automobile, sa pharmacie etc. dans un seul et même endroit; le consommateur n'a qu'à faire l'assemblage de ses besoins. Cette innovation managériale est en train de devenir un pattern dominant de comportement de consommation.

Les restaurants McDonald connaissent un succès commercial sans précédent dans le domaine de la restauration non pas tant à cause de la nature des produits vendus ou des technologies utilisées... que par la combinaison stratégique d'un ensemble de fonctions internes à l'entreprise et orientées vers la mise en marché d'un nouveau système de consommation: uniformisation des produits, environnement asceptisé, design des postes de travail, image de l'entreprise. Ici aussi la stratégie vise les habitudes de consommation des gens. Toutes ces innovations impliquent de nouvelles méthodes d'organisation au sein de l'entreprise mais aussi une transformation de la réalité qui entoure l'entreprise. Celle-ci crée des habitudes, de nouvelles réalités en injectant dans cette réalité de nouvelles informations qui transforment les intéractions quotidiennes sur les marchés consernés. Ces stratégies s'inscrivent dans une tradition ou dans des règles existantes mais visent délibérément à imposer des variations dans les interprétations traditionnelles des événements sur ces marchés.

Ces recherches renforcent l'idée défendue par Hayek que l'efficacité de ces actions entreprises ne peut être connue à l'avance; ces actions stratégiques augmentent au contraire l'incertitude de l'action sur les marchés et renforcent l'idée qu'il est impossible de contrôler les résultats de l'action; en ce sens elles ne découlent pas d'une démarche déductive de type rationaliste et manipulatrice, mais manifestent tout de même la capacité de l'entreprise d'opérer des choix originaux, de prendre des initiatives en produisant des événements dans la nature ou dans l'environnement social, à ses risques et périls puisqu'elle n'a aucun moyen d'en contrôler les résultats.

La sélection des variations introduites par les entreprises, et qui apparaissent sur les marchés, s'opère automatiquement par des mécanismes

d'intéraction qui caractérisent les marchés économiques, comme le propose Hayek. Les décideurs interviennent tout de même consciemment dans cette sélection en créant à l'occasion, de leur propre initiative, des espèces nouvelles, pour reprendre la métaphore de l'évolution biologique, et en cherchant par ces espèces nouvelles à orienter l'évolution des marchés en fonction de leurs intérêts.

Les espèces nouvelles qui survivront au processus de «sélection» entreront comme éléments de base dans «l'héritage génétique» des générations subséquentes; cela ne justifie pas la position de Hayek qui minimise l'importance des initiatives conscientes des décideurs, leur pouvoir de «manipulation génétique», dans la production de nouvelles structures organisationnelles, de nouveaux besoins dans la société et de nouvelles habitudes de consommation pour ne prendre que ces exemples.

Au minimum, comme le propose Machan, il faudrait laisser ouverte cette question des capacités d'initiative des individus, plutôt que d'en faire un dogme philosophique. Ces capacités existent même si elles ne sont pas toujours exercées (Machan, 1979).

Conclusion

Pour conclure j'aimerais souligner le fait que la critique hayékienne de la décision représente un apport important à la critique plus générale de l'expertise et l'autorité managériale. Une part importante des travaux de Hayek vise à dénoncer les prétentions d'efficacité et de contrôle des moyens d'action que s'attribuent les experts, invoquant ainsi des compétences que leur confèrerait la connaissance scientifique.

Pour appuyer ces prétentions, les managers et experts de l'action avaient besoin d'une certaine conception et d'une certaine image des sciences sociales dans la société. Hayek écrit à propos de cette image dans le public:

> Le conflit entre ce que le public actuellement attend de la science pour satisfaire les espoirs populaires et ce qui est en son pouvoir est un problème sérieux; même si les vrais scientifiques reconnaissaient les limites de ce qu'ils peuvent faire dans le champ des affaires humaines, dans la mesure où le public attend davantage il y aura toujours quelqu'un pour prétendre être en mesure de répondre à ces demandes populaires même si cela est au-delà de ses capacités. C'est déjà assez difficile pour l'expert, et probablement impossible pour le citoyen ordinaire, de faire la distinction entre ce qui se réclame légitimement et illégitimement de la science. (Hayek, 1974c, 273, notre traduction)

Hayek montre systématiquement comment la science est incapable de produire les généralisations qui permettraient aux décideurs ou aux scientifiques de prédire les résultats des actions alternatives envisagées au moment de la décision. En l'absence de ces connaissances, le statut du scientifique comme expert de la résolution de problèmes sociaux est sérieusement mise en cause. Très souvent Hayek ne fait pas appel à des analyses empiriques sur l'efficacité des décisions ou des politiques mise en œuvre par les experts des questions économiques et sociales, pour appuyer sa critique; il se contente de montrer que cette expertise présuppose des connaissances qui n'existent pas. Mais dans la mesure où le public partage cette image d'une science efficace capable de générer les connaissances nécessaires pour solutionner nos problèmes sociaux, le concept de décision substantivement rationnelle survit, et fonctionne comme une véritable «fiction morale» (MacIntyre, 1984) qu'il importe de dénoncer. L'expert peut réclamer un statut particulier dans nos sociétés parce qu'il peut compter sur cette fiction et non sur les compétences qu'il s'attribue lui-même et que la société lui attribue.

Pour Hayek, écrit Gray (1984, 15), «theory is only the visible tip of the vast submerged fund of tacit knowledge much of which is entirely beyond our powers of articulation».

La connaissance du monde qui nous permet d'agir et donc de décider est d'abord et avant tout un savoir-faire, des habitudes, des pratiques et de façon secondaire un savoir théorique. Cette connaissance pratique sur laquelle repose toute la vie économique, sociale et politique change avec la société et elle est rarement exprimée en termes théoriques. C'est pourquoi, dans cette réflexion sur Hayek et la décision, j'ai voulu déborder largement la question de l'usage des connaissances scientifiques à des fins pratiques pour montrer l'importance que revêt, pour lui, les mécanismes d'apprentissage, de collecte et de traitement de l'information comme composantes abstraites des processus décisionnels à l'échelle individuelle ou organisationnelle.

Références bibliographiques

AGLIETTA, M. et BRENDER, A. (1984), *Les Métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Levy.

BROOKS, H. (1980), «Technology, Evolution and Purpose», *Daedalus*, vol. 109, nº 1, 63-81.

FAY, B. (1977), *Social Theory and Political Practice*, Londres, George Allen and Unwin.

GRAY, J. (1984), *Hayek on Liberty*, Londres, Basil Blackwell.

HAYEK, F. (1937b), «Economics and Knowledge», *Economica*, vol. 4, nº 13, 33-54.

HAYEK, F. (1945a), «The Use of Knowledge in Society», *American Economic Review*, vol. 35, nº 4, 519-530.

HAYEK, F. (1953), *Scientisme et sciences sociales*, Paris, Plon.

HAYEK, F. (1963a), «Rules, Perception and Intelligibility», *Proceedings of the British Academy*, vol. 48, 321-344.

HAYEK, F. (1964a), «The Theory of Complex Phenomena», in: M.A. Bunge (dir.), *The Critical Approach to Science and Philosophy: Essays in Honor of Karl R. Popper*, New York, Free Press of Glencoe, 332-349.

HAYEK, F. (1967a), *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres, Routledge and Kegan Paul.

HAYEK, F. (1968a), «Competition as a Discovery Procedure», in: C. Nishiyama et K.R. Leube (1984), 254-265.

HAYEK, F. (1974c), «The Pretence of Knowledge», in: C. Nishiyama et K.R. Leube (1984), 267-277.

LATSIS, J. (1983), «The Role and Status of the Rationality Principle in the Social Sciences», in: R.S. Cohen et M.W. Wartofsky (dir.), *Epistemology, Methodology and the Social Sciences*, Dordrecht, Hollande/ Boston, D. Reidel Publishing Company, 123-149.

LEVITT, T. (1976), «Management and the Post Industrial Society», *The Public Interest*, vol. 44, 69-103.

MACHAN, T.E. (1979), «Reason, Morality and the Free Society», in: R.L. Cunningham (dir.), *Liberty and the Rule of Law*, College Station/ Londres, Texas A & M University Press, 268-293.

MACHLUP, F. (1967), «Theories of the Firm: Marginalist, Behavioral, Managerial», *The American Economic Review*, vol. 67, no 1, 1-33.

MACHLUP, F. (1969), «Positive and Normative Economics», in: R.L. Heilbroner (dir.), *Economic Means and Social Ends: Essays in Political Economics*, Englewoods Cliffs, N.J., Prentice Hall, 99-124.

MACHLUP, F. (1974), «Friedrich von Hayek on Scientific and Scientistic Attitudes», *The Swedish Journal of Economics*, vol. 76, nº 4.

MACINTYRE, A. (1984), *After Virtue*, Notre-Dame, University of Notre Dame Press.

MORGENSTERN, O. (1967), «L'Attitude de la nature et le comportement rationnel», in: E.M. Claassen (dir.), *Les Fondements philosophiques des systèmes économiques*, Paris, Payot, 131-141.

NISHIYAMA, C. et LEUBE, K.R. (dir.) (1984), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press.

SFEZ, L. (1981), *Critique de la décision*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

SIMON, H. (1976), «From Substantive to Procedural Rationality», in: S.J. Latsis (dir.), *Method and Appraisal in Economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 129-148.

HAYEK À VIENNE*

Kari Polanyi-Levitt
et Marguerite Mendell

Hayek avait 33 ans lorsqu'il quitta Vienne, où il était relativement peu connu, pour prendre en charge la prestigieuse chaire de science économique et de statistiques à la London School of Economics (LSE), à l'invitation de Lionel Robbins, un ami et admirateur de Ludwig von Mises et l'un des rares économistes anglais, familiers avec la langue allemande et les travaux réalisés par l'école autrichienne d'économie durant les années vingt. Comme l'a rappelé John Hicks, Hayek impressionna vivement le groupe des jeunes économistes que Robbins avait rassemblés autour de lui depuis son accession, en 1929, au rang de professeur et de directeur du département. Ceux-ci, écrit-il, partageaient «un point de vue commun, sinon une foi commune. Certains d'entre nous, en particulier Hayek, ont, au cours des années subséquentes, conservé cette foi; d'autres, tels Kaldor, Abba Lerner, George Shackle et moi-même, s'en sont plus ou moins départis... Cette foi était la croyance aux vertus du marché libre et du "mécanisme des prix", la conviction qu'un système concurrentiel libre de toute intervention gouvernementale... pourrait facilement parvenir à "l'équilibre"» (Hicks, 1981, 2).

Grâce à l'engagement de Hayek et de d'autres économistes conservateurs tels Frederic Benham et Arnold Plant, Lionel Robbins espérait renforcer l'emprise idéologique du libéralisme économique à la LSE, après une brève période au cours de laquelle le département d'économie avait été dirigé par Hugh Dalton (1926/27) et Allyn Young.

C'est grâce à Robbins plutôt qu'à Hayek que fut transmise l'influence de l'école autrichienne sur l'enseignement de l'économie dans le monde anglo-saxon. Son *Essay on the Nature and Significance of Economics*, publié en

* Traduction de Diane Éthier.

1932, fournit une définition classique de la «théorie de l'allocation des ressources rares à des usages alternatifs» (Voir Kirzner, 1986, 140-147). Cette définition formelle remplaça par la suite celle, plus substantielle mais moins élégante, d'Alfred Marshall. Comme l'a souligné Joan Robinson dans sa conférence en hommage à Richard T. Ely, «cet ouvrage parût à un mauvais moment. Lors de sa publication, il y avait trois millions de chômeurs en Angleterre et l'indice du produit national brut venait de chuter de 50% aux États-Unis. Sa publication, ajouta-t-elle avec son habituelle ironie, survint «alors que les ressources pour quelque usage que ce soit avaient rarement été moins abondantes» (Robinson, 1972, 1).

En 1931, le Parti Travailliste de Ramsay Macdonald avait participé, avec les conservateurs, à un Gouvernement d'Union nationale dont le programme était de couper les dépenses publiques et les salaires de la classe ouvrière britannique afin de soutenir la livre sterling et défendre les intérêts de la «City». Selon la plupart des économistes du monde universitaire, le chômage massif était dû à des salaires réels trop élevés.

À la même époque, le groupe des jeunes économistes de Cambridge, lié à J.M. Keynes, développait des thèses qui étaient, en raison de leur défi à l'orthodoxie libérale, considérées par les rentiers de la «City» comme une menace pour la stabilité financière de l'Empire. Hayek fut engagé à Londres pour contrer l'influence de Keynes (Robinson, 1972, 2). Ses théories, quoique difficiles à comprendre, étaient néanmoins réconfortantes puisqu'elles s'opposaient tant au socialisme qu'aux politiques monétaires expansionnistes. Rappelons que le Bureau des gouverneurs de la LSE était largement contrôlé par la «City».

Selon la théorie des cycles économiques qu'enseignait Hayek aux étudiants sous-gradués, pendant son séjour à la LSE, la «sous-consommation» et les «insuffisances de la demande» ne peuvent être considérées comme des facteurs explicatifs des crises économiques. L'augmentation du crédit durant les périodes de récession ne peut qu'aggraver la situation en créant une relance artificielle qui provoque à son tour une dépression encore plus grave. Cette théorie peut être considérée comme une théorie de la disproportion temporelle dans la mesure où elle soutient que les changements au niveau de la disponibilité du crédit et des taux d'intérêt, affectent les prix relatifs des biens futurs au détriment des prix des biens présents, perturbant ainsi l'allocation des ressources entre les secteurs dont les détours de production («roundaboutness») sont plus ou moins longs. Hayek expliquait que l'augmentation du crédit exacerbait les discordances et retardait la coordination de la production des biens de production avec celle des biens de consommation (Garrison et Kirzner, 1987).

Joan Robinson a donné une description pittoresque de la visite que fit Hayek à Cambridge, en 1931, où il couvrit le tableau noir de ses fameux

triangles. Il défendit la thèse selon laquelle les récessions sont causées par une consommation excessive qui réduit le stock des biens de production. Ce qui paraît être un surplus de capital et une demande insuffisante pour les biens de consommation est en réalité une demande excessive pour les biens de consommation et une offre insuffisante de capital (Rosner, 1988). R.F. Kahn, qui tentait à cette époque d'expliquer comment le multiplicateur équilibre l'épargne et l'investissement, posa à Hayek la question suivante: «Croyez-vous que si j'achète un nouveau pardessus demain je contribuerai à accroître le chômage?» «Oui» répondit Hayek «mais», ajouta-t-il en montrant ses triangles sur le tableau, «il faudrait un long raisonnement mathématique pour le démontrer».

L'école autrichienne d'économie

La théorie des cycles économiques que Hayek reconnaît avoir empruntée aux premiers travaux de Mises est fondée sur les postulats de l'école autrichienne d'économie, c'est-à-dire sur le rôle joué dans le procès de production par la préférence temporelle (time preference) et par les détours de production. Un jeune économiste autrichien a récemment noté la similitude entre la théorie des cycles économiques de Mises-Hayek et celle du capital financier de Hilferding. Dans la théorie de Hilferding, l'augmentation de la composition organique du capital (notion marxienne) joue un rôle similaire à celui des détours de production dans la théorie de l'école autrichienne en générant des déséquilibres entre la production des biens de production (secteur I) et la production des biens de consommation (secteur II) (Rosner, 1988). Les politiques auxquelles aboutissent ces deux théories sont étonnamment similaires dans la mesure où l'une et l'autre rejettent la stimulation de la demande. Le point de vue marxiste était que les cycles économiques sont une pathologie du capitalisme. Les souffrances des chômeurs ne peuvent être allégées dans le cadre du capitalisme. Par conséquent, il n'est pas possible de concevoir une politique économique favorable aux intérêts de la classe ouvrière dans le cadre de ce système.

En dépit de leur profonde hostilité mutuelle, au cours de la période postérieure à la première guerre mondiale, les sociaux-démocrates et les conservateurs autrichiens défendaient des idées relativement semblables sur les cycles économiques et la politique macro-économique. Les uns et les autres considéraient l'inflation comme un danger potentiel et aucun ne croyait que l'augmentation de la masse monétaire puisse être une politique efficace pour réduire le taux de chômage. Cette convergence peut être en partie imputée à la tradition intellectuelle de l'école autrichienne d'économie, au cours de la période antérieure à 1914, alors que des figures dirigeantes du socialisme telles

Otto Bauer, Karl Renner, Rudolf Hilferding et Otto Neurath participèrent, à l'instar de Joseph Schumpeter (Marz, 1986) et Ludwig von Mises, au séminaire de Böhm-Bawerk. L'expérience traumatisante de l'inflation, entre 1919 et 1922 — en particulier l'hyperinflation de la période octobre 1921-mai 1922 — contribuèrent par ailleurs à accroître la méfiance des sociaux-démocrates autrichiens aussi bien qu'allemands vis-à-vis des politiques monétaires expansionnistes, méfiance dont témoignent, encore aujourd'hui, leurs politiques économiques. Nous reviendrons ultérieurement sur les conséquences des poussées inflationnistes qui ont caractérisé les lendemains de la première guerre mondiale.

Pour comprendre la position de Hayek, perçu comme l'économiste le plus éminent de la quatrième génération, au sein de l'école autrichienne d'économie, il est important de tenir compte du fait que ni son fondateur, Carl Menger, ni ses deux successeurs rivaux, Eugen von Böhm-Bawerk (1857-1914) et Friedrich von Wieser (1857-1926), n'étaient des anti-socialistes radicaux. Böhm-Bawerk était un véritable libéral et son séminaire, au cours de la décennie antérieure à 1914, avait été enrichi par l'importante controverse avec les théoriciens marxistes. Ces théoriciens, dont nous avons mentionné les noms précédemment, furent indéniablement influencés de diverses manières par la méthodologie et les approches de l'école autrichienne; l'analyse de cette influence nous éloignerait trop cependant de l'objet de ce texte. Rappelons toutefois que les conceptions macro-économiques des austro-marxistes furent largement conditionnées par la formation intellectuelle qu'ils reçurent auprès des maîtres de l'école autrichienne d'économie, au cours de la période antérieure à 1914.

En ce qui concerne Wieser, il a été décrit comme «la figure centrale de l'école autrichienne en raison de la période au cours de laquelle il a oeuvré, des idées qu'il a développées et de l'influence qu'il a exercée en tant que titulaire de la chaire la plus importante pendant deux décennies cruciales» (Streissler, 1986, 104). Son credo socio-économique peut être ainsi résumé: «pour un interventionnisme libéral inspiré des idées conservatrices et de la foi catholique et teinté d'un sentiment raciste conciliable avec une certaine admiration pour Marx. Par-dessus tout, c'était un admirateur de l'État, lorsque celui-ci était guidé par la sagesse suprême de la classe bureaucratique à laquelle il appartenait» (Streissler, 1986, 86). La contribution spécifique de Ludwig von Mises au sein de l'école autrichienne fut le développement d'un courant anti-interventionniste et anti-socialiste auquel s'identifia Lionel Robbins durant les années vingt et dont Hayek, son disciple favori, se fit le porte-parole en Angleterre et aux États-Unis. Il est nécessaire de rappeler ici, cependant, que l'anti-interventionnisme extrémiste de Mises n'était pas partagé par tous les membres de son séminaire.

Dans une excellente synthèse de la doctrine de l'école autrichienne, Fritz Machlup, contemporain de Hayek et membre, durant un certain temps, du séminaire privé de Mises, a montré que la «souveraineté du consommateur» et «l'individualisme politique» représentaient deux des ajouts les plus importants du courant Mises à la théorie économique de l'école autrichienne. Aux États-Unis, souligne-t-il, l'étiquette "économie autrichienne" est progressivement devenue synonyme d'un engagement en faveur du programme libertarien. Cette théorie n'était pas partagée par les premières générations d'économistes autrichiens dont quelques-uns étaient des défenseurs de l'intervention gouvernementale qui devait être répudiée par Mises et ses élèves. Par-dessus tout, la mission de Mises fut de défendre la réalisation et le maintien de la liberté individuelle (Machlup, 1986, 10).

Le déclin du libéralisme autrichien

Hayek est né à Vienne au tournant du siècle, alors que le régime libéral établi en 1860, qui privilégiait la classe montante des banquiers, des manufacturiers et des marchands et s'appuyait sur la classe moyenne urbaine allemande et juive de langue allemande, était contesté par les mouvements populistes anti-capitalistes de la gauche et de la droite. «Durant le dernier quart du dix-neuvième siècle, le programme que les libéraux avaient élaboré contre les classes supérieures suscita une véritable explosion des classes inférieures. La réaction populaire que les libéraux réussirent à déclencher se retourna contre eux plutôt que contre leurs anciens ennemis... Le catholicisme, serviteur de l'oppression aristocratique, évincé de l'éducation et de la justice, redevint l'idéologie des paysans et des artisans pour lesquels libéralisme est synonyme de capitalisme et capitalisme synonyme de juif. Le laissez-faire, conçu pour libérer l'économie des chaînes du passé, appela à son secours les révolutionnaires marxistes du futur» (Schorske, 1981, 117).[1]

En 1897, Karl Lueger, dirigeant anti-capitaliste et anti-sémite du Parti social-chrétien, fut élu maire de Vienne. Les interventions du Kaiser François-Joseph et de la hiérarchie ecclésiastique ne purent empêcher l'élection de ce personnage populaire mais démagogique. Le discours de Lueger exploitait la peur de la trahison des «petites gens», les petits producteurs et les petits artisans qui se sentaient menacés par le capitalisme libéral. La cible des sociaux-chrétiens de Lueger était «les libres penseurs, les gens très instruits et, souvent, les capitalistes juifs et leur foi dans le libéralisme de Manchester, le matérialisme et le positivisme» (Kitchen, 1980, 36).

1. L'étude de Schorske sur la politique et la culture à Vienne à la fin du siècle, superbe essai sur l'ambiance qui régnait à Vienne avant 1914, devint, dès sa parution, un classique.

Il est important de rappeler ici le rôle clé joué par les Juifs de langue allemande dans la vie économique de l'Autriche impériale, en particulier dans les régions qui constituèrent ultérieurement la République d'Autriche. Les possibilités de réussite commerciales et professionnelles y étaient nombreuses à cause de l'inexistence d'une bourgeoisie autochtone. Tel n'était pas le cas en Bohême où les capitalistes allemands jouèrent le rôle dirigeant. Vienne, en tant que centre de l'Empire des Habsbourg, attira un grand nombre d'immigrants juifs. En 1860, il y avait environ 6,000 juifs à Vienne. Vers 1918, leur nombre atteignait près de 200,000 — la plus large concentration urbaine après celles de Varsovie et Budapest —. Un pourcentage élevé, sinon la majorité, des riches banquiers et des industriels de Vienne et des provinces alpines étaient juifs. Les juifs occupaient également une place importante au sein des professions libérales. Leur rôle au sein de l'administration impériale était considérable, contrairement à la situation en Allemagne, puisqu'ils n'avaient rien à gagner mais beaucoup à craindre de l'expansion du nationalisme pangermanique et slave. Ils furent de loyaux alliés de l'administration libérale des Habsbourg à la tête de l'Empire. Les termes «juif» et «capitaliste» eurent de plus en plus tendance à être confondus par la population autrichienne (Borkenau, 1938, 92-117; Craver, 1986, 22-23).

Alors que l'opposition populiste des sociaux-chrétiens au système libéral était de nature anti-capitaliste et anti-sémite, celle des sociaux-démocrates était inspirée par les principes marxistes de lutte de classes et consacrée à la défense des intérêts des ouvriers, qui avaient été largement exclus des bénéfices économiques du capitalisme et qui n'avaient aucune voix politique au Parlement. Le parti social-démocrate autrichien fut fondé par Victor Adler, en 1889, lors du Congrès de Hainfield qui fusionna en un seul parti les organisations modérées et radicales. La classe ouvrière urbaine constituait sa principale base politique. Son idéologie était inspirée de Marx et Lasalle. Elle prônait le progrès, l'industrialisation et l'inéluctabilité historique du socialisme.

En 1907, la classe ouvrière obtint que les membres du Parlement de l'Empire autrichien fussent élus au suffrage universel, direct et égalitaire, à la suite d'une énorme manifestation populaire, organisée à Vienne, par le parti social-démocrate. Mises a décrit l'événement dans ses mémoires (Mises, 1978, 89): «Vienne fut complètement paralysée: 250,000 travailleurs marchèrent sur le Ringstrasse jusque devant le Parlement, en rang de huit, avec une discipline militaire, sous la direction des cadres du parti». Mises se plaignait du fait que «les sociaux-démocrates avaient extorqué ce droit par la force [...] ils ont tenté d'intimider le Parlement et de l'écraser sous la botte de la terreur» parce que «la constitution autrichienne avait expressément défendu tout rassemblement public devant le Parlement». Il est évident que Mises trouvait terrifiante cette détermination des masses populaires à obtenir le droit de vote. Lors de la première élection au suffrage universel, les sociaux-démocrates

remportèrent 83 sièges sur 516. Afin d'éclairer davantage les complexités de la politique impériale autrichienne, nous devons préciser que l'administration des Habsbourg considérait que les socialistes cosmopolites étaient moins dangereux — pour la pérennité de son règne — que les revendications nationalistes des Tchèques et des Slovènes. Il était possible de donner suite à leurs revendications pour le droit de vote et des mesures sociales alors que les aspirations nationalistes des régions non allemandes ne pouvaient être satisfaites par aucun compromis dans le cadre du régime des Habsbourg.

Dans ses commentaires sur le déclin de la culture libérale autrichienne du XIXe siècle, à la fin du siècle à Vienne, Schorske reconnaît que la philosophie social-démocrate s'inspirait de la tradition libérale: «parmi les fils révoltés aspirant à remplacer le père (libéral), aucun ne présentait des traits de ressemblance plus frappants avec le père que les sociaux-démocrates. Leur rhétorique était rationaliste, leur laïcisme militant, leur foi dans l'éducation virtuellement illimitée» (Schorske, 1981, 119). La conjoncture politique autrichienne, aux lendemains de la première guerre mondiale, devait prendre la forme d'une lutte entre conservateurs catholiques et socialistes: noirs contre rouges.

La naissance de la première République autrichienne

Pour comprendre en profondeur l'individualisme et l'anti-socialisme intransigeants de Mises et Hayek, nous devons tenir compte des circonstances catastrophiques qui ont entouré la naissance de la première République autrichienne (1918) sur les ruines de l'Empire austro-hongrois. La perception de la fin imminente d'une époque faite de sécurité, de stabilité et de divertissements culturels raffinés, a imprégné l'atmosphère de Vienne au cours de la décennie qui a précédé le déclenchement de la Grande Guerre. Ernst Fisher a décrit ainsi le sentiment de la fin imminente d'un monde (Weltunte gang) qui s'écroule: «comme s'il existait une règle à cet effet, les choses avaient tendance à se produire plus tard en Autriche qu'ailleurs; il n'en fut rien cependant de la prémonition d'une catastrophe imminente, de l'exacerbation de la sensibilité, de la perte du sens de la réalité. Quelque chose arrivait à sa fin, non seulement la monarchie, non seulement le siècle, mais un monde en soi "altéré par la décadence", comme l'a si bien dit George Trakl dans un de ses poèmes. Les plus sensibles à tout cela, en raison de leur situation incertaine entre la civilisation et l'anti-sémitisme, les privilèges et le rejet ignominieux, furent les intellectuels juifs ainsi que les vieilles familles de la haute société, une couche de bureaucrates cultivés et l'élite du parti social-démocrate ouvrier. Ils constituaient ce que Vienne avait de plus intéressé et de plus intéressant» (Fisher, 1974, 76).

Après la guerre, suite à la sécession de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie et à la cession de larges territoires à la Pologne et à la Roumanie, Vienne, dont la population était gonflée par les fonctionnaires retraités et affamés venus des différentes régions de l'ancien Empire austro-hongrois, fut annexée à trois provinces voisines et à quatre provinces alpines, afin de créer, avec les six millions de personnes de langue allemande laissées pour compte, la «nouvelle» Autriche. Les provinces alpines considéraient avec «horreur» l'ancienne mégalopole d'un Empire de 50 millions d'habitants sous l'emprise des «rouges» et des «juifs». La nouvelle République fut, en général, perçue comme un État non viable (nicht lebensfähig). Les socialistes avaient traditionnellement prôné l'union de l'Autriche avec l'Allemagne, option à laquelle s'opposèrent les gouvernements alliés; les plus conservateurs, quant à eux, rêvaient de créer une fédération danubienne avec les territoires de l'ancien Empire. Pendant ce temps, le pays devenait de plus en plus dépendant de l'aide extérieure fournie par les puissances victorieuses de l'Entente.

L'écroulement tant attendu de l'Empire des Habsbourg précéda l'établissement de la première République, en novembre 1918. En octobre 1916, Friedrich Adler, fils de Victor Adler, opposant passionné à la guerre, devint momentanément un héros en assassinant le premier ministre autrichien. Il fut encensé par la population de Vienne, profondément désillusionnée par la guerre et irritée contre ceux qui en tiraient profit alors que la mort décimait les champs de bataille. La Révolution d'Octobre en Russie mit le socialisme à l'ordre du jour en Europe centrale et suscita les craintes les plus vives parmi les classes dirigeantes. Le parti socialiste autrichien avait alors abandonné sa position ambiguë sur la guerre: en janvier 1918, il organisa plusieurs grèves générales. Bientôt, les autorités impériales ne furent plus en mesure de fournir nourriture et vêtements aux soldats sur le front et au prolétariat industriel des villes. Les socialistes avaient réuni les soldats et les ouvriers autrichiens de l'industrie dans des conseils d'ouvriers et de soldats qui devinrent rapidement la seule entité administrative du pays capable de faire face aux pénuries croissantes d'aliments et de combustible à chauffage. La révolution fut à l'ordre du jour durant toute l'année 1918 (Reventlow, 1969; Hautmann, 1971). Suite au décès de Victor Adler, au lendemain de la proclamation de la seconde République autrichienne, Karl Renner devint Chancelier du Gouvernement provisoire. La République soeur de Hongrie fut instaurée en octobre 1918. Le comte Karolyi en devint le premier président. L'ère des Habsbourg était terminée. En mars 1919, Bela Kun évinça le régime de Karolyi. En août 1919, plusieurs facteurs combinés, incluant l'intervention militaire des États voisins, mirent fin à la brève existence de la République hongroise soviétique. En Autriche, la direction du puissant parti social-démocrate, fort de 350,000 membres, réussit à empêcher les forces de l'extrême-gauche de tirer parti de la situation afin d'instaurer un régime révolutionnaire de type hongrois.

À l'issue des élections de 1919, les socialistes devinrent, avec 48% des suffrages, le parti le plus fort et formèrent une coalition avec les conservateurs du parti social-chrétien qui contrôlaient les quatre provinces alpines. Otto Bauer devint ministre des Affaires étrangères et principal responsable de la Commission de socialisation. De mars à octobre 1919, Joseph Schumpeter occupa le poste de ministre des Finances.

Au printemps de 1919, Bauer présenta, devant le Parlement, son programme de socialisation qui visait à étendre le contrôle de l'administration publique sur l'industrie du charbon, du fer et de l'acier et, éventuellement, sur tous les secteurs de l'économie (Rabinbach, 1983, 24). Ce n'était pas un programme d'expropriation mais de socialisation graduelle et limitée. Il eût, à ses débuts, le plein appui de Schumpeter qui cautionna la nécessité d'exclure de ce programme les industries fortement dépendantes de la disponibilité des devises étrangères.

Schumpeter proposa, comme un des éléments du programme de reconstruction, une levée de fonds. «Nous devons, dit-il, faire une énorme incursion au sein des droits privés des classes propriétaires». Cette levée de fonds devait servir exclusivement au remboursement de la dette de guerre. Par ailleurs, il proposa la création d'une Banque centrale indépendante, la stabilisation de la monnaie, un système de taxation indirect permettant de répartir plus égalitairement le fardeau fiscal et une stratégie d'industrialisation attrayante pour le capital autochtone et étranger (Marz, 1984, 323).

Il se querella avec Bauer qui était en désaccord avec les emprunts extérieurs, alors que son intransigeance à propos de la levée de capital lui aliénait le soutien des conservateurs sociaux-chrétiens qui retirèrent leur appui au programme de reconstruction. Schumpeter démissionna et, en 1924, il quitta l'Autriche pour Bonn avant de s'établir à Harvard, en 1932. Selon Marz: «d'un côté, il était trop radical et de l'autre, trop pragmatique, trop volontariste» (Marz, 1984, 330). La question de la socialisation fut à l'origine d'une riche littérature à laquelle contribuèrent plusieurs économistes autrichiens de premier plan tels Schumpeter, Lederer et Neurath. Bauer (1919) plaida en faveur de la création d'un socialisme associatif (guild socialism) tandis que Mises participait à une attaque emphatique contre la «practicabilité» de quelque forme d'économie socialiste que ce soit (Mises, 1920, 1922).

La coalition s'effondra et les programmes de socialisation furent mis en veilleuse après l'accession d'Ignaz Seipel à la Chancellerie, en mai 1922. Avec l'assistance du programme de la Société des nations, assez semblable aux programmes d'ajustement des années quatre-vingt du FMI (Protocole de Genève), il stabilisa le cours de la monnaie à un nouveau schilling pour 10,000 couronnes. Des milliers de fonctionnaires furent congédiés, les subventions encore en vigueur, abolies, de nouvelles taxes imposées et la proposition d'un impôt sur le capital, mise en veilleuse. Un superviseur de la

Société des nations fut nommé pour surveiller l'application du programme de stabilisation, lequel «correspondait au courant dominant de la science économique contemporaine. Ce courant prétendait que seule une sévère discipline fiscale et monétaire pouvait rétablir la santé chancelante d'une économie minée par l'inflation» (Marz, 1984, 499).

Tel était le contexte dans le cadre duquel Mises exposait ses idées à l'Université de Vienne, idées qui, selon Machlup, étaient impopulaires auprès de la majorité des membres de l'intelligentsia: Mises combattait l'interventionnisme alors que la quasi totalité d'entre eux étaient en faveur d'une action gouvernementale contre les effets «diaboliques» du laissez-faire. Mises combattait l'inflation alors qu'une large majorité de citoyens étaient convaincus que seule une courageuse augmentation de la masse monétaire, du crédit et des budgets gouvernementaux, était susceptible d'assurer la prospérité, le plein emploi et la croissance économique. Mises combattait le socialisme sous toutes ses formes alors que la plupart des intellectuels considéraient le capitalisme comme un système décadent qui devait être remplacé, au moyen d'un processus pacifique ou révolutionnaire, par le socialisme ou le communisme. Mises combattait l'égalitarisme coercitif alors que tout citoyen «éclairé» pensait que la justice sociale requiert une redistribution de la richesse et/ou du revenu. Mises combattait l'idée d'un syndicalisme appuyé par le gouvernement alors que les professeurs progressistes de science politique considéraient le pouvoir croissant des syndicats comme un élément essentiel de la démocratie. Hayek devint l'interprète et le défenseur le plus énergique des thèses économiques et politiques de Mises (Machlup, 1981, 10-11).

Dans le monde intellectuel de la Vienne des années vingt, Mises, Hayek et leurs associés étaient des inadaptés, des vestiges des élites urbaines privilégiées de l'ancienne Vienne dont la sécurité avait été perturbée, les épargnes décimées par l'inflation de la période de la guerre et de l'après-guerre et les impôts utilisés pour financer les programmes d'habitation d'avant-garde de l'administration municipale socialiste de Vienne. Dans ses salons et ses cafés préférés, la classe moyenne patricienne, privée de ses privilèges d'avant-guerre, nourrissait sa crainte de la «dictature du prolétariat». Elle était particulièrement terrifiée par le programme du parti social-démocrate, élaboré à Linz en 1926, dont une des résolutions prônait la défense de la constitution démocratique, par la lutte armée si nécessaire, contre les menaces des sociaux-chrétiens d'écraser la classe ouvrière et ses organisations. Son alliance avec les forces montantes de la réaction cléricale devait conduire à la suspension du Parlement, en 1930, et à la destruction violente du mouvement ouvrier en février 1934, laissant le pays sans défense contre l'occupation hitlérienne en 1938. Les héritiers de la tradition libérale de la décennie 1860 joignirent leurs forces au fascisme clérical en raison de leur peur paranoïaque des classes travailleuses.

Le programme d'habitations publiques et de contrôle des loyers qui éliminait effectivement la construction de résidences à loyers élevés, constitua une des cibles privilégiées des polémiques de Hayek durant les années vingt (Hayek, 1929b). Les familles de la classe ouvrière bénéficiaient désormais d'un accès privilégié à des appartements à loyer modique, modernes, spacieux, éclairés, pourvus de parcs, de garderies et autres accommodations communautaires. Ces programmes, tout autant que l'importante réforme de l'éducation, inspirée des théories psychologiques de Alfred Adler, et la participation, sur une large échelle, des travailleurs et travailleuses de Vienne aux multiples activités culturelles, récréatives et éducatives organisées par les socialistes, firent de la Vienne «rouge» une vitrine d'envergure internationale d'un mode de vie urbain d'avant-garde.

Les membres de l'élite intellectuelle viennoise étaient des sympathisants socialistes. À Vienne uniquement, les organisations social-démocrates comptaient 350,000 membres alors que les syndicats socialistes regroupaient 700,000 travailleurs. «Jamais avant ou depuis», écrivit Ernst Fisher, «un parti social-démocrate a-t-il été aussi puissant, aussi intelligent ou aussi attirant que l'était le parti autrichien au milieu des années vingt» (Fisher, 1974, 143). Selon un autre contemporain, «les réformes à la pièce allaient être les premiers blocs de la construction d'une société socialiste à venir. Notre espoir que le socialisme engendre un homme nouveau, une nouvelle moralité est son ultime justification... La raison pour laquelle on est socialiste est la défense de certaines valeurs éthiques au sujet de la justice et des devoirs envers nos compatriotes» (Zeisel, 1985, 123-131). Comme nous le verrons ci-après, c'est précisément un conflit fondamental de valeurs qui sous-tend les visions opposées du socialisme démocratique et de l'individualisme libertarien.

Le séminaire privé de Mises

Hayek est originaire d'une famille de la haute société autrichienne. Il servit comme officier durant la Grande guerre et obtint un doctorat en droit et science politique de l'Université de Vienne en 1922. Après un séjour d'un an à New York (1923-1924), il retourna à Vienne et se joignit au séminaire privé de Mises.

Bien que Vienne demeurât l'une des trois meilleures places pour étudier l'économie durant les années vingt et au début des années trente, (les autres étant Stockholm et Cambridge, Angleterre), les séminaires privés et les instituts de recherche avaient remplacé les séminaires de l'Université comme centres des activités de recherche. Mises, qui suscitait le respect en tant que membre le plus compétent de la troisième génération d'économistes de la

grande école autrichienne, n'avait pas de chaire à l'Université (non plus que Schumpeter). Il gagnait sa vie en travaillant dans une fonction administrative, à titre de secrétaire de la Chambre de commerce de Vienne. Le séminaire privé de Mises, qui se réunissait deux fois par mois à son bureau, entre 1922, année de sa mise sur pied, et 1934, date du départ de Mises pour Genève, fut néanmoins qualifié par Morgenstern comme «quelque chose de beaucoup plus important, durant les années trente, que quelque autre activité universitaire que ce soit» (Craver, 1986, 14). Selon Hayek, c'était déjà le cas durant les années vingt. En termes plus clairs, Mises était la figure de proue de la communauté des économistes viennois. Plusieurs des membres réguliers du séminaire tels Fritz Machlup, Gottfried Haberler, Oskar Morgenstern, Gerhard Tintner et Paul Rosenstein-Rodan, accédèrent, par la suite, à une renommée internationale. Le séminaire n'était pas réservé aux économistes; il accueillait également des sociologues, des historiens, des mathématiciens, des philosophes et un certain nombre de représentants du milieu des banques et des affaires. Un de ses membres réguliers, Martha Steffie Browne, nous a légué des souvenirs inestimables sur le séminaire de Mises (Browne, 1986).

Plusieurs des participants appartenaient également à un autre «cercle» fondé par Hayek et Furth en 1921, le «Geisteskreis», où un éventail plus large et plus philosophique de sujets étaient abordés: instruments musicaux, littérature, histoire, philosophie politique, théorie de la relativité et autres. Ce cercle excluait les femmes dont la participation était limitée à l'approvisionnement en café et en gâteaux (Craver, 1986, 17). Durant les années vingt, il existait une étroite relation entre le groupe de Mises, à Vienne, et la Fondation Rockefeller; grâce à celle-ci, les économistes autrichiens du cercle Mises-Hayek furent invités aux États-Unis et des économistes étrangers séjournèrent à Vienne. Parmi ceux-ci: Howard Ellis, Albert G. Hart, Ragnar Nurkse, Alfred Stonier, Hugh Gaitskell et John Sickle, un américain dont les liens avec la Fondation Rockefeller furent particulièrement utiles aux membres du groupe (Craver, 1986, 15).

En dépit de son dédain pour la recherche empirique, Mises se laissa persuader par Hayek de fonder un institut de recherche sur les cycles économiques, semblable aux instituts américains que Hayek avait visités en 1924. Situé dans les locaux de la Chambre de commerce, il fut financé, à ses débuts, par les contributions du milieu des affaires. En janvier 1927, Hayek devint directeur du nouvel institut. Avant que la Fondation Rockefeller ne contribue à son financement, celui-ci fonctionna avec un petit budget, n'employant que deux chercheurs. Hayek engagea Oskar Morgenstern (qui lui succéda comme directeur après son départ pour Londres) et permit à un de ses amis économistes, Gottfried Haberler, d'y trouver un emploi temporaire (Craver, 1986, 19). Après le départ de Hayek, en 1931, et celui de Mises, en 1934, Morgenstern devint la figure centrale de la communauté des économistes viennois. Les

travaux de l'institut devinrent plus scientifiques, plus mathématiques et économétriques, avec la participation de mathématiciens d'expérience tels Abraham Wald et Gerhart Tintner. Par la suite, il collabora avec John von Neuwann, un économiste hongrois, à l'invention de la théorie des jeux.

Parmi tous les jeunes amis et collègues de Mises, aucun n'était plus fidèle que Hayek à sa mission de combattre le socialisme. On a dit, avec justesse, que la philosophie sociale et politique de Hayek avait été, depuis ses débuts, orientée sur la réfutation du socialisme et que cet objectif avait constitué la matrice des efforts de sa longue vie (Cristi, 1986, 1).

Il ne serait pas juste envers Mises et Hayek toutefois, d'ignorer le fait que lorsque furent initiés les débats de Vienne sur «le calcul économique dans un État socialiste», aucun système socialiste fonctionnel n'avait encore été instauré. Tandis que la discussion sur la practicabilité d'une économie socialiste devenait de plus en plus vigoureuse, la population de Vienne était confrontée au froid et à la faim. La «nouvelle» Autriche, privée de ses sources traditionnelles d'approvisionnement en nourriture et en matières premières, était dans une situation chaotique. Les Tchèques refusaient d'expédier du charbon. L'hyperinflation perdura jusqu'au milieu de l'année 1922. Au début des années vingt, 300,000 personnes étaient en chômage. L'Autriche survivait grâce à l'aide alimentaire des Alliés et aux activités charitables des organisations non-gouvernementales (ONG). Jusqu'en 1928/29, la production nationale demeura inférieure à ce qu'elle était avant 1914. La situation économique dans la nouvelle République socialiste soviétique n'était pas meilleure — elle était même pire —.

Les conditions étaient quelque peu différentes lorsque, dans les années trente, le débat sur la planification centrale de l'économie repris à nouveau en Angleterre, après la publication des fameux articles d'Oskar Lange et Frederik Taylor qui montraient que les prix fictifs (shadow prices) peuvent être utilisés par les autorités responsables de la planification, thèse déjà développée par Barone en 1909, mais qui n'avait jamais auparavant été portée à l'attention de Mises. Comme l'a souligné Michael Polanyi, un penseur qui partageait les craintes de Hayek vis-à-vis de la planification centrale: «si la planification est impossible, au point d'être une absurdité, que font les soi-disant économies planifiées? Comment la planification centrale peut-elle être un danger pour la liberté individuelle, comme le supposent ses détracteurs, si elle est totalement incapable de réaliser ses objectifs?» (*The Logic of Liberty*, 1951, 11, cité dans Cristi, 1986, 2). Pour défendre Mises, Hayek expliqua que «lorsque Mises écrivit que le socialisme est impossible, il voulait dire évidemment que les méthodes proposées par le socialisme ne permettent pas d'atteindre les objectifs pour lesquels elles ont été conçues» (Hutchison, 1981, 209). Bien que ce point de vue ne soit pas entièrement faux, ni Hayek, ni Mises ne se montrèrent intéressés à étudier la possibilité de réduire les abus de la

planification centrale par le recours à certaines formes mixtes d'organisation économique.

La route de la servitude

Alors que les grands débats sur la reconstruction de l'après-guerre, desquels émergèrent les fondements de l'État Providence, atteignaient leur point culminant en Grande-Bretagne, Hayek publia une brochure, *La Route de la servitude* (1944), qui, bien que largement ignorée en Angleterre, devint un grand succès populaire aux États-Unis, où elle fut publiée dans le *Readers Digest*. Dans un hommage à Hayek, rédigé en 1962, Mises, qui se décrit lui-même comme «le père de la renaissance des idées libérales classiques du XIXe siècle», exposa l'essence de leur philosophie libérale commune:

> What made him (Hayek) known overnight to all people in the Western orbit was a slim book published in 1944, *The Road to Serfdom*. Hayek showed that all those features of the Nazi system that appeared as reprehensible in the eyes of the British ... were precisely the necessary outcome of policies which the «left», the selfstyled progressives, the planners, the socialists, and in the U.S., the New Dealers — were aiming at. While fighting totalitarianism, the British and their allies waxed enthusiastic over plans for transforming their own countries into totalitarian outfits. (in: M. Mises, 1976, 184-185)

Après la publication de *La Route de la servitude*, Hayek continua à servir la cause de l'anti-socialisme dans le domaine de la philosophie politique. Encore récemment, il réaffirmait sa foi dans les valeurs qui sous-tendent son oeuvre, les valeurs d'un monde, qui soulignait-il, a disparu à la fin du XIXe siècle, détruit par les «réformistes» qui exploitèrent les «instincts primitifs» des hommes, antérieurement réprimés avec succès par les conventions morales qui régissaient la conduite humaine. Les valeurs morales perdues qu'il regrettait étaient «les fondements moraux de l'économie de marché». Les réformistes étaient accusés d'avoir fait appel à la «solidarité» et à «l'altruisme» qui éveillent les instincts réprimés (Hayek, 1979c, 11-18).

Hayek revint sur le thème en 1983: «Il n'est pas exagéré de dire que le but premier du socialisme est de discréditer les valeurs morales traditionnelles qui nous maintiennent en vie». Ces valeurs morales traditionnelles sont «celles qu'a définies David Hume il y a deux cent cinquante ans». Les intellectuels rationalistes, souligne Hayek, ne comprennent pas que «l'homme doit certains des dons les plus précieux qui lui permettent de conserver des milliards d'êtres de son espèce en vie à travers l'opération d'un ordre élargi qui transcende la perception à une attitude qu'il acquiert, parce que dans le

processus d'évolution culturelle, la sélection favorise les groupes qui, compte tenu de leurs règles de conduite traditionnelles, sont capables, par l'intermédiaire du marché, d'adapter leurs actions à des conséquences imprévisibles» (Hayek, 1983c, 321).

Selon Hayek, «la suffisance des intellectuels» et leur «zèle réformiste» détruisent l'économie. Leurs programmes de redistribution du revenu aggraveront la situation de chaque individu; sur le plan moral, ils détruiront les habitudes de sobriété et réanimeront les instincts innés et primitifs de l'homme.

Dans le monde de Hayek, la coordination économique, réalisée par la main invisible d'Adam Smith, est un ordre qui «transcende l'entendement rationnel» et requiert un code de moralité fondé en dernière instance sur la faim:

> We must resign ourselves to the fact that our morals do not lead us where we wish to go, that in particular they do not produce beauty, pleasure or generally guide us to what we want, but rather warn us not to pursue some short ways to what we desire because to do so would cause *damage to the order on which we all count* to achieve what is possible. To put it crudely, our morals are materialistic, not idealistic and *must be so because their first function is to keep us alive*. (Hayek, 1983c, 328)

«Démontrer que le rationalisme peut être dans l'erreur et que la morale traditionnelle peut, dans une certaine mesure, fournir un guide sûr pour l'action humaine est la principale thèse de cette conférence» (Hayek, 1983c, 325).

L'inlassable quête d'une idéologie anti-socialiste a incité Hayek à revenir «aux valeurs morales traditionnelles» du début du XVIIIe siècle, alors que la Révolution française n'avait pas encore ébranlé les fondements de la civilisation européenne et ouvert la voie à la démocratie politique. Le libertarisme de Hayek est profondément anti-démocratique. L'objet de ce texte n'est ni d'expliquer les raisons pour lesquelles il trouva un sol fertile pour ses idées aux États-Unis ni de spéculer sur les implications d'un ordre économique fondé sur l'intérêt personnel, caractérisé par une intervention minimale de l'État et dans le cadre duquel la coordination est principalement assurée par des facteurs irrationnels. Ce modèle sociétal ne suggère-t-il pas le danger de remplacer l'autorité civile de l'État par la force morale d'un fondamentalisme religieux? Est-ce un hasard si l'oeuvre de Hayek a été adoptée d'emblée par la droite radicale libertarienne américaine? Ces mouvements ne constituent-ils pas une menace pour les opinions dissidentes? Peut-il exister plus d'une voie vers le totalitarisme?

Quant à l'économie ordonnée d'une société démocratique, il est intéressant de noter que le parti socialiste de la seconde République autrichienne, avec le secteur public nationalisé le plus important d'Europe occidentale, a

bâti une économie florissante, caractérisée par un système extensif de sécurité sociale, un très haut niveau de syndicalisation, un faible taux de chômage, un taux de change et des prix stables et l'absence à peu près totale de grèves.

Le rêve d'une société socialiste signifie davantage qu'un ordre économique plus juste cependant. Il implique une société qui n'est pas fondée sur l'intérêt personnel et l'égoïsme, qui ne fait pas du profit une religion, une société qui n'est pas dirigée par des valeurs matérialistes. Cette vision a été fort bien décrite par un grand économiste qui, sans être socialiste, est devenu finalement le principal adversaire de Hayek, après l'arrivée de ce dernier à Londres, en raison des critiques qu'il formula à l'encontre de ses vues sur la politique macro-économique.

> When the accumulation of wealth is no longer of high social importance, there will be great changes in the code of morals. I see us free to return to the most sure and certain principles of religion and traditional virtue, that avarice is a vice, that the extraction of usury is a misdemeaner, and the love of money detestable. We shall once more value ends above means and prefer the good to the useful. (J.M. Keynes, 1931, cité par Zeisel, 1985, 131)

Les valeurs morales divergentes qui sous-tendent les oeuvres de Hayek et Keynes sont plus importantes, en définitive, que les détails de leurs théories économiques. Nous avons tenté, dans ce texte, d'éclairer les conditions historiques qui ont influencé Hayek au cours de ses années de formation. Selon les termes mêmes de Ludwig von Mises: «Pour apprécier à leur juste valeur, les oeuvres de Hayek, nous devons tenir compte des conditions économiques, politiques et idéologiques qui prévalaient en Europe et à Vienne en particulier, à la fin de la première guerre mondiale» (in: M. Mises, 1976, 183).

La Vienne de Hayek, qui a profondément influencé ses écrits durant sa longue vie, était la Vienne d'une classe moyenne en déclin qui s'accrochait désespérément à ses richesses décroissantes et à sa place au sein d'une société dont les fondations morales étaient érodées; cette classe moyenne appuya la destruction de la démocratie par crainte de la «dictature socialiste», laissant ainsi la Première République sans défense devant l'invasion hitlérienne de 1938. Le reste appartient à l'histoire.

Références bibliographiques

BAUER, O. (1919), *Der Weg zum Sozialismus*, Vienne.

BORKENAU, F. (1938), *Austria and After*, Londres, Faber & Faber.

BROWNE, M.S. (1981), «Errinerungen an des Mises-Privatseminar», *Wirtschaftspolitische Blätter*, vol. 28, nº 4, 110-120.

CRAVER, E. (1986), «The Emigration of Austrian Economists», *History of Political Economy*, vol. 18, nº 1, 1-32.

CRISTI, F.R. (1986), «Hayek on the Impossibility of Socialism», conférence prononcée au congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, Winnipeg.

FISCHER, E. (1974), *An Opposing Man*, New York, Liverright (1è éd. allemande, *Errinerungen und Reflexionen*, 1969).

FISCHER, G. et ROSNER, P. (1987), *Politische Ökonomie und Wirtschafts Politik im Austro Marxismus*, Vienne, Österreichischer Bundesverlag.

GARRISON, R.W. et KIRZNER, I.M. (1987), «Friedrich August von Hayek (1899-)», in: J. Eatwell, M. Milgate et P. Newman (dir.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* , Londres, Macmillan Press, vol. 2, 609-614.

HABERLER, G. (1981), «Mises Private Seminar», *Wirtschaftspolitische Blatter*, vol. 28, nº 4, 121-126.

HAUTMANN, H. (1971), *Die Verloren Räterepublik*, Vienne, Europa Verlag.

HAYEK, F.A. (1929b), *Das Mieterschutzproblem, Nationalökonomische Betrachtungen*, Vienne, Steyrermühl-Verlag.

HAYEK, F.A. (1979c), «A Conversation with Dr Friedrich A. von Hayek», American Enterprise Institute, Arkansas Television Network, juillet.

HAYEK, F.A. (1983c), «The Origins and Effects of our Morals: A Problem for Science», conférence prononcée le 1er novembre à la Hoover Institution; in: C. Nishiyama et K.R. Leube (1984), 318-330.

HICKS, J.R. (1981), «LSE and the Robbins Circle», in: *Collected Essays on Economic Theory*, vol. I, *Wealth and Welfare*, Oxford, Martin Robertson.

HUTCHISON, T.W. (1981), *The Politics and Philosophy of Economics*, New York, New York University Press.

KIRZNER, I. (1986), «Ludwig von Mises and Friedrich von Hayek», in: N. Leser (1986a).

KITCHEN, M. (1980), *The Coming of Austrian Fascism*, Londres, Croom Helm.

LESER, N. (dir.) (1986a), *Die Wiener Schule der Nationalökonomie*, Vienne, Bohlau.

LESER, N. (1986b), «Der Zeitgeschichtliche Hintergrund des Wien und Österreich im Fin-de-Siècle», in: N. Leser (1986a), 29-58.

MACHLUP, F. (1981), «Ludwig von Mises: The Academic Scholar who would not compromise», *Wirtschaftspolitische Blatter*, vol. 28, nº 4, 6-13.

MARZ, E. (1984), *Austrian Banking and Financial Policy*, Londres, Weidenfeld Nicholson.

MARZ, E. (1986), «Joseph A. Schumpeter und die Österreichische Schule der Nationalökonomie», in: N. Leser (1986a), 157-176.

MISES, L. (1920), «Die Wirtschaftsrechnung in Sozialistischen Gemeinwesen», *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. 47.

MISES, L. (1922), *Die Gemeinwirtschaft: Untersuchungen über den Sozialismus*, Vienne.

MISES, L. (1978), *Notes and Recollection*, South Holland, Ill., Libertarian Press.

MISES, M. (1976), *My Years with Ludwig von Mises*, New York, Arlington Publishers.

NISHIYAMA, C. et LEUBE, K. (1984), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press.

RABINBACH, A. (1983), *The Crisis of Austrian Socialism*, Chicago, Chicago University Press.

RABINBACH, A. (dir.) (1985), *The Austrian Socialist Experiment, 1918-1934*, Boulder et Londres, Westview Press.

REVENTLOW, R. (1969), *Zwischen Allierten and Bolschewiken: Arbeiterrate in Österreich 1918 bis 1923*, Vienne, Europa Verlag.

ROBINSON, J. (1972), «The Second Crisis in Economics», *American Economic Review*, Papers and Proceedings, vol. 62, nº 2, 1-10.

ROSNER, P. (1988), «A Note on the Theories of the Business Cycle by Hilferding and Hayek», *History of Political Economy.*, vol. 20.

ROSNER, P. et WINKLER, «Aspects of Austrian Economics», Département d'économique, Université de Vienne, Working Paper 8407, sans date.

SCHORSKE, C.E. (1981), *Fin-de-siècle Vienna: Politics and Culture*, New York, Random House.

STREISSLER, E.S. (1986), «Arma virumque cano: Friedrich von Wieser the Bard as Economist», in: N. Leser (1986a), 83-106.

ZEISEL, H. (1985), «The Austro Marxists in 'Red' Vienna: Reflections and Recollections», in: A. Rabinbach (1985), 119-133.

HAYEK ET LA JUSTICE REDISTRIBUTIVE

François Houle

Les critiques radicales de Hayek envers l'utilisation des politiques publiques comme moyen d'assurer une redistribution des revenus et sa défense sans compromis d'un ordre social spontané fondé sur le libre marché, l'ont rapidement classé au centre de la pensée néo-libérale. Certains l'ont qualifié d'ancêtre diplodocus des nouveaux économistes (Rioux, 1984, 101), d'autres de *Whig* dogmatique (Aron, 1965, 133) ou de libéral doctrinaire (Lukes, 1973, 41) et certains, enfin, l'ont considéré comme le grand défenseur du libéralisme classique dans la période d'après-guerre (Gray, 1986, 38). De tels jugements sont valables si l'on considère que la théorie socio-politique de Hayek se résume à prôner un retour au libéralisme pur et dur, c'est-à-dire à l'individualisme méthodologique et à une naturalisation absolue de la société et de l'économie. Si ceci est indéniablement le cas dans un certain nombre de ses écrits, on ne peut réduire sa pensée à une simple réaffirmation des grands principes du libéralisme classique. L'originalité de sa pensée rend d'ailleurs Hayek difficile à classer: grand inspirateur du néo-libéralisme dont aucun des principaux auteurs néo-libéraux ne s'inspire directement. Bien que Hayek affirme s'inscrire dans la tradition *Old Whig* et qu'il défende des principes similaires à ceux défendus par les libéraux classiques, ses fondements ontologiques en diffèrent grandement. Il se démarque de la théorie des droits naturels et voue un grand respect à Burke; pourtant il ne peut être assimilé au courant conservateur.

On ne peut rendre compte ici de la complexité de l'ensemble de la pensée de Hayek, mais une analyse des critiques qu'il adresse à l'État providence nous permettra de faire ressortir l'originalité de sa pensée politique. Après avoir présenté les conceptions hayékiennes de la justice et de la liberté, nous montrerons que sa vision du libéralisme est essentiellement dualiste et ne peut

conduire qu'au rejet de l'État providence tel qu'il s'est empiriquement constitué dans les démocraties libérales. Notre analyse reposera tout autant sur les postulats fondamentaux de la pensée de Hayek que sur les critiques qu'il adresse au rationalisme constructiviste et aux notions de justice sociale, de liberté positive et d'égalité. Notre objectif sera de démontrer que l'analyse-critique de Hayek de l'État providence repose sur un postulat méthodologique: à savoir qu'il ne saurait y avoir d'alternative à sa vision du libéralisme que le totalitarisme. Alors que les premiers textes de Hayek assimilaient le socialisme au totalitarisme et qu'à ce titre il le dénonçait, devant l'importance de plus en plus grande de l'État providence dans les pays industrialisés il en vint à considérer ce dernier comme une version atténuée du socialisme. C'est pourquoi les critiques formulées par Hayek à l'endroit de l'État providence ne cherchent pas à en dénoncer les abus mais davantage à en contester les fondements mêmes.

De la justice à la liberté

Il peut paraître tout à fait normal de débuter une analyse de l'État providence par une discussion de la notion de justice. En fait pour Hayek, la notion de justice est une des notions les plus importantes pour comprendre l'ensemble de sa pensée.

> Historically, individual liberty has arisen only in countries in which law was not conceived to be a matter of arbitrary will of anybody but arose from the efforts of judges or jurisconsults to articulate as general rules the principles which governed the sense of justice. (Hayek, 1978, 100-101)

Cette citation de Hayek montre bien comment sa méthodologie diffère de celle des tenants de la théorie des droits naturels. Alors que chez Locke, par exemple, les droits naturels sont fondamentaux et que c'est de ceux-ci que sont dérivés l'État libéral et la justice (la justice libérale étant à la fois l'expression et la protection des droits individuels), chez Hayek la notion de justice est première et de celle-ci sont dérivés d'abord la règle de droit — «...[T]he concept of justice upon which law properly conceived depends» (Barry,1979, 125) — et ensuite les droits libéraux. Le statut d'antériorité des principes de justice par rapport au droit est présenté comme essentiel pour contrer le positivisme légal où la loi ne dépend pas de la justice mais détermine ce qui est juste (Hayek,1978, 110).

Le fait que la notion de justice soit à la base de la théorie de Hayek n'implique toutefois pas qu'il adhère à une conception pré-établie de la justice. Au contraire, il rejette toute conception substantive de la justice où celle-ci déterminerait les résultats des processus sociaux et en ce sens servirait de

baromètre pour déterminer si un ordre social est juste ou injuste. En fait, pour Hayek, la justice ne concerne que la conduite des individus qui affecte les autres et elle est essentiellement formelle (*procedural*):

> Procedural justice can be best understood as a contrast to end-state or patterned conceptions of justice. Instead of social situations being compared in terms of such external criteria as merit, desert, need and so on, they are evaluated by reference to rules and procedures; if these rules and procedures are adhered to rigorously then no further comment on the justice or injustice of the outcome is required. (Barry,1979, 131)

Définir la justice sociale comme simple procédure signifie qu'il ne saurait y avoir de résultat des relations sociales qui soit juste ou injuste sur la bases de critères sociaux ou moraux. Tout résultat d'un processus impersonnel et inintentionnel dans un ordre spontané est juste si les règles de justice ont été observées. Alors se pose le problème de définir le contenu des règles de juste conduite individuelle. Pour Hayek ces règles sont celles qui ont permis l'émergence d'un ordre spontané et qui en assure sa reproduction.

> Liberalism has indeed inherited from the theories of the common law and from the older (pre-rationalist) theories of the law of nature, and also presupposes, a conception of justice which allows us to distinguish between such rules of just individual conduct as are implied in the conception of the 'rule of law' and are required for the formation of a spontaneous order on the one hand, and all the particulars commands issued by authority for the purpose of organization on the other. (Hayek,1967a, 166)

> The importance which liberal theory attached to the rules of just conduct is based on the insight that they are an essential condition for the maintenance of a self-generating or spontaneous order of the actions of the different individuals and groups, each of which pursues his own ends on the basis of his own knowledge. (Hayek,1978, 135)

Toute la philosophie de Hayek repose sur la croyance qu'il ne saurait y avoir que deux types possibles d'ordre social: d'un côté, un ordre social fabriqué, exogène, artificiel, bref une organisation, de l'autre un ordre social mûrit, endogène, spontané, bref un ordre auto-généré (Hayek,1980a, 41-44). Cette position épistémologique de Hayek a, comme nous le verrons plus en détail ultérieurement, des conséquences déterminantes pour l'ensemble de sa pensée politique et sociale. Notons, toutefois, que Hayek ne pousse pas son dogmatisme jusqu'à affirmer que ces deux ordres sociaux sont nécessairement et entièrement exclusifs. «Dans n'importe quel groupe d'hommes dépassant la taille minimale, la collaboration reposera toujours à la fois sur l'ordre

spontané et sur l'organisation délibérée.» Toutefois, Hayek est très clair sur ce point: ce que «nous trouvons dans toutes les sociétés libres est que, ..., la coordination des activités de toutes ces organisations distinctes, et aussi de celles des individus isolés, est assurée par les forces génératrices de l'ordre spontané» (Hayek,1980a, 54).

Hayek attribue à Mandeville et à Hume les premières analyses de l'émergence de l'ordre spontané. L'essence de la thèse de l'ordre spontané repose sur la croyance que les structures sociales sont auto-générées, c'est-à-dire qu'elles sont «le résultat de l'action de l'homme mais non de son dessein». Hayek attribue à Mandeville d'avoir démontré que:

> [...] in the complex order of society the result of men's actions were very different from what they had intended, and that the individuals, in pursuing their own ends, whether selfish or altruistic, produced useful results for others which they did not anticipate or perhaps even know; and, finally, that the whole order of society, and even all that we call culture, was the result of individual strivings which had no such end in view, but which were channelled to serve such ends by institutions, practices, and rules which also had never been deliberately invented but had grown up by the survival of what proved successful. (Hayek,1978, 253)

À la fin de cette citation on voit que l'anti-rationalisme de Hayek ne s'applique pas seulement à sa conception de l'ordre social mais aussi à sa conception des institutions et des règles. Ainsi les règles de juste conduite ne sont pas le produit d'une construction rationnelle mais le résultat d'une longue évolution.[1] Ce que Hayek qualifie de «twin ideas of evolution and of the spontaneous formation of an order» signifie en fait que sa théorie de l'évolution s'applique non seulement à la compréhension de l'émergence d'un ordre spontané mais aussi à la sélection des règles et institutions. «The evolutionary selection of different rules of individual conduct operates through the viability of the order it will produce» (Hayek,1967a, 68). Comme l'a déja remarqué Barry (1983) la notion d'évolution remplace celle de raison dans l'explication de la constitution d'un ordre éthique légitime.

Les règles de juste conduite sont donc reconnues comme justes non pas, eu «égard aux effets de leur application à des groupes déterminés» mais en autant qu'elles «conduisent les gens à se comporter d'une manière qui rende la

1. Il existe une certaine confusion sur ce point dans la pensée de Hayek. Ce dernier affirme que: "si les règles sur lesquelles repose un ordre spontané peuvent être également d'origine spontanée, ce n'est pas nécessairement toujours le cas... il est au moins concevable qu'un ordre spontané se forme, entièrement fondé sur des règles créées délibérément." (Hayek, 1980a, 53) Cette dernière position reflète en fait le projet politique de Hayek, soit la restauration d'un ordre social fondé dans le particulier et le temporel.

vie sociale possible», c'est-à-dire qu'elles «gouvernent un ordre spontané» (Hayek, 1980a, 52, 58, 170).

Affirmer que les règles de juste conduite sont celles qui gouvernent un ordre social spontané et qui permettent d'évaluer si un comportement individuel est juste ou injuste, nous apprend très peu sur le contenu des règles. D'ailleurs Hayek demeure très vague sur ce point et, pour ne pas entrer en contradiction avec son évolutionnisme, c'est surtout négativement qu'il dégage les règles de justice.

> The essential points of this conception of justice are (a) that justice can be meaningfully attributed only to human action and not to any state of affairs as such without reference to the question whether it has been,or could have been, deliberately brought about by somebody; (b) that the rules of justice have essentially the nature of prohibitions, or, in other words, that injustice is really the primary concept and the aim of rules of just conduct is to prevent unjust action; (c) that the injustice to be prevented is the infringement of the protected domain of one's fellow men, a domain which is to be ascertained by means of these rules of justice; and (d) that these rules of just conduct which are in themselves negative can be developed by consistently applying to whatever such rules a society has inherited the equally negative test of universal applicability. (Hayek, 1967a, 166)

Ici les règles de juste conduite prennent tout leur sens: à savoir assurer que le domaine privé d'un individu ne soit pas violé par un autre. La justice ne réfère donc pas à des principes moraux ou à des actions qu'un individu doit poser mais plutôt à des actions qu'il ne doit pas poser, car celles-ci enfreindraient les attentes légitimes d'un individu. Conséquemment ces règles sont pour l'essentiel négatives (elles prohibent certains types d'action). De plus, pour être applicable elles nécessitent la délimitation d'un domaine propre aux individus. La définition du contenu de la sphère individuelle protégée n'est pas, selon Hayek, un «donné» fixe et ne peut être déterminée par personne car il y aurait alors peu de place pour le progrès.

> If people are to make the best use of their knowledge and capacities and foresight, it is desirable that they themselves have some voice in the determination of what will be included in their personal protected sphere.
>
> The solution that men have found for this problem rests on the recognition of general rules governing the conditions under which objects or circumstances become part of the protected sphere of a person or persons. (Hayek, 1960a, 139-140)

Toutefois, Hayek considère que la reconnaissance de la propriété, des compensations et des contrats sont des préalables pour délimiter le domaine privé. «Liberalism is therefore inseparable from the institution of private property which is the name we usually give to the material part of this protected individual domain» (Hayek, 1967a, 165). Outre le respect du domaine protégé, Hayek inclut dans les règles de juste conduite les trois lois naturelles fondamentales empruntées à Hume, c'est-à-dire: «the stability of possession,..its transference by consent, and...the performance of promises» (Hayek, 1967a, 113). Notons toutefois, et nous y reviendrons plus loin, que ces règles de juste conduite sont indissociables de la liberté individuelle comprise comme absence de contrainte de la part d'autrui, ou ainsi que le montre très bien Pateman, comme signifiant que les décisions individuelles dépendent entièrement «upon the individual's subjective judgement of personal advantage and profit» (Pateman, 1985, 25). Selon Barry, Hayek ne peut élaborer davantage les règles de juste conduite à cause de ses choix méthodologiques. En effet ces règles sont le résultat de l'évolution et Hayek ici encore, réfère à Hume en affirmant: «Hume takes great pains to show for each of these rules how self-interest will lead to their being increasingly observed and finally enforced» (Hayek, 1967a, 113). Par conséquent, s'il est évident que ces règles émergeront dans une société où le marché se développe, aucun individu ne peut prétendre avoir la connaissance nécessaire pour les définir, tout au plus peut-on les reconnaître. C'est leur efficacité pour l'expansion du marché et de la division du travail qui assurera leur développement et leur acceptation par les individus. Les règles de juste conduite apparaissent comme le contenu de la notion de main invisible en ce sens qu'elles permettent de reconcilier les intérêts économiques individuels et les buts divergents des individus. Cela tout en assurant le progrès.

> The importance which liberal theory attached to the rules of juste conduct is based on the insight that they are an essential condition for the maintenance of a self-generating or spontaneous order of the actions of the different individuals and groups, each of which pursues his own ends on the basis of his own knowledge. (Hayek, 1978, 135)

Cependant, si Hayek définit très peu le contenu des règles de justice, on est, selon lui, assez facilement en mesure de juger si une règle est injuste. Pour ce faire Hayek emprunte à Kant le test d'universalisation. Ce qui, en ses propres termes, «équivaut à un test de cohérence (interne) ou compatibilité avec le reste du système de règles ou valeurs admis» (Hayek, 1980a, 32).[2] Si

2. Voir aussi Hayek (1967) 168. Pour une présentation critique de la façon dont Hayek utilise le test d'universalisation, voir Barry (1979) 134-136. Par contre Gray (1984), 61- 67 s'oppose aux critiques des différents auteurs et il affirme que la critique:

ce test peut permettre de considérer injuste un certain nombre d'actions, car en contradiction avec les principes de cohérence, d'impartialité, de non-discrimination et de neutralité, il nous apprend très peu sur les principes de justice. En fait, Hayek ne fait que définir les règles de juste conduite comme principe de justice.

> What we call the "sense of justice" is nothing but that capacity to act in accordance with non-articulated rules, and what is described as finding or discovering justice consists in trying to express in words the yet unarticulated rules by which a particular decision is judged. (Hayek, 1978, 81)

Une telle conception de la justice, tout à fait étrangère à l'affirmation de postulats moraux, permet à Hayek de confirmer un de ses objectifs de départ soit la non-imposition de fins particulières aux individus. Ainsi les règles de juste conduite ne font qu'établir un cadre à l'intérieur duquel il est posssible pour les individus de poursuivre leurs fins et d'avoir de bonnes chances de les atteindre.

Ici les règles de juste conduite et la liberté se rejoignent car celles-ci sont à la fois un produit et une condition de la liberté. Ces règles sont un produit de la liberté en ce sens qu'elles n'auraient pu se développer et se perfectionner sans un minimum de liberté individuelle. En effet, selon Hayek, l'absence de liberté signifie que les individus sont obligés d'obéir à des commandements ce qui limite l'expérimentation et la sélection de règles plus efficaces (Hayek, 1960a, 63). Les règles les plus efficaces étant celles qui concourrent à la formation d'un ordre social spontané. Le caractère utilitaire de la liberté découle du fait que les individus possèdent une raison limitée et sont mûs pour l'essentiel par leur propre intérêt. «It is that the case for individual freedom rests chiefly on the recognition of the inevitable ignorance of all of us concerning a great many of the factors on which the achievement of our ends and welfare depends» (Hayek, 1960a, 29). Wilhelm affirme que le libéralisme de Hayek requiert la liberté individuelle «so that various actions, thoughts and goals can struggle together in the course of civilization and the fittest among them survive» (Wilhelm, 1972, 171). Ainsi seule la liberté individuelle peut permettre aux individus de développer des institutions sociales qui dépassent les capacités de leur action consciente.

"embodies the error that, in Hayek or indeed in Kant, universalizability is a wholly formal test. Further, it fails to grasp the originality and power of Hayek's conception of justice, which is not rights-based but procedural, but which nonetheless confers a protected domain of freedom of action on individuals" (62).

> Le fait qu'aucun esprit ne puisse seul savoir davantage qu'une fraction de ce qui est connu par tous les esprits individuels, limite la mesure dans laquelle une direction consciente peut améliorer les résultats de processus sociaux inconscients. L'homme n'a pas délibérément établi ce processus et il n'a commencé à le comprendre que longtemps après son apparition. Que quelque chose cependant dont le fonctionnement ne repose pas sur un contrôle délibéré, qui n'a même pas été systématiquement établi, puisse entraîner des résultats désirables, il y a là une conclusion qui semble difficilement acceptable aux sciences de la nature. (Hayek, 1953, 163)

Toutefois, Hayek attache plus d'importance à l'analyse des règles de juste conduite en termes de condition à l'exercice de la liberté individuelle. La liberté n' étant possible dans une société que sur la base du respect des règles de juste conduite et des lois qui les consacrent.

> An individual who is bound to obey only such rules of just conduct as I have called these rules of law in this narrow meaning is free in the sense that he is not legally subject to anybody's commands, that within known limits he can choose the means and ends of his activities. (Hayek, 1978, 114)

La conception de Hayek des droits et en particulier de la liberté individuelle le démarque des théoriciens de l'état de nature et du contrat social et le place en filiation avec le scepticisme (certains diront le relativisme) et l'empirisme d'un Hume. Gray affirme à juste titre que pour Hayek la liberté individuelle est une création de la loi et qu'elle ne peut exister hors de la société civile (Gray, 1984, 61).

L'essentiel de la définition de la liberté individuelle de Hayek est l'absence de coercition. «In this sense 'freedom' refers solely to a relation of men to other men, and the only infringement on it is coercition by men» (Hayek, 1960a, 12). Un individu est donc privé de liberté lorsqu'il ne peut agir sur la base de ses propres intentions et est soumis à la volonté d'un autre. Une telle conception de la liberté apparaît donc s'inscrire tout à fait dans la tradition de la liberté négative. Ceci n'est pourtant pas tout à fait le cas car Hayek ne considère pas la loi comme nécessairement source de coercition. Contrairement à Bentham et à l'anarcho-capitalisme pour qui toute loi signifie empiètement sur la liberté, pour Hayek loi et liberté sont compatibles. «The liberal conception of freedom was therefore necessarily one of freedom under a law which limited the freedom of each so as to secure the same freedom for all» (Hayek, 1978, 133). Le droit (au sens de *nomos*) garantit en fait la liberté dans une société libérale car il consacre les règles de juste conduite. «Il ne peut y avoir de droit, au sens de règles universelles de conduite, qui ne définisse les frontières des domaines de liberté en posant les règles qui

permettent à chacun de savoir où il est le maître de ses actes» (Hayek, 1980a, 129). Bien que la liberté soit la valeur suprême, elle ne se définit pas dans l'absolu. C'est la liberté à l'intérieur du domaine privé, lequel est circonscrit par les règles de conduite reconnues. La liberté est conçue comme le résultat du respect de principes producteurs de liberté par les individus dans leurs rapports avec les autres.

La défense par Hayek d'une liberté définie restrictivement (absence de contraintes tant et aussi longtemps que les individus demeurent à l'intérieur de leur sphère privée et qu'ils respectent les règles de juste conduite) découle de son rejet du rationalisme constructiviste et de sa conception du progrès. Pour ce dernier «the value of freedom consists mainly in the opportunity it provides for the growth of the undesigned, and the beneficial functioning of a free society rests largely on the existence of such freely grown institutions» (Hayek, 1960a, 61). Comme la raison humaine ne peut appréhender que d'une façon partielle l'ordre social complexe et ne peut le construire, et que le progrès consiste en la découverte de ce qui n'est pas encore connu, la liberté devient alors essentielle comme moyen d'assurer le progrès social en permettant aux individus de découvrir et de poursuivre leurs buts. La justification hayékienne de la liberté est donc largement dépendante de ses conceptions du progrès et de la raison.

> If we were omniscient men, if we could know not only all that affects the attainment of our present wishes but also our future wants and desires, there would be little case for liberty. And, in turn, liberty of the individual would, of course, make complete foresight impossible. Liberty is essential in order to leave room for the unforseeable and unpredictable; we want it because we have learned to expect from it the opportunity of realizing many of our aims. (Hayek, 1960a, 29)

Toute entrave à la liberté signifierait donc en pratique une entrave à l'utilisation la plus complète de la connaissance de chaque individu et au progrès, de même qu'une régression jusqu'à des comportements tribaux. De plus, la non reconnaissance des limites de la raison humaine peut conduire à l'imposition d'un ordre social rationnel qui aura pour effet de réduire la liberté et donc de bloquer le progrès (Hayek, 1967a, 95).

La définition de la liberté comme absence de contraintes ne fait référence qu'à un type particulier de coercition: le contrôle de l'environnement d'un individu par un autre de façon à ce que celui-ci soit forcé d'agir non pas selon ses propres plans mais en fonction des fins poursuivies par un autre. Une telle situation signifie alors que l'individu se trouve réduit à n'être que l'outil d'un autre. La notion de coercition de Hayek, sur laquelle repose sa définition de la liberté, ne fait donc aucunement référence à l'éventail de choix à la disposition d'un individu, mais à son état de soumission ou non soumission à

des contraintes d'origine humaine. Hayek peut donc affirmer sans contradiction que l'on peut être à la fois libre et misérable. «Liberty does not mean all good things or the absence of all evils. It is true that to be free may mean freedom to starve...» (Hayek, 1960a, 18). Sur la base d'une telle problématique, Hayek est en mesure de rejeter les autres conceptions de la liberté. Ainsi la liberté politique, au sens de la liberté chez les Anciens, devient une extension illégitime de la liberté individuelle à la sphère collective; la liberté conçue comme pouvoir ou capacité de faire certaine chose devient une menace à l'ordre libéral car elle présuppose une forme d'autorité centralisée qui intervient afin d'accroître le pouvoir de certains citoyens; et enfin, la liberté définie comme possibilité d'agir selon sa volonté rationnelle ou comme nécessitant une égalité des chances est en contradiction avec la notion même de société libre car elle implique la manipulation de l'environnement des individus (Hayek, 1960a, 13-17, et 1978, 141-142). En fait Hayek rejette l'idée qu'il puisse y avoir des libertés et donc qu'il puisse être question d'échanger (*trade-off*) certaines libertés au profit de d'autres libertés,[3] cela même dans le but d'en accroître la valeur. Il n'existe qu'un seul type de liberté, la liberté naturelle et cette dernière ne peut être évaluée par rapport au fait qu'un individu soit en mesure ou non de l'exercer. La liberté, définie comme absence de contraintes, est valorisée en soi et aucunement pour ce qu'elle permet à l'individu de faire ou de devenir.

L'adhésion de Hayek à une conception négative de la liberté est tout à fait cohérente avec l'importance qu'il attache à la sphère individuelle. On peut même affirmer que sa définition de la liberté, comme absence de coercition, est une conséquence de sa définition de l'ordre social spontané. En effet, l'ordre spontané est indissociable de la constitution d'un domaine protégé (la reconnaissance de la propriété privée en étant la première étape, Hayek, 1980a, 129), et pour que ce domaine soit véritablement protégé il est essentiel que les individus y soit à l'abri des interférences des autres, donc qu'ils puissent y agir sans aucune contrainte. Seul l'État peut enfreindre la sphère privée d'un individu mais uniquement lorsque ce dernier a agi en contradiction avec les règles de juste conduite (Hayek, 1960a, 206).

L'État libéral contre l'État providence

Le libéralisme de Hayek, pas plus que celui de Locke ou de Smith, ne conduit au rejet de l'État. La question de l'État concerne davantage ses fonctions légitimes et les limites à son action que son existence. L'ordre social spontané

3. C.B. Macpherson, dans *The Rise and Fall of Economic Justice* (Oxford University Press,1987), démontre que la théorie libérale et la pratique aux dix-neuvième et vingtième siècles ont toujours impliqué un compromis entre diverses libertés .

n'est pas une société marchande sans État car, comme Hayek le reconnaît, il ne peut y avoir absence complète de coercition et la menace d'y recourir devient la meilleure façon de l'éviter. C'est l'État, et non pas quelque volonté particulière, qui se verra attribuer le monopole de la contrainte.

> Free society has met this problem by conferring the monopoly of coercion on the state and by attempting to limit this power of the state to instances where it is required to prevent coercion by private persons. This is possible only by the state's protecting known private spheres of the individuals against interference by others and delimiting these private spheres, not by specific assignation, but by creating conditions under which the individual can determine his own sphere by relying on rules which tell him what the goverment will do in different types of situations. (Hayek, 1960a, 21)

La menace étatique de l'utilisation de la coercition ne débouche pas sur l'arbitraire en autant qu'elle est limitée à la protection et à la délimitation des sphères individuelles privées. Ce qui signifie que l'État libéral peut légitimement faire usage de contrainte seulement lorsqu'il s'agit de garantir le respect des règles de droit, lesquelles ne sont que la consécration des règles de juste conduite. L'État ne peut donc pas commander aux individus de faire certaines choses, tout au plus peut-il leur interdire d'empiéter sur le domaine protégé des autres. Hayek répète à maintes reprises que les activités coercitives de l'État doivent être limitées à assurer le maintien des règles de juste conduite. Si l'État outrepasse ces limites, il agit alors en contradiction avec ces mêmes règles et ses interventions deviennent arbitraires et discrétionnaires (Hayek, 1978, 132). «A free society demands not only that the government have the monopoly of coercion but that it have the monopoly only of coercion...» (Hayek, 1960a, 222).

Si Hayek est catégorique quant aux limites du pouvoir coercitif de l'État, il ne rejette pas à priori tout autre type d'activité de la part de l'État. D'ailleurs, Hayek contrairement aux théoriciens de l'anarcho-capitalisme n'est pas préoccupé d'une façon centrale par l'étendue des activités non coercitives de l'État, il cherche bien davantage à établir les principes qui devraient déterminer la nature de ce type d'intervention étatique. Il ne considère donc pas l'État libéral en fonction du nombre ou de l'étude de ses activités, mais sous l'angle de la forme que prennent celles-ci.

> With regard to these functions (the rendering of services to citizens), for the discharge of which the government is given money, we will here only say that in exercising them government should be under the same rules as every private citizen, that it should possess no monopoly for a particular service of the kind, that it should discharge these functions in such a manner as not to disturb the much more comprehensive

> spontaneously ordered efforts of society, and that the means should be raised according to a rule which applies uniformly to all. (Hayek, 1967a, 175)

Bien que le seul monopole étatique soit celui de la coercition, rappelons que l'État ne peut faire usage de ce monopole que pour garantir le respect des règles de juste conduite. Hayek reconnaît à l'État la possibilité de rendre d'autres services. Toutefois, en rendant de tels services l'État ne peut prétendre à un statut différent de celui des individus. Ainsi, certains services gouvernementaux sont compatibles avec le libéralisme[4] en autant que l'État ne s'en attribue pas le monopole, qu'il n'ait pas recours à la coercition et que ceux-ci répondent à des demandes collectives (Hayek, 1978, 111). Dès que l'État revendique un droit exclusif à offrir certains services, il devient alors coercitif et contrevient aux principes du libéralisme. Il existe cependant un type d'activité gouvernementale que Hayek rejette catégoriquement car nécessitant des règles non universelles, ce qui est contraire à la règle de droit. Il s'agit des interventions discriminatoires de l'État dans le marché. Ainsi, toute tentative de planification étatique dans le marché ouvre la voie à l'arbitraire, nuit à son efficacité et constitue par définition une infraction aux règles de juste conduite.

La conception de Hayek de l'État libéral apparaît donc au premier abord pragmatique et très éloignée de l'image dogmatique qui en est souvent proposée. En effet, contrairement à certains théoriciens libéraux et néo-libéraux des droits humains, Hayek ne cherche pas à poser des limites strictes aux interventions de l'État. D'ailleurs en refusant toute conception universelle et abstraite des droits, il n'est pas en mesure de poser leurs respect comme limite

---

4. Selon Hayek, seulement les libéraux les plus minimalistes contestent que l'État puisse offrir des services allant au-delà de ceux requis pour le maintien de la paix et de l'ordre. Il en énumère un très grand nombre, "the provision of a reliable an efficient monetary system..the setting of standards of weights and measures; the providing of information gathered from surveying, land registration, statistics; the support, if not also the organization, of some kind of education...Many other services of a more material kind fall into the same category...those services which are clearly desirable but which will not be provided by competitive enterprise because it would be either impossible or difficult to charge the individual beneficiary for them... it would be necessary that any special advantages, including subsidies, which government gives to its own enterprises in any field, should also be made available to competing private agencies...a free system does not exclude on principle all general regulations of economic activity which can be laid down in the form of general rules... there are common needs that can be satisfied only by collective action and which can be thus provided for without restricting individual liberty." (Hayek,1960, 223-225, 256-257)

Hayek reconnaît même l'existence de biens publics que le marché ne peut offrir (1978, 144). Toutefois, Hayek considère préférable que la plupart des services offerts par le gouvernement le soit au niveau local car la décentralisation renforce la corrélation entre ceux qui bénéficient du service et ceux qui en assurent le financement.

à l'État. En fait la méthodologie de Hayek le conduit à appréhender la question de la légitimité des interventions étatiques non pas à partir d'un jugement éthique mais à partir d'un examen de leur compatibilité avec l'existence d'un ordre spontané. Ce n'est pas ce que l'État fait qui pose problème dans une société libérale mais la façon dont il le fait. «[A] government that is comparatively inactive but does the wrong things may do much more to cripple the forces of a market economy than one that is more concerned with economic affairs but confines itself to actions which assist the spontaneous forces of the economy» (Hayek, 1960a, 222). L'individualisme de Hayek ne le conduit pas à valoriser dans l'absolu l'État laissez faire; l'État peut intervenir en autant que ses interventions soient consistantes avec la règle de droit, qu'elles soient financées au moyen de taxes et impôts proportionnels et que ce que «chaque groupe reçoit du fonds commun soit, en gros, proportionnel à la contribution qui lui est imposée» (Hayek, 1981, 8).

Cependant Hayek, dans *La route de la servitude*, attaqua le planisme comme méthode d'intervention étatique, en affirmant que celui-ci conduit inéluctablement au totalitarisme car il «refuse de reconnaître les sphères autonomes où les fins individuelles sont toutes-puissantes» (Hayek, 1944a, 47). C'est par le biais de ses analyses du socialisme, lequel est une forme de planisme, que Hayek en viendra à contester de plus en plus vigoureusement les buts et le fonctionnement de l'État providence. Deux notions sont au centre de la critique hayékienne: l'égalité et la justice redistributive.

Plusieurs auteurs ont noté que les tensions à l'intérieur même du libéralisme entre la liberté et l'égalité pouvaient permettre l'élaboration d'une vision de l'égalité allant au-delà de la simple égalité formelle. L'égalité servant alors de base à la justification des droits-créances appuyant la développement de l'État providence. Hayek est très conscient qu'une telle lecture du libéralisme est possible, c'est pourquoi il s'attaque à la logique de l'égalisation et oppose l'État libéral à État providence, les droits-libertés aux droits-créances (ces deux types de droits étant en contradiction et la reconnaissance des seconds ne pouvant se faire qu'au détriment des premiers).

Hayek recherche donc à donner un sens limité à l'égalité libérale — égalité devant la loi — et à valoriser diverses formes d'inégalité au nom de la liberté. Le fait que la liberté produise inévitablement certaines formes d'inégalité constitue une justification de la liberté car ceci indique que les différences individuelles sont reconnues.

> Equality of the general rules of law and conduct, however, is the only kind of equality conductive to liberty and the only equality which can be secure without destroying liberty. Not only has liberty nothing to do with any sort of equality, but it is even bound to produce inequality in many respects. (Hayek, 1960a, 85)

Alors que l'égalité devant la loi implique, selon Hayek, qu'une loi juste traite également tous les individus, toute recherche d'une égalité substantive implique que les individus sont traités inégalement. En effet, en reconnaissant que les individus sont inégaux dans la société il est impossible de réduire ces inégalités sans les traiter différemment. L'inégalité de fait est un corollaire inévitable de l'égalité libérale. «The equality before the law which freedom requires leads to material inequality» (Hayek, 1960a, 87). De plus, pour produire une égalité substantive il faut contrevenir à un principe cher à Hayek: l'absence de coercition sauf, rappelons le, celle nécessaire pour assurer le respect des règles de conduite. Tout réduction des inégalités ne peut reposer que sur une violation des sphères privées des individus car elle s'appuie sur la non-reconnaissance des conséquences inéluctables de la liberté. En effet, chercher à produire une égalité substantive implique que l'on contrevienne à la règle de droit ce qui met en péril l'ordre spontané et la liberté économique. La recherche d'une égalité matérielle des situations nécessite l'abandon de l'égalité de traitement devant la loi, il en résulte un arbitraire permanent et un système politique à pouvoirs totalitaires (Hayek, 1981, 100; et 1983a, 123).

Si Hayek est en mesure d'opposer égalité substantive et coercition, d'une part, et égalité formelle et liberté, d'autre part, c'est qu'il considère que les résultats du marché sont par définition non-coercitifs et justes. Par conséquent, toute demande d'égalité réelle, en autant qu'elle implique une conception préétablie de la juste distribution conduit inéluctablement à faire usage de coercition pour altérer la distribution naturelle des ressources, ce qui est irréconciliable avec l'existence d'une société libre. Hayek s'oppose à l'argumentation de la nécessité de l'État providence pour assurer la croissance économique et maintenir la légitimité du système capitaliste car sans redistribution les plus défavorisés au sein de la société voient leur liberté comme étant sans réelle valeur et subissent les injustices du marché. Une telle analyse est injustifiée selon Hayek, puisque le marché est non-coercitif, qu'il n'affecte donc pas la liberté des individus et que ses résultats sont justes. Il appuie son argumentation sur le postulat voulant que les situations individuelles particulières qui résultent du libre jeu du marché sont inintentionnelles et imprévisibles. «La justice n'est pas impliquée dans les conséquences inintentionnelles d'un ordre spontané, conséquences qui n'ont été délibérément provoquées par personne.» (Hayek, 1981, 45).

Le marché est non-coercitif car, comme nous l'avons vu précédemment, la coercition est définie comme résultant du contrôle de l'action d'un individu par un autre. La contrainte comporte donc un caractère d'intentionalité de la part de celui qui l'exerce. Par contre les résultats du marché, bien qu'ils puissent être défavorables à certains individus, sont imprévisibles et ne dépendent pas de l'action intentionnelle des individus, on ne peut donc y voir quelque forme de contrainte. De plus, les résultats du marché sont justes, bien qu'ils

puissent être perçus comme bons ou mauvais, car la justice ne concerne que l'action des individus et en autant qu'aucun individu ne peut influer de façon significative sur le marché, du moins de façon à rendre prévisible ses résultats pour un individu, on ne peut considérer ses conséquences injustes.

> Justice has meaning only as a rule of human conduct, and no conceivable rules for the conduct of individuals supplying each other with goods and services in a market economy would produce a distribution which could be meaningfully described as just or unjust. Individuals might conduct themselves as justly as possible, but as the results for separate individuals would be neither intended nor forseeable by others, the resulting state of affairs could neither be called just or unjust. (Hayek, 1978, 58. Voir aussi 1981, 77-78)

Ainsi, on ne peut prétendre vouloir corriger les injustices du marché dans le but d'accroître la valeur de la liberté des plus défavorisés. Au contraire, toute intervention étatique recherchant ce but ne peut que réduire la liberté de tous et perturber la croissance économique en limitant l'autodéploiement du marché. Si les résultats du marché ne sont pas injustes et ne briment pas la liberté, parler de justice redistributive ou de justice sociale devient absurde.

La critique que Hayek adresse à la notion de justice sociale et aux politiques qui s'en inspirent reprend dans un premier temps sa conception de l'égalité des individus en droit et il rappelle que quelque soit l'évaluation que l'on fait de la désirabilité de l'égalité matérielle, celle-ci n'est jamais suffisante pour justifier l'usage de la contrainte. Cette contrainte est inhérente à l'ensemble des politiques sociales actuelles car le développement de l'État providence s'accompagne de la transformation de l'ordre spontané en organisation. Ceci est inévitable car les buts d'une redistribution juste ne peuvent être atteints sans une autorité centralisée qui détermine les devoirs et le mérite de chaque individu (Hayek, 1967a, 171; et 1978, 80).

Hayek s'objecte aussi à la redistribution intentionnelle à partir des conceptions du mérite et du besoin qui lui sont sous-jacentes. «It ought to be freely admitted that the market does not bring about any close correspondence between merit or individual needs and rewards» (Hayek, 1967a, 172). Ce que chaque individu retire du marché est le résultat de facteurs qu'il contrôle et de facteurs qu'il ne contrôle pas. En fait la valeur des services d'un individu dépend, outre de son travail et de ses talents, de l'évaluation qu'en font les autres sur le marché. Cette valeur peut souvent n'avoir que très peu de rapport avec le mérite ou les besoins de l'individu. Le mérite ne peut être utilisé comme critère éthique car on ne peut y avoir recours sans une estimation subjective de l'effort d'un individu et cela, indépendamment du résultat obtenu. Une telle évaluation est tout à fait impossible dans une société libre car pour

y parvenir il faut éliminer toute incertitude et récompenser un individu sans tenir compte de sa performance sur le marché (Hayek, 1960a, 93-97).

Malgré le caractère radical des critiques de Hayek envers l'État providence et sa défense sans compromis des mécanismes du marché comme étant les seuls capables de garantir la croissance économique, la justice et la liberté, il n'en reconnaît pas moins la possibilité qu'un minimum décent soit assuré hors du marché[5]. Il ne peut être question ici de politiques qui viseraient à corriger les défauts du marché, ceci serait tout à fait illusoire car le marché est apte à fournir les mécanismes d'autorégulation sociale, mais plutôt de pallier à ses résultats qui, bien que justes, laissent les plus défavorisés dans une situation de privation. La mise en place d'un tel filet de sécurité n'a rien à voir avec la reconnaissance d'un quelconque droit mais vise simplement à limiter le degré de pauvreté des groupes exclus du marché tout en assurant qu'il ne contreviendra pas à son fonctionnement. Ainsi les bénéficiaires ne devraient recevoir ce minimum (*public reliefs*) qu'après avoir démontrés leurs besoins pour assurer leur subsistance. «The assurance of an equal minimun for all in distress presupposes that this minimun is provided only on proof of need and that nothing which is not paid for by personal contribution is given without such proof.» (Hayek, 1960a, 303). L'acceptation d'une protection minimum ne repose aucunement sur la reconnaissance d'une notion de bien commun et ne doit pas contribuer à une structuration des objectifs de la société, il s'agit tout au plus d'un devoir moral envers ceux à qui le marché ne fournit pas le minimum nécessaire pour subsister.

Bien que cela puisse paraître contradictoire, Hayek affirme aussi que les buts de l'État providence peuvent être compatibles avec le libéralisme. Toutefois, pour ce faire les interventions de l'État doivent respecter les critères suivants: absence de monopoles — l'État ne peut être qu'un fournisseur parmi d'autres —, non recours à la contrainte, et corrélation entre la contribution d'un individu et les bénéfices qu'il retire.

> While it should have been possible... to provide most of the services of social insurance by the development of an institution for true competitive insurance,... the decision to make the whole field of social insurance a government monopoly.... led to a progressive growth of the government controlled sector of the economy and to a steady dwindling of the part of the economy in which liberal principles still prevail. (Hayek, 1978, 145)

5. Hayek n'explique toutefois pas de quelle façon un tel minimum pourrait être fourni hors marché. Il semble s'en remettre à la charité privée et à la bienfaisance car si l'État pourvoyait ce minimum il devrait le faire sans modifier le fonctionnement du libre marché. Voir sur ce point Ferry et Renaut (1985) pp.147-149.

La poursuite des objectifs de l'État providence, protéger l'individu contre certains imprévus (chômage, maladie) et contre certaines situations inévitables (vieillesse), devrait donc être assurée par un véritable système concurrentiel d'assurance, ce qui signifie que les individus devraient avoir le choix de la compagnie d'assurance et du type de couverture qu'ils désirent. Vouloir aller au-delà de ces mesures pour atteindre une conception chimérique de la justice sociale implique l'acceptation d'un rôle positif de l'État. Il s'agit «d'une vaine tentative pour imposer à la Société Ouverte les impératifs de la société tribale» (Hayek, 1981, 178).

Aucun idéal de justice sociale ne peut donc être poursuivi sans entrer en contradiction avec la liberté individuelle et l'égalité des individus en droit. Ce n'est pas le marché qui traîte inégalement les individus mais c'est l'État providence actuel qui est intrinsèquement inégalitaire. Pour Hayek, toute reconnaissance des droits sociaux signifie automatiquement réduction des droits-libertés.

Démocratie et légitimité gouvernementale

Les critiques hayékiennes de l'État providence ne peuvent être contournées par un appel à l'idéal démocratique, ce dernier ne pouvant être à la source de la légitimité de la justice sociale et des politiques publiques qui s'en inspirent.

La reconnaissance par Hayek que l'État est un élément constitutif d'un ordre spontané l'oblige à considérer l'émergence et le développement de l'État providence comme une dégénérescence de l'État libéral et non pas comme preuve supplémentaire de sa nécessaire abolition. De plus, le fait d'accepter la nécessité et l'utilité de l'État oblige à rechercher à l'extérieur de celui-ci les causes de sa croissance. Une des causes principales de l'accroissement de l'interventionnisme étatique se trouve dans la confusion entourant les notions de démocratie et de souveraineté. La démocratie est un moyen et la véritable souveraineté n'est pas celle du peuple ni du Parlement mais la souveraineté du droit. Oublier ces deux «vérités», comme le font les démocraties libérales contemporaines, conduit au gouvernement illimité.

> Pendant deux siècles, entre la fin de la monarchie absolue et l'avènement de la démocratie illimitée, l'objet primordial des doctrines constitutionnelles avait été de fixer des bornes à tous les pouvoirs dans l'État. Les principes essentiels que l'on a graduellement dégagés en vue de prévenir tout emploi arbitraire de la puissance publique furent: la séparation des pouvoirs, la *rule of law* ou suprématie du Droit, le gouvernement selon la loi ou État de droit, la distinction entre le droit privé et le droit public et les règles de procédure judiciaires. Tous ont servi à définir et

> limiter les conditions sous lesquelles est admissible l'emploi de la contrainte à l'égard des personnes. (Hayek, 1983a, 119)

L'imposition de ces diverses limites à l'action publique furent progressivement abandonnées au profit du contrôle démocratique qui devait à lui seul garantir la protection contre l'arbitraire du pouvoir. Il s'agit, selon Hayek, non seulement d'une tâche impossible, mais la démocratie devient alors incompatible avec le libéralisme car synonyme de gouvernement illimité. Les conséquences de l'expérience démocratique ne conduisent toutefois pas Hayek à considérer la démocratie comme un mal absolu. Bien qu'il affirme ne pas être un démocrate, il n'en accepte pas moins la démocratie en autant qu'elle est définie d'une façon qui ne permette pas la soumission du gouvernement à la volonté arbitraire de la majorité (Hayek, 1983a, 47). La démocratie est préférable à l'autoritarisme car elle représente d'une certaine façon l'extension de l'égalité de droit. «Equality before the law leads to the demand that all men should also have the same share in making the law» (Hayek, 1960a, 103). La démocratie se justifie aussi négativement car elle est la moins mauvaise manière de choisir les gouvernants et de changer pacifiquement de gouvernement. Mais, et sur ce point Hayek insiste, ce n'est pas «la plus haute valeur politique de toute, car une démocratie sans limites pourrait bien être quelque chose de pire que les gouvernements limités autre que démocratiques» (Hayek, 1983a, 164). La distinction entre libéralisme et démocratie est importante selon Hayek:

> Liberalism is concerned with the functions of government and particularly with the limitation of all its powers. Democracy is concerned with the question of who is to direct government. Liberalism requires that all power, and therefore also that of the majority, be limited. (Hayek,1978, 142-143)

Le libéralisme implique une limitation de l'étendue du pouvoir étatique, plus particulièrement de son pouvoir coercitif, et que les sources fondant la légitimité et déterminant ce que sera le droit se trouvent dans les règles de juste conduite. Par contre la démocratie ne concerne que le mode de sélection des détenteurs du pouvoir et ne peut de ce fait déterminer le contenu de la loi. Pour rendre la démocratie compatible avec sa définition du libéralisme, Hayek se doit de réduire celle-ci à un simple mécanisme de sélection du personnel politique. Mécanisme qui, contrairement à ce que les utilitaristes croyaient, n'est pas en soi un système efficace de contrôle et de limitation du gouvernement.

La notion de démocratie ne renferme donc aucune valeur absolue et vouloir la considérer comme une fin en soi implique qu'on lui intègre la liberté politique, notion sans fondement. Hayek est ainsi en mesure de rejeter toute

conception de la démocratie où la participation du citoyen à la définition et à la réalisation du bien commun contribue à son auto-développement. En fait la conception de Hayek de la démocratie réelle apparaît très près de celle des pluralistes. André Vachet, dans son analyse du pluralisme politique, a démontré que la théorie démocratique n'y est pas située «au plan éthique mais à celui de la méthode ou de la technique politique». La démocratie se définit alors «comme un mode de gouvernement et de prise de décision politique qui repose sur la compétition des intérêts des divers secteurs et forces de la société». L'intérêt commun se pose alors «en termes d'intérêts partiels organisés» (Vachet, 1974, 193). Cependant si pour les pluralistes ceci est le «devoir être» de la démocratie, pour Hayek une telle réalité démocratique ouvre la voie au gouvernement omnipotent et illimité. De plus, un tel interventionnisme signifie que le gouvernement est «extrêmement faible [car] ses pouvoirs illimités en font l'enjeu que se disputent les divers intérêts, et il doit donner satisfaction à suffisamment d'entre eux pour s'assurer l'appui d'une majorité» (Hayek, 1983a, 119).

Pour échapper aux avatars des gouvernements omnipotents et bloquer la dégénérescence du libéralisme, Hayek propose la notion de démocratie limitée. Celle-ci, tout en conservant son statut de moyen, serait soumise aux buts qu'elle sert. La soumission de la démocratie au libéralisme rendrait impossible tout empiètement sur la liberté individuelle car la direction et l'organisation des tâches gouvernementales devraient se faire en accord avec la législation comprise comme consécration des règles de juste conduite universellement applicables. «Demoracy has yet to learn that, in order to be just, it must be guided in its action by general principles » (Hayek, 1960a, 314). Un tel encadrement de la volonté démocratique permettrait de rejeter comme illégitime toute revendication de justice sociale au nom de l'égalité, de la justice et de la liberté.

Conclusion

Les critiques de Hayek envers la notion de justice redistributive et l'assimilation des politiques qui ont pour objectif d'y contribuer à des politiques de nature totalitaire s'enracinent dans sa conception dualiste de l'ordre social. Il n'y a pas d'alternative à la société libérale hayékienne que la société totalitaire. Tout recours au rationalisme constructiviste a pour effet d'inscrire le développement social dans la voie du totalitarisme. L'ordre spontané ne réfère qu'aux exigences du marché et ne s'appuie que sur ses mécanismes; le marché n'est pas perçu comme producteur de dysfonctionnalités sociales et d'injustices économiques et en conséquence l'État n'a pas à intervenir dans ce processus autorégulé. Sur les bases d'une telle analyse l'auteur est en mesure de prétendre que

seule une conception négative de l'État peut correspondre aux exigences d'un ordre spontané et que toute velléité interventionniste de la part de l'État le place en contradiction avec sa finalité qui est de servir d'instrument pour la réalisation des fins individuelles. La logique théorique que nous propose Hayek est d'une très grande cohérence: s'il est relativement facile de critiquer sa conception du libéralisme d'un point de vue éthique ou idéologique, il est beaucoup plus ardu d'y insérer les droits-créances et ainsi fonder en droit la justice sociale. La cohérence de la théorie repose sur le caractère éthiquement neutre du marché, ce qui permet de rejeter tout volontarisme qui vise à lui imposer des critères éthiques de justice sociale car ceux-ci deviennent automatiquement sources de désordre et de corruption.

La pensée politique de Hayek se structure sur la base de ses conceptions de l'histoire (processus d'évolution sans sujet), de la connaissance (toujours partielle et limitée) et du progrès (réduit à la croissance économique résultant de la prise en compte d'un maximum d'information grâce à la concurrence). De là il est en mesure d'arrêter d'une certaine façon l'histoire avec l'émergence d'un ordre spontané où la marché s'autodéploie, où la concurrence structure les rapports sociaux, où la liberté individuelle n'a pour contrainte que l'égale liberté des autres et où le pouvoir étatique se soumet à une définition restrictive de la règle de droit et de l'égalité des personnes en droit. La poursuite de l'histoire n'est dès lors que l'auto-amélioration de cet ordre insurpassable dans son essence.

L'argumentation de Hayek nous semble comporter un certain nombre de faiblesses. D'abord, comme l'ont remarqué très justement Ferry et Renaut, son évolutionnisme a pour effet d'enlever «tout sens et toute portée véritables à la proclamation des droits-libertés eux-mêmes» (1985, 151). En effet, en refusant de leur conférer une valeur absolue, en n'ayant pas recours par exemple à un mythique état de nature tel que le fait Nozick, ou en refusant de considérer les droits-libertés comme inhérents à l'égalité de raison tel que chez Rawls, Hayek est incapable de leur conférer un statut d'intemporalité, ce qui constitue pourtant le seul moyen de les affranchir de leur historicité et donc d'un relativisme certain. De plus, les droits-libertés ont dans la pensée de cet auteur un caractère utilitariste car ils sont largement justifiés par leur utilité pour le développement maximal du marché.

Une seconde difficulté que pose l'analyse de Hayek réside dans l'impossibilité d'assurer que le droit ne fera que consacrer des règles générales et abstraites de juste conduite et que l'État s'auto-limitera dans l'utilisation de la contrainte. Ceci est le cas car bien qu'il puisse dégager de l'histoire et de la théorie politique les causes de l'émergence d'un ordre spontané et les lois qui concourent à son expansion, sa théorie ne renferme aucune garantie de nature éthique ou politique qu'il existera un système de valeur partagé par la majorité des individus qui soit un support adéquat à l'ordre individualiste du marché.

Ainsi, rien ne peut garantir que les individus et l'État respecteront les règles de juste conduite et que l'ordre spontané perdurera. Hayek en est donc conduit à contester la légitimité des formes institutionnelles contemporaines (formes qui vont bien au-delà de l'État libéral) en assimilant leur origine à la volonté rationaliste et à une mauvaise conception du rôle des institutions démocratiques. La recherche de la justice redistributive, jumelée à une démocratie souveraine, conduit à un État interventionniste et faible. L'ordre du marché par contre nécessite une démocratie restreinte et un État fort, c'est-à-dire un État qui s'auto-limite et qui est en mesure de rejeter les demandes originant de la société civile qui ne peuvent être satisfaites qu'en outrepassant les règles de juste conduite et la définition moderne de l'égalité. Hayek ne peut dégager de la théorie démocratique une conception du pouvoir fondamentalement différente de celle d'un système autoritaire car ceci impliquerait que les droits liés à la citoyenneté peuvent faire contrepoids au sacro-saint droit de propriété. Et il lui faudrait alors reconnaître que les sociétés libérales contemporaines sont dans une perpétuelle recherche d'un équilibre entre les droits-libertés et les droits-créances, entre les exigences de la démocratie et celles du libéralisme. La vision hayékienne du libéralisme ne peut conduire à reconnaître un tel constat ni à l'évacuer.

Références bibliographiques

ARON, R. (1965), *Essai sur les libertés*, Paris, Hachette/Pluriel, Édition de 1976.

BARRY, N.P. (1979), *Hayek's Social and Economic Philosophy*, Londres, MacMillan.

BARRY, N.P. (1983), «Review Article: The New Liberalism», *British Journal of Political Science*, vol. 13, nº 3, 93-123.

FERRY, L. et RENAUT, A. (1985), *Philosophie politique*, vol. 3, des *Droits de l'homme à l'idée républicaine*, Paris, Presses Universitaires de France.

GRAY, J. (1984), *Hayek on Liberty*, Oxford, Basil Blackwell.

GRAY, J. (1986), *Liberalism*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

HAYEK, F.A. (1946), *La route de la servitude*, Paris, Presses Universitaires de France. Édition de 1985.

HAYEK, F.A. (1953), *Scientisme et sciences sociales*, Paris, Plon.Traduit par Raymond Barre, édition de 1986.

HAYEK, F.A. (1960a), *The Constitution of Liberty*, Chicago, The University of Chicago Press.

HAYEK, F.A. (1967a), *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Chicago, The University of Chicago Press.

HAYEK, F.A. (1978), *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Chicago, The University of Chicago Press.

HAYEK, F.A. (1980a), *Droit, législation et liberté*, vol. 1, *Règles et ordre*, Paris, Presses Universitaires de France.

HAYEK, F.A. (1981), *Droit, législation et libertés*, vol. 2, *Le mirage de la justice sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.

HAYEK, F.A. (1983a), *Droit, législation et libertés*, vol. 3, *L'ordre politique d'un peuple libre*, Paris, Presses Universitaires de France.

LUKES, S. (1973), *Individualism*, Oxford, Basil Blackwell.

PATEMAN, C. (1985), *The Problem of Political Obligation*, Berkeley, University of California Press.

RIOUX, M. (1984), *Le besoin et le désir*, Montréal, L'Hexagone.

VACHET, A. (1974), «La démocratie bloquée: les ambiguïtés du pluralisme politique», *Le pluralisme*, Montréal, Fides, 173-215.

WILHELM, M.M. (1972), «The Political Thought of Friedrich A. Hayek», *Political Studies*, vol. 20, nº 2, juin, 169-184.

HAYEK ET LE DÉBAT SUR LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

Dorval Brunelle

Dans une étude publiée en 1964 et dédiée à la mémoire du président Kennedy, assassiné l'année précédente, Arnold Forster et Benjamin R. Epstein relèvent à quel point les travaux sur la droite américaine étaient rares au moment même où ses idées et son activisme politique gagnaient en extension et en intensité. Alors qu'on avait pu croire la pensée d'extrême droite en déclin dans la foulée de la mise au rancart du McCarthyisme, puis de l'interdiction du Klu Klux Klan par la Cour suprême, il s'était avéré au contraire que sa résurgence se faisait de plus en plus présente, ainsi que pouvait en témoigner la propagande anti-catholique menée durant la campagne présidentielle de 1960 contre le candidat démocrate Jonh F. Kennedy justement.

Dans leur étude, qui constitue en même temps une nomenclature des principaux groupes de droite aux États-Unis, les auteurs établissent une distinction générale entre la droite radicale et les ultra-conservateurs — «*The Extreme Conservatives*» — dans les termes suivants:

> La mythologie de la droite radicale diffère en degré et en intensité de l'approche des ultra-conservateurs, mais pas en nature...
>
> La différence de base tient au fait que, contrairement à la droite radicale, les ultra-conservateurs ne tendent pas à imputer le soi-disant socialisme [prévalant aux USA] à un complot tramé en haut-lieu, mais plutôt à l'aveuglement, à la stupidité et à l'incompétence de la part des quatre [derniers] présidents et de leurs aviseurs libéraux. (Forster, 1964, XVI)

En conséquence, les politiques et les stratégies devisées depuis la présidence de F.D. Roosevelt mèneraient les Américains sur la «route de la servitude». À cet égard, les ultra-conservateurs avancent et défendent une approche

beaucoup plus sophistiquée intellectuellement que ce n'est le cas pour la droite radicale. Or, parmi les moyens mis en œuvre, le recours aux sociétés intercollégiales d'individualistes au tournant des années soixante semble avoir été une stratégie déterminante dont les effets atteignent leur pleine mesure aujourd'hui, près d'une trentaine d'années plus tard, c'est-à-dire au moment où il apparaît de plus en plus clairement à quel point l'influence conjuguée de Hayek, von Mises et Friedman sur les politiques fiscales et budgétaires de la Maison Blanche durant le règne du président Reagan a été décisive (Harbour, 1982, 109).

La petite histoire de la mise sur pied de ces sociétés mérite d'être esquissée à grands traits. Pour Frank Chodorov, un ancien gauchiste qui avait basculé à l'extrême-droite durant la Deuxième Guerre, la transmutation du naturel américain de l'individualisme au collectivisme avait été précipitée par la fondation, à l'instigation des écrivains Jack London et Upton Sinclair, de la *Intercollegiate Socialist Society* en 1905.

Plus tard, en 1921, grâce à l'apport de personnalités du calibre de Norman Thomas, Walter Lippmann, Walter Reuther, John Dewey et Clarence Darrow, entre autres, l'ISS donne naissance à la *League for Industrial Democracy*, une association qui gagne bientôt une indéniable respectabilité intellectuelle et académique.

Chodorov arrive à la conclusion que si le socialisme a pu être implanté dans les esprits à l'époque, il n'y a aucune raison pour que des idées adverses ne puissent être enseignées à la nouvelle génération. C'est ainsi que lui, et Frank Hanghen, tous deux rattachés à la revue *Human Events*, fondent la *Intercollegiate Society of Individualists* en 1952.

De toutes les publications issues de ces rassemblements d'étudiants de droite, la *New Individualist Review*, publiée à l'Université de Chicago de 1961 à 1968, apparaît comme la plus éminente et la plus prestigieuse. Le numéro 1 de la revue, daté d'avril 1961, rassemble sur son comité éditorial les noms de Milton Friedman, F.A. Hayek et Richard M. Weaver. C'est d'ailleurs dans ce numéro qu'apparaît l'article de Friedman, «*Capitalism and Freedom*», un titre qui connaîtra une vogue impressionnante par la suite. Et même si Hayek ne contribue que deux textes sur dix-sept livraisons au total, ses travaux et ses idées sont régulièrement cités et commentés, non seulement parce que l'initiative de la création de la revue est issue de ses propres étudiants, mais également parce que, en tant que membre fondateur de la Société du Mont Pèlerin en 1949, son prestige était déjà considérable (Friedman, 1981, IX).

À elle seule, l'arrivée de F.A. Hayek aux États-Unis en 1950 correspondait à une démarche précise définie et menée à terme au sein du corps enseignant de l'Université de Chicago, et du département d'économie en particulier. L'enjeu, à ce moment-là, était de faire face à l'emprise que s'était assuré,

durant les années trente, l'institutionnalisme et John R. Commons, un des héritiers intellectuels de T. Veblen, sur le droit et son interprétation, mais avant tout, de confronter l'ascendant qu'exerçait le recours à la législation et à l'interprétation judiciaire dans le dessein de façonner les esprits et les comportements devant la montée des contradictions sociales. En définitive, ce qui est attaqué très spécifiquement c'est cette approche développée par Roscoe Pound, notamment, pour qui le législateur et le magistrat devaient s'engager sur la voie de l'interventionnisme, une démarche qui relevait alors de ce que l'on appelait le «*social engineering*».

Or, à cause même de l'étanchéité prévalant entre le département d'économie et l'école de droit à l'Université de Chicago, l'engouement de certains juristes pour les idées réformistes et leur adhésion à l'école du «réalisme légal» ont poussé des économistes comme A. Director ou G.L. Stigler à mettre sur pied une école anti-interventionniste.

Ainsi, grâce à une mise de fonds initiale du *William Volker Fund* financé par un riche grossiste de Kansas City, on a par la suite procédé à rapatrier et subventionner Ludwig von Mises, qui fut rattaché à la New York University Business School, F.A. Hayek, rattaché au *Committee on Social Thought* de l'Université de Chicago et à faire embaucher Aaron Director à l'École de droit de la même université (Kitch, 1983, 180).

Durant les dix années qu'il a passées à Chicago, F.A. Hayek a exercé son influence depuis son poste au *Committee on Social Thought* et, même s'il ne semble pas avoir été directement impliqué dans le lancement de cette école de pensée appelée «*Law and Economics*», qui devait faire paraître la revue du même nom à compter de 1959, son ascendant sur les initiateurs du projet fut considérable.

Ainsi, que ce soit de manière directe, à travers la *New Individualist Review*, ou de façon plus diffuse par l'entremise du lancement du *Journal of Law and Economics*, l'influence de F.A. Hayek sur l'évolution des idées de droite aux États-Unis a été déterminante.

Mais, en définitive, à quoi peut-on attribuer cette résurgence d'un débat de fond sur la nature et les fondements du droit de propriété dans la société américaine à l'époque, et en quoi cet enjeu s'avère-t-il indispensable pour comprendre l'évolution du système économique et social aux États-Unis à l'heure actuelle? Ce sont les questions que nous voudrions aborder maintenant en étudiant successivement la problématique du libéralisme classique (section 1), la démarche juridique de Hayek (section 2) et les termes du débat aux États-Unis (section3), avant d'ouvrir la réflexion sur le rôle et la portée du questionnement actuel autour du droit de propriété en conclusion.

La société «illibérale»

Fritz Machlup écrit ceci, qui nous servira d'entrée en matière:

> Dans une société «illibérale», le libéral doit être un réformateur s'il entend instaurer la liberté, dans une société libérale, il doit être un conservateur s'il entend sauvegarder la liberté (Machlup, 1970, 212).

Si la gouverne politique a contribué à déporter la société civile du côté de l'«illibéralisme», il appartient au penseur libéral qui souscrit à cette analyse de soutenir les paramètres libéraux classiques, une démarche qui, sur le plan pratique, peut signifier tout à la fois la réclamation des réformes et la sauvegarde des acquis, à condition que les premières rapprochent du modèle idéal et que les seconds le consolident. Il ne suffirait pas de conclure de cette manière de poser la relation entre l'ordre et la théorie qu'elle reflète un parti-pris idéaliste car l'essentiel ne réside pas là sinon dans l'importance axiologique qui est accordée au droit par la pensée libérale. Et c'est en ce sens que la théorie libérale appartient moins au registre de la philosophie sinon au domaine des sciences politiques et sociales. En effet, l'ordre qui est validé par la théorie libérale n'a rien à voir avec un ordre abstrait ou avec un vague accommodement entre théorie et praxis, il s'agit bien plutôt d'un ordre juridiquement implanté et juridiquement sanctionné bref, d'un ordre de droit. La revendication de liberté qui sert de nœud dans la justification de cet ordre n'est dès lors pas cette liberté antique et solennelle défendue par Platon ou Aristote, que l'on voit reprise depuis sous la plume de certains philosophes, il s'agit bel et bien d'une liberté instrumentale précise et déterminée, la liberté juridique dont dispose le sujet de droit de faire ou de ne pas faire sous l'empire des législations civiles existantes. C'est donc à tort que l'on confond ces deux dimensions de la liberté aussi bien dans les écrits des libéraux que dans d'autres, en laissant entendre que la notion de liberté peut s'accommoder indifféremment de l'autonomie du sujet devant les règles prévalentes ou du rabattement des opportunités totales sur le seul exercice d'un droit de propriété privée absolu.

Ce flottement à l'intérieur de certains courants de la pensée libérale permet de relever deux choses: la première, c'est la place centrale occupée par le droit et le respect de la loi dans la doctrine libérale, une stratégie qui conduit le libéral à hypostasier la valeur de la liberté sous l'empire de la société civile au point de justifier la dissidence à la condition qu'elle réaffirme l'emprise de la règle de droit elle-même; la seconde, c'est la valeur paradigmatique dont est investie la propriété privée. Le penseur libéral n'aura ainsi de cesse qu'il n'ait contesté les interventionnismes même les plus ponctuels comme peuvent en témoigner ces travaux auxquels a participé Hayek qui visaient à faire la démonstration de l'inefficacité économique et sociale des mesures publiques de contrôle des loyers (Block, 1981).

En tant que penseur libéral, ou même en tant que penseur du libéralisme, Hayek n'a de cesse de décanter la doctrine libérale de tous les compromis qu'elle a pu engager au cours de l'histoire du dernier siècle et demi pour s'accommoder théoriquement ou tactiquement avec les interventionnismes les plus variés. À cet égard, sa démarche est transparente en autant qu'on y voie à l'œuvre moins un travail de construction qu'un travail de déconstruction, c'est-à-dire une entreprise visant à réinstituer la validité des paramètres les plus classiques du libéralisme contre toutes ces contagions qui en ont dénaturé l'impact et la pertinence. Et parce que ce travail doit composer avec les perversions introduites par l'accumulation des interférences idéologiques et politiques subséquentes, il en résulte que l'auteur est contraint d'accumuler les exigences théoriques et, en particulier, de dresser un réseau de séparations indispensables au déploiement de sa réflexion. Ainsi, les distinctions entre économie et catallaxie, entre économie et politique, entre privé et public, entre individu et société sont non seulement étanches et incontournables, elles sont surtout essentielles dans la défense de l'ordre civil «classique».

Ces remarques conduisent maintenant à aborder la dimension juridique de l'approche de Hayek. Or, même si ses réflexions sur le droit se retrouvent éparpillées dans la plupart de ses nombreux travaux et interventions, nous allons tirer de son œuvre majeure consacrée à ces questions, *Droit, législation et liberté*, les éléments suivants.

La saisie hayékienne du droit est tributaire d'un constat laconique qui relève du décret; celui-ci consiste, au point de départ, à établir «l'ignorance nécessaire et irrémédiable où se trouve tout le monde, de la plupart des faits particuliers qui déterminent les actions de chacun des nombreux membres de la société humaine» (Hayek, 1980a, 14).

Avant de relever les fondements épistémologiques de ce constat, nous pouvons d'ores et déjà indiquer que c'est sur cette lancée que l'auteur s'autorise à investir la règle juridique de base, à savoir le droit de propriété, d'un contenu objectif tel qu'elle puisse s'imposer indifféremment auprès de tous.

En ce sens, le constat d'ignorance n'a rien à voir avec une forme d'universalisation de l'incapacité de qui que ce soit de s'occuper de quoi que ce soit; elle renvoie plus spécifiquement à la remise en cause de la prétention d'un individu ou d'un groupe d'être en mesure de substituer leur appréhension de l'intérêt de l'autre à cet intérêt tel qu'il est, ou tel qu'il pourrait être, si ces bonnes consciences ne contribuaient pas à détourner son expression. D'où cette intuition hayékienne tout à fait centrale qui consiste à distinguer entre un «ordre spontané» qu'il appelle «*kosmos*» et l'ordre construit, «*taxis*». Le marché régit le premier ordre, alors que les interventionnismes déportent immanquablement l'ordre du marché vers la consolidation des rigidités. Dans l'état actuel de nos sociétés, ce sont les gouvernements qui assument la seconde fonction malgré que, pour préserver l'ordre social, il faudrait plutôt

améliorer «les règles qui conduisent à la formation d'un ordre spontané» (Hayek, 1980a, 59).

Le marché occupe ainsi chez Hayek un lien nodal, il est, pour paraphraser Sartre, «le lieu de la réalisation de toutes les valeurs». En effet, une fois l'individu institué à l'instar d'une monade dans l'enchevêtrement privé de ses jouissances et de ses angoisses, le marché apparaît comme le seul espace public d'échange. L'échange de biens, de services, de paroles, de sentiments, est hypostasié au détriment des conditions concrètes de leur production, des processus qui échappent désormais à l'analyse.

Dans ces conditions, le droit assume aux yeux de Hayek deux fonctions antithétiques: il peut soit établir des règles abstraites auxquelles tous doivent se conformer, soit sanctionner des règles spécifiques qui protègent ou avantagent certains individus ou certains groupes au gré des circonstances. Les premières accroissent l'espace de la liberté, les secondes, la sujétion. Or, le critère qui permet de départager les deux ordres de règles, c'est la «trinité indissociable» que forme «le droit, la liberté et la propriété» (Hayek, 1980a, 129).

En attendant, l'autre versant de l'analyse est laissé en suspens, à savoir pourquoi les gouvernements et leurs dirigeants ont-ils été conduits à accumuler les interférences dans l'ordre civil? Afin de répondre à cette question, il faudrait faire intervenir tout un réseau d'implications sociales et politiques qui appartient davantage à l'ordre politique qu'à l'ordre civil. Nous faisons référence bien sûr ici à l'universalisation et à l'approfondissement du recours à la démocratie et au démocratisme dans la définition des fonctions de la gouverne et de la gestion politiques. Car c'est bel et bien dans la foulée de l'élargissement de la responsabilité politique des citoyens, plus tard des citoyennes, que les pouvoirs publics ont été contraints de composer avec des revendications sociales et économiques par opposition à la situation qui prévalait encore au moment de la mise en place de la société civile, alors que le nombre et le bassin des électeurs était passablement restreint, puisque le statut de citoyen ne rassemblait que les individus appartenant à une seule classe sociale précise et définie, la bourgeoisie.

Poser, au point de départ et de manière lapidaire, l'universalité de l'ignorance revient en définitive à contester la validité à la fois théorique et politique du recours au démocratisme et, en conséquence, à établir une contradiction liminaire entre la démocratie et la liberté, entendue au sens hayékien du terme. Alors, ce sont moins les gouvernements eux-mêmes qui sont mis en cause à cette occasion, mais bien les capacités collectives des individus rassemblés autour de revendications sociales précises d'exiger de leurs commettants des mesures susceptibles d'alléger les contradictions sociales. Le point aveugle de la démarche libérale classique, c'est cette impuissance à repérer, entre l'ordre spontané et l'État, l'importance historique de l'émergence de l'ordre politique dans la transformation des fonctions du pouvoir politique lui-même.

La liberté qui est valorisée à cette occasion, c'est donc essentiellement la liberté civile au détriment de cette autre liberté, la liberté politique, c'est-à-dire cette capacité aussi réduite soit-elle du citoyen d'avoir son mot à dire dans la gouverne sociale et politique.

On comprend alors en quoi et pourquoi le constat d'ignorance sert en même temps à invalider la compétence du citoyen à s'exprimer collectivement et à contester l'évolution des sociétés vers ce surcroît d'implication. En effet, si l'individu est impuissant à repérer l'intérêt de l'autre, il ne reste plus qu'à se rabattre sur une instance méta-sociale dans l'allocation des avantages et des désavantages réciproques, une fonction assumée comme par magie par le marché et son ordre spontané. Liberté et démocratie se trouvent alors placées l'une devant l'autre, en totale opposition et, au lieu que la démocratie apparaisse comme un acquis de civilisation, elle est envisagée au contraire comme une profonde aberration programmatique.

Hayek et le débat sur le droit de propriété

Avant d'entreprendre la définition des principaux termes des débats actuels sur le droit de propriété, il n'est pas inutile de chercher à évaluer quel a été l'apport de Hayek au droit. Plusieurs voies s'offrent à nous ici: la première consiste à relever l'accueil qui a été réservé par les juristes, voire par les magistrats, à un livre comme *Droit, législation et liberté*, publié en anglais en trois volumes entre 1973 et 1979 dont le titre seul indiquait que ce public était en premier lieu visé dans les thèses soutenues par l'auteur; une seconde voie nous est offerte dans l'évaluation qui est faite par des non-juristes de l'apport de Hayek au domaine du droit, qu'il s'agisse de théorie du droit, de philosophie du droit ou de domaines plus nouveaux comme le droit et l'économie.

Parce que la seconde voie a été plus fouillée que la première et que, tout compte fait, l'ascendant de Hayek sur les débats actuels concernant la propriété privée est diffus, nous commencerons par celle-là avant de nous engager dans le domaine du droit.

John Gray, un ardent propagateur de la pensée de Hayek dans le monde anglo-saxon, s'est attaché à établir la filiation entre l'auteur et Kant, surtout dans sa défense de la fonction essentielle qu'assume la règle de droit — «*rule of law*» en droit anglais — dans l'établissement de la liberté (Gray, 1982). Cependant, dans la mesure où Hayek serait porté à accorder peu de crédit à la définition des droits individuels, plusieurs critiques en ont conclu que la règle de l'universalité des droits risquait alors de demeurer trop formelle et son applicabilité, sans substance véritable. Gray mène ensuite son argumentation en reprenant les trois critères d'universalité définis par Kant, et repris également

par des néo-kantiens comme John Rawls dans ses travaux sur la justice. Ces critères sont: l'uniformité — «*consistency*» —, l'impartialité et la neutralité morale — «*moral neutrality*».

À condition qu'elles soient définies dans de tels termes, les lois de la justice peuvent prétendre promouvoir le bien-être social. En ce sens, leur fonction dernière est bel et bien utilitaire, voire utilitariste si l'on entend souligner la parenté avec David Hume, une influence déterminante sur Hayek. La prétention de Hayek repose dès lors sur l'idée qu'un «souci impartial en faveur du bien-être général est une des exigences de l'universalité» (Gray, 1982, 152). Il suit de là plusieurs conséquences parmi lesquelles nous en retiendrons trois: *premièrement*, que la justice ne saurait être attribuée qu'à des actions humaines et non pas à des états de faits — «*state of affairs*» —; *deuxièmement*, que les règles de justice devraient essentiellement assumer un caractère prohibitif, c'est-à-dire qu'elles devraient prévenir l'injustice; *troisièmement*, que l'injustice à prévenir consiste dans la protection contre l'empiètement du domaine protégé de nos semblables.

La liberté ainsi circonscrite ne réside pas tant dans le respect de la règle de droit, sinon dans le fait que la sanction de la règle constitue en elle-même un prérequis à la maximisation de la liberté.

La première et la plus significative critique qui a pu être adressée à cette conceptualisation nous vient de James M. Buchanan pour qui l'approche hayékienne interdit toute forme d'interférence dans l'état social prévalent, y compris bien sûr dans le système législatif. La question de fond consiste à savoir s'il est légitime de poser à un niveau premier d'indifférence un ordre initial ordonné, ou s'il n'est pas plutôt indiqué d'avoir recours à l'idée que l'ordre est, au point de départ, désordonné. Or, pour autant que l'on adopte une attitude le moindrement distante ou critique vis-à-vis des institutions sociales prévalentes, il semblerait contre-indiqué d'opter pour la première alternative. D'ailleurs, est-ce que la démarche de Hayek ne le conduit pas lui-même à proposer la réinstitution des paramètres libéraux dans une société qui a dérivé du côté des interventionnismes? Et, si tel est le cas, n'est-ce pas précisément parce que l'ordonnancement devrait être sanctionné au lieu d'être inféré? À cet égard, il ne fait pas de doute que la démarche d'un Robert Nozick qui propose carrément d'enclencher le retrait de l'État des affaires civiles et sociales est plus congruente. Face à ce genre de paradoxe, John Gray a pu avancer que l'approche de Hayek proposait ni plus ni moins qu'un syncrétisme des idéaux libertaires et traditionnels ou conservateurs, tout en admettant que, si le marché capitaliste a des effets corrosifs sur la moralité publique, l'enjeu programmatique demeure entier. La réponse apportée par Hayek à ce problème consiste à imputer la responsabilité de la corrosion non pas au marché, mais bien aux politiques interventionnistes des gouvernements. La référence obligée ici nous renvoie à la *Fable des abeilles* (1714) de Mandeville, fort à

propos sous-titrée «vices privées, vertus publiques» qui défend, plus d'un demi-siècle avant Adam Smith, les fondements épistémologiques d'un ordre de la ruche et une «division des occupations» qui n'est pas sans évoquer la «main invisible» et la «division du travail» de son illustre successeur.

Nous pouvons conclure cette première incursion dans la démarche hayékienne face au droit, en consignant les quelques réflexions suivantes. En premier lieu, le sous-titre de l'œuvre majeure consacrée au droit, à savoir «Une nouvelle définition des principes libéraux de justice et d'économie politique» apparaît quelque peu surfait, compte tenu de la nature des thèses avancées. Qu'il s'agisse des analyses consacrées au débordement des activités des gouvernements, au rôle bénéfique des monoples et des oligopoles dans la société, à la fonction paradigmatique occupée et assumée par le marché, voire même à la fonction créatrice de droit que devraient assumer les juges dans la «société ordonnée», aucune de ces thèses n'est vraiment nouvelle. Ce qui l'est par contre, c'est bien le ton particulièrement pessimiste des dernières sections de l'ouvrage qui débouche sur une vision catastrophiste dont l'auteur fait usage pour souligner la profonde irrésolution de la crise actuelle, ce qui le conduit à envisager, au lendemain d'un effondrement majeur, l'établissement d'un véritable ordre du marché; cette éventualité lui donnerait raison et ses propres thèses auraient alors quelque chance d'être reconnues et d'être appliquées. Cette immodestie ne pouvait que rebuter certains penseurs américains pour lesquels l'enjeu pratique des questions théoriques demeure omniprésent.

Les juristes ont donc, pour leur part, accordé beaucoup moins de crédit à l'apport de Hayek au domaine du droit que les philosophes qui se sont attardés à évaluer cette dimension. Cependant, ce constat n'est pas un indicateur suffisant pour évaluer l'apport théorique d'un auteur dans un champ quelconque, car on sait quelle distance sépare les juristes des autres sciences morales et sociales, de sorte que la théorie du droit ou la philosophie du droit peuvent tenir pour importants ou significatifs des auteurs que les juristes ont, à toutes fins utiles, ignorés.

L'exemple le plus célèbre de ceci nous est fourni par Kant dont nul ne contesterait la contribution à la philosophie du droit, mais qui n'aurait exercé qu'une influence nulle ou à peu près tant sur les professeurs que sur les praticiens de droit en France (Villey, 1979). Ajoutons immédiatement que ce cas apparaît exceptionnel et l'analyse quelque peu contestable puisque le philosophe Kant a exercé, et continue toujours d'exercer, une influence absolument déterminante non seulement sur les philosophes du droit et de la justice, sur les moralistes ou les éthiciens, mais également sur les juristes, aux États-Unis en tout cas.

Ainsi, compte tenu de l'ascendant exercé par le kantisme et le néo-kantisme sur les écoles et les facultés de droit aux USA, et compte tenu également de l'importante filiation entre Kant et Hayek que nous avons relevée

précédemment, c'est bien le relatif silence qui a entouré la publication de *Droit, législation et liberté* qui mérite explication.

Or, le nombre restreint de recensions n'est pas un indicateur probant, car l'œuvre de Hayek est régulièrement citée par les rédacteurs d'articles importants traitant des questions de théorie de la propriété, ou de liberté, surtout s'ils logent dans cette constellation définie par l'expression «*law and economics*». Il est mentionné par Richard Posner, entre autres. Par contre, Hayek serait peu ou prou utilisé, même de manière polémique, par les adversaires de cette école.

La raison de ceci tient vraisemblablement au fait que l'apport de Hayek ne s'insère pas directement dans les débats qui ont cours actuellement aux États-Unis autour des questions abordées dans son ouvrage, mais qu'il s'y insère immédiatement en quelque sorte. En ce sens, Hayek, malgré des positions théoriques et des projets de réformes avec lesquelles des auteurs libéraux ou néo-libéraux pourraient être en accord, échafaude un cadre d'analyse tellement global et dogmatique qu'il perd sa pertinence à l'usage partiel. La convergence est dès lors beaucoup plus objective qu'empiriquement démontrée ou démontrable.

Quelques remarques autour du débat actuel sur le droit de propriété aux USA

Les débats actuels sur le droit de propriété sont à ce point polymorphes et primordiaux qu'il s'avère présomptueux de vouloir rendre compte de leurs coordonnées ou de leurs implications multiples. Le droit de propriété se trouve désormais placé au centre des enjeux à la fois les plus névralgiques et les plus complexes. Depuis la remise en cause de l'État providence, en passant par la mise en marché des fœtus, les conséquences écologiques de l'exploitation des richesses naturelles ou la prise de contrôle des conglomérats par les «*raiders*», toutes ces questions nous y ramènent immanquablement. Derrière la reconnaissance des droits de *l'homme*, en passant par l'enjeu de l'égalité et la contestation des pouvoirs publics, nous sommes confrontés à la définition de cette relation pivotale entre l'individu et ses biens, et, au-delà, à la définition d'une relation de base entre les individus eux-mêmes.

C'est prendre une certaine mesure de l'importance du legs des auteurs libéraux classiques et tout à la fois de celle du droit de propriété dans la société actuelle que de relever à quel point une réflexion le moindrement approfondie sur des questions sociales et éthiques nous ramènent à redéfinir le socle sur lequel repose l'ensemble des réseaux de sociation.

Pour les besoins d'une seconde incursion dans les débats actuels, il semble indiqué, en prenant prétexte de la contribution de Hayek, de nous attarder

désormais sur quelques critiques qui ont pu être adressées au courant de pensée connu sous l'appellation «*law and economics*». En procédant de la sorte, nous n'avons pas l'intention d'aborder le problème d'une filiation entre Hayek et les principaux tenants de l'approche en question, mais plutôt de poser au point de départ que la nature de la liaison défendue reflète et reprend une des thèses centrales de Hayek à savoir que, dans une société libre, le respect de la règle de droit exclut toute forme de gestion macro-économique (Gray, 1982, 43). En ce sens, l'approche hayékienne hypostasie l'ordre juridique civil au détriment de tous les interventionnismes et, par conséquent, au détriment de toute velléité constructiviste. C'est sur ce point précis qu'Hayek s'insère dans les débats contemporains sur le droit de propriété, insertion d'autant plus justifiée d'ailleurs que l'auteur fait sienne la démarche de John Rawls et de son modèle de choix rationnel posé derrière un «voile d'ignorance».

La notion clé qui permet de démarquer la règle de droit des autres normes sociales et économiques, c'est, nous venons de le souligner, la règle de l'universalisation. Or, on peut toujours disputer de la validité de cette démarche dans ses applications à l'ordonnancement des relations entre individus au sein de la société civile et se demander, par exemple, comment et pourquoi les rapports d'ordination et de subordination entre les sexes, les races et les générations ont pu, et peuvent encore de nos jours, se maintenir, voire même s'approfondir, au-delà ou malgré l'adoption et la sanction de principes universels depuis plus d'un siècle.

La réponse à ce genre d'argument dans une perspective libérale classique, pourrait consister tout bonnement à relever que ni l'adoption de *Codes civils*, ni la définition jurisprudentielle d'un droit de propriété privée n'ont été mis à l'abri des interventions inopinées des pouvoirs publics, avec le résultat que l'universalisme des principes a été dispersé sous l'effet des contingences.

Il n'empêche qu'en procédant de la sorte, la légitimation de l'apparente universalité du principe de propriété omet de prendre en compte un phénomène fondamental qui traverse toute l'histoire du capitalisme et celle du droit par conséquent, c'est-à-dire la distinction entre la propriété privée et le capital.

Nous aurons tout à l'heure l'occasion de revenir sur la question spécifique de savoir si ce n'est pas à dessein que la distinction entre les versants actif et passif de la propriété privée sont actuellement confondus par les tenants d'écoles qui favorisent le retour au libéralisme classique, c'est-à-dire à une période dans le temps et dans la théorie qui ne connaissait pas au même degré que nous le connaissons l'extraordinaire phénomène du développement de l'entreprise capitaliste, et celui, concomitant, de la socialisation des relations de production et de consommation. À cet égard, tant que la doctrine libérale classique se contentait de défendre l'émergence des solipsismes, on pouvait encore lui accorder quelque crédit, mais à partir du moment où elle prétend désormais juxtaposer l'individu et l'organisation économique moderne, qu'il

s'agisse d'une compagnie, d'un monopole ou d'un trust, il faut désormais se demander si ce genre de réduction à l'unité de la réflexion ne sert pas des fins politiques ou idéologiques précises. Qu'advient-il, en effet, des individus, fussent-ils employés, clients ou consommateurs, devant des catastrophes de l'ordre de celle que représentent Soweto, Three Mile Island ou Tchernobyl?

Afin de jeter quelque lumière sur cette dimension du contentieux, nous reprendrons succinctement les grandes caractéristiques de la propriété privée et de la compagnie, avant de reprendre notre critique de l'apport de l'école «*law and economics*».

Au niveau le plus formel, la propriété désigne un rapport entre un individu et des biens: c'est le droit d'user, de faire fructifier et d'échanger ses choses. Cependant, un ensemble de conditions préalables doivent être remplies pour que les relations entre les individus et la circulation des biens puissent procéder sans heurt, ni interruption. En premier lieu, les individus disposent de l'autonomie de leur volonté; en deuxième lieu, les relations qu'ils nouent entre eux sont de nature contractuelles; en troisième lieu, les individus sont responsables des contrats et des obligations qui sont intervenues de leur chef.

Pour autant que ces trois conditions soient réunies, l'institution de la propriété privée peut se développer et le contractualisme régenter la totalité des relations sociales. Il ne manquera plus alors qu'un mécanisme objectif d'allocation des droits et des obligations dans un tel système, c'est la fonction assumée par le marché.

La différence prépondérante entre l'individu et la compagnie réside dans le fait que le premier dispose d'une personnalité juridique pleine et entière tandis que la seconde est investie d'une personnalité morale. À son tour, cette distinction permet de détacher la compagnie de ceux qui en font nommément partie et de lui conférer une personnalité juridique propre, distincte de celle de ses membres. En conséquence de quoi la compagnie peut s'engager et engager les autres envers elle, nouer des contrats, hypothéquer ses biens et le reste. L'incorporation vise essentiellement à limiter la responsabilité de l'entreprise, de la firme ou de la compagnie, par opposition à celle qui s'abat sur le citoyen. Cette limitation de responsabilité était rendue nécessaire à l'époque à cause essentiellement des avantages financiers considérables que procuraient les activités entrepreneuriales engagées à l'intérieur de ce cadre juridique (Davis, 1905).

Quoi qu'il en soit, et sans nous attarder davantage sur le problème des origines de l'incorporation, il n'en reste pas moins que nous pouvons être justifié de considérer que le régime de la responsabilité limitée a servi grandement la croissance du système économique sous l'égide de l'entreprise privée et ce, de deux façons distinctes: la première, c'est que la limitation des responsabilités minimisait les risques inhérents au lancement des entreprises, tout

en leur garantissant une certaine marge d'immunité indispensable pour assurer leur croissance soutenue et accélérée; la deuxième, et la plus déterminante sans doute, c'est que, advenant ou bien l'accumulation des imputabilités à l'intérieur du système juridique prévalent, ou bien leur débordement sous la poussée des implications nouvelles, l'entreprise pouvait et peut toujours compter sur l'intervention de l'État en sa faveur. En ce sens, ainsi que l'a montré encore récemment François Ewald, l'État providence a institué et constitué une véritable «société assurantielle» en assumant les faux frais des conséquences sociales imprévisibles et négatives de la croissance économique sous l'égide du capital, en prenant à sa charge, dans un premier temps, les accidents du travail, plus tard, en substituant des régimes publics et universels d'assurance à des régimes privés défaillants en matière de santé, d'hospitalisation ou d'éducation, voire même en matière de production de services publics comme la poste, le transport ou l'énergie.

Dans le même ordre d'idées, l'État a pu légiférer en matière d'assurance-chômage, d'éducation permanente et de recyclage de la main-d'œuvre inemployée ou sous-employée. Les législations adoptées, dans la foulée de menaces encore plus grandes qui pèsent désormais aussi bien sur les milieux de vie que sur des cohortes beaucoup plus considérables d'individus et de familles, ne visent pas autre chose que celles qui étaient mises en place au moment de l'émergence de la «société assurantielle», à savoir garantir et cautionner le développement économique engagé par des entreprises aux responsabilités réduites dans un contexte où les risques sociaux inhérents à leurs activités vont croissants de jour en jour. En revanche, ces interventions n'ont pas nécessairement porté fruit, comme peut en témoigner le pouvoir exercé par des agences gouvernementales comme celle qui est prévue par le *National Environment Policy Act* de 1969 aux États-Unis, dont la fonction idéologique semble aller bien au-delà de son pouvoir de réglementation qui demeurera réduit tant et aussi longtemps que les entreprises n'auront aucun compte à rendre sur les conséquences de leur activité vis-à-vis de l'environnement (Chamousis, 1976).

Devant ce genre d'imbrication entre les réseaux privés et publics de la vie sociale, l'école «*law and economics*» a proposé de renouveler la pensée libérale en l'articulant essentiellement autour de l'idée que le marché demeure encore et toujours l'unique et le meilleur système d'allocation des ressources dans la société, d'une part, que l'entreprise capitaliste peut être réduite à une unité abstraite à l'instar du sujet de droit, d'autre part (Coase, 1960).

Dans cet ordre d'idées, il y a plus de vingt ans déjà que Henry Manne identifiait le «marché du contrôle des organisations» comme la seule puissance susceptible de contrer la discrétion et l'inefficacité du pouvoir des *managers*. Depuis lors, le phénomène des acquisitions n'a fait que gagner en ampleur et en importance, avec le résultat que la spéculation prend de plus en

plus d'importance sur la gestion interne des entreprises. Quoi qu'il en soit des résultats positifs ou négatifs de ce genre d'intervention, ce que l'on peut observer surtout c'est qu'elle a non seulement contribué à accroître la validité d'une sanction ultime par le marché à tous les niveaux de la société aux yeux des libéraux, mais qu'elle a également conduit à accroître la légitimité de la thèse de la souveraineté quasi-absolue du «propriétaire», en l'occurrence ici, le petit actionnaire, voire l'épargnant. Or, parmi les analyses critiques qui ont pu être adressées à l'endroit de la prise de contrôle par des «*outsiders*», c'est-à-dire, des «étrangers», on peut au moins retenir que les effets bénéfiques de la stratégie sont loin d'être probants et, qu'au contraire, certaines prises de contrôle avantagent essentiellement les spéculateurs au détriment non seulement des actionnaires, mais également au détriment du fonctionnement «harmonieux» de l'entreprise elle-même (Coffee, 1984).

Il suffit de juxtaposer ce genre de thèse et l'évolution actuelle du capitalisme financier caractérisé par l'extraordinaire gonflement de la valeur des actifs des entreprises sur les marchés boursiers, pour relever à quel point la doctrine de la sanction pure par le marché a contribué à précipiter le système mondial vers le gouffre qui semble désormais s'ouvrir sous lui. En ce sens, l'école de «droit et économie» a eu une influence considérable sur l'évolution présente du capitalisme, avec le résultat d'ailleurs que son fonctionnement récent et la crise financière qui le confrontent semblent bien plutôt une conséquence du «libre» fonctionnement de cet ordre qu'un résultat des interventions des pouvoirs publics qui se sont avérées tout compte fait de plus en plus rares en ce domaine depuis l'arrivée à la Maison Blanche de l'administration Reagan en 1980.

Conclusion: le débordement du débat sur la propriété privée

Une des caractéristiques de la vie intellectuelle américaine, c'est sans contredit l'importance et la persévérance investies dans les débats sur et autour de la propriété privée, comme si toutes les questions philosophiques, éthiques, économiques et politiques amenaient obligatoirement à reprendre le fil qui passe par la définition d'une relation de base entre un individu et ses biens.

L'explication de cette opiniâtreté ou de cet entêtement doit être recherchée à deux niveaux, axiomatique et juridique. Quant au premier niveau, qu'il suffise de rappeler à quel point, s'il existe quelque chose qui doit s'appeler une vision étatsunienne du monde, celle-ci s'appuie sur l'individualisme, une vertu dont l'éclosion est impensable en dehors d'une apologétique de la propriété privée. Quant au second niveau, il convient simplement d'évoquer que la Constitution américaine a été la première à enchâsser la poursuite de la liberté

en tant qu'un des buts premiers de l'union politique et à en articuler le projet à cette institution de base qu'est la propriété privée. Au demeurant, la liaison entre les deux concepts est établie par Alexander Hamilton dans sa toute première contribution à la série des *Federalist Papers* publiée en 1787 à l'intérieur de laquelle il définit les grandes lignes du projet de publication à venir. Compte tenu de l'ascendant qu'ont exercé ces «papiers» par la suite sur le droit constitutionnel américain, de même que sur l'interprétation que les tribunaux ont sanctionné des textes constitutionnels, il ne faut pas s'étonner de voir ces commentaires servir de référence presqu'obligée dans les travaux consacrés au droit de propriété et avec raison, puisque toute la question politique concernant le rôle et la place du gouvernement dans la société dans un contexte constitutionnel où la défense de la propriété privée apparaît comme un impératif premier, conduit nécessairement à privilégier une approche solipsiste à la définition des enjeux sociétaux.

Mais il n'en reste pas moins que, si cette obsession monopolise les esprits aux États-Unis depuis deux siècles, nous serions en droit de nous demander quelles sont les circonstances qui ont poussé à son débordement au point où l'enjeu de la propriété privée occupe désormais les énergies intellectuelles dans de tout autres contextes, que ce soit en Angleterre, en France et, dans une moindre mesure, au Canada. S'agit-il là d'un effet plus ou moins pervers d'une emprise américaine déphasée dans le domaine des idées, alors même que nous assisterions au déclin de son ascendant économique? Ou bien, à l'inverse, peut-on prendre prétexte de l'émergence de ces débats dans d'autres pays comme un révélateur de l'évolution vers une certaine maturité économique et politique qui conduirait ces pays à accorder désormais quelque crédit à des questions qu'ils ignoraient hier encore? Ou bien enfin, faut-il rattacher l'extension de ces polémiques à l'échelle de quelques pays capitalistes développés à l'universalisation des enjeux qu'il recouvre, c'est-à-dire, au fond, à l'usure des paradigmes alternatifs? À cet égard d'ailleurs, la situation en France serait tout à fait caractéristique puisque l'on assiste là-bas, de la part de certaines écoles de pensée et dans la foulée de la crise de l'État-providence, à une récupération escamotant à peu près totalement les grandes lignes des affrontements actuels entre partenaires et adversaires de la propriété publique ou de l'interventionnisme étatique aux États-Unis mêmes.

Enfin, pour ajouter encore plus de poids à cette réflexion, nous pourrions relever que, au Canada, le débat sur la propriété privée et la critique de l'étatisme interviennent dans une conjoncture politique et économique caractérisée par une extension sans précédent de l'influence américaine, qu'ils sont contemporains de la négociation d'un accord de libre-échange et qu'ils découlent en quelque sorte de la phase actuelle de la continentalisation. D'ailleurs, plusieurs analystes ont pu montrer que la *Loi constitutionnelle de 1982* et, en particulier, que l'enchâssement d'une Charte des droits dans la Constitution,

ont contribué à calquer les institutions canadiennes sur le modèle américain, avec toutes les conséquences programmatiques et juridiques que cette imitation peut entraîner sur la redéfinition des rapports entre l'individu et les pouvoirs publics, de même que sur la fonction des tribunaux dans la gestion sociale globale (R.D. Bureau, 1987). À tous égards, il semble bien, à un niveau intuitif pour le moment, que la troisième piste de réflexion s'avérerait plus intéressante que les deux premières, en vertu de laquelle les effets pervers de l'étatisme ont conduit à réinventer ou à réinstituer la validité des paramètres d'un capitalisme classique, et que ce ne serait donc pas sous l'effet du hasard si le pays du capitalisme le plus pur est aussi celui qui fournit les armes théoriques les plus probantes dans cette reconquête épique et mythique du sens dernier — ou premier — de la course à la consommation individuelle. Et cet effort et cette influence risquent d'ailleurs de s'accroître au fur et à mesure qu'une crise majeure du capitalisme dans les sociétés développées apparaîtra de plus en plus inéluctable, surtout si ce sont les pays qui ont suivi une voie vers l'interventionnisme et la consolidation d'un État-providence qui ressentent en première ligne l'effet de blocage dans l'accumulation de capital et, concurremment, le sentiment d'impuissance devant l'affaissement des paramètres keynésiens, néo-keynésiens, post-keynésien, sociaux-démocrates, voire sociales. La réinstitution de la validité des théories classiques apparaîtra ainsi d'autant plus crédible et inévitable, que l'avenir des projets interventionnistes semblera bloqué, irrécupérable et futile. C'est en ce sens que nous pouvons interpréter l'insistance et la permanence d'un débat sur la propriété privée qui déborde désormais des frontières intellectuelles américaines comme un révélateur de l'amplitude du désarroi actuel au sein de l'Occident chrétien. Nous aurions d'ailleurs une première indication de ceci dans le fait que nous convenons désormais d'appeler «libérale», une approche ou une démarche qui, il y a un quart de siècle était étiquetée «conservatrice extrémiste» et que l'on plaçait alors d'emblée au sein des réseaux de l'extrême-droite.

Grâce à un habile travail politique et au raffinement de leurs outils intellectuels, les extrémistes d'hier ont conquis le pouvoir à partir des campus universitaires, pour arriver à consolider leur emprise sur la Maison Blanche. Ce faisant, ils ont gagné également une indéniable crédibilité idéologique puisqu'ils ont su et pu faire accepter comme raisonnables, rationnelles et sociales, des idées et des thèses considérées naguère comme excessives, dangereuses et punitives. Comble de paradoxe, certains leur accordent parfois le qualificatif «néo-libéral», celui-là même qui, il y a un demi-siècle, servait à désigner les libéraux qui penchaient au contraire en faveur de l'étatisme et des interventions publiques dans la vie sociale.

En attendant, l'idée de base des libéraux extrémistes selon laquelle l'individu serait animé par le plus pur solipsisme est vraisemblablement la plus contestable et celle dont le renversement s'avère toujours aussi pressant. Sans

même faire appel aux travaux de Marx, ou de Kropotkine, des auteurs passablement déconsidérés par les temps qui courent, nous allons évoquer rapidement les démarches critiques de Carole Pateman et de Nicholas Rescher.

Dans un ouvrage intitulé *The Problem of Political Obligation. A critique of Liberal Theory*, Carole Pateman défend la thèse selon laquelle l'enjeu de l'obligation politique demeure sans solution dans une société libérale de sorte que seules la théorie et la pratique d'une démocratie à la fois «participative» et auto-gérée peut confronter et résoudre le problème très concret de la réalisation des idéaux de justice et d'égalité.

Quant à Nicholas Rescher, le titre de son ouvrage, *Unselfishness*, reflète une thèse à portée plus philosophique, voire éthique, où l'interférence des effets de substitution ou vicaires conduit à repenser les fondements du libéralisme classique. En d'autres termes, l'auteur soutient que le désintéressement compte pour une part à ce point essentielle dans la philosophie morale que toute tentative pour l'ignorer conduit à des déformations théoriques susceptibles d'ébranler les fondements d'une «théorie des sentiments moraux» héritée d'Adam Smith.

Ces voies sont intéressantes; elles sont précieuses surtout, parce qu'elles savent affronter la doctrine libérale classique sur son terrain propre qui est celui de la défense dogmatique de l'individualisme, de la dissipation et de l'indifférence, en lui opposant l'alternative démocratique dans un cas, le poids des empathies interindividuelles et sociales dans l'autre.

Mais il est une autre conclusion à tirer des développements précédents qui nous conduit à revenir sur la relation entre l'individu et l'organisation pour relever que la théorie libérale contemporaine semble avoir fait de l'idée de brouiller la distinction entre les deux concepts la finalité première de ses analyses. Et c'est précisément parce que la corporation moderne est envisagée tour à tour et indifféremment comme une addition de sociétaires, de *managers*, d'actionnaires, d'épargnants, d'employés ou de consommateurs, que l'enjeu du pouvoir est complètement escamoté au profit d'une compilation abstraite des gains et des pertes tant au niveau interne à l'entreprise, qu'au niveau externe, c'est-à-dire dans ses effets sur la société. Alors, là où, avec John P. Davis, nous pouvons rappeler que l'émergence des personnalités civile et morale est essentielle pour comprendre la croissance de la corporation moderne, nous pouvons désormais avancer que l'agrandissement du pouvoir des monopoles s'accompagnerait d'une intensification de l'apologie du sujet de droit et de l'approfondissement des opportunismes individuels.

Entre les deux, le démocratisme, avec tout ce qu'il peut et pourrait impliquer de responsabilité interindividuelle, sociale et politique, est laissé à l'abandon.

Références bibliographiques

BLOCK, W. et OLSEN, E. (dir.) (1981), *Rent Controls: Myth and Realities: International Evidence of the Effets of Rent Controls in Six Countries*, Vancouver, Fraser Institute.

BUREAU, R. et MACKAY, P. (dir.) (1987), *Le Droit dans tous ses états*, Montréal, Wilson et Lafleur.

CHAMOUSIS, N. (1976), «The National Environment Policy Act of 1969: What 'Alternatives' Must an Agency Discuss?», *Columbia Journal of Law and Social Problems*, vol. 12, nº 2.

COASE, R.H. (1960), «The Problem of Social Cost», *Journal of Law and Economics*, vol. 3, nº 1, 2-15.

COFFEE, J.C. (1984), «Regulating the Market for Corporate Control: A Critical Assessment of the Tender Offer's Role in Corporate Governance», *Columbia Law Review*, vol. 84, nº 5.

DAVIS, J.P. (1905, réédité en 1961), *Corporarions*, New York, Capricorn Books.

EWALD, F. (1986), *L'État-providence*, Paris, Grasset.

FORSTER, A. et EPSTEIN, B.R. (1964), *Danger on the Right*, New York, Random House.

FRIEDMAN, M. (1981), «Introduction», *New Individualist Review*, Indianapolis, Liberty Press.

GRAY, J. (1982), «F.A. Hayek and the Rebirth of Classical Liberalism», *Literature of Liberty*, vol. 4, 19-66.

HAMILTON, A., MADISON, J. et JAY, J. (1787-88), *The Federalist Papers*, New York, Mentir Books.

HARBOUR, W.R. (1982), *The Foundations of Conservative Thought*, Notre-Dame, University of Notre-Dame Press.

HAYEK, F.A. (1967a), *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres, Routledge and Kegan Paul.

HAYEK, F.A. (1980a, 1981, 1983a), *Droit, législation et liberté. Une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, 3 volumes, Paris, Presses universitaires de France.

KITCH, E.W. (1983), «The Fire of Truth: A Remembrance of Law and Economics at Chicago. 1932-1970», *Journal of Law and Economics*, vol. 26 (avril).

LEPAGE, H. (1985), *Pourquoi la propriété*, Paris, Hachette.

MACHLUP, F. (1970), «Liberalism and the Choice of Freedoms», in: E. Streissler (dir.), *Roads to Freedom. Essays in Honour of Friedrich A. von Hayek*, Clifton, Augustus M. Kelley.

PATEMAN, C. (1985), *The Problem of Political Obligation. A Critique of Liberal Theory*, Berkeley, University of California Press.

NOZICK, R. (1974), *Anarchy, State, and Utopia*, New York, Basic Books.

RAWLS, J. (1971), *A Theory of Justice*, Cambridge, Belknap Press.

RESCHER, N. (1975), *Unselfishness. The Role of the Vicarious Effects in Moral Philosophy and Social Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

VILLEY, M. (1979), «La doctrine du droit dans l'histoire de la science juridique», in: E. Kant, *Métaphysique des moeurs*, Paris, Vrin, 7-26.

BIBLIOGRAPHIE

I- Principales œuvres de Friedrich A. Hayek* (par ordre chronologique)

Bibliographie établie par Gilles Dostaler

1924- "Das Stabilisierungsproblem in Goldwährungsländern", *Zeitschrift für Volkswirtschaft und Sozialpolitik*, n.s. 4, 366-390.

1925- "The Monetary Policy of the United States after the Recovery from the 1920 Crisis", *Zeitschrift für Volkswirtschaft und Sozialpolitik*, n.s. 5, vol. 1-3, 25-63 et vol. 4-6, 254-317; 6è section, 255-282, in: Hayek (1984), 5-33.

1926- "Some Remarks on the Problem of Imputation", *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 124, 3è sér., vol. 69, 1-18; in: Hayek (1984), 33-54.

1927- "On the Problem of the Theory of Interest", *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. 58, 517-532; in: Hayek (1984), 55-70.

1928a- "Intertemporal Price Equilibrium and Movements in the Value of Money", *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 28, nº 2, 33-76; in: Hayek (1984), 71-117.

* Cette bibliographie ne présente pas la totalité des écrits de Friedrich Hayek, mais ceux qui nous paraissent les plus importants. Pour la compléter, on consultera John Gray, *Hayek on Liberty*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, p. 150-209.

1928b- "Einige Bemerkungen über das Geldtheorie zur Konjunkturtheorie", *Schriften des Vereins für Sozialpolitik*, vol. 173/2, 247-294.

1929a- *Geldtheorie und Konjunkturtheorie*, Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky; Salzbourg, Philosophia Verlag, 1976; traductions anglaise (1933), japonaise (1935), espagnole (1936).

1929b- *Das Mieterschutzproblem, Nationalökonomische Betrachtungen*, Vienne, Steyrermühl-Verlag.

1931a- *Prices and Production*, Londres, Routledge & Sons; 2è éd. augmentée et révisée, 1935; New York, Macmillan, 1932; traductions allemande (1931), japonaise (1934) chinoise (1966), française (1975).

1931b- "The Paradox of Saving", *Economica*, vol. 11, nº 32, 125-169.

1931c- "Reflections on the Pure Theory of Money of Mr. J. M. Keynes", 1ère partie, *Economica*, vol.11, nº 33, 270-295.

1931d- "The Pure Theory of Money: A Rejoinder to Mr Keynes", *Economica*, vol. 11, nº 34, 398-403.

1932a- "Reflections on the Pure Theory of Money of Mr. J.M. Keynes", 2è partie, *Economica*, vol. 12, nº 12, 22-44.

1932b- "The Fate of the Gold Standard", *Deutsche Volkswirt*, nº 20, 642-645 et nº 21, 677-681; in: Hayek (1984), 118-135.

1932c- "Money and Capital: A Reply to Mr. Sraffa", *Economic Journal*, vol. 42, 237-249.

1932d- "Capital Consumption", *Weltwirtschatfliches Archiv*, vol. 36, 86-108; in: Hayek (1984), 136-158.

1932e-"A Note on the Development of the Doctrine of 'Forced Saving'", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 47, 123-133; in: Hayek (1939a).

1933a- *Monetary Theory and the Trade Cycle*, traduction de N. Kaldor et H.M. Croome, Londres, Jonathan Cape, New York, Harcourt Brace, 1933; New York, Augustus M. Kelley, 1966.

1933b- "The Trend of Economic Thinking", *Economica*, vol. 13, 121-137.

1933c- "The Present State and Immediate Prospects of the Study of Industrial Fluctuations", in: S. Clausing (dir.), *Der Stand und die nächste Zukunft der Konjunkturforschung. Festschrift für Arthur Spiethoff*, Munich, Duncker & Humblot; in: Hayek (1939a).

1933d- "On 'Neutral Money'", *Zeitschrift für Nationalökonomie*, vol. 4, nº 5, 659-661; in: Hayek (1984), 159-162.

1934a- "Capital and Industrial Fluctuations", *Econometrica*, vol. 2, nº 2, 152-167.

1934b- "On the Relationship Between Investment and Output", *Economic Journal*, vol. 44, 207-231.

1934c- "Carl Menger", *Economica*, n.s., vol. 1, nº 4, 393-420; in: H.W. Spiegel (dir.) *The Development of Economic Thought: Great Economists in Perspective*, New York et Londres, John Wiley & Sons, Inc., 1952, 527-553; in: Carl Menger, *Principles of Economics*, New York et Londres, New York University Press, 1981, 11-36.

1934d- "Saving", *Encyclopaedia of the Social Sciences*, New York, Macmillan,vol. 13, 548-552; in: Hayek (1939a).

1935a- (dir.), *Collectivist Economic Planning*: *Critical Studies on the Possibilities of Socialism*, Londres, George Routledge & Sons; New York, Augustus M. Kelley, 1967; traductions française (1939), italienne (1946).

1935b- "Price Expectations, Monetary Disturbances and Malinvestments", *Nationalökonomisk Tidskrift*, vol. 73, nº 3; in: Hayek (1939a),351-365; in: G. Haberler (dir.), *Readings in Business Cycle Theory*, Philadelphie, The Balkiston Company, 1944, 350-366; in: J.J. Clark et M. Cohen (dir.), *Business Fluctuations, Growth and Economic Stabilization*, New York, Random House, 1963, 439-451; traduction française, *Revue de Science économique*, Liège, octobre 1935.

1935c- "The Maintenance of Capital", *Economica*, n.s., vol. 2, nº 7, 241-276; in: Hayek (1939a).

1936a- "Technical Progress and Excess Capacity", *Österreichische Zeitschrift für Bankwesen*, vol. 1, 9-23; in: Hayek (1984), 163-180.

1936b- "The Mythology of Capital", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 50, 199-228; in: W. Fellner et B.F. Haley (dir.), *Readings in the Theory of Income Distribution*, Philadelphie, 1946.

1936c- "Utility Analysis and Interest", *Economic Journal*, vol. 46, nº 181, 44-60.

1936d- "La situation monétaire internationale", *Bulletin périodique de la Société belge d'études et d'expansion*, Bruxelles, nº 103.

1937a- *Monetary Nationalism and International Stability*, Genève, 1937; Londres/New York/Toronto, Longmans, Green and Co., 1937; New York, Augustus M. Kelley, 1964.

1937b- "Economics and Knowledge", *Economica*, n.s., vol. 4, nº 13, 33-54; in: Hayek (1948a), 33-56; in: J.M. Buchanan et G.F. Thirlby (dir.), *L.S.E. Essays on Cost*, New York et Londres, New York University Press.

1937c- "Investment that Raises the Demand for Capital", *Review of Economic Statistics*, vol. 19, nº 4, 174-177; in: Hayek (1939a).

1938- "Freedom and the Economic System", *Contemporary Review*, avril.

1939a- *Profits, Interest and Investment: and Other Essays on The Theory of Industrial Fluctuations*. Londres, Routledge and Kegan Paul; New York, Augustus M. Kelley, 1969; Clifton, New Jersey, Augustus M. Kelley, 1975.

1939b- (dir.), *L'économie dirigée en régime collectiviste*, Paris, Médicis.

1939c- *Freedom and the Economic System*, Chicago, University of Chicago Press, Public Policy Pamphlet nº 29.

1939d- "The Economic Conditions of Inter-state Federation", *New Commonwealth Quarterly*, vol. 5, nº 2, 131-149; in: Hayek (1948a), 255-272.

1939e- "Mr Keynes and War Costs", *The Spectator*, Londres, 24 novembre.

1940- "Socialist Calculation: The Competitive Solution", *Economica*, n.s., vol. 7, nº 26, 125-147; in: Hayek (1948a), 181-208.

1941a- *The Pure Theory of Capital*. Londres, Macmillan; Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; traductions espagnole (1946), japonaise (1951).

1941b- "The Counter-Revolution of Science", *Economica*, n.s., vol. 8, 1ère partie, nº 29; 2è partie, nº 30; 3è partie, nº 31; in: Hayek (1952a).

1942a- "The Ricardo Effect", *Economica*, n.s., vol. 9, nº 2, 127-52; in: Hayek (1948a), 220-254.

1942b- "Scientism and the Study of Society, Part I", *Economica*, n.s., vol. 9, nº 35, 267-291; in: Hayek (1952a).

1942c- "A Comment on an Article by Mr. Kaldor: 'Professor Hayek and the Concertina Effect'", *Economica*, n.s., vol. 9, n° 36, 383-385.

1943a- "Scientism and the Study of Society, Part II", *Economica*, n.s., vol. 10, nº 37, 34-63; in: Hayek (1952a).

1943b- "A Commodity Reserve Currency", *Economic Journal*, vol. 53, nº 210, 176-184; in: Hayek (1948a), 209-219.

1943c- "The Facts of the Social Sciences", *Ethics*, vol. 54, nº 1, 1-13; in: Hayek (1948a), 57-76.

1944a- *The Road to Serfdom*, Londres, George Routledge & Sons.; Chicago, University of Chicago Press; éd de poche avec nouvelles préfaces, University of Chicago Press, Phoenix Books, 1956 et University of Chicago Press/Routledge & Kegan Paul, 1976; traductions suédoise (1944), française (1946), allemande (1945), danoise (1946), portugaise (1946), espagnole (1946), hollandaise (1948), italienne (1948), norvégienne (1949), japonaise (1954), chinoise (1956), islandaise (1980).

1944b-"Scientism and the Study of Society, Part III", *Economica*, n.s., vol. 11, nº 41, 27-30; in: Hayek (1952a).

1944c- "Historians and the Future of Europe", conférence prononcée durant la Political Society of King's College, Cambridge, 28 février; in: Hayek (1967a), 135-147.

1945a- "The Use of Knowledge in Society", *American Economic Review*, vol. 35, nº 4, 519-530; in: Hayek (1948a), 77-91.

1945b- "Time-Preference and Productivity: A Reconsideration", *Economica*, n.s., vol. 12, nº 4, 22-25.

1945c- *A Report on the Changes in the Cost of Living in Gibraltar 1939-1944 and on Wages and Salaries*, Gibraltar.

1945d- «*The Road to Serfdom*, A Condensation from the Book by Friedrich A. Hayek», New York, *The Readers Digest*, avril.

1946a-*La route de la servitude*, traduction de G. Blumberg, Paris, Médicis; Paris, Presses universitaires de France, coll. «Quadrige», 1985.

1946b- *Individualism: True and False*, Dublin, Hodges, Figgis & Co.; Oxford, B.H. Blackwell; in: Hayek (1948a), 1-32.

1946c- "The London School of Economics 1895-1945", *Economica*, n.s., vol. 13, nº 29, 1-31.

1946d- "The Meaning of Competition", conférence prononcée à l'Université Princeton, 20 mai; in: Hayek (1948a), 92-106.

1947a- "Opening Address to a Conference at Mont Pelerin", discours prononcé le 1er avril; in: Hayek (1967a), 148-159.

1947b- "'Free Enterprise' and Competitive Order", conférence prononcée à la Société du Mont Pélerin, avril; in: Hayek (1948b), 107-118.

1948a- *Individualism and Economic Order*, Londres, George Routledge & Sons; Chicago, University of Chicago Press; éditions de poche, Chicago, Henry Regnery Co., Gateway edition, 1972; University of Chicago Press, Midway reprint, 1980; traductions allemande (1952), norvégienne(1953), espagnole (1968), hollandaise.

1948b- "Le plein emploi", *Économie appliquée*, vol. 1, nº 2-3, 197-210.

1949a- "The Intellectuals and Socialism", *The University of Chicago Law Review*, vol. 16, nº 3, 417-433; in: Hayek (1967a), 178-195.

1949b- "The Economics of Development Changes", *Financial Times*, 26, 27 et 28 avril; in: Hayek (1967a), 321-339.

1950- "Full Employment, Planning and Inflation", *Institute of Public Affairs Review*, Melbourne, Australie, vol. 4, nº 6; in: Hayek (1967a), 270-279.

1951a- *John Stuart Mill and Harriet Taylor: Their Friendship and Subsequent Marriage*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press, New York, Augustus M. Kelley, 1979.

1951b- "Comte and Hegel", *Measure*, vol. 2; in: Hayek (1952a).

1951c- "The Transmission of the Ideals of Economic Freedom",*Schweizer Monatschefte*, vol. 31, nº 6; in: Hayek (1967a), 195-201.

1952a- *The Counter-Revolution of Science: Studies on the Abuse of Reason*, Glencoe, Illinois, The Free Press; Indianapolis, Indiana, Liberty Press, 1979; traductions allemande (1959), française (extraits, 1953), italienne (1967).

1952b- *The Sensory Order: An Inquiry into the Foundations of Theoretical Psychology*. Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; Phoenix Books Paperback, 1963; Midway Reprint, 1976.

1952c- "Review of R.F. Harrod, *A Life of John Maynard Keynes*", *The Journal of Modern History*, vol. 24, nº 2; in: Hayek (1967a), 344-348.

1953- *Scientisme et sciences sociales: essai sur le mauvais usage de la raison*, traduction de Raymond Barre, Paris, Plon; rééd., coll. "Agora", 1986.

1954- (dir.), *Capitalism and the Historians*, Londres, Cambridge University Press; Chicago, University of Chicago Press; Toronto, University of Toronto Press; Chicago, Phoenix Books.

1955a- *The Political Ideal of the Rule of Law*, Le Caire, National Bank of Egypt.

1955b- "Economic History and Politics", *Ordo*, vol. 7, 3-22; in: Hayek (1967a), 201-215.

1955c- "Degrees of Explanation", *The British Journal for the Philosophy of Science*, vol. 6, nº 23, 209-225; in: Hayek (1967a), 3-21.

1956a- "The Dilemma of Specialization", in: L.D. White (dir.), *The State of the Social Sciences*, Chicago, University of Chicago Press; in: Hayek (1967a), 122-132.

1956b- "*The Road to Serfdom* after Twelve Years", avant-propos à l'édition de poche américaine, Chicago, University of Chicago Press; in: Hayek (1967a), 216-229.

1957- "What is Social? — What Does it Mean?", in: A. Hunold (dir.), *Masse und Demokratie*, Zurich; in: A. Hunold (dir.), *Freedom and Serfdom*, Dordrecht, 1961; in: Hayek (1967a), 237-247.

1958- "Inflation Resulting from the Downward Inflexibility of Wages", in: Committee for Economic Development (dir.), *Problems of United States Economic Development*, New York, vol. 1, 147-152; in: Hayek (1967a), 295-299.

1959a- "Unions, Inflation and Profits", in: P.D. Bradley (dir.), *The Public Stake in Union Power*, Charlottesville, University of Virginia Press; in: Hayek (1967a), 280-294,

1959b- Contribution to "Symposium on Keynes: Why?", *The Christian Science Monitor*, 11 septembre.

1960a- *The Constitution of Liberty*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; Toronto, University of Toronto Press; éd. de poche, Chicago, Henry Regnery Co. Gateway Edition, 1972; Chicago et Londres, University of Chicago Press/Routledge & Kegan Paul, Phoenix Edition, 1978; traductions allemande (1971), espagnole (1961), italienne (1971), chinoise (1975).

1960b- "The Corporation in a Democratic Society: In Whose Interest Ought It and Will It Be Run?", in: M. Anshen et G.L. Bach (dir.), *Management and Corporations 1985*, New York, McGraw Hill; in: Hayek (1967a), 300-312.

1961a- "Freedom and Coercition: Some Comments and Mr. Hamowy's Criticism", *New Individualist Review*, vol. 1, nº 2, 28-32; in: Hayek (1967a), 348-350.

1961b- "The 'Non Sequitur' and the 'Dependence Effect'", *The Southern Economic Journal*, vol. 27, nº 4; in: Hayek (1967a), 313-317.

1962a- "The Moral Element in Free Enterprise", in: National Association of Manufacturers (dir.), *The Spiritual and Moral Significance of Free Enterprise*, New York; in: Hayek (1967a), 229-235.

1962b- "The Uses of 'Gresham Law' as an Illustration of 'Historical Theory'", *History and Theory*; in: Hayek (1967a), 318-320.

1962c- *Two Essays on Free Enterprise*, Bombay, Forum of Free Enterprise.

1963a- "Rules, Perception and Intelligibility", *Proceedings of the British Academy*, vol. 48, Londres, 321-344; in: Hayek (1967a), 43-65.

1963b- "Kinds of Order in Society", *Ordo*, vol. 14; *New Individualist Review*, University of Chicago, vol. 3, nº 2, 3-12; in: Hayek (1969a).

1963c- "Right, Law and Economic Freedom", in: *Hundert Jahre Industrie und Handelskammer zu Dortmund 1863-1963*, Dortmund; in: Hayek (1969a).

1963d- "The Legal and Political Philosophy of David Hume", *Il Politico*, vol. 28, nº 4, 691-704; in: Hayek (1967a), 106-121; in: Hayek (1969a).

1963e- "The Economy, Science and Politics", *Freiburger Universitätsreden*, N.F. Heft 34, Freiburg im Breisgau, H.F. Schulz; in: Hayek (1967a), 251-269.

1964a- "The Theory of Complex Phenomena", in: M. Bunge (dir.), *The Critical Approach to Science and Philosophy: Essays in Honor of Karl R. Popper*, New York, The Free Press of Glencoe; in: Hayek (1967a), 22-42.

1964b- "Kinds of Order in Society", *New Individualist Review*, vol. 3, nº 2, 3-12; in: K.S. Templeton Jr. (dir.), *The Politicization of Society*, Indianapolis, Indiana, Liberty Press, 1979.

1965a- "The Perception of the Majority and Contemporary Democracy", *Ordo*, vol. 15/16, 19-41; in: Hayek (1969a).

1965b- "Kinds of Rationalism", *The Economic Studies Quarterly*, Tokyo, vol. 15, nº 3; in: Hayek (1967a), 82-95.

1965c- "What Has Happened to the Gold Standard. A Report Beginning with the Year 1932 with Two Supplements", Tübingen, Walter Eucken Institut; traduction.française in: *Revue d'économie politique*, vol. 76.

1966a- "Personal Recollections of Keynes and the 'Keynesian Revolution'", *The Oriental Economist*, Tokyo, vol. 34; in: Hayek (1969a); in: Hayek (1978), 283-289.

1966b- "The Principles of a Liberal Social Order", *Il Politico*, vol. 31, nº 4, 601-618; in: Hayek (1967a), 160-177; in: Hayek (1969a).

1966c- "L'étalon-or — son évolution", *Revue d'économie politique*, vol. 76.

1967a- *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; Toronto, University of Toronto Press; éd. de poche, New York, Simon and Schuster Clarion Book, 1969.

1967b- "Dr Bernard Mandeville", *Proceedings of the British Academy*, vol. 52; in: Hayek (1969a); in: Hayek (1978), 249-266; in: C. Nishiyama et K. Leube (dir.), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, 1984, 176-184.

1967c- "Résultats de l'action des hommes mais non de leurs desseins", in: *Les Fondements philosophiques des systèmes économiques*, textes de Jacques Rueff et essais rédigés en son honneur, Paris; in: Hayek (1967a), 96-105; in: Hayek (1969a).

1967d- "The Constitution of a Liberal State", *Il Politico*, Turin, vol. 32, nº 1, 455-461; in: Hayek (1978), 98-104.

1968a- "Competition as a Discovery Procedure", *Kieler Vorträge, Kiel*, n.s., vol. 56; in: Hayek (1978), 179-190; in: C. Nishiyama et K. Leube (dir.), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, 1984, 254-265.

1968b- "Economic Thought, VI: The Austrian School", in: D.L. Sills (dir.), *International Encyclopaedia of the Social Sciences.*, New York, Macmillan et Free Press, vol. 4, 458-462.

1968c- "Menger, Carl", in: D.L. Sills (dir.), *International Encyclopaedia of the Social Sciences.*, New York, Macmillan et Free Press, vol. 10, 124-127.

1968d- "Wieser, Friedrich von", in: D.L. Sills (dir.), *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, New York, Macmillan et Free Press, vol. 15, 16, 17, 549-550.

1968e- *The Confusion of Language in Political Thought, with Some Suggestions for Remedying It*,, Londres, Institute of Economic Affairs, Occasional Paper nº 2; in: Hayek (1978), 71-97.

1969a- *Freiburger Studien. Gesammelte Aufsätze*. Tübingen, Walter Eucken Institut, J.C.B. Mohr/P. Siebeck.

1969b- "Three Elucidations ot the 'Ricardo Effect'", *Journal of Political Economy*, vol. 77, nº 2, 274-285; in: Hayek: (1978), 165-178.

1969c- "The Primacy of the Abstract", in: A. Koestler et J.R. Smythies (dir.), *Beyond Reductionism*, Londres; in: Hayek (1978), 35-49.

1970- "The Errors of Constructivism", Munich, W. Fink; in: Hayek (1978), 3-22.

1972a- *A Tiger by the Tail: The Keynesian Legacy of Inflation. A 40 Years Running Commentary on Keynesianism by F.A. Hayek*, rassemblé et édité par S.S. Shenoy, Londres, Institute of Economic Affairs, Hobart Paperback nº 4; 2è éd., 1979; en partie in: Hayek (1978), 191-231, sous le titre "The Campaign Against Keynesian Inflation".

1972b- "The Place of Menger's *Grundsätze* in the History of Economic Thought", *Zeitschrift für Nationalökonomie*, Vienne, vol. 32, nº 2; in: J.R. Hicks et W. Weber (dir.), *Carl Menger and the Austrian School of Economics*, Oxford, 1973; in: Hayek (1978), 270-282.

1973a- *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*, vol. I, *Rules and Order*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; éd. de poche, University of Chicago Press, Phoenix Books; traductions allemande (1978), française (1980).

1973b- "In Memoriam Ludwig von Mises 1881-1973", *Zeitschrift für Nationalökonomie*, Vienne, vol. 33.

1973c- *Economic Freedom and Representative Government*, Londres, The Institute of Economic Affairs, Occasional Paper nº 39; in: Hayek (1978), 105-118.

1974a- "Inflation: The Path to Unemployment", in: L. Robbins et al., *Inflation: Causes,Consequences, Cures: Discourses on the Debate Between the Monetary and the Trade Union Interpretations*, Londres, The Institute for Economic Affairs, IEA Readings nº 14, 115-120.

1974b- "Keynesian Kaleidics", lettre à *The Times Literary Supplement*, 8 février.

1974c- "The Pretence of Knowledge", Alfred Nobel Memorial Lecture, Stockholm School of Economics, décembre; in: *Les Prix Nobel en 1974*, Stockholm, Fondation Nobel, 1975; in: Hayek (1975b); in: Hayek (1978), 23-34; in: C. Nishiyama et K. Leube (dir.), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, 1984, 267-277.

1975a- *Prix et production*, traduction de TRADECOM, Paris, Calmann-Levy, coll. "Perspectives de l'économique", et coll. "Agora".

1975b- *Full Employment at Any Price?* Londres, Institute of Economic Affairs, Occasional Paper nº 45.

1975c- "The Repercussions of Rent Restriction", in: F.A Hayek, Milton Friedman et al., *Rent Control: A Popular Paradox. Evidence on the Effects of Rent Control*, Vancouver, The Fraser Institute, 67-83.

1975d- "Types of Mind", *Encounter*, vol. 45; in: Hayek (1978), 50-56.

1976a- *Law, Legislation and Liberty*, vol. II, *The Mirage of Social Justice*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; éd. de poche, University of Chicago Press, Phoenix Books; traductions allemande (1979), française (1981).

1976b- "The New Confusion about Planning", *The Morgan Guaranty Survey*, New York, 4-13; in: Hayek (1978), 232-246.

1976c- "The Atavism of Social Justice", conférence prononcée à l'Université de Sydney, 6 octobre; in: Hayek (1978), 57-68.

1976d- "Whither Democracy?", conférence prononcée à l'Institute of Public Affairs, New South Wales, Sydney, 8 octobre; in: Hayek (1978), 152-162.

1976e- "Socialism and Science", in: *Institute of Public Affairs Review. F.A. Hayek Issue*, vol. 30, nº 4, 87-96; in: Hayek (1978), 295-308.

1976f- *Choice in Currency. A Way to Stop Inflation*, Londres, Institute of Economic Affairs, Occasional Paper nº 48; in: Hayek (1978), 218-231.

1976g- *Denationalization of Money: An Analysis of the Theory and Practice of Concurrent Currencies*, Londres, Institute of Economic Affairs, Hobart Special Paper nº 70; 2è éd. augm., 1978.

1978- *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press.

1979a- *Law, Legislation and Liberty*, vol. III, *The Political Order of a Free People*, Londres, Routledge & Kegan Paul; Chicago, University of Chicago Press; traductions allemande (1981), française (1983).

1979b- *Unemployment and Monetary Policy: Government as Generator of the "Business Cycle"*, San Francisco, Cato Institute, Cato Papers nº 3.

1979c- «A Conversation with Dr Friedrich A. von Hayek», American Enterprise Institute, Arkansas Network, juillet.

1980a- *Droit, législation et liberté, une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, vol. 1, *Règles et ordre*, traduction de Raoul Audoin, Paris, Presses universitaires de France.

1980b- *1980s Unemployment and the Unions: Essays on the Impotent Price Structure of Britain and Monopoly in the Labour Market*, The Institute of Economic Affairs, Hobart Paper, nº 87.

1981- *Droit, législation et liberté*, vol. 2, *Le Mirage de la justice sociale*, traduction de Raoul Audoin, Paris, Presses universitaires de France.

1982- "Two Pages of Fiction: The Impossibility of Socialist Calculation", *Economic Affairs*, vol. 2, nº 3, avril; in: C. Nishiyama et K.R. Leube (dir.) *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, 1984, 53-61.

1983a- *Droit, législation et liberté*, vol. 3, *L'Ordre politique d'un peuple libre* traduction de Raoul Audoin, Paris, Presses universitaires de France.

1983b- "The Keynes Centenary: The Austrian Critique", *The Economist*, 11 juin; in: C. Nishiyama et K.R. Leube (dir.), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, 1984, 43-50.

1983c- "The Origins and Effects of our Morals: A Problem for Science", conférence prononcée le 1er novembre à la Hoover Institution; in: C. Nishiyama et K.R. Leube (dir.) *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, 1984, 318-330.

1983d- *Knowledge, Evolution and Society*, Londres, Adam Smith Institute.

1983e- *Our Moral Heritage*, Washington, D.C., The Heritage Foundation.

1984- *Money, Capital and Fluctuations: Early Essays*, traduits et édités par Roy McCloughry, Londres, Routledge & Kegan Paul.

À paraitre: *The Fatal Conceit: the Intellectual Error of Socialism*, en trois volumes, Chicago, University of Chicago Press.

II- Écrits consacrés à Hayek

Bibliographie sélective établie par
Gilles Dostaler et Robert Nadeau

AGONITO, R. (1975), "Hayek Revisited: Mind as the Process of Classification", *Behaviorism: A Forum for Critical Discussions*, vol. 3, nº 2, 162-171.

ARNOLD, R.A. (1980), " Hayek and Institutional Evolution", *The Journal of Libertarian Studies*, vol. 4, nº 4, 341-352.

BARRY, N P. (1979), *Hayek's Social and Economic Philosophy*, Londres, Macmillan.

BARRY, N P. (1984), "Hayek on Liberty", in: Z. Pelczynski et J. Gray (dir.), *Conceptions of Liberty in Political Philosophy*, Londres, The Athlone Press, chapitre 12.

BAUMGARTH, W. P. (1978), "Hayek and Political Order: The Rule of Law", *The Journal of Libertarian Sudies*, vol. 2, nº 1, 11-28.

BAY, C. (1971), "Hayek's Liberalism: The Constitution of Perpetual Privilege", *Political Science Review*, vol. 1, 93-124.

BOEHM, S. (1986), "Time and Equilibrium: Hayek's Notion of Intertemporal Equilibrium Reconsidered", in: KIRZNER, I., *Subjectivism, Intelligibility and Economic Understanding: Essays in Honor of Ludwig M. Lachmann on his Eightieth Birthday*, New York, Macmillan, 16-29.

BOLAND, L.A. (1978), "Time in Economics vs Economics in Time: The Hayek Problem", *Canadian Journal of Economics*, vol. 11, nº 2, 240-262.

BRITTAN, S. (1980), "Hayek and the New Right", *Encounter*, vol. 54, 30-46; in: *Role and Limits of Government: Essays in Political Economy*, Hounslow, Maurice Temple Smith, 1983.

BROWN, P. (1982), "Constitution or Competition? Alternative Views on Monetary Reform", *Literature of Liberty*, vol. 5, 7-52.

BUTLER, E. (1983), *Hayek: His Contribution to the Political and Economic Thought of Our Time*, Londres, Temple Smith; Chicago, Universe Books; New York, Universe Books, 1985.

BUTOS, W. (1985), "Hayek and General Equilibrium Analysis", *Southern Economic Journal*, vol. 52, 332-343.

CALDWELL, B.J. (1988a), "Hayek the Falsificationist? A Refutation", *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, vol. 6.

CALDWELL, B.J. (1988b), "Hayek's Transformation", *History of Political Economy*, vol. 20.

CHEN, C.N., TSAUR, T.W. et CHOU, C.F. (1981), "Gross Substitution, Gresham's Law, and Hayek's Free Currency System", *Journal of Macroeconomics*, vol. 3, nº 4, 547-557.

CRESPIGNY, A. DE (1975), "F.A. Hayek, Freedom for Progress", in: A. de Crespigny et K. Minogue (dir.), *Contemporary Political Philosophers*, New York, Dodd, Mead & Co.; Londres, Methuen, 1976, 49-66.

CRISTI, F.R. (1986), "Hayek and Schmitt on the Rule of Law", *Canadian Journal of Political Science*, vol. 17, nº 3, 521-535.

CUNNINGHAM, R.L. (dir.) (1979), *Liberty and the Rule of Law*, College Station, Texas, Texas A & M University Press. [Recueil de 13 conférences prononcées à un colloque tenu en l'honneur de F.A. Hayek, à San Francisco, du 14 au 18 janvier 1976, sous l'égide de Liberty Fund Inc. et l'Université de San Francisco]

DIAMOND, A.M. (1980), "F.A. Hayek on Constructivism and Ethics", *The Journal of Libertarian Studies*, vol. 4, nº 4, 353-366.

DICKINSON, H.D. (1940), "Book Review: Hayek's Freedom and the Economic System", *Economica*, vol. 7, 435-437.

DIETZE, G. (1979), "From the Constitution of Liberty to its Deconstitution by Liberalist Dissipation, Disintegration, Disassociation, Disorder", in: F. Meyer (dir.), *Zur Verfassung der Freiheit. Festgabe für Friedrich von Hayek*, Stuttgart et New York, Gustav Fischer Verlag (*Ordo*, vol. 30), 177-197.

DURBIN, E.F.M. (1945), "Professor Hayek on Economic Planning and Political Liberty", *Economic Journal*, vol. 55, nº 220.

DYER, P.W. et HICKMAN, R.H. (1979), "American Conservatism and F.A. Hayek", *Modern Age*, vol. 23, nº 4.

FABRINI, L. (1950), "La teoria del capitale e dell'interesse di F.A. Hayek", *Rivista internazionale di scienze sociali*, Milan, 58è année, série 4, vol. 22, 250-256.

FINER, H. (1946), *Road to Reaction*, Londres, Dobson; Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1973.

GARRISON, R.W. et KIRZNER, I.M. (1987), "Friedrich August von Hayek (1899-)» in: J. Eatwell, M. Milgate et P. Newman (dir.) *The New Palgrave Dictionary of Economics*, vol. 2, 609-614.

GLASNER, D. (1971), "Friedrich Hayek: An Appreciation", *Intercollegiate Review*, vol. 7, 251-255.

GORDON, S. (1981). "The Political Economy of F.A. Hayek", *Canadian Journal of Economics*, vol. 14, nº 3, 470-487.

GRAHAM, F.D. (1944), "Keynes vs. Hayek on a Commodity Reserve Currency", *The Economic Journal*, vol. 54, 422-429.

GRANT, J. (1975), "Hayek: The Road to Stockholm", *The Alternative: An American Spectator*, vol. 8, nº 8, 10-12.

GRAY, J. (1980), "F.A. Hayek on Liberty and Tradition", *The Journal of Libertarian Studies*, vol. 4, 119-137.

GRAY, J. (1981), "Hayek on Liberty, Rights and Justice", *Ethics: Special Issue on Rights*, vol. 92, nº 1, 73-84.

GRAY, J. (1982), "F.A. Hayek and the Rebirth of Classical Liberalism", *Literature of Liberty*, vol. 5, nº 4, 19-66.

GRAY, J. (1986), *Hayek on Liberty*, 2è éd. augmentée, Oxford et New York, Basil Blackwell, (1ère éd., 1984).

HAMOWY, R. (1961), "Hayek's Conception of Freedom: A Critique", *New Individualist Review*, vol. 1, nº1, 28-31.

HAMOWY, R. (1971), "Freedom and the Rule of Law in: F.A. Hayek", *Il Politico*, vol. 36, nº 2, 349-377.

HAWTREY, R.G. (1932), "Professor Hayek's *Prices and Production*", *Economica*, vol. 12, nº 35, 119-125; in: *Capital and Employment*, 2è éd., Londres, Longmans, Green & Co., 233-267.

HAWTREY, R.G. (1941), "Professor Hayek's *Pure Theory of Capital*", *Economic Journal*, vol. 51, 281-290.

HEIMANN, E. (1945), "Professor Hayek on German Socialism", *American Economic Review*, vol. 35, 935-937.

HICKS, J.R. (1967), "The Hayek Story", in: *Critical Essays in Monetary Theory*, Oxford, Oxford University Press, 203-215.

HOPPMAN, E. (dir.) (1980), *Friedrich A. von Hayek. Vorträge und Ansprachen auf der Festveranstaltung der Freiburger Wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät zum 80. Geburtstag von Friedrich A. von Hayek*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft.["Festschrift" présenté par la Faculté d'économique de l'Université de Freiburg pour le quatre-vingtième anniversaire de F.A. Hayek, avec des contributions de K. Brandt, E. Hoppmann, K.P. Krause, H.O. Lenel, B. Stoeckle, C. Watrin]

HOSELITZ, B.F. (1945), "Professor Hayek on German Socialism", *The American Economic Review*, vol. 35, 926-934.

HOY, C. M. (1984), *A Philosophy of Individual Freedom. The Political Thought of F.A.Hayek*, Westport, Conn., et Londres, Greenwood Press, *Contributions in Political Science*, nº 119.

INSTITUTE OF ECONOMIC AFFAIRS (éd.), *Hayek's "Serfdom" Revisited*, Essays by Economists, Philosophers and Political Scientists on *The Road to Serfdom* after 40 Years, Londres, The Institute of Economic Affairs. [Textes de N. Barry, J. Burton, H.H. Gissurarson, J. Gray, A. Seldon, J. Shearmur, K.I. Vaughn]

Institute of Public Affairs Review. F.A. Hayek Issue, vol. 30, nº 4, décembre 1976.

JOHR, W.A. (1970), "Note on Professor Hayek's 'True Theory of Unemployment'", *Kyklos*, vol. 30, nº 4, 713-723.

KALDOR, N. (1942), "Professor Hayek and the Concertina Effect", *Economica*, n.s., vol. 9, nº 4, 148-176; in: N. Kaldor, *Essays on Economic Stability and Growth*, Londres, Duckworth, 1960.

KASP, M.E. (1939), *Die geldliche Wechsellagenlehre. Darstellung und Kritik der geldlichen Wechsellagentheorien von Hawtrey, Wicksell und Hayek*, Jena, Fischer.

KEYNES, J.M. (1931), "A Reply to Dr Hayek", *Economica*, vol. 12, 387-397; in: Keynes (1973), 243-256.

KEYNES, J.M. (1973), *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. XIII, Londres, Macmillan.

KEYNES, J.M. (1980), *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. XXVII, Londres, Macmillan.

KIRZNER, I. (1986), "Ludwig von Mises and Friedrich von Hayek", in: Leser (dir.), *Die Wiener Schule des Nationalökonomie*, Vienne, Bohlau.

KLEIN, D. (1983), "F.A. Hayek, Lectures in Retrospect on J.M. Keynes", *Market Process*, vol. 1, nº 2.

KNIGHT, F.H. (1935), "Professor Hayek and the Theory of Investment", *Economic Journal*, vol. 45, 77-94.

LACHMANN, L. (1986), "Austrian Economics under Fire: The Hayek-Sraffa Duel in Retrospect", in: Grassl et Smith (dir.), *Austrian Economics: Historical and Philosophical Background*, Londres et Sidney, Croom Helm, 1986, 225-242.

LEDUC, G. (1976), "En relisant von Hayek", *Revue d'économie politique*, vol. 86, nº 3, 491-494.

LEUBE, K.R. (1976/1977), "Hayek's Perception of the 'Rules of Law'", *The Intercollegiate Review*.

LEUBE, K. et ZLABINGER, A.H. (dir.) (1985), *The Political Economy of Freedom: Essays in Honor of F.A. Hayek*, Munich, Philosophia Verlag/ The International Carl Menger Library.

LUTZ, F.A. (1943), "Professor Hayek's Theory of Interest", *Economica*, n.s., vol. 10, nº 40, 302-310.

MACHLUP, F. (1974a), "Friedrich von Hayek's Contribution to Economics", *The Swedish Journal of Economics*, vol. 76, nº 4, 498-531; version revisée in: Machlup (1976), 13-59.

MACHLUP, F. (1974b), "Friedrich von Hayek on Scientific and Scientistic Attitudes", *The Swedish Journal of Economics*, vol. 76, nº 4.

MACHLUP, F. (dir) (1976), *Essays on Hayek*, préface de Milton Friedman, New York, New York University Press. [Actes d'un colloque de la Société du Mont Pélerin tenu au Hillsdale College (Michigan), du 24 au 28 août 1975; contributions de W.F. Buckley Jr, G. Dietze, R.M. Hartwell, S.R. Letwin, F. Machlup, G.C. Roche III et A. Shenfield]

MACHLUP, F. (1977), *Würdigung der Werke von Friedrich August von Hayek*, Tübingen, Walter Eucken Institut (Vorträge und Aufsätze, Heft 62), 63-75.

MANIN, B. (1983), "Friedrich August Hayek et la question du libéralisme", *Revue française de Science politique*, vol. 33, nº 1, 41-64.

MEYER, F.W. et al. (dir.), *Zur Verfassung der Freiheit: Festgabe für Friedrich A. von Hayek zur Vollendung seines achtzigsten Lebensjahres*, Stuttgart et New York, Gustav Fischer Verlag. ["Festschrift" pour le quatre-vingtième anniversaire de Hayek, avec des contributions de J.M. Buchanan, M. Friedman, I. Kirzner, L.M. Lachman, C. Nishiyama, K. Popper, C.K. Rowley, A. Seldon, G.J. Stigler, C. Watrin]

MILLER, E.F. (1976), "Hayek's Critique of Reason", *Modern Age*, vol. 20, nº 4, 383-394.

MORRIS, M.W. (1972), "The Political Thought of F.A. Hayek", *Political Studies*, vol. 2, 169-184.

MURRAY, A.H. (1945), "Professor Hayek's Philosophy", *Economica*, vol. 12, nº 47, 149-162.

NADEAU, R. (1986), "Popper, Hayek et la question du scientisme", *Manuscrito*, vol. 9, nº 2.

NADEAU, R. (1987), "La thèse subjectiviste de Hayek. Sur la notion d'ordre sensoriel et son rapport à la méthodologie économique", Congrès annuel de l'Association Canadienne de Philosophie, Hamilton, McMaster University, mai 1987; *Cahiers d'épistémologie*, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, no 8706.

NISHIYAMA, C. (1964), "Hayek's Theory of Sensory Order and the Methodology of the Social Sciences", *The Journal of Applied Scciology*, Tokyo, vol. 7.

NISHIYAMA, C. (1965), "Revival of the Philosophy of Economics: A Critique of Hayek's System of Liberty", *The Economic Studies Quarterly*, Tokyo, vol. 15, nº 2.

NISHIYAMA, C. (1967), "Arguments for the Principle of Liberty and the Philosophy of Science", *Il Politico*, vol. 32, 336-347.

NISHIYAMA, C. et LEUBE, K. (dir.) (1984), *The Essence of Hayek*, Stanford, Cal., Hoover Institution Press, Stanford University.

NORTH, G. (1982), "Hayek's Evolutionism", in: *The Dominion Covenant: Genesis*, Tyler, Texas, Institute for Christian Economics, 326-342.

O'DRISCOLL, G.P. Jr. (1977), *Economics as a Coordination Problem: The Contributions of Friedrich A. Hayek*, Kansas City, Sheed Andrews and McMeel.

Ordo Jahrbuch. Hayek Festschrift, vol. 30, Fischer Verlag, 1979.

ORWELL, G. (1944), "Review of Hayek's *The Road to Serfdom*", *Observer*, 9 avril.

PALMER, G.G.D. (1955), "The Rate of Interest in the Trade Cycle Theories of Prof. Hayek", *The South African Journal of Economics*, vol. 23, 1-18.

PARGUEZ, A. (1981), "Ordre social, monnaie et régulation", *Économie appliquée*, vol. 34, nº 2-3, 383-448.

PIGOU, A.C. (1941). "Maintaining Capital Intact, on F.A. von Hayek *The Pure Theory of Capital*", *Economica*, vol. 8, 271-275.

PLANT, A. (1970), "A Tribute to Hayek-The Rational Persuader", *Economic Age*, vol. 2, nº 2, 4-8.

PREBISCH, R. (1981), "The Ideas of Friedrich von Hayek", *Cepal Review*, nº 15.

REES, J.C. (1961), "Hayek on Liberty", *Philosophy*.

ROBBINS, L. (1961), "Hayek on Liberty", *Economica*, 66-81; in: *Economics and Politics*, Londres, Macmillan, 1963.

ROSNER, P. (1988), "A Note on the Theories of the Business Cycle by Hilferding and Hayek", *History of Political Economy*, vol. 2

ROTHBARD, M.N. (1980), "F.A. Hayek and the Concept of Coercition", *Ordo Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft*, Stuttgart et New York, Gustav Fischer Verlag, vol. 31, 43-50; in: *The Ethics of Liberty*, Atlantic Highlands, N.J., Humanities Press, 1981.

SCOTT, G. (1981), "The Political Economy of F.A. Hayek", *Canadian Journal of Economics*, vol. 41, 470-487.

SELDON, A. (1961), "Hayek on Liberty and Liberalism", *Contemporary Review*, vol. 200, 399-406.

SELDON, A. (dir.), *"Philosophy" Agenda for a Free Society: Essays on Hayek's "The Constitution of Liberty"*, Londres, publié pour l'Institute of Economic Affairs par Hutchison.

SHEARMUR, J. (1983), "The Austrian Connection: F.A. Hayek and the Thought of Carl Menger", in: B. Smith et W. Grassl (dir.), *Austrian Philosophy and Austrian Politics*, Munich, Philosophia Verlag.

SHEARMUR, J. (1984), "The Road to Serfdom: F.A. Hayek's Intellectual Journey", *Reason*, décembre, 55-59.

SHENFIELD, A. (1976), "The New Thought of F.A. Hayek", *Modern Age*, vol. 20, 54-61.

SHENFIELD, A. (1982), "F.A. Hayek, 1944 '60'", *Modern Age*, vol. 26, nº 3-4, 245-248.

SMITH, B.(1986), ""Preface: Austrian Economics from Menger to Hayek", in: Grassl et Smith (dir), *Austrian Economics: Historical and Philosophical Background*, Londres et Sidney, Croom Helm, 1986,vii-x.

SMITHIES, A. (1941), "Professor Hayek on the Pure Theory of Capital", *American Economic Review*, vol. 36, nº 4.

SPENCER, R.W. (1975), "Inflation, Unemployment and Hayek", *Review* (Réserve fédérale de Saint Louis), vol. 57, 6-10.

SRAFFA, P. (1932a), "Dr. Hayek on Money and Capital", *Economic Journal*, vol. 42, 42-53.

SRAFFA, P. (1932b), "Money and Capital: A Rejoinder", *Economic Journal*, vol. 42, 249-51.

STREISSLER, E. et al. (1969), *Roads to Freedom: Essays in Honor of Friedrich Hayek*, Londres, Routledge & Kegan Paul; New York, A.M. Kelley, 1970 ["Festschrift" pour le soixante-dixième anniversaire de Hayek, avec des contributions de P.T. Bauer, J.M. Buchanan,G. Haberler,G. N. Halm,L. M. Lachmann, F.A. Lutz, F. Machlup,.F.W. Paish, M. Polanyi, K.R. Popper, J. Rueff,G. Schölders, E. Streissler, G. Tulloch]

UDEHN, L. (1977), "Friedrich von Hayek and Milton Friedman: Last Laissez-Faire Liberals", *Sociologisk Forskning*, Upsala, vol. 14, nº 4, 26-36.

VERNON, R. (1976), "The 'Great Society' and the 'Open Society': Liberalism in Hayek and Popper", *Canadian Journal of Political Science*, vol. 9, nº 2, 261-276.

VINER, J. (1961), "Hayek on Freedom and Coercition", *Southern Economic Journal*, vol. 27, 230-236.

WHITE, L.H. (1982), "Mises, Hayek, Hahn and the Market Process: Comment on Littlechild", in: I. Kirzner (dir.) *Method, Process, and Austrian Economics: Essays in Honor of Ludwig von Mises.*, Lexington, Mass. et Toronto, Lexington Boks, D.C. Heath and Company, 103-110.

WILHELM, M (1972) "The Political Thought of Friedrich A. Hayek", *Political Studies*, vol. 20, nº 2, 169-184.

WORSTHORNE, P. (1975), "F.A. Hayek: Next Construction for the Giant", in: M. Ivers (dir.), *Prophets of Freedom and Enterprise*, Londres, Kogan Page Ltd, for Aims of Industry, 70-80.

NOTES SUR LES AUTEURS

Dorval BRUNELLE, professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Auteur de *Socialisme, étatisme et démocratie* (Montréal, Saint-Martin, 1983) et de *Les trois colombes* (Montréal, VLB Éditeur, 1985).

Bruce CALDWELL, professeur au département de sciences économiques de l'Université de Caroline du Nord à Greensboro. Auteur de *Beyond Positivism* (Londres, Allen & Unwin,1982); éd. de *Appraisal and Criticism in Economics* (Londres, Allen & Unwin, 1984).

Christian DEBLOCK, professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. Éd., avec Maurice Couture, de *Un marché, deux sociétés?* (Montréal, ACFAS, 1987); auteur, avec Dorval Brunelle, de *Le Canada face à son destin continental* (Montréal, VLB Éditeur, 1988).

Gilles DOSTALER, professeur au département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal. Auteur de *Valeur et prix* (Montréal/Paris, Maspéro/Presses de l'Université du Québec, 1978); éd., avec la collaboration de Maurice Lagueux, de *Un Échiquier centenaire* (Paris/Québec, La Découverte/Presses de l'Université du Qué-bec, 1985).

Diane ÉTHIER, professeure au département de science politique de l'Université de Montréal. Auteure de "L'Économie politique canadienne et la nouvelle division internationale du travail" (in: D. Cameron et F. Houle, *Le Canada dans la nouvelle division internationale du travail*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1985) et de *La démocratisation politique des nouveaux pays industriels* (à paraître, 1988).

Jacques FISETTE, professeur à la Faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal. Recherches sur la théorie de la décision et la planification du développement.

Jean-Jacques GISLAIN, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Sherbrooke. Auteur de "Travail: mode d'emploi, les fondements laborieux du salariat" (*Conjoncture et politique*, 1986) et "L'État et le marché" (*Interventions économiques* ,1987).

François HOULE, professeur au département de science politique de l'Université d'Ottawa. Éd., avec Duncan Cameron, de *Le Canada et la nouvelle division internationale du travail* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1985); auteur de "L'État canadien et le capitalisme mondial" (*Revue canadienne de science politique*, 1987).

Maurice LAGUEUX, professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal. Auteur de *Le marxisme des années soixante* (Montréal, Hurtubise HMH, 1982), et de nombreux articles en épistémologie de l'économie et de l'histoire.

Marguerite MENDELL, professeure à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia.Éd., avec Kari Polanyi-Levitt, de *Fascism, Democracy and Industrial Civilization*, recueil de textes par Karl Polanyi (publié en hongrois et à paraître en anglais). Articles sur Karl Polanyi et sur la formation des prix dans les économies socialistes.

Robert NADEAU, professeur au département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal. Directeur du Groupe de recherches en épistémologie comparée (UQAM). Études sur McCloskey, Popper, Friedman, Mises, Samuelson. Monographie en cours de rédaction sur Hayek et la méthodologie économique.

Alain PARGUEZ, professeur à l'Université de Besançon et professeur auxiliaire à l'Université d'Ottawa. Directeur de la collection "Monnaie et production" d'*Economies et sociétés*. Auteur de *Monnaie et macroéconomie* (Paris, Économica, 1975) et de *Économie du déséquilibre* (Paris, Économica, 1978).

Jacques PELTIER, professeur au département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal. Auteur , avec Jean-Pierre Réverêt, de "Ressources halieutiques et forestières" (*Cahiers de recherche sociologique*, 1987); auteur de "Néo-autrichiens et néo-classiques" (in: L. Jalbert et L. Beaudry, *Les Métamorphoses de la pensée libérale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987).

Kari POLANYI-LEVITT, professeure au département de sciences économiques de l'Université McGill. Présidente de l'Association canadienne d'études du développement économique. Auteure de *La capitulation tranquille* (Ottawa, L'Étincelle, 1972). Fondatrice, avec Marguerite Mendell, de l'Institut Karl Polanyi d'économie politique.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 7

Présentation 9
Diane ÉTHIER

Friedrich Hayek, sa vie et son œuvre 19
Gilles DOSTALER

L'économique et la question de ses limites 47
Robert NADEAU

La méthodologie de Hayek: description, évaluation et interrogations 71
Bruce CALDWELL

"Ordre spontané" et darwinisme méthodologique chez Hayek 87
Maurice LAGUEUX

Hayek ou Myrdal: la route de la servitude ou la route de la liberté? 105
Jacques PELTIER

Le crédit et la théorie du cycle économique chez Hayek 119
Christian DEBLOCK et Jean-Jacques GISLAIN

Hayek et Keynes face à l'austérité 143
Alain PARGUEZ

Hayek et la décision 161
Jacques FISETTE

Hayek à Vienne 179
Marguerite MENDELL et Kari POLANYI-LEVITT

Hayek et la justice redistributive 199
François HOULE

Hayek et le débat sur le droit de propriété 223
Dorval BRUNELLE

Bibliographie 243
1- Principales œuvres de Friedrich Hayek
2- Écrits consacrés à Hayek

Notes sur les auteurs 267

Achevé d'imprimer
en avril 1988 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace, Qué.

Parutions

dans la collection

politique et économie

N° 1

José Luis Ceceña G., Christian Deblock, Bernard Élie, Cary Hector, Lizette Jalbert, **Canada-Mexique. Développements différents, problèmes communs.** 1985, 141 p.

N° 2

Gérard Boismenu et Graciela Ducatenzeiler (avec la participation de Frances Anderson et de Louise Fortin). **Les subventions fédérales à l'innovation industrielle.** 1986, 223 p.

N° 3

Robert Couillard, Michel Cournoyer, Gilles Dostaler, Jean-Jacques Gislain, Marcel Pepin et Gilles Trudeau. **Le travail au minimum.** 1986, 200 p.

N° 4

Gérald Bernier et Robert Boily (avec la participation de Daniel Salée). **Le Québec en chiffres. De 1850 à nos jours**. 1986, 389 p.

N° 5

Gérald Bernier et Robert Boily. **Le Québec en transition: 1760-1867. Bibliographie thématique.** 1987, 193 p.

N° 6

Gérard Boismenu et Gilles Dostaler (sous la direction de). **La "Théorie générale" et le keynésianisme.** 1987, 193 p.

N° 7

Marcel Pepin. **Le nécessaire combat syndical.** 1988, 381 p.

N° 8

Christian Deblock et Richard Arteau (sous la direction de). **La politique économique canadienne à l'épreuve du continentalisme.** 1988.

Les publications sont disponibles en librairie ainsi qu'à

l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences,
2730 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal, H3T 1B7
342-1411
Commandes téléphoniques sans frais

et au

Service de recherche et de documentation
Département de Science politique
Université de Montréal,
Pavillon Lionel-Groulx,
local 4052,
343-6595

Secrétariat de la Société québécoise de Science politique
Département de Science politique
UQAM,
Pavillon Hubert-Aquin,
local A-3520,
282-4582

BNQ
000 345 324

La collection POLITIQUE ET ÉCONOMIE est dirigée par le Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques (GRÉTSÉ) qui réunit des professeurs de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. Cette collection accueille les études et recherches des membres du Groupe et, plus largement, des chercheurs de la communauté universitaire.

Friedrich Hayek, né à Vienne en 1899 et actuellement professeur honoraire à l'Université de Freiburg, est l'un des penseurs les plus prolifiques de ce siècle. Son oeuvre couvre de nombreux domaines de la connaissance: psychologie, philosophie, économie, politique, droit. Libéral intransigeant et anti-socialiste radical, Hayek s'affirme, dès le début des années 1930, comme le principal opposant à Keynes, tant au plan de l'analyse théorique qu'à celui des propositions de politique économique. Keynes et le keynésianisme se sont d'abord imposés. On assiste toutefois, depuis le milieu des années 1970, à un retournement de situation, dont témoigne l'attribution du Prix Nobel à Hayek en 1974. L'intervention de l'État et les politiques de gestion de la conjoncture sont désormais considérées comme responsables des difficultés économiques. Monétarisme, privatisation, déréglementation, confiance dans l'efficacité du marché, sont des thèmes caractéristiques d'une nouvelle approche que Hayek prône depuis le début de sa carrière. Il est donc devenu l'un des maîtres à penser de ce qu'on appelle le « néo-libéralisme».

Des philosophes, économistes, politologues et sociologues, d'universités canadiennes, américaine et française, proposent ici des analyses approfondies des divers aspects de la pensée de Friedrich Hayek. On trouvera aussi une bibliographie des oeuvres de Hayek et des écrits qui lui ont été consacrés. Cet ouvrage constitue ainsi une référence indispensable pour qui s'intéresse aux grands débats contemporains.

Contributions

Dorval Brunelle
Bruce Caldwell
Christian Deblock
Gilles Dostaler
Diane Éthier
Jacques Fisette
Jean-Jacques Gislain
François Houle
Maurice Lagueux
Marguerite Mendell
Robert Nadeau
Alain Parguez
Jacques Peltier
Kari Polanyi-Levitt